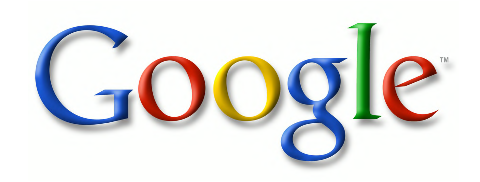




1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



EDMOND BIRÉ

VICTOR HUGO

APRÈS 1830

TOME SECOND

Deuxième édition

Librairie académique PERRIN et Cie

VICTOR HUGO

APRÈS 1830

—

TOME DEUXIÈME

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

EDMOND BIRÉ

VICTOR HUGO

APRÈS 1830

TOME DEUXIÈME

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1899

VICTOR HUGO

APRÈS 1830

CHAPITRE PREMIER

LE RHIN. — LES BURGRAVES

La Cheminée du duc d'Orléans. — Le procès de *Lucrèce Borgia.* — Quatre vers payés 12.000 francs, qui ne sont pas de Victor Hugo. — Les drames de Victor Hugo et la musique. — *Le Rhin.* — 62 dates et 460 noms propres. — M. Cuvillier-Fleury. — Le 13 juillet 1842. — *Les Burgraves.* — Mlle Maxime. — Les variantes d'un quatrain. — Henri Heine.

I

La *Revue de Paris* écrivait en 1837 : « M. Victor Hugo aspire à réunir en ses mains les grandeurs de toute espèce ; il cherche en même temps la voie de la *fortune*, celle du *pouvoir* et celle de la *gloire* [1]. » La gloire était allée d'elle-même au-devant de lui : à vingt ans, il était célèbre ; à trente ans, il était illustre. Si la fortune s'était fait attendre un peu plus longtemps, elle n'avait pas tardé à répondre aux vœux d'un poursuivant si fidèle ; et nous avons vu que, dans

1. *Revue de Paris*, 1837. — Nouvelle série, t. XXXVII, p. 130. — *Le Théâtre en 1836*, par H. Fortoul.

la seule année 1835, il avait reçu de son éditeur 73.000 francs, auxquels il faut ajouter une prime de 4.000 fr. au Théâtre-Français et ses droits d'auteur sur les représentations d'*Angelo*[1]. En 1838, les 73.000 francs de Renduel avaient été singulièrement dépassés. On lit dans le *Journal des Débats* du 5 novembre : « Nous apprenons que M. Delloye, l'honorable éditeur, vient d'acquérir, avec le concours d'honorables capitalistes, le privilège exclusif d'exploitation des œuvres de Victor Hugo pour dix annnées et pour la somme de *trois cent mille francs*[2]. » Aussi bon administrateur de sa fortune que de sa gloire, Victor Hugo était désormais assuré qu'elles iraient sans cesse en grossissant. Il n'avait donc plus que le *pouvoir* à conquérir ; mais ce but, où la médiocrité parvient si souvent et qui ne se dérobe pas toujours même à la sottise, se rira de son génie. Il mourra sans l'avoir atteint.

Et pourtant, en 1841, au moment où, transfuge de la poésie, il passait à la politique, où il faisait de son discours à l'Académie un discours-ministre, il semblait qu'il eût pour lui toutes les chances. N'était-il pas l'ami du prince royal, le *poète* de Mme la duchesse d'Orléans? Il n'y avait pas de réceptions aux Tuileries sans qu'il y

1. Voyez tome I. chapitre VIII.
2. *Journal des Débats* du 5 novembre 1838. — *La Mode* disait, de son côté, dans son numéro du 3 novembre : « Voici quels seraient les termes de ce traité. M. Victor Hugo aurait cédé à un libraire-éditeur le droit de publier pendant dix ans les ouvrages qu'il a déjà fait paraître en s'engageant à en livrer trois nouveaux dans le même délai. A l'expiration des dix années, M. Victor Hugo rentrerait dans la propriété de ses œuvres. Cette cession aurait été faite moyennant la somme de 300.000 fr., dont 100.000 fr. payés comptant, et le reste dans deux ans. » — D'après *Victor Hugo raconté* (t. II, p. 468), le traité avec M. Delloye comprenait, outre les œuvres complètes, *Ruy-Blas* et deux volumes inédits; il était fait pour une durée de onze ans; le prix convenu était de 240.000 francs.

fût invité. Dîners, bals, concerts, il était de toutes les fêtes. M. Théodore Pavie raconte qu'un jour le hasard lui ayant fait rencontrer Victor Hugo dans la rue Saint-Honoré, celui-ci le prit sous le bras et lui dit : « Il me faut une cravate blanche pour dîner ce soir aux Tuileries ; venez avec moi en choisir une. » On entra dans une boutique. « La demoiselle de magasin, fort jolie personne, en passant au cou de Victor Hugo le collier de soie pour le lui essayer, parut frappée de la beauté de la tête et du large front du grand poète, qui s'en aperçut[1]. »

Une autre fois, Victor Hugo assistait à un concert à la cour, en compagnie de Charles Nodier. Le duc et la duchesse d'Orléans eurent pour eux toutes sortes d'attentions délicates, si bien qu'en s'en allant Nodier ne put s'empêcher de dire : « Ma foi, si c'est pour nous donner des princes si aimables, vive l'usurpation[2] ! »

Victor Hugo n'était pas seulement l'hôte des soirées officielles, un habitué des *mardis* du pavillon Marsan ; il était des réunions plus discrètes réservées aux intimes. On appelait le salon où elles se tenaient la *Cheminée du duc d'Orléans ;* plus tard et tout court : la *Cheminée.* On se disait : « Irez-vous demain à la *Cheminée ?* Vous trouviez-vous à la dernière *Cheminée*[3] ? »

L'opposition ne chômait guère en ce temps-là ; les petits journaux surtout faisaient rage. Ils braquaient leur lorgnette sur la fumée qui sortait de la *Cheminée du duc d'Orléans,* y découvraient toutes sortes de fantômes et s'amusaient à les décrire. Le 19 juin 1841, quinze jours

Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires, par Théodore Pavie, p. 267.
2. Alphonse Karr, *les Guêpes,* février 1840.
3. Léon Gozlan, *Balzac en pantoufles,* p. 145.

après la réception de Victor Hugo à l'Académie, *la Mode* publiait un article intitulé : *la Fronde du pavillon Marsan*, où se lisaient ces lignes :

... Le pavillon Marsan se prépare, dit-on, à une attaque plus sérieuse. Il recrute activement tous les jeunes cœurs qui battent dans une poitrine d'homme, ainsi que toutes les barbes de bouc et toutes les crinières flottantes qui décorent les lions de la poésie et du feuilleton. A la tête de cette phalange, qui brûle d'en venir aux mains avec le pavillon de Flore, marche très haut et très puissant Victor Hugo... On assure que Mme la princesse Hélène, se voyant au moment de coiffer la couronne de France, aurait ainsi formé son conseil des ministres :

Ministre de la guerre, président du conseil : M. VICTOR HUGO.
Ministre des affaires étrangères : M. THÉOPHILE GAUTIER.
Ministre des finances : M. ALFRED DE MUSSET.
Ministre de la justice : M. GRANIER DE CASSAGNAC.
Ministre de la marine : M. DE LAMARTINE.
Ministre de l'intérieur : M. LÉON FAUCHER [1].

Ce n'était qu'une plaisanterie, d'un goût assez médiocre, et dont le seul mérite est d'indiquer quelles étroites relations unissaient alors le pavillon Marsan et la place Royale. Le roi Louis-Philippe ne laissa pas d'en éprouver quelque mécontentement. Il dit un soir à son fils :

« Ferdinand, sachez qu'il ne doit y avoir aux Tuileries qu'un seul roi, qu'un seul salon et qu'une seule cheminée. D'ailleurs, la mienne chauffe tout aussi bien que la vôtre. Vous me ferez plaisir toutes les fois que vous et la duchesse viendrez y prendre place [2]. »

Victor Hugo en fut quitte pour échanger la *Cheminée du duc d'Orléans* contre la *Cheminée du roi*.

1. *La Mode*, 1841, t. II, p. 343.
2. Léon Gozlan, *loc. cit.*

II

S'il savait se ménager la faveur du prince, le poète ne comptait pas que sur elle; il lui tardait de prouver qu'il y avait en lui l'étoffe d'un homme d'État. Dès le mois de juillet 1841, au lendemain de son discours à l'Académie, il écrivit une étude sur la politique extérieure de la France et sur les conditions de l'équilibre européen. Il trouvait, d'ailleurs, le moyen de mener de front la rédaction de ce travail et un procès en contrefaçon devant le tribunal correctionnel de Paris. C'était son quatrième procès, et ce ne devait pas être le dernier.

Certain librettiste italien, Felice Romani, avait tiré de *Lucrèce Borgia* un opéra en quatre actes, dont Donizetti écrivit la musique. La pièce fut jouée à la Scala de Milan, au carnaval de 1834. Six ans plus tard, le 27 octobre 1840, elle faisait son apparition à Paris, au Théâtre-Italien. M[lle] Grisi tenait le rôle de *Lucrezia* et Mario celui de *Gennaro*. En 1841, un M. Étienne Monnier mit en français le libretto de Felice Romani; l'éditeur Bernard Latte publia cette traduction avec la musique de Donizetti.

Editeur et traducteur furent poursuivis par Victor Hugo, en même temps que M. Jules Baptiste, fils de l'ancien artiste de ce nom et directeur du théâtre de Metz, qui avait représenté l'ouvrage, malgré les défenses expresses du poète. Berryer était alors un des plus fidèles habitués du Théâtre-Italien [1]. Il écrivit à M. Monnier la lettre suivante :

Je ne puis croire, Monsieur, que la difficulté dont vous me

1. Précisément, à cette date de 1841, M. de Loménie écrivait,

parlez soit sérieusement élevée par M. Victor Hugo. Il n'y a aucun rapport, autre que le sujet même, entre le grand drame que M. Victor Hugo a fait representer à Paris et la traduction en vers que vous avez faite du libretto italien. Jamais on n'a considéré comme une usurpation littéraire le profit que l'auteur d'un opéra a pu faire d'une tragédie déjà représentée sur le même sujet. Bien moins encore en peut-il être ainsi quand l'opéra a été écrit en langue étrangère et quand il ne s'agit plus que de sa traduction. Votre ouvrage en vers, accommodé pour le chant, ne sera jamais regardé comme une contrefaçon du drame de M. Victor Hugo. Vous pouvez faire représenter votre opéra traduit sans avoir à craindre aucune plainte, aucune action judiciaire de la part de l'auteur du drame de *Lucrèce Borgia*. Tel est mon avis, Monsieur.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur.

BERRYER fils[1].

Cette intervention du grand orateur émut vivement Victor Hugo. Il adressa aussitôt à Berryer, le 27 avril 1841, une première lettre signée *Votre ami quand même, V.H.*, puis, le 30, une seconde lettre ainsi conçue :

Mon cher monsieur Berryer, un incident imprévu me prive de ma liberté demain et dimanche. J'irai un des jours de la semaine prochaine vous chercher et causer avec vous ; car je tiens à vous convaincre et à vous faire voir combien on a abusé de votre bonne foi dans mon affaire. Je serai heureux de cette occasion pour vous redire tous mes sentiments de vive admiration pour votre magnifique talent. V. H.

30 avril, vendredi [2].

dans la seconde édition de sa Biographie de Berryer : « Qui n'a pas rencontré, au foyer de l'*Opéra* ou des *Italiens*, en habit bleu ou marron, boutonné jusqu'au menton, un homme de taille moyenne, tourné en athlète, aux épaules larges, à la poitrine effacée, s'avançant à pas lents, la tête haute, au milieu de la foule, et promenant autour de lui un regard riant et fier, insoucieux et passionné ? » *Galerie des Contemporains illustres, par un Homme de rien*, tome Ier.

1. *Gazette des Tribunaux*, 22 juillet 1841.

2. Je dois la communication de cette lettre à M. Charles de

L'affaire fut plaidée le 20 juillet 1841. Assisté, cette fois encore, de Me Paillard de Villeneuve, le poète défendit lui-même sa cause. Il le fit avec beaucoup de modération. Son droit était incontestable. Le tribunal reconnut le bien fondé de sa plainte, et, dans son audience du 4 août, condamna le prévenu à une amende ; « ordonna la confiscation du poème de *Lucrèce Borgia*, opéra en quatre actes et en langue française ; fit défense à Étienne Monnier et à Bernard Latte de plus à l'avenir publier ou vendre ledit ouvrage 1. »

Un jour, aux Roches, à la table de M. Bertin, Castil-Blaze avait raconté devant Victor Hugo comment certains libretti, dont les vers étaient de sa façon, — *Don Juan, le Barbier de Séville, la Pie voleuse, Robin des Bois,* — avaient été pour lui une mine d'or. Chacun des vers de *Robin des Bois,* en particulier, lui avait rapporté... mille écus.

« Oui, disait-il, mille écus, » et il chantait en comptant sur ses doigts.

Chasseur diligent... *Mille écus!*
Quelle ardeur te dévore... *Mille écus!*
Tu pars dès l'aurore... *Mille écus!*
Toujours content!... *Mille écus!*

Il chantait ainsi jusqu'au refrain : *Trou! trou! la la! la la! la la!*

— « Au moins, celui-là, ce *trou la la,* vous l'avez donné par-dessus le marché!

Lacombe, qui prépare une *Vie de Berryer*, dont les premiers chapitres ont été publiés dans *le Correspondant*. Nous sera-t-il permis d'exprimer ici le vœu que la suite et le complément de ce grand et beau travail ne tardent pas trop à paraître?

1. *Gazette des Tribunaux*, 5 août 1841.

— « Jamais de la vie ! reprenait-il. *Trou la la...* mille écus ! »

Puis, se tournant vers Victor Hugo, qui riait :

« Faites-en autant et je vous reconnaîtrai pour mon CONFRÈRE [1]. »

Le souvenir de ce déjeuner des Roches a peut-être été pour quelque chose dans le procès intenté par Victor Hugo au sieur Étienne Monnier. Ses drames sont surtout des poèmes d'opéra. Le jour où on les mettait en musique, il n'a pas voulu, — et il a eu raison, — en laisser le profit aux *confrères de Castil-Blaze.*

Cependant le Théâtre-Italien ne pouvait se résigner à ne plus jouer la musique de Donizetti. Le 14 janvier 1845, il mit sur son affiche : *la Rinagata*, opéra en quatre actes, paroles de M. Gianone, musique de Donizetti. *La Rinagata*, c'était *Lucrezia Borgia*. La musique était la même ; seuls les paroles, le lieu de la scène et les noms des personnages étaient changés. La pièce, au lieu de s'ouvrir à Venise, s'ouvrait à Grenade. Dame Lucrèce s'appelait *Zoraïde*, Alphonse d'Este *Abdallah*, Gennaro *don Alvar de Luna*. Grâce à ce travestissement, où le poète Gianone avait fait preuve d'ailleurs de beaucoup d'adresse, l'huissier n'eut pas à intervenir. En sortant du théâtre, Théophile Gautier écrivit cette page, l'une des plus charmantes qui soient sorties de sa plume :

Maître, permettez ici au plus humble et au plus dévoué de vos disciples de vous le dire : c'est un glorieux privilège que d'être ainsi la source où vont puiser les arts. Il est beau que dans cette Italie de Virgile, de Dante, de l'Arioste, du Tasse et même de Giraldi Cintio et de Luigi da Porto, ces collaborateurs de Shakespeare, il ne puisse pas se brocher un livret

1. Jules Janin, *Portraits et caractères contemporains*, p. 268. Armand de Pontmartin, *Derniers samedis*, p. 3.

sans vos chefs-d'œuvre, ni là ni ailleurs. Vous servez d'imagination à ces peuples qui en ont eu tant! Quel plus bel éloge! Le musicien qui veut réussir demande qu'on lui réduise aux proportions du drame lyrique un de ces personnages à qu vous avez donné la vie. Le peintre qui veut attirer la foule devant son tableau, vous emprunte un de ces sujets comme il y en a à chaque page de vos romans et de vos poésies. Dans toutes les plumes et dans tous les pinceaux d'aujourd'hui, il y a un peu de votre encre et de votre couleur. Cela vous amoindrit-il en rien? Parce qu'un pauvre diable s'agenouille au bord du fleuve et puise dans ses deux mains une gorgée d'eau pour sa soif, le fleuve en est-il diminué d'une onde et n'en continue-t-il pas moins sa marche vers la mer comme vous vers l'immortalité? Le génie est semblable à l'amour maternel que vous avez si bien dépeint: il se divise et garde son unité:

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Cher maître, vous avez dans votre palais, comme Aboulcassem, des citernes pleines de pièces d'or et de pierreries où nous pouvons tous puiser sans les faire baisser d'une ligne. Celles-là taries, vous en avez d'autres ; car, vous-même, vous n'avez pas pénétré jusqu'à la dernière chambre de votre trésor. Le premier puits contenait de quoi défrayer un monde.

Un jour, — le plus beau de notre vie, — nous étions dans la Sierra Nevada, en plein azur et en pleine neige, près des sources du Darro; nous vîmes un aigle qui planait dans le ciel, ivre de lumière, de solitude et de liberté. Une plume, sans doute effleurée par la balle de quelque chasseur montagnard, se détacha de son aile puissante, et, après mille tournoiements, vint tomber juste sur nous; nous la plaçâmes fièrement à notre sombrero andalous. — L'aigle ne descendit pas pour la reprendre. Savait-il seulement qu'elle était tombée? Elle est encore sur notre bureau, où elle nous a servi à écrire bien des sottises, — et l'oiseau sublime habite toujours les pics inaccessibles de Veleta et de Mulhacen [1].

1. *La Presse* du 20 janvier 1845. — Plus tard, moyennant une indemnité convenue, le Théâtre-Italien put jouer sous leur véritable titre *Lucrezia Borgia* et *Ernani*. — Comme *Lucrèce Borgia*,

III

Le procès de *Lucrèce Borgia* une fois vidé, Victor Hugo revint à la littérature, — et à la politique. Au mois de janvier 1842, il publia deux volumes intitulés *le Rhin*.

L'ouvrage se compose de trois parties : le Voyage proprement dit (*Lettres à un ami*), la partie légendaire (*le Beau Pécopin*), et la partie politique (la *Conclusion*), écrite, comme je l'ai dit tout à l'heure, au mois de juillet 1841.

les autres drames de Victor Hugo ont fourni des livrets d'opéra. *Hernani* a inspiré trois compositeurs : Gabussi, Mazzucato et Verdi. L'*Ernani* de Verdi fut joué pour la première fois, le 9 mars 1844, au théâtre de la Fenice, à Venise. Bottesini, le célèbre contre-bassiste, et Pedroni ont mis en musique *Marion de Lorme*. Le 11 mars 1851, Verdi a fait représenter à Venise *Rigoletto*, dont le livret, œuvre du poète Piave, suit scrupuleusement la pièce du *Roi s'amuse*. Il y a deux *Marie Tudor*, celle de Giovani Pacini, donnée à Palerme en 1843, et celle de Kachpéroff, un russe italianisé, donnée en 1860 au Théâtre-Royal de Nice. On compte jusqu'à cinq *Ruy-Blas :* un anglais, de Howard Glover (Londres, 1861); un espagnol, de Francesco Chiaramonte (Bilbao, 1862), et trois italiens : du prince Poniatowski (Lucques, 1842), de Ferdinand Besanzoni (Plaisance, 1843), et de Filippo Marchetti (Milan, 1869). Il y a trois traductions musicales des *Burgraves*, celles de Matteo Salvi (Milan, 1843), — de Podesta (Bergame, août 1881), — d'Alessandro Orsini (Rome, décembre 1881). Seul, *Angelo* n'a pas été mis en musique. Trois des situations les plus tragiques du drame de Victor Hugo ont cependant été intercalées par le poète Rossi dans le livret de l'une des meilleures partitions de Mercadante, *Il Giuramento*, joué pour la première fois à la Scala de Milan, le 26 novembre 1837. C'est d'abord la scène où la Tisbe apprend qu'elle doit à la femme du Podesta la grâce de sa mère; puis celle où Angelo veut forcer Catarina à boire le poison et où Tisbe s'efforce de sauver celle qui a sauvé sa mère; et enfin, la dernière scène du drame, le meurtre de la courtisane, assassinée par celui qu'elle avait aimé, qu'elle a protégé et qu'elle veut unir à sa rivale. — Voir dans la *Revue et Gazette musicale de Paris* (juillet 1872), les articles de M. Adolphe Jullien : *les Drames de Victor Hugo et la musique.*

Dans *le Voyage*, qui comprend le Rhin entre Mayence et Cologne [1], il y a de tout, des descriptions magnifiques, des calembours détestables, un grand art de mise en scène, de la verve, de la poésie et surtout de l'érudition. L'auteur, on le sait, a la prétention de joindre aux dons d'une imagination merveilleuse le mérite d'une exactitude impeccable. Mais il n'avait encore jamais affiché cette prétention au même degré. Du Taunus aux Sept-Monts, des deux côtés du fleuve, il compte vingt-neuf châteaux, quatorze sur la rive droite, quinze sur la rive gauche, et il ajoute :

Quatre de ces châteaux ont été bâtis au onzième siècle : Ehrenfels, par l'archevêque Siegfried; Stahleck, par les comtes palatins; Sayn, par Frédéric, premier comte de Sayn, vainqueur des Maures d'Espagne; Hammerstein, par Othon, comte de Vétéravie. Deux ont été construits au douzième siècle : Gutenfels, par les comtes de Nuringen; Rolandseck, par l'archevêque Arnould II, en 1149; deux au treizième, Furstenberg, par les palatins, et Rheinfels, en 1219, par Thierry III, comte de Katzenellenbogen ; quatre au quatorzième : Vogtsberg, en 1340, par un Falkenstein; Fürsteneck, en 1348, par l'archevêque Henri III; le Chat, en 1383, par le comte de Katzenellenbogen, et la Souris, dix ans après, par un Falkenstein; un seulement date du seizième siècle : Philipsburg, bâti, de 1568 à 1571, par le landgrave Philippe le Jeune [2]...

Si l'on vous disait que cette page et cent autres pareilles, où les faits les plus microscopiques, où les infiniment petits de l'histoire sont patiemment énumérés, ont été tracées, non dans le silence du cabinet, au milieu d'une riche bibliothèque, mais sans le secours d'aucun livre, « à l'angle d'une table d'auberge, au bruit du souper

1. Au mois d'avril 1845, Victor Hugo publia un troisième volume, formé de quatorze lettres écrites en 1839 et qui comprennent le Rhin supérieur le Rhin de Mayence à Schaffouse.
2. *Le Rhin*, lettre XXV.

qui s'apprête[1]; » qu'elles sont empruntées à des lettres écrites « au hasard de la plume », et qu'elles n'ont subi aucune retouche, vous demanderiez peut-être à voir le timbre de la poste : demande indiscrète qui tournerait à votre confusion. Victor Hugo, en effet, ne se borne pas, dans la préface de ses *Lettres sur le Rhin*, à déclarer « qu'elles ont été écrites *sans livres*, et que les faits historiques qu'elles contiennent sont cités de mémoire » ; il ajoute : « On pourrait au besoin montrer aux curieux toutes les pièces de ce journal d'un voyageur, *authentiquement timbrées et datées par la poste.* » Oui, toutes, même la lettre XXV où j'ai compté 62 dates, et quelles dates ! escortées de 460 noms propres, et quels noms propres ! Je sais bien que nous ne sommes plus au temps où il suffisait, pour arrêter Boileau, de quatre ou cinq noms hérissés de consonnes :

Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzenbourg [2].

J'avoue cependant que citer ainsi de mémoire, le soir d'un jour de marche, 460 noms *aux syllabes bizarres*, ne me semble pas chose naturelle ; et sans vouloir chercher à l'auteur du *Rhin* une querelle d'Allemand, je serais violemment tenté de croire, — si le timbre de la poste n'était pas là, — qu'il en a ajouté quelques-uns sur ses épreuves... *après la lettre*.

Rien de plus suspect, en effet, que l'érudition de Victor Hugo ; et c'est peut-être ici le lieu de placer l'anecdote suivante, que racontait Tourguéneff, le célèbre romancier russe :

Une fois, que j'étais chez lui, nous causâmes de la poésie

1. *Le Rhin*, préface, p. 12.
2. Epître IV, *Au Roi*.

allemande. Victor Hugo, qui n'aime pas que l'on parle devan lui, me coupa la parole et entreprit le portrait de Gœthe.

— Son meilleur ouvrage, dit-il d'un ton olympien, c'est *Wallenstein*.

— Pardon, cher maître, *Wallenstein* n'est pas de Goethe, il est de Schiller.

— C'est égal, je n'ai lu ni l'un ni l'autre, mais je les connais mieux que ceux qui les savent par cœur.

Je ne ripostai rien[1].

Lettres à un ami, tel est le sous-titre que Victor Hugo a donné à son livre. « Chaque fois qu'il quitte Paris, dit-il en sa préface, il y laisse un ami *profond et cher*, fixé à la grande ville par des devoirs de tous les instants qui lui permettent à peine la maison de campagne à quatre lieues des barrières. Cet ami qui, depuis leur jeunesse à tous les deux, veut bien s'associer de cœur à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il entreprend et à tout ce qu'il rêve, réclame de longues lettres de son ami absent, et ces lettres, l'ami absent les écrit. » Lettres étranges à coup sûr, qui ont quelquefois quatre-vingt pages et dépassent singulièrement le *justum volumen* dont parle Mme de Sévigné; lettres fantastiques, où le moindre dîner d'auberge prend les proportions des noces de Gamache, où la moindre plaisanterie est haute comme une montagne, — une montagne qui accouche d'une souris. Quand l'écrivain a trouvé un jeu de mots, au lieu de le servir sans façon, à la franquette, à l'ami *profond et cher* qui en ferait ses délices sous sa tonnelle, « à quatre lieues des barrières, » il le tourne et

1. *Souvenirs sur Tourguéneff*, par Isaac Pavlovsky, p. 66. — « Tourguéneff connaissait personnellement Hugo, et l'homme ne lui plaisait pas plus que le romancier. — C'est un homme fou de sa propre grandeur, disait-il, étroit et ignorant au point qu'il est difficile de trouver son pareil. Il ne connaît aucune langue; il n'a pas lu un seul poète étranger. » *Souvenirs*, p. 66. — Voir, à la fin du présent volume, l'*Appendice II*.

le retourne sur son enclume, il le *machine* comme un cinquième acte destiné à la Porte-Saint-Martin, il le prépare laborieusement pendant dix ou vingt pages. Dans sa lettre XXIXe, décrivant les sensations qu'il a éprouvées en voyageant la nuit dans une malle-poste : « Le vent, dit-il, râle comme un cyclope, et vous fait rêver à quelque ouvrier effrayant qui travaille avec douleur dans les ténèbres [1]. » Victor Hugo, lui aussi, fait rêver à cet ouvrier « qui travaille avec douleur dans les ténèbres », même quand l'objet qu'il forge ainsi à froid est un simple calembour [2].

Vainement chercherait-on, dans ces lettres de voyage, la simplicité, la grâce, le laisser-aller d'un entretien amical. Nul charme, nulle familiarité, nulle souplesse. Même aux meilleurs endroits, tout excède la mesure, tout est poussé à l'extrême; point de nuances, soit dans les images, soit dans les pensées [3]. Jamais l'auteur ne se dépouille de ce que Sainte-Beuve appelle quelque part « son fastueux et son pomposo [4] ; » toujours le même, soit qu'il parle du tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, soit qu'il décrive la cuisine de l'*hôtel de Metz*, à Sainte-Ménéhould, et « la petite cage où dort un petit

1. *Le Rhin*, t. III, p. 10.
2. Voir notamment les lettres XXVI et XXXVII. — « La plaisanterie de M. Hugo, dit M. Lerminier (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1845), n'a rien de fin ni de délicat, et, pour se développer, elle a besoin d'espace. Lisez sa lettre sur Worms, et vous verrez que l'écrivain n'a pas trop de plusieurs pages pour se montrer plaisant. Un mot, une saillie suffisent à Voltaire pour produire un effet comique à côté d'une pensée sérieuse. Il est vrai, ne l'oublions pas, qu'*il est nul dans l'ode*. Ce souvenir ne nous revient pas si mal à propos, car, dans la manière dont M. Hugo apprécie et raconte les détails, les circonstances les plus ordinaires de sa vie de voyage, on retrouve l'exagération du poète lyrique. » Cet article de Lerminier est une des maîtresses pages de la critique au XIXe siècle.
3. Lerminier, *loc. cit.*
4. Les *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 33.

oiseau ». Qui pourrait dire le nombre de ses antithèses? Mais aussi qui pourrait les lui reprocher, après avoir lu cette phrase, qui me semble s'adresser bien moins à l'ami *profond et cher* qu'à ces mécréants de critiques : « Vous savez que le bon Dieu est *le grand faiseur d'antithèses*[1] *!* »

Il n'en reste pas moins que ces lettres renferment des descriptions superbes, d'une fougue de pinceau, d'une puissance de coloris prodigieuse. En face des cathédrales, des vieux donjons, des grandes ruines qui se mirent dans le fleuve, l'auteur de *Notre-Dame de Paris* s'est retrouvé tout entier. Rien n'est tel que les pierres pour inspirer Victor Hugo, il est là dans son élément; mais là encore il est colossal, démesuré, cyclopéen, et l'admiration ne va pas sans fatigue. Au sortir de cette lecture, Victor Pavie écrivait à David d'Angers, le 7 février 1842 :

Avez-vous remonté le Rhin, non en bateau, cette fois, ni en voiture, mais en Victor Hugo ? C'est lui, deux fois pour une, réverbéré dans le fleuve, poète sans fin tirant de ceci une voix, et de cela une étincelle. A-t-on pétri le monde avec ce despotisme étrange qui fait que tout le paysage ne jure que par lui ! Un si rude gantelet à la longue vous froisse. On revient de cette lecture suffoqué et meurtri, comme une proie tombée des serres d'un aigle[2].

La partie légendaire du *Rhin*, — *le beau Pécopin et la belle Bauldour*, — est un conte bleu, écrit à Bingen, par un beau jour d'été. « Voici une histoire pour vos petits enfants, » écrivait le poète en l'envoyant à un de ses amis. Le tort de *Pécopin*, qui est d'ailleurs un joyau de valeur

1. *Le Rhin*, lettre XXVI.
2. *David d'Angers et ses relations littéraires*, par Henry Jouin, p. 195.

singulière, c'est qu'on lui pourrait donner ce sous-titre : *Conte pour petits enfants et pour grandes personnes par un GÉANT.* En écoutant cette histoire, en voyant tomber sous la faucille d'or du poète les images grandioses, les métaphores énormes, les antithèses prodigieuses, nous éprouvons quelque chose de l'impression ressentie par Gulliver, dans son voyage à Brobdingnac, lorsque, caché dans une haie, il assiste à la moisson : « En ce moment, j'aperçus un des habitants dans le champ voisin. Il me parut aussi haut qu'un clocher ordinaire, il faisait environ cinq toises à chaque enjambée... Je le vis arrêté à l'ouverture de la haie, appelant d'une voix plus retentissante que si elle fût sortie d'un porte-voix ! Figurez-vous, dans un clocher catholique, un bourdon qui sonne ! Ainsi criait le géant. A ces cris à me rendre sourd, sept géants, leur faucille en main (chaque faucille étant de la grandeur de six faulx), arrivèrent pour faucher ce blé géant... Les voilà donc, avec ces grandes mains, armés de ces grandes faulx, qui se mettent à scier ce grandissime blé dans le champ où j'étais couché [1]. »

Le Beau Pécopin et les lettres de voyage n'étaient là du reste que pour servir de passeport à la partie politique du livre, à la *Conclusion.* Elle ne visait à rien moins, en présence des difficultés créées par les affaires d'Orient, qu'à résoudre d'une façon définitive le problème de l'équilibre européen.

L'auteur commence par dresser une statistique politique de l'Europe dans la première moitié du dix-septième siècle. Il y trouve six puissances de premier ordre, huit de second ordre, cinq de troisième ordre, enfin six de quatrième ordre. Tous ces États, deux exceptés, travail-

1. *Voyages de Gulliver,* par Swift. Deuxième partie : *Voyage à Brobdingnac.*

laient à une œuvre commune, à l'amélioration de tout par tous, c'est-à-dire à la civilisation même. Les deux puissances qui se séparaient, dans un but égoïste, de l'activité universelle, et qui troublaient, pressaient entre elles et menaçaient alors l'Europe, étaient deux empires, deux colosses. Le premier de ces deux colosses, c'était la Turquie; le second, c'était l'Espagne.

Au milieu du dix-neuvième siècle, au moment où l'auteur du *Rhin* écrit sa *Conclusion*, l'Espagne et la Turquie ne comptent plus, mais elles ont été remplacées. L'Angleterre est essentiellement ce qu'était l'Espagne; la Russie, ce qu'était la Turquie. Comme autrefois leurs devancières, elles se séparent de l'intérêt général, elles menacent l'indépendance de l'Europe. Heureusement elles portent en elles, à leur tour, des germes de destruction. La vie s'éloigne de ces puissances excentriques pour se porter au centre. La France et l'Allemagne, deux sœurs, vont pouvoir disposer des destinées de l'Europe et du monde. Leur mission est identique, leur devoir est le même, leur union s'impose. Mais cette union n'est possible que si l'on abolit tout motif de haine entre les deux peuples, si l'on ferme la plaie faite à notre flanc en 1815, si l'Allemagne rend à la France la rive gauche du Rhin. Que la Prusse nous l'abandonne, et nous l'aiderons à s'arrondir, à s'unifier, à devenir le grand royaume septentrional de l'Allemagne; en échange du Rhin, nous lui donnerons l'Océan.

Rejeter l'Angleterre *dans l'Océan*, la Russie dans l'Asie, et les effacer l'une et l'autre de la carte d'Europe[1];

1. Dans l'*Hymne à la colonne de Boulogne*, qui est de la même date (juillet 1841), Victor Hugo exprimait en vers la même pensée :

L'une hors de l'Europe et l'autre hors du monde.

— Voir, au tome Ier, chapitre XIII.

cela fait, « pour que l'Europe soit en équilibre, » agrandir *un peu* la France et *démesurément* la Prusse, telle était, en résumé, la *Conclusion* de Victor Hugo. M. Cuvillier-Fleury lui répondait dans le *Journal des Débats:*

Vous rendez la rive gauche du Rhin à la France, en étendant au-dessus de sa tête (je parle votre langage figuré), au lieu de cette Prusse morcelée que les traités ont faite, *une Prusse compacte, homogène, formidable*, que vous grossissez démesurément aux dépens du Hanovre, des deux Mecklembourg et des villes libres, et dont vous mettez le pied sur la Belgique et la main sur les deux mers. Voilà la géographie que vous faites, et dont, pour ma part, je ne veux pas. Je crois qu'il n'est pas de l'intérêt de la France d'avoir de gros États à sa porte, et surtout de les grandir aux dépens des petits, de les fortifier aux dépens des faibles; et j'aime mieux, quoi qu'il nous en coûte, le grand-duché du Bas-Rhin coupé en deux par un fleuve immense et séparé de la Prusse par Cassel, que le grand-duché vigoureusement ressoudé à la monarchie prussienne par l'absorption de la Hesse électorale, et formant cette fois un contre-fort à peu près indestructible contre nous. « *La Prusse,* dites-vous, *telle que les congrès l'ont composée, est mal faite!* » Le grand malheur, en vérité! Et c'est vous qui voulez *refaire la Prusse contre la France,* vous qui lui donnez des ports sur l'Océan, qui lui incorporez le Hanovre, qui reculez ses frontières, qui décuplez sa puissance morale! Et pourquoi? Pour avoir le département du Mont-Tonnerre [1].

Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, que cette page, écrite en 1842, fait grand honneur à M. Cuvillier-Fleury? Quant à Victor Hugo, on voit qu'il a été le premier en

1. *Journal des Débats* du 31 mars 1842. — Dans son volume *Voyages et voyageurs,* M. Cuvillier-Fleury a reproduit cet article, avec ce titre : *M. Victor Hugo sur les bords du Rhin.* — Louis Veuillot, dans *l'Univers* des 2, 3 et 6 février 1842, publia trois articles intitulés : *l'Œuvre de Victor Hugo en 1842.* — *Le Rhin.* Ces belles et fortes pages ont été reproduites, en 1886, dans les **Etudes sur Victor Hugo, par Louis Veuillot.**

France, — le premier après Voltaire, — à désirer, à célébrer l'agrandissement de la Prusse. Est-ce donc pour cela que, dans une apothéose imbécile, Paris l'a mis au Panthéon, comme Voltaire?

IV

Un jour viendra où Victor Hugo traitera les rois de *monstres*, de *bandits*, de *tigres*, de *vampires*, où il les comparera à *des poux sur une souquenille immonde*. Il n'en allait pas de même en 1842. Il s'agissait alors pour le poète de se faire nommer pair de France, de devenir ministre du roi, et il écrivait : « *Rien n'est plus facile aujourd'hui que d'insulter les rois. L'insulte aux rois est une flatterie adressée ailleurs*. Or, flatter qui que ce soit de cette façon, en haut ou en bas, c'est une idée que celui qui parle ici n'a pas besoin d'éloigner de lui [1]. » Il disait « hautement et en pleine conviction » que jamais, en aucun temps, les peuples n'avaient eu d'aussi bons princes [2]. S'il combattait la politique anglaise et la politique russe, cela ne l'empêchait pas de saluer l'*avènement béni* de la reine Victoria [3], de s'incliner devant Nicolas Ier, « le noble et pieux empereur [4] ». Quant au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, voici dans quels termes il en parlait : « La Prusse marche à de hautes destinées, particulièrement sous son roi actuel, prince grave, noble, intelligent et loyal [5]. »

De l'article de Cuvillier-Fleury, il ressortait assez clairement que les idées développées par le poète dans sa

1. *Le Rhin*, t. III, p. 242.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 288.
4. *Ibid.*, p. 331.
5. *Ibid.*, p. 274.

Conclusion n'avaient pas eu l'heur de plaire aux Tuileries, et l'on pouvait se demander si Victor Hugo n'avait pas travaillé pour le roi de Prusse. Il était trop fin cependant pour n'avoir pas prévu que la revendication de la rive gauche du Rhin, surtout dans les conditions où il la proposait, n'agréerait guère sans doute à Louis-Philippe. Mais ne se pouvait-il pas que, sur ce point, on eût, au pavillon Marsan, une autre pensée et d'autres vues que celles du château? A défaut de l'approbation du roi, ne pouvait-il pas compter sur celle du duc d'Orléans?

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis la publication du livre de Victor Hugo, lorsque la catastrophe du 13 juillet 1842, la mort soudaine du prince royal, vint faire aux espérances du poète une lugubre diversion. Il avait été élu, le 28 juin précédent, directeur de l'Académie française; à ce titre, il fut chargé de porter la parole au nom de l'Institut tout entier lorsque, le 21 juillet, l'Institut et les grands corps de l'État furent reçus, dans la salle du Trône, par le roi entouré des princes ses fils. L'adresse qu'il avait composée et dont il donna lecture était ainsi conçue:

SIRE,

L'Institut de France dépose au pied du Trône l'expression de sa profonde douleur.

Votre royal fils est mort. C'est une perte pour la France et pour l'Europe; c'est un vide parmi les intelligences. La nation pleure le prince; l'armée pleure le soldat; l'Institut regrette le penseur.

Le duc d'Orléans avait compris, en effet, que, dans le siècle laborieux et mémorable où nous sommes, être l'héritier du trône de France, ce n'est pas seulement occuper une haute position, c'est aussi exercer une grande fonction. Ce que le roi fait pour le présent, le prince royal doit le faire pour l'avenir; tandis que le père, chargé des destinées actuelles de la

patrie, auguste et infatigable gardien de la nationalité et de la civilisation, fait tête aux événements, le fils, prince des générations futures, doit ouvrir son âme aux idées. L'action est le partage du roi, l'étude est le partage du prince royal. En attendant l'heure de régner, il faut qu'il médite sans cesse l'histoire de ses aïeux, la tradition de son père, les besoins nouveaux de son pays. C'est ce que le duc d'Orléans avait admirablement senti. Ame haute, calme, sereine, ferme et douce, noble intelligence au niveau de tous les talents, fils de Henri IV par le sang, par la bravoure, par l'aménité cordiale et charmante de sa personne, fils de la Révolution par le respect de tout droit et l'amour de toute liberté ; entraîné vers la gloire militaire par l'instinct de sa race, ramené vers les travaux de la paix par les besoins de son esprit ; capable et avide de grandes choses, populaire au dedans, national au dehors, rien ne lui a manqué excepté le temps ; et l'on peut dire que tous les germes d'un grand roi se manifestaient déjà dans ce prince, mort si jeune, hélas ! qui aimait les arts comme François Ier, les lettres comme Louis XIV, la patrie comme vous-même.

Sire, votre sang est le sang du pays ; votre famille et la France ont le même cœur. Ce qui frappe l'une blesse l'autre. C'est avec une inexprimable sympathie que le peuple français fixe en ce moment ses regards sur votre famille, sur vous, Sire, qui vivrez longtemps encore, car *Dieu et la France ont besoin de vous ;* sur cette reine, mère auguste et éprouvée entre toutes les mères ; sur cette princesse, enfin, si française par son cœur et par son adoption, qui a donné à la patrie deux Français, à la dynastie deux princes, à l'avenir deux espérances.

Que du moins cette affliction universelle soit pour Votre Majesté une sorte de consolation ! Sire, c'est aussi là une acclamation ! La mort fatale du prince eût pu ébranler le trône, ce deuil public et national consolide la dynastie. La France qui vous consacrait, il y a douze ans, par l'unanimité de son adhésion, vous consacre aujourd'hui une seconde fois par l'unanimité de sa douleur [1].

1. *Moniteur* du 22 juillet 1842. — Victor Hugo n'a pas inséré cette Adresse au Roi dans ses *Actes et Paroles* (trois volumes in-8), où il a cependant recueilli les moindres paroles tombées

Voilà donc tout ce que Victor Hugo avait trouvé devant ce deuil immense et cette effroyable douleur ! Voilà tout ce que lui avait inspiré la mort tragique du prince qui avait été son ami ! Des chevilles et des antithèses ! Un journal se fit l'interprète du sentiment public en cette occasion et apprécia en ces termes la harangue du poète :

On aurait dû s'attendre à voir l'Académie française donner, dans la douleur où se trouve la famille d'Orléans, l'exemple de ce langage à la fois simple et élevé que parlaient nos grands orateurs et nos illustres écrivains dans des circonstances analogues. La recherche, l'emphase, les faux brillants d'un style tourmenté, les antithèses prétentieuses, qui sont toujours des défauts, sont, en pareille occurrence, presque un *scandale*. La pitié s'adressant à la douleur en taillant sa phrase à facettes et en équilibrant des anthithèses, pour enjoliver son deuil, c'est plus qu'une faute de goût, c'est un *défaut de cœur*[1].

V

Victor Hugo avait découvert, en visitant les bords du Rhin, une véritable mine. Déjà il en avait tiré un livre de voyage, un écrit politique, et une légende, *le Beau Pécopin*. Il y trouva encore le sujet d'un drame, d'une *trilogie*. *Les Burgraves* furent écrits en 1842 et lus au comité de la Comédie-Française, non le 20 novembre, comme il est dit dans *Victor Hugo raconté* [2], mais le 23 novembre. On lit dans le registre de la Comédie-Française :

Le mercredi 23 novembre 1842, à une heure, le comité de lecture, présidé par M. le commissaire du roi et composé

de ses lèvres dans les bureaux du Luxembourg et du Palais-Bourbon ou devant la réunion des auteurs dramatiques.

1. *La Mode*, 1842, t. III, p. 103.
2. *Victor Hugo raconté*, t. II, p. 470.

de MM. Périer, Ligier, Beauvallet, Régnier, Geffroy, Provost, Guyon, et de Mmes Desmousseaux, Mante, Anaïs, Plessy, Noblet, Rachel, a entendu la lecture d'un drame en trois parties intitulé *les Burgraves*, trilogie, par M. Victor Hugo.

Le comité a voté au scrutin secret. Dépouillement : treize boules blanches, une boule rouge.

L'ouvrage a été reçu.

Signé : RÉGNIER, PROVOST, LIGIER [1].

Le principal rôle de la pièce était celui de Guanhumara, l'amante du vieux Job, qui n'était pas précisément une jeune première, puisqu'elle marchait sur ses quatre-vingt-dix ans. A défaut de Mlle Rachel, qui ne s'était pas souciée de le prendre, il avait été donné à Mlle Maxime, engagée depuis un an comme pensionnaire [2]. Trente-deux répétitions avaient déjà eu lieu, lorsque Victor Hugo crut devoir la prier de se dessaisir du rôle dont il l'avait d'abord chargée [3]. Mlle Maxime s'y étant refusée, il mit le comité en demeure d'intervenir. La première pensée des sociétaires fut de résister à la volonté du poète. Il leur répugnait de passer sous les fourches caudines du mélodrame et de reconnaître que la Comédie-Française était obligée d'emprunter un supplément d'acteurs aux théâ-

1. Archives de la Comédie-Française.

2. Les deux autres rôles de femme, ceux de la comtesse Régina et d'Edwige, sa nourrice, furent confiés, le premier à Mlle Denain et le second à Mlle *Juliette*. J'avertis les *Saumaise futurs* qu'il ne s'agit pas ici de Mme Drouet, mais de Mlle *Juliette Hayard*, engagée au Théâtre-Français le 6 décembre 1841, pour y tenir l'emploi des *confidentes*. Elle jour pour la première fois, sans annonce de début, le 19 avril 1842, Panope de *Phèdre*, à côté de Rachel, puis Céphise d'*Andromaque*, Œgine d'*Iphigénie*, Taïse d'*Adélaïde Du Guesclin*, Lucrèce de *l'Amour médecin*, et une dame du *Verre d'Eau*. Son engagement, qui expirait 31 mars 1843, ne fut pas renouvelé. (Achives de la Comédie-Française.) Je dois ces renseignements à la gracieuse et inépuisable obligeance de M. Georges Monval.

3. *Procès de Mlle Maxime contre la Comédie-Française et M. Victor Hugo*. plaidoirie de Me Philippe Dupin. (*Gazette des Tribunaux* du 8 mars 1843.)

tres du boulevard. Victor Hugo tint bon et force fut bien de lui céder. Mme Melingue, ou plutôt, — pour lui laisser le nom qu'elle portait alors, — Mlle Théodorine entra au Théâtre-Français pour y jouer Guanhumara.

Cependant Mlle Maxime n'entendait point lâcher prise. Elle tenait à être octogénaire, — c'est une bonne fortune que l'on n'a pas tous les jours, — et elle assigna devant le tribunal de la Seine le théâtre et le poète[1]. Elle perdit son procès, le tribunal s'étant déclaré incompétent; mais grâce à une spirituelle plaidoirie de Me Philippe Dupin, elle eut pour elle les rieurs. Que feraient ses amis ? N'était-il pas à craindre qu'ils ne troublassent la première représentation ? Victor Hugo n'était pas tranquille. Le commissaire royal fit appeler Mlle Maxime dans son cabinet; elle y trouva le poète, qui lui témoigna ses appréhensions. La tragédienne le rassura, non sans le persifler un peu. « Monsieur, lui dit-elle, le jour de votre première représentation, je prierai mes amis connus et inconnus de rester chez eux, et s'ils en sortent, de prendre un certificat de leur commissaire de police, pour constater le lieu dans lequel ils auront passé la soirée. Êtes-vous content[2] ? »

Malgré ce bon billet, le poète ne laissait pas d'avoir de vives inquiétudes, d'autant qu'il n'ignorait pas à ce moment la réponse que venait de faire à M. Vacquerie et

1. Une caricature du *Charivari* représentait Victor Hugo poursuivi par une femme qui cherche à lui arracher le manuscrit des *Burgraves*. Au bas de cette lithographie, signée de Ch. Jacques, on lisait : *Une tragédienne jouant une scène de haute comédie.* — L'Auteur : *Voulez-vous me lâcher, maudite Sorcière!* — La Tragédienne : *Non! Enfer et damnation! A moi les huissiers, les dossiers, les justiciers!... Mon rôle! mon rôle! Je veux mon rôle, même quand le public ne veut plus de la pièce... Plutôt la mort que la honte!... Cette MAXIME n'est pas neuve, mais elle est bien désolante.*

2. Le *Courrier des théâtres*, 6 mars 1843.

à M. Meurice le peintre Célestin Nanteuil, celui qui avait amené aux *premières* d'*Hernani* et du *Roi s'amuse*, de *Lucrèce Borgia* et de *Marie Tudor*, les bandes les plus nombreuses, les mérovingiens les plus chevelus, les bousingots les plus déterminés. MM. Meurice et Vacquerie étaient allés lui demander trois cents jeunes gens, « trois cents spartiates déterminés à vaincre ou à mourir plutôt que de laisser franchir les Thermopyles à l'armée barbare ». Secouant sa longue chevelure et s'adressant à M. Auguste Vacquerie, qui avait porté la parole : « Jeune homme, avait répondu Célestin Nanteuil, allez dire à votre Maître qu'il n'y a plus de jeunesse ! Je ne puis fournir les trois cents jeunes gens[1]. »

La première représentation eut lieu le mardi 7 mars. On lit sur le Bulletin journalier de la Comédie-Française : *Les bureaux n'ont pas été ouverts*[2]. A l'exception des loges louées au jour et des stalles de balcon, d'orchestre et de première galerie, dont un certain nombre avaient également été louées, ce qui donna une recette de 1999 fr. 40, le reste de la salle avait été entièrement réservé aux amis de l'auteur. Après cela, en empêchant qu'un seul billet fût délivré aux bureaux, peut-être Victor Hugo se proposait-il uniquement de jouer un mauvais tour à Boileau et de faire mentir son vers :

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

Malgré le talent de Beauvallet, de Geffroy et de Ligier, la pièce ne réussit pas. Le registre du théâtre porte cette mention : *Succès contesté*[3].

1. Théophile Gautier, *Histoire du romantisme*, p. 59.
2. Archives de la Comédie-Française.
3. *Ibid.* — Cela n'empêcha pas le *Journal des Débats* d'insérer la note suivante : « *Les Burgraves*, trilogie de M. Victor Hugo, ont été représentés ce soir au Théâtre-Français et ont obtenu un *succès éclatant*. » (*Journal des Débats* du 8 mars 1843.)

Sainte-Beuve écrivait trois jours après :

e n'ai pas vu *les Burgraves*, donnés mardi dernier. La salle était pleine d'avance et d'amis. Un spectateur (ou qui voulait l'être et qui n'a pu obtenir de billet à la porte) a fait incontinent un procès à la Comédie-Française. Ces incidents burlesques amusent à côté de ces grands vers. Il paraît bien que c'est beau, mais *surtout solennel;* en bon français *ennuyeux*. On écoutait, mais sans aucun plaisir. Ce même Janin, qui a loué par nécessité dans *les Débats*, disait tout haut en plein foyer à qui voulait l'entendre : « Si j'étais ministre de l'intérieur, je donnerais la croix d'honneur à celui qui sifflerait le premier. » Il y aurait eu quelque courage en effet [1].

Entre la première et la seconde représentation, le poète dut se résigner à faire de larges coupures. « Hier, dit le *Courrier des théâtres* du 10 mars, deuxième représentation. Éclairé par l'expérience de la première, l'auteur a retranché un grand nombre de vers dans les rôles de ses vieillards [2] ; on disait plus de deux cents. » Sacrifice inutile ! La pièce n'en fut pas moins sifflée par les *payants* de la seconde représentation. Elle le fut d'autant plus que la police commit la maladresse de prendre parti pour l'auteur contre les spectateurs. « Un officier d'état-major, — écrivait le lendemain la *Gazette des théâtres*, — M. de B..., qui avait payé 25 francs une

1. Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*, p. 12, sous la date du *vendredi 10 mars 1843*.

2. On sait qu'il y a dans *les Burgraves*, outre Frédéric Ier *Barberousse*, âgé de 90 ans, *Job*, également octogénaire ; *Magnus*, fils de Job ; *Hatto*, fils de Magnus ; *Gorlois*, fils de Hatto. Les journaux du temps attribuaient à « un député, homme d'esprit, fort connu », la réflexion suivante : « Il y a progrès chez M. Victor Hugo. Dans *Hernani*, il n'y avait qu'un *vieillard stupide ;* dans *les Burgraves*, il y en a trois. » — On rappelait aussi, à propos des quatre générations des Burgraves, ce mot d'une bonne femme allemande, rapporté par Mme de Sévigné dans une de ses lettres : « Ma fille, va dire à ta fille que la petite-fille de son enfant crie ! »

place dans une loge, siffle. Bientôt un commissaire de police, assisté de deux agents, se présente à la porte de la loge d'où le bruit était parti : « Quelle est la « personne qui a sifflé? demanda le magistrat ? — C'est « moi, répond M. de... — Monsieur, *comment êtes-« vous venu ici?* reprend le commissaire. — J'y suis « venu avec mon argent, reprend l'officier. — Alors, « répond le commissaire, *vous ne devez pas y être.* » M. de... est saisi au collet par les agents de police et conduit au prochain corps de garde, où il a passé la nuit au violon [1]. »

Le 29 mars, nouvelle note de Sainte-Beuve :

Les Burgraves n'ont réellement pas réussi : ce n'est pas un succès malgré les bulletins. Trois fois la salle a été pleine d'amis ; la quatrième ou la cinquième fois, le public a tant sifflé vers la fin qu'on a fait baisser la toile. Depuis ce temps les représentations sont toujours plus ou moins orageuses. Les journaux acquis à Hugo... disent que ce fait est *inqualifiable* et qu'il y a je ne sais quelle cabale. Rien de plus aisé à qualifier. On siffle : Hugo ne veut pas du mot, et dit devant les acteurs : « On *trouble* ma pièce. » Les acteurs, qui sont malins, disent depuis ce jour, *troubler* au lieu de *siffler* [2].

Sainte-Beuve, on le voit, n'était pas autrement *troublé* de l'échec de son ancien ami.

Quelques hommes d'esprit rendirent à Victor Hugo le service de parodier sa pièce. Les Variétés jouèrent *les*

1. Le *Journal des Débats* du 11 mars n'en publiait pas moins la note suivante, de même provenance évidemment que celle du 8 : « La seconde représentation des *Burgraves* a obtenu encore plus de succès que la première. Les acteurs, plus sûrs d'eux-mêmes, ont joué avec plus de chaleur et d'effet. D'heureux retranchements ont donné plus de vivacité à l'action et fait valoir encore mieux les grandes et admirables qualités de la nouvelle œuvre de M. Victor Hugo. »

2. Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. 13.

Buses-Graves, de MM. Ferdinand Langlé et Dupeuty[1], tandis que le Palais-Royal donnait *les Hures-Graves* de MM. Dumanoir, Clairville et Siraudin[2], amusante bouffonnerie dont voici le titre complet :

LES HURES-GRAVES, trifouillis en vers... et contre *les Burgraves*.

Le tricentenaire.	1er fouillis.
Un des 4 mendiants.	2e —
La cave égarée.	3e —
Total. . .	Tri fouillis [3].

La parodie, d'ordinaire, est pour une pièce une excellente réclame. Rien n'y fit ; le public continua de ne pas venir. On essaya alors de la charité, et on joua *les Burgraves* au bénéfice des victimes de la Guadeloupe [4]. *Le National* rendit compte, en ces termes, de cette représentation :

M. Victor Hugo a cru faire un coup de partie en mettant sa *trilogie* sous l'invocation des victimes de la Guadeloupe. Quel mauvais cœur oserait siffler une trilogie représentée au bénéfice des infortunés de la Pointe-à-Pitre? La spéculation était adroite. Mais comme la pièce, métamorphosée en œuvre pie, n'avait pas perdu pour cela son caractère d'œuvre ennuyeuse, il advint le contraire de ce qu'on avait espéré. Il avait fallu pour ce soir-là laisser les claqueurs dehors et permettre l'entrée à ces *gredins de payants*, car les claqueurs apportent peu de numéraire dans la caisse [5].

Dès la dixième représentation, les recettes descendirent

1. Le 23 mars 1843.
2. Le 19 mars 1843.
3. Ces trois *fouillis* répondaient exactement aux trois parties de la *trilogie* de Victor Hugo : l'*Aïeul*, — le *Mendiant*, — le *Caveau perdu*.
4. La ville de la Pointe-à-Pitre avait été presque détruite par un tremblement de terre, le 8 février 1843.
5. *Le National*, 26 mars 1843.

à 1.666 francs, pour tomber, à la onzième, à 1.328 francs. Le théâtre ne couvrait plus ses frais. C'était un désastre. A ce moment une comète voyageait dans le ciel[1]. Une caricature représenta Victor Hugo regardant le ciel ; au bas, cette *légende*, composée par Laurent-Jan, le spirituel auteur de *Misanthropie sans repentir* :

> Hugo, lorgnant les voûtes bleues,
> Au Seigneur demande tout bas
> Pourquoi les astres ont des queues
> Quand les Burgraves n'en ont pas[2].

L'échec était d'autant plus dur pour Victor Hugo que les représentations des *Burgraves* alternaient avec celles de Mlle Rachel, qui faisait, avec Racine et Corneille, des recettes de 5.527 francs et de 5.598 francs[3].

Sans doute le public avait été trop sévère. La forme, comme toujours, était superbe. Les vers, suivant une heureuse expression de Blaze de Bury, étaient « des vers de race, colorés, martelés, splendides » ; ils étaient « pour l'enchantement de l'oreille ce qu'une toile de Véronèse est pour les yeux ». Il n'en restait pas moins que la pièce était bizarre, incohérente, obscure. L'auteur avait bien essayé après coup de l'éclairer, à l'aide de sa *Préface*, mais il n'y avait guère réussi, et un terrible railleur, Louis Veuillot, le lui avait fait rudement sentir, dans son feuilleton de *l'Univers*. J'en détache ce passage :

1. Elle avait été aperçue, pour la première fois, à Paris, le 17 mars.

2. M. Maxime du Camp (*Souvenirs littéraires*, t. Ier, p. 235) rapporte ainsi le second vers :

> Se demande avec embarras...

Il n'est pas, je le sais, de chef-d'œuvre sans variante; mais mon texte a pour lui l'autorité du *Charivari*, qui, dans son numéro du 31 mars 1843, a publié le quatrain de Laurent-Jan, tel que je l'ai donné plus haut.

3. Recettes des 18 et 22 mars 1843. (Archives de la Comédie-Française.)

Il y a un dernier trait dans cette préface des *Burgraves*, dont ne se sont avisés à ma connaissance aucun des bons railleurs qui ont diverti le public avec l'excès des vanités littéraires : M. Hugo nous dit en propres termes qu'au moyen du théâtre il songe à faire, — et même si nous voulons bien l'entendre, qu'il fait, — de la pensée *le pain de la foule*. Il entend « donner aux esprits le vrai, aux âmes le beau, aux cœurs l'amour, ne jamais offrir *aux multitudes* (une seule multitude ne lui suffirait pas, il lui en faut plusieurs) « un spectacle qui ne soit une idée » Du reste, il ne travaille pas seulement pour la France : il y a une nationalité européenne à laquelle ses œuvres sont dédiées : « Si Eschyle, en racontant « la chute des Titans, faisait jadis pour la Grèce une œuvre « nationale, le poète qui raconte la lutte des Burgraves fait « aujourd'hui pour l'Europe une œuvre également nationale. » Bonté divine, voilà ce que l'on ose siffler !

Mais aussi pourquoi ne pas faire lire la préface avant de jouer la pièce ? Au lieu de n'y voir que longs et mortels récits qui se succèdent sans mesure et sans fin, le public y aurait vu peut-être des peintures : cet inutile Barberousse aurait été traité avec respect, si l'on avait su que c'était la providence en personne ; Job, qui n'évite qu'au moyen de son double visage d'être une pâle contrefaçon du Mithridate de Racine, aurait peut-être intéressé par la nouveauté de son rôle d'*échelon*. Guanhumara, violemment arrachée du roman de Walter Scott (Ivanhoé [1]), où elle est tout simplement une figure impossible (car autre chose est la vérité du drame, autre chose est celle du roman), se serait fait pardonner par la vertu de sa nature surnaturelle, d'avoir tant de fausses-clés, tant de philtres et tant de rancune ; Otbert et Regina enfin, ces deux créations vulgaires et même nigaudes dans leurs sentiments, dans leurs actions, dans leurs discours, ces deux fades objets qu'on est las de voir se faire les yeux doux sur toutes les avant-scènes de mélodrame, auraient obtenu plus de considération à titre de *rayon de lumière*, de *couple chaste* et de *personnification de la nature et de l'humanité*. O peintre ! vous deviez aux spectateurs ces notes explicatives que vos figures ne donnent pas. Si vous aviez tout de suite écrit sous

1. Voir, dans *Ivanhoé* (chapitres XXIV et suivants), le personnage d'Ulrique, la sorcière saxonne.

chaque personnage : celui-ci est un tigre, celui-là est un lion ; voici un chacal, voici une colombe, on ne les aurait pas pris, sans en excepter un seul, pour de vieux moutons dont la laine se roussit depuis vingt ans à tous les quinquets de comédie[1] !

La pièce de Victor Hugo n'était pas seulement pleine d'obscurités et remplie des plus ténébreuses horreurs, un fouillis de bandits, de bâtards, d'empoisonneurs, de fratricides, de suicides et de parricides. En dépit de plus d'une belle scène et de plus d'une tirade admirable, elle était mortellement ennuyeuse. « *La trilogie des Burgraves*, de l'ennui triplé, » écrivait Henri Heine le 20 mars 1843. Et il ajoutait :

La nouvelle œuvre de M. Victor Hugo ne témoigne ni d'abondance d'imagination, ni d'harmonie, ni d'enthousiasme, ni de liberté de pensée ; elle ne renferme aucune étincelle de génie, au contraire il n'y a rien que de l'afféterie peu naturelle et de la déclamation bigarrée. Ce sont des figures de bois anguleuses, surchargées de clinquants sans goût, et maniées à l'aide de ficelles visibles : lugubre jeu de marionnettes, singerie convulsive et hideuse de la vie ; partout un étalage de passions d'emprunt. Rien ne me répugne autant que cette passion de M. Hugo qui gesticule et se démène d'une façon si bouillante, *qui brûle si magnifiquement au dehors, et qui au dedans est si piteusement sobre et glaciale*. Cette passion à froid, qui nous est servie dans des phrases si flamboyantes, me rappelle toujours les glaces frites que les Chinois savent si artistement apprêter en tenant de petits morceaux de glace enveloppés d'une couche très mince de pâte quelques instants sur le feu : friandise antithétique qu'il faut avaler précipitamment, et qui vous brûle la lèvre et la langue en vous refroidissant l'estomac[2].

1. Voir *l'Univers* des 9 et 16 avril 1843. Ces deux feuilletons n'ont pas encore été recueillis dans les *Mélanges* de Louis Veuillot, non plus que dans le volume édité par le frère du grand écrivain sous ce titre : ÉTUDES SUR VICTOR HUGO par Louis VEUILLOT. *Introduction, notes et appendice* par *Eugène Veuillot*, 1886.

2. Henri Heine, *Lutèce*, p. 303.

Granier de Cassagnac, dans *le Globe;* Théophile Gautier, dans *la Presse;* Édouard Thierry, dans *le Messager ;* Charles Magnin, dans la *Revue des Deux-Mondes,* louaient à tour de bras et criaient bien haut : *Applaudissez, Parisiens, c'est de l'Eschyle!* Mais les amis eux-mêmes s'avouaient entre eux que le drame était manqué, que la chute était complète. Théodore Pavie écrivait à son frère Victor, le 1er avril 1843 :

Tu sais le sort des *Burgraves*; impossibilité de réussite, malgré la mise en scène et le jeu très remarquable des acteurs. J'ai vu le drame, et je l'ai trouvé bien maigre auprès de la vaste et puissante exposition de la préface. La chose devait être traitée comme *Cromwell,* en volume, largement, à plein l'idée du poète. Il y a trop de faits, trop de points de vue entassés sans air sur une scène rétrécie. C'est peut-être la plus belle conception de Hugo, mais déplorablement hâtée, écourtée, surchargée de scènes de mélodrame trop près les unes des autres [1].

Victor Hugo ne pouvait se méprendre à ces symptômes. La réaction était évidente, elle était générale. Racine et Corneille triomphaient avec Rachel au Théâtre-Français. A l'Odéon, la *Lucrèce* de Ponsard soulevait des transports d'enthousiasme [2].

Mme Dorval, Bocage lui-même (*Tu quoque, Brute!*) désertaient le drame pour la tragédie [3]. Où étaient les enthousiasmes d'autrefois? Où les vieilles bandes d'*Hernani* et du *Roi s'amuse?* Plus de jeunesse, plus de colères, plus de flamme! Partout le découragement, la défec-

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.
2. La première représentation de *Lucrèce* eut lieu le 22 avril 1843.
3. Dans la tragédie de Ponsard, Mme Dorval jouait le rôle de Lucrèce, et Bocage, celui de Brute.

tion, la fuite. Le grand homme était vaincu : après Austerlitz, Waterloo !

Tu désertais, Victoire, et le sort était las.

Victor Hugo s'éloigna du théâtre pour n'y plus reparaître. *Les Burgraves* seront son dernier drame :

O souvenirs ! ô temps ! tout s'est évanoui !
L'éclair a disparu de notre œil ébloui.
Les barons sont tombés ; les burgs jonchent la plaine [1].

1. *Les Burgraves*, Ire partie, scène VI.

CHAPITRE II

VILLEQUIER

Le buste du poète. — Lettres de David d'Angers. — Le salon de la place Royale en 1842. — Le 15 février 1843. — La catastrophe de Villequier. — Lettre de Sainte-Beuve. — *Le Revenant.*

I

En 1842, Victor Hugo, sa famille et son entourage étaient *sous le rayon*, selon le mot de Sainte-Beuve. David d'Angers avait choisi ce moment pour faire du poète un buste en marbre, définitif, celui-là, monumental comme celui qu'il avait fait de Gœthe en 1831. Son œuvre achevée, l'illustre statuaire avait écrit à Victor Pavie :

Avant d'entreprendre un voyage [1], j'ai toujours l'habitude de mettre ordre à mes affaires. Je viens de faire un testament qui prouvera, je l'espère, mon admiration et ma tendre amitié pour Hugo. C'est son buste, car le premier n'était qu'un *portrait;* je l'ai débarrassé de ses vêtements, je lui ai mis une couronne de lauriers sur la tête. Le buste sera coulé en bronze et donné par moi à la ville de Besançon [2].

En même temps, il écrivait à Mme Victor Hugo :

Madame,

Recevez, je vous prie, avec bienveillance le buste de votre illustre mari. Donnez un asile à cet ouvrage que je quitte à

1. David se disposait à faire un voyage dans le Midi pour rétablir sa santé altérée par le travail.
2. Cartons de Victor Pavie : correspondance de David d'Angers. Lettre du 19 juin 1842. —Au sujet de ce buste de 1842, voir l'*Appendice IV.*

regret, car je sens combien il est loin de réaliser ce que mon admiration pour un noble et puissant génie m'a toujours inspiré; je serais cependant heureux que vous voulussiez bien voir dans cette production les efforts de l'ami; si la réussite n'a pas répondu à la haute idée qu'il a du modèle, vous le jugerez avec indulgence en faveur du motif qui l'a inspiré.

La couronne de lauriers, que j'ai fixée pour les siècles et à l'insu d'Hugo, n'est point une flatterie. Un républicain s'incline devant le génie, mais il ne le flatte jamais. En mettant sur ce buste le signe décerné aux grands hommes, je crois être l'interprète des nombreux admirateurs du poète immortel. L'avenir confirmera la pensée du statuaire [1].

A quelques jours de là, Théodore Pavie allait voir le buste dans le salon de la place Royale, et au retour il écrivait à son frère :

C'est un chef-d'œuvre digne de l'artiste qui l'a tiré du marbre et du poète dont il est l'image idéalisée... La *Didine* [2] est bien belle; la *Dédé* [3], toute jolie déjà, joue à la poupée avec une petite amie de campagne, à laquelle le poète fait des niches à la Gringoire. Étonnante maison, plus vivante que les *Légendes du Rhin!* Le soir, quand vient l'heure de s'aller coucher, *Charles* tout endormi embrasse son père, sa mère, puis tous ceux qui sont présents, même ceux qui sont là pour la première fois [4].

Dans une autre lettre de la même époque, je trouve ces curieux détails sur Mme Hugo et ses enfants :

Deux visites inutiles à Hugo! une troisième faite le soir... Ils avaient ce soir-là trois dames de province, sans un seul Albertus [5], sans le moindre Francis Wey, et la conversation pareille à une conversation de Baugé : salles d'asile, curés,

1. *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains*, par M. Henry Jouin, t. II, p. 418.
2. Leopoldine Hugo.
3. Adèle Hugo.
4. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.
5. Théophile Gautier.

première communion... Cette conversation était comme d'ordinaire percée en maints endroits par des questions intermittentes de Mme Hugo sur ta femme, sur tes enfants, sur le père, sur toi. Tu sais; dans les *spectacles marins*, un gros vaisseau passe sur une mer agitée où rien ne motive sa présence ; on le suit de l'œil et tout à coup *psicht*... boum! le feu de la lumière et le canon. Ainsi les soirs où Mme Hugo, trônant devant son feu, accueillante et distraite, rêvant et non rêveuse, se laisse aller à la pente de ses idées. *Dédé*, belle à ravir; *Didine*, ayant son type à part de fine délicatesse; *Toto* [1], boutonné jusqu'au menton dans une ample lévite d'où sort sa tête amaigrie, trop semblable à celle du grand-père Foucher; enfin on le croit sauvé [2]. Le fait est qu'il est plus vif, plus étonnant que jamais, identique à son père par le geste et l'accent, définitivement plus empereur que Charles; Sainte-Beuve a raison de dire : *c'est le plus compromis!* Le père avait les cheveux frisés au fer, un jabot; il racontait les dix-huit blessures reçues par son oncle Louis Hugo dans le cimetière d'Eylau; ce jour-là Murat chargeait les Cosaques avec sa cravache [3]...

La fille aînée du poète, — cette *Didine*, dont Théodore Pavie disait qu'elle était « bien belle » et qu'elle avait « son type à part de fine délicatesse »; dont Sainte-Beuve disait, de son côté, qu'elle était « charmante, sensée, fine, discrète et au-dessus de son âge [4] », épousa, le 15 février 1843, M. Charles Vacquerie. Elle avait dix-neuf ans. « L'ayant vue toute petite, raconte M. Théodore Pavie, nous la tutoyions, elle et les trois autres enfants, sans nous apercevoir qu'elle était déjà bonne à marier. En 1843, un soir que nous allions rendre visite, nous entendîmes un grand bruit dans la salle à manger. « Qu'y a-t-il donc? » demandai-je à la servante qui nous

1. François-Victor.
2. Il relevait d'une grave maladie.
3. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.
4. Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*, p. 114.

introduit. — « Mademoiselle s'est mariée aujourd'hui. » Ni mon frère ni aucun des habitués de la maison n'étaient avertis. Nous nous retirâmes un peu surpris de la discrétion qui avait présidé à ces noces [1]. »

Quelques jours auparavant, Victor Hugo avait écrit à M. Robelin, architecte du gouvernement et l'un des plus vieux amis du poète :

Mon cher M. Robelin, nous marions Léopoldine, mercredi prochain, 15 de ce mois. Il y a longtemps que nous vous aurions dit cela, mais vous échappez si bien qu'il est impossible de vous saisir.

Vous concevez, cher Monsieur, que cette solennité qui se fera seulement entre *amis* ne peut se passer sans vous, vous, le meilleur des meilleurs ! ce qui n'est pas peu dire. Vous avez assisté à la première communion de cette chère enfant, il faut que vous soyez de cette autre cérémonie.

Répondez-moi un mot. La messe se dira à neuf heures, dans l'église de Saint-Paul. Notre dîner comme d'habitude aura lieu à sept heures.

Votre dévoué et vieil ami.

Vte Victor Hugo.

Ce vendredi, 10 février.

Mme Victor Hugo écrivait, de son côté :

Mon cher M. Robelin, Didine nous quitte, en effet, le jour de son mariage, pour aller habiter le Havre, mais elle ne se plaint pas, je vous assure, elle est heureuse. Soyons-le donc, tous, avec elle.

Nous comptons donc sur vous pour la messe et le dîner. Voici quelques détails touchant l'église. La messe se dira *à neuf heures très précises*. Vous demanderez à Saint-Paul, notre paroisse, la *Chapelle du Catéchisme*. C'est là où se célébrera le mariage. Nous serons dans le plus petit comité, une quinzaine de personnes.

Dites-moi, pouvez-vous nous prêter de l'argenterie pour le dîner ? Écrivez-moi ce que vous pourrez mettre à ma dispo-

1. *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 244.

sition ce jour-là. Vous voyez, je ne me gêne pas avec vous. Vous savez notre misère de ce côté. Et nous sommes encore vingt-quatre personnes au dîner.

Vous savez que c'est *mercredi prochain*, 15 de ce mois.

Répondez-moi le plus tôt possible là-dessus, et ce qu'il y aurait de mieux, si cela se pouvait, serait que vous vinssiez nous voir.

A vous de cœur, cher ami.

Adèle Hugo.

Dimanche matin.

P. S. — Si vous aviez des couteaux, ils ne seraient pas de trop [1].

Le mariage civil eut lieu le mardi 14 février. Les témoins de Léopoldine étaient le peintre Louis Boulanger et M. Abel Hugo, son oncle :

Abel était l'aîné, j'étais le plus petit [2].

Le mercredi 15, on célébra le mariage religieux, dont acte fut dressé en ces termes :

1. Ces deux lettres ont été publiées, dans *le Figaro* du 21 février 1891, par M. Henry Lapauze. D'après M. Lapauze, les services rendus par M. Robelin à Victor Hugo auraient été nombreux et parfois très importants. Ils ne se seraient pas bornés, tant s'en faut, à un prêt d'argenterie. Un jour vint où, à son tour, il sollicita l'aide du grand poète, devenu plusieurs fois millionnaire. Victor Hugo répondit par un refus, prétextant ses propres *embarras*, qu'il était tenu de verser, plusieurs années durant, à la Banque nationale de Belgique, dont il était l'un des plus forts actionnaires, 67.000 francs par an et qu'il lui fallait prélever cette somme annuelle de 67.000 francs sur son revenu! Le pauvre homme!! « Vous voyez, ajoutait-il, que *mes embarras*, hélas! valent bien les vôtres... Cher vieil ami, ne soufflez mot de tout cela, et *PLAIGNEZ-MOI de ce que je suis si empêché et surtout de ce que je ne puis vous venir en aide.* — Votre hôtesse de l'an passé vous envoie ses plus affectueux souvenirs, et moi *je vous embrasse de tout mon vieux cœur. Victor Hugo.* » (Lettre du 1er mai 1873.) — Cette lettre de 1873, une autre de 1872, adressée également à M. Robelin, « ne sont peut-être pas absolument à l'honneur du très grand poète ». C'est M. Lapauze qui écrit cela, non sans mélancolie. Qu'il se console : il en verra bien d'autres!

2. *Les Contemplations,* livre V.

Le quinze février mil huit cent quarante-trois, après la publication d'un ban, faite en cette église et en celle de Notre-Dame du Havre, vu les dispenses des deux autres bans, vu l'acte de l'officier de l'état-civil, en date du quatorze courant, je, curé de la paroisse St-Paul-St-Louis, ai reçu le mutuel consentement que se sont donné pour ce mariage Charles-Urbain Vacquerie, propriétaire au Havre, fils majeur de Charles Vacquerie et de Jeanne-Arsène Chauveau, son épouse, d'une part, et Léopoldine-Cécile-Marie-Pierre-Catherine Hugo, place Royale, 6, fille mineure de Victor-Marie vicomte Hugo, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, et de Adèle-Julie-Victoire Foucher son épouse, d'autre part, et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des témoins : Abel, comte Hugo, rue Ste-Anne, 67; Louis Boulanger, rue de l'Ouest, 16; Benjamin Labarbe, rue de la Monnaie, 19; William Regnault, au Havre. En foi de quoi j'ai signé le présent acte avec les susdits époux et leurs témoins. *Signé : Léopoldine Hugo. — Ch. Vacquerie. — Vte Hugo. — Cte A. Hugo. — Vict. Hugo. — Louis Boulanger. — W. Regnault. — Labarbe. — Tribot,* vicaire.

II

A Villequier, sur la rive droite de la Seine, au pied d'une colline chargée d'arbres, s'élève une maison en briques, tapissée de vigne. Devant est un jardin qui descend à la Seine par un escalier de pierre couvert de mousse [1]. C'est dans cette maison, la maison de sa mère, que Charles Vacquerie avait conduit sa jeune femme. Moins de sept mois après, par une belle matinée d'été, le 4 septembre, comme il avait à faire à Caudebec, à une lieue de Villequier, il prit un canot, où montèrent avec lui sa femme, son oncle, M. Vacquerie, ancien marin, et un enfant de ce dernier, âgé de dix à onze ans. Au retour, pas un souffle d'air; pas une feuille ne tremblait

1. Alphonse Karr, *le Livre de bord,* t. III, p. 131

aux arbres. Soudain, entre deux collines, un coup de vent s'abat sur la voile, le canot chavire, tout s'abîme et tout meurt, le vieux marin et son fils et la fille du poète... Seul, Charles Vacquerie se débat et lutte. Il reparaît sur l'eau et crie, plonge et disparaît, puis monte et crie encore, replonge et disparaît... six fois! Léopoldine s'est attachée de ses petites mains à la barque, sous l'eau, et rien ne peut la détacher. Ne pouvant la sauver, son mari veut mourir avec elle. On les retrouva se tenant embrassés l'un l'autre! Le lendemain, il y avait à Villequier quatre morts dans l'église; mais une tendresse ingénieuse avait réuni les deux jeunes époux dans un même cercueil [1].

Mme Hugo était à Graville, aux portes du Havre. Un ami profita de son désespoir, voisin de l'égarement, pour la faire monter en voiture et l'entraîner à Paris avec les enfants qui lui restaient [2]. Victor Hugo était dans les Pyrénées, revenant d'Espagne. Où lui écrire? Il ne donnait jamais exactement son itinéraire, et voyageait sous un autre nom que le sien. Aucune des lettres qu'on lui adressa ne lui parvint. C'est le 9 septembre seulement qu'il eut connaissance de l'épouvantable malheur qui venait de le frapper. Le 10, il écrivait de Saumur à Mlle Louise Bertin :

Chère mademoiselle Louise, je souffre, j'ai le cœur brisé, vous le voyez, c'est mon tour.

J'ai besoin de vous écrire, à vous qui l'aimiez, comme une autre mère. Elle vous aimait bien, vous le savez.

Hier, je venais de faire une grande course à pied au soleil dans les marais, j'étais las, j'avais soif, j'arrive à ce village

1. Alphonse Karr, p. 139. — Jules Janin, *Histoire de la littérature dramatique,* t. IV, p. 412.
2. Alphonse Karr, *op. cit.,* p. 137.

qu'on appelle, je crois, Subise [1], et j'entre dans un café. On m'apporte de la bière et un journal, *le Siècle*. J'ai lu. C'est ainsi que j'ai appris que la moitié de ma vie et de mon cœur était morte.

J'aimais cette pauvre enfant plus que les mots ne le peuvent dire. Vous vous rappelez comme elle était charmante.

C'était la plus douce et la plus gracieuse femme.

O mon Dieu, que vous ai-je fait?

Elle était trop heureuse, elle avait tout, la beauté, l'esprit, la jeunesse, l'amour, ce bonheur complet me faisait trembler. J'acceptais l'éloignement où j'étais d'elle afin qu'il lui manquât quelque chose. Il faut toujours un nuage. Celui-là n'a pas suffi. Dieu ne veut pas qu'on ait le paradis sur la terre. Il l'a reprise.

O mon pauvre ange, dire que je ne la verrai plus!

Pardonnez-moi, je vous écris dans le désespoir. Mais cela me soulage. Vous êtes si bonne, vous avez l'âme si haute, vous me comprendrez, n'est-ce pas? moi, je vous aime du fond du cœur, et quand je souffre, je vais à vous.

J'arriverai à Paris presque en même temps que cette lettre. Ma pauvre femme et mes pauvres enfants ont bien besoin de moi.

Je mets tous mes respects à vos pieds.

VICTOR HUGO.

Mes amitiés à mon bon Armand. Que Dieu le préserve et qu'il ne souffre jamais ce que je souffre [2].

On lit dans *la Presse* du 12 septembre :

Voici ce que nous mande, à la date du 10 septembre, notre correspondant de Rochefort :

La nouvelle du fatal événement arrivé à la fille de M. Victor Hugo, à son mari et à son oncle est parvenue ici dans la journée du 8. Tout le monde a pris la part la plus vive à son infortune. Hier, dans la matinée, M. Victor Hugo est arrivé dans nos murs pour y passer quelques jours et y visiter l'ar-

1. Soubise (et non *Subise*) est un village de la Charente-Inférieure, à une lieue de Rochefort.
2. *Lettres de Victor Hugo aux Bertin*, p. 137.

senal de la marine, le bagne et la ville. Les personnes qui le reconnurent se promenant avec tranquillité sur la place d'armes se doutèrent bien qu'il ignorait le coup affreux dont il venait d'être atteint. Quelques moments après, M. Victor Hugo entra au café de l'Europe avec un ami qui l'accompagnait.

Là il se mit à parcourir un journal en attendant son déjeuner, lorsque tout à coup ses yeux se remplirent de larmes : il venait de lire la fatale nouvelle. Aussitôt il montra l'article à son compagnon, qui fut frappé de stupeur. La vue de ce pauvre père au désespoir était un spectacle bien douloureux. M. Victor Hugo a voulu partir immédiatement pour la Rochelle; mais comme les voitures étaient toutes retenues, il a été obligé de monter sur l'impériale. *Il voyage sous le nom de Georget.*

Tous les journaux reproduisirent l'article de *la Presse ;* seulement il est remarquable que tous s'accordèrent à supprimer la dernière ligne.

Arrivé à Paris, Victor Hugo écrivait à Mme Mennessier-Nodier :

Dimanche, 13 septembre.

Chère Marie, je n'ai pu vous répondre tout de suite. Un sanglot ne s'envoie pas dans une lettre. Elle vous aimait bien. L'an dernier, à pareille époque, à Chauffontaine, nous vous lisions ensemble. Elle pleurait alors sur votre père, comme aujourd'hui vous pleurez sur elle.

A vous mon vieux cœur [1].

V.

Le 17 septembre, Victor Pavie recevait de lui ce billet :

Je ne vis plus, mon pauvre ami, je ne pense plus : Je souffre, j'ai l'œil fixé sur le ciel : j'attends.

Que de belles et touchantes choses vous me dites ! les cœurs

1. Je dois cette lettre, ainsi que celles que j'ai publiées dans la première partie de cette étude, à une gracieuse communication de Mme Marie Mennessier-Nodier.

comme le vôtre comprennent tout parce qu'ils contiennent tout. Hélas! quel ange j'ai perdu!

Soyez heureux, soyez béni. Ma bénédiction doit être agréable à Dieu, car près de lui les pauvres sont riches et les malheureux sont puissants.

Je vous serre tendrement la main.

V. H. [1].

Les poètes, hélas! sont toujours poètes, même quand leur cœur est déchiré. Mme Victor Hugo n'était qu'une mère; elle écrivait, au même moment, à Victor Pavie, un billet affolé, illisible, trempé de ses larmes; elle disait :

Mon pauvre Victor, ma fille avait prié le jour de sa première communion pour que Dieu vous envoyât des enfants; Dieu a exaucé ses prières. Maintenant, priez, priez notre Maître, afin que je sois réunie aussitôt ma mort à mes enfants; le mari de ma fille est mon fils! Le Seigneur n'a pas voulu les séparer même une seconde. Eh bien! mon ami, demandez-lui cela, votre prière sera exaucée aussi, j'en suis sûre; c'est ce que vous pouvez pour votre malheureuse amie, et c'est tout.

Vicomtesse A. VICTOR HUGO [2].

III

En apprenant la catastrophe de Villequier, Victor Pavie avait écrit à Sainte-Beuve, le suppliant de se réconcilier avec les Hugo, de rentrer *par cette large blessure* dans l'amitié du poète. Il en reçut la réponse suivante :

Le 14 (septembre 1843).

... Non, je ne suis point rentré par cette *large blessure* comme vous dites si éloquemment ; je ne l'ai pas dû, je n'ai

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Victor Hugo.
2. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Mme Hugo.

pas cru le devoir. *Trois fois* depuis une année fatale (1837), trois fois la liaison réclamée, suppliée, reprise à grand'peine, a manqué, et les trois fois sans qu'il y eût de ma faute. Il y a des âmes extrêmes (ce sont peut-être les plus belles) qui sont capables du plus, non du moins et qui y succombent. Deux fois sur les trois, la liaison s'est brisée avec *injures* par lettres contre moi, injures non méritées. La dernière fois que la trame s'est pour jamais déchirée, ça été à la suite d'une visite qu'il avait réclamée de moi pour le pauvre enfant *Toto* bien malade. J'y suis allé, il y avait du monde, des visites. J'y ai été ce qu'on est quand il y a des étrangers et qu'on n'est pas très sûr du parquet glissant. Cette pauvre enfant, alors si charmante et rayonnante, *Didine*, était là, discrète, prudente, mais regardant. Je croyais avoir été tout simple; un mois après, j'ai reçu une lettre de rupture et violente, motivée par ma conduite et mon attitude *froide* en cette visite. J'ai répondu respectueusement, affectueusement. Nouvelle lettre qui m'interdit de répondre pour le quart d'heure. Des mois se sont écoulés, — retour de la campagne, jours de naissance, fêtes, jours de l'an, rien! quand lui, sur un cadeau par moi fait à ma filleule [1], m'invite brusquement à dîner, je refuse. Elle à l'instant m'écrit comme si de rien n'était et comme si tout n'avait cessé de couler. J'ai réitéré poliment mon refus. Pour que j'y retournasse, même après cet affreux malheur, il eût fallu qu'elle m'en eût exprimé le désir formel, c'eût été un ordre. Elle ne l'a pas fait. En voilà pour l'éternité! c'est horrible à penser, mais c'est vrai. Le plus charmant, le plus pur, le plus innocent témoin de ce bonheur passé, vient de disparaître et de s'engloutir. Image trop fidèle de l'affreuse réalité!

Je ne fais donc rien, cher Pavie, que vous ne puissiez vous-même conjecturer. Je vous ai donné ces détails personnels, parce que c'est presque une excuse que je dois et une apologie pour qui sait le lien étroit et la tendresse passée [2].

La tristesse cependant régnait toujours à la place Royale. Dans une lettre de David d'Angers à Victor Pavie, je trouve ce passage :

1. Adèle Hugo.
2. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Sainte-Beuve.

La maison de la place Royale est triste, silencieuse. La nuit, on doit entendre cependant les éclats de voix que la douleur fait pousser à la pauvre mère, qui a continuellement entre ses mains la chevelure de la noyée ; dans le jour, Hugo tient embrassés ses enfants assis sur ses genoux. La jeune sœur ne connaît pas encore toute l'étendue du malheur ; on ne lui a encore parlé que de la mort de M. Vacquerie...

Quand nous voyons une étoile glissant dans le ciel et semblant s'abîmer dans le mystère de l'éternité, notre œil la suit avec indifférence ; mais qu'une pauvre créature nous soit ravie, alors c'est un drame affreux qui brise notre cœur, et cependant qu'est ce faible atome en comparaison d'un monde ?

La vie est une lumière qui nous aide à nous conduire vers le cercueil. Pour cette pauvre Didine, cette lumière s'est éteinte dans l'Océan, au lieu de s'anéantir au souffle des passions. Tôt ou tard les forêts tiennent à notre disposition les planches de notre cercueil, et la nature se rit de la mort de l'homme, comme l'enfant, de la bulle de savon, qu'une autre a bientôt remplacée. Qu'importe que cette lumière soit renfermée dans une lampe d'or ou d'argile ! C'est toujours la même fragilité.....

..... Si j'avais un conseil à donner à Hugo, je l'engagerais à faire fondre en bronze la barque, et je la renverserais sur les quatre cercueils. En 1812, étant à Rome dans l'atelier de Canova, avec lord North, à visiter le tombeau de Nelson, je dis à ce lord : Il serait bien plus convenable de faire fondre la quille du vaisseau sur lequel est mort votre grand marin, de la renverser sur son cercueil, et d'y asseoir ensuite la Victoire. Cette idée serait bien mieux comprise par le peuple [1]...

Au mois de janvier 1844, Victor Pavie recevait de son frère une lettre d'où je détache ces lignes :

Le grand-père Foucher a vieilli en quelques mois des dix-neuf ans qu'avait sa petite-fille. Le poète souffre au cœur, à l'esprit, à la gorge et aux yeux. Mme Hugo était au lit malade de chagrin, à trois heures, quand ma femme a frappé à sa porte. Les enfants vont bien ; Charles, très grandi, est en seconde ; ton ami, *Toto*, le poète, tout guéri, shakespearien et rabelaisien, est en quatrième. Quand on songe que ces deux

1. Lettre du 18 septembre 1843. — Cartons de Victor Pavie.

aiglons sont plus avancés en théories littéraires que leurs professeurs, on se demande ce que l'on pense d'eux au collège. La *Dédé* grandit, s'allonge, belle sous ses habits de deuil, assise près des portraits multiples des infortunés époux disparus sous les flots [1]...

Peu de semaines après la mort de Mme Vacquerie, Victor Pavie avait perdu un enfant, une toute petite fille, emportée par une fièvre cérébrale. Victor Hugo et sa femme lui écrivirent à cette occasion sur la même lettre. Voici les lignes du poète :

Hélas! quel triste écho votre cœur éveille dans le mien! vous en êtes, comme moi, aux grandes douleurs de la vie! voir la fleur tomber, voir mourir son avenir, voir son espérance se transformer en désespoir. Hélas! c'est ce que je n'eusse souhaité à aucun de mes pires ennemis. Pourquoi la Providence envoie-t-elle cette angoisse à l'un de mes plus chers et de mes meilleurs amis! Adorons et répétons ce grand mot : Ailleurs!

La douleur de Mme Hugo n'est point si poétique, mais combien elle est plus vraie et plus touchante :

Mon cher monsieur Victor, écrit-elle, voilà donc les épreuves que Dieu vous réservait! Cela suffirait à faire croire à une autre vie. Si le bonheur est la récompense d'une vie si noble et si pure, vous ne l'avez pas ici-bas; nécessairement il vous attend autre part. Consolez-vous avec cette pensée et voyez vos petits anges déjà rendus sur cette rive où vous débarquerez un jour et qui vous y préparent une demeure. *Levez les yeux là-haut et baissez-les le moins possible;* je supporte ma vie seulement dans cet ordre d'idées. Sur la tombe de mes enfants d'où j'arrive, je touchais leurs corps seulement avec le mien. *Mon âme sortait pour ainsi dire de moi pour s'unir à la leur.* Il y a des délices dans l'union, dans la communion des âmes. Cherchez-les et vous les trouverez avec moi. Dites-vous que chaque jour, dussiez-vous vivre aussi longtemps qu'il est donné à l'homme, vous rapproche de ces chers petits,

1. Lettre de Théodore Pavie, 21 janvier 1844. — Cartons de Victor Pavie.

et vous en viendrez à bénir chaque jour qui s'est écoulé ; et puis, comme vous le dites, Dieu sait mieux que nous ce qu'il faut qui soit fait[1] !...

Le cœur a des inspirations qui égalent parfois celles du génie. Dans *les Contemplations*, Victor Hugo a une pièce admirable : *le Revenant*. Une mère a perdu son fils au berceau ; elle ne veut pas être consolée, pas même par la venue au monde d'un second enfant :

Le jour vint ; elle mit un autre enfant au monde,
Et le père joyeux cria : — C'est un garçon !
Mais le père était seul joyeux dans la maison ;
La mère restait morne, et la pâle accouchée,
Sur l'amer souvenir tout entière penchée,
Rêvait ; on lui porta l'enfant sur un coussin ;
Elle se laissa faire et lui donna le sein ;
Et tout à coup, pendant que, farouche, accablée,
Pensant au fils nouveau moins qu'à l'âme envolée,
Hélas ! et songeant moins aux langes qu'au linceul,
Elle disait : — Cet ange en son sépulcre est seul !
— O doux miracle ! ô mère au bonheur revenue ! —
Elle entendit, avec une voix bien connue,
Le nouveau-né parler dans l'ombre entre ses bras,
Et tout bas murmurer : — C'est moi. Ne le dis pas[2].

L'idée de ce doux et beau poème, écrit en 1843, appartient à Mme Victor Hugo. Je la trouve dans une lettre qu'elle écrivait, le 23 novembre 1842, à Victor Pavie qui avait vu mourir ses deux premiers enfants. «... Votre frère m'avait dit que vous aviez l'espérance d'être père pour la troisième fois. Cette espérance s'est-elle réalisée ? *Qui nous dit que les petites âmes ne nous reviennent pas*[3] *?* »

Je me suis étendu, un peu longuement peut-être, sur les relations de Victor Hugo et de sa femme avec Victor Pavie et sa famille, « la famille bénie, » comme l'appe

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Mme Victor Hugo. Lettre du 4 novembre 1843.
2. *Les Contemplations*, livre III, XXIII.
3. Cartons de Victor Pavie.

lait Mme Hugo [1]. Victor Pavie a été l'une des plus belles âmes de ce temps, sa vie fut un modèle de vertu, de charité, de désintéressement. Avoir été son ami est un honneur. Que cet honneur du moins demeure acquis à Victor Hugo ! D'autres amitiés ont mené plus de bruit autour du grand poète. S'il en est une qui puisse servir sa mémoire et qui la doive protéger, c'est celle de ce noble cœur et de cet admirable chrétien, — c'est celle de Pavie.

IV

C'est une des misères, et peut-être une des grandeurs de la vie, que les coups affreux qui sembleraient devoir la briser ont à peine le pouvoir de la suspendre. Un jour vient, un jour prochain, hélas ! où nous reprenons notre tâche accoutumée, où nous continuons notre route, où nous poursuivons notre but d'hier, notre ambition de la veille. Tâchons du moins que le souvenir de ceux qui sont partis ne nous quitte plus ; n'oublions jamais qu'ils voient toutes nos actions, et ne les faisons pas rougir là-haut, dans les cieux.

Victor Hugo était jeune encore ; dans toute la force et tout l'éclat de son génie, il croyait le moment venu de réaliser le rêve de sa jeunesse, lorsque, à dix-huit ans, à Soumet lui demandant si son intention était de suivre uniquement la carrière des lettres, il répondait qu'il espérait devenir un jour *pair de France* [2]. Il ne tarda

1. Lettre du 5 mars 1836.

2. « Cet enfant a une tête bien remarquable, une véritable étude de Lavater. Je lui ai demandé à quoi il se destinait, et si son intention était de suivre uniquement la carrière des lettres. Il m'a répondu qu'il espérait devenir pair de France... et il le sera ! » — Lettre d'Alexandre Soumet à Jules de Rességuier, 1820. — *Victor Hugo avant 1830*, p. 153.

donc pas à reprendre le chemin des Tuileries. Il y devint même plus assidu que jamais. Le roi l'y voyait d'ailleurs avec plaisir. Un soir, c'était dans l'hiver de 1843, Louis-Philippe resta si tard à causer avec lui que, croyant tout le monde parti et le roi couché, les gens du château éteignirent toutes les lumières, et que le roi fut obligé d'éclairer le poète dans l'escalier [1].

Plusieurs des notes publiées depuis sa mort dans le volume intitulé *Choses vues* ont trait à ses visites aux Tuileries au cours de l'année 1844. Voici quelques-unes de ces notes :

Mai 1844. — Mme Adélaïde avait quelque chose de viril et de cordial, avec beaucoup de finesse. Elle avait de la conversation ; je me rappelle un soir où elle me parla longuement, et juste, du *Rancé* de M. de Chateaubriand, qui venait de paraître...

Septembre. — Le roi Louis-Philippe me disait l'autre jour : — Je n'ai jamais été amoureux qu'une fois dans ma vie. — Et de qui, Sire ? — De Mme de Genlis. — Bah ! mais elle était votre précepteur.

Le roi se mit à rire et reprit : Comme vous dites. Et un rude précepteur, je vous jure. Elle nous avait élevés avec férocité, ma sœur et moi...

Octobre. — Le roi, chez lui, le soir, ne porte habituellement aucune décoration. Il est vêtu d'un habit marron, d'un pantalon noir et d'un gilet de satin noir ou de piqué blanc. Il a une cravate blanche, des bas de soie à jour et des souliers vernis. Il porte un toupet gris, peu dissimulé, et coiffé à la mode de la Restauration. Point de gants. Il est gai, bon, affable et causeur.

Son voyage en Angleterre l'a charmé. Il m'en a parlé une heure et demie avec force gestes et imitations de l'accent anglais et des pantomimes anglaises...

Novembre. — Saint-Cloud. — Le roi était hier soucieux et paraissait fatigué. Quand il m'a aperçu, il m'a conduit dans le salon qui est derrière le salon de la reine, et il m'a dit en

1. *Courrier de Paris*, par Mme Émile de Girardin. — *Lettres parisiennes*, t. IV, p. 64.

me montrant un grand canapé de tapisserie où sont figurés des perroquets dans des médaillons : Asseyons-nous sur ces oiseaux. Puis il m'a pris les mains, et s'est plaint assez amèrement : Monsieur Hugo, on me juge mal [1]...

Dès les premiers mois de 1844, la faveur dont jouissait Victor Hugo auprès du roi et de la duchesse d'Orléans ne permettait guère de douter de son entrée prochaine au Luxembourg. *Le National* du 8 mars la donnait comme certaine. Un peu plus tard, dans les derniers jours de septembre, à la veille de la visite du roi à Windsor [2], on annonça que son retour d'Angleterre serait marqué par une promotion de pairs, et que Victor Hugo en ferait partie. De tous les noms mis en avant par les journaux, le sien était celui qui paraissait réunir le plus de chances [3]. Le roi revint de Windsor au milieu d'octobre. Plusieurs semaines se passèrent; la liste des nouveaux pairs ne paraissait point. On apprit que le chancelier Pasquier et le grand référendaire, M. Decazes, faisaient tous leurs efforts pour la réduire le plus possible. Ils ne voyaient pas sans déplaisir s'accroître le nombre de leurs collègues, estimant avec raison qu'étendre une distinction, c'est l'amoindrir. M. Pasquier et M. Decazes avaient surtout combattu avec énergie le choix de Victor Hugo. Pour faire cesser leur résistance, il n'avait fallu rien moins que l'intervention personnelle de la duchesse d'Orléans, réclamant l'exécution d'un vœu souvent exprimé par son époux [4].

Le 16 décembre 1844, M. Pasquier fut fait duc; mais l'année se termina sans que le roi eût encore signé les ordonnances nommant les nouveaux pairs.

1. *Choses vues*, pp. 243, 79, 83 et 84.
2. Louis-Philippe, accompagné du duc de Montpensier et de M. Guizot, débarqua à Portsmouth, le 8 octobre 1844, et de là se rendit à Windsor.
3. *La Mode*, 1844, t. III, p. 564. — 25 septembre 1844.
4. *La Mode*, 1844, t. IV, p. 240. — 4 novembre 1844.

CHAPITRE III

RÉCEPTIONS ACADÉMIQUES

Alphonse Karr. — H. de Balzac et l'Académie. — *Les Glanes* de Mlle Louise Bertin. — Lettre de Saint-Mandé. — Réception de Saint-Marc Girardin. — Charles Labitte. — Joseph Delorme en cours de visites. — Réception de Sainte-Beuve. — Victor Hugo et le roi de Prusse.

I

Le jour où Victor Hugo avait pris séance à l'Académie, Alphonse Karr lui avait écrit de Sainte-Adresse :

... Vous êtes entré à l'Académie en enfonçant les portes ; en vain vous avez pris une allure modeste et hypocrite : vos confrères malgré eux ont fait comme les vieilles femmes d'une ville prise d'assaut : elles jettent du haut des fenêtres sur la tête de l'ennemi tous leurs ustensiles de ménage.

Ce n'était vraiment pas la peine de se faire Victor Hugo pour devenir l'un des Quarante.

Mon pauvre Victor, vous voilà donc enfin l'égal de M. Flourens ; tout le monde dit maintenant que vous voulez devenir député, c'est-à-dire l'un des quatre cent cinquante.

De succès en succès, si l'on vous laisse faire, vous arriverez à être l'un des trente-trois millions qui composent la nation française.

A vous ! A. K.

Victor Hugo avait répondu :

Mon cher Alphonse Karr,

Vous êtes la poésie même qui se plaint d'un poète et qui a raison.

Mais, de mon côté, je n'ai pas tort, je suis un peu poète,

mais je suis beaucoup soldat. Comme vous le dites d'une façon si spirituelle, on m'a vidé sur la tête le discours de Salvandy; cela est vrai, mais, en somme, je suis dans la place et vous y êtes aussi, et toutes mes idées, et toutes les vôtres, y sont.

L'Académie, après tout, a été une grande chose et peut et doit le redevenir, grâce à tous les hommes de pensée et d'avenir dont je ne suis que le maréchal des logis, grâce aux vrais poètes, grâce aux vrais écrivains. Il y a là, même à cette heure, d'excellents esprits qui vous aiment et vous tendront la main; les Académies, comme tout le reste, appartiendront à la nouvelle génération. En attendant, je suis la brêche vivante par où ces idées entrent aujourd'hui et par où ces hommes entreront demain. Cela vous importe peu à vous, en ce moment, vous qui vivez face à face avec l'Océan, avec la nature et avec Dieu, je le conçois; mais repliez-vous un peu sur nous autres, revenez de ce grand Étretat à ce petit Paris; est-ce que nous ne devons pas être las d'être gouvernés littérairement par M. Roger et politiquement par M. Fulchiron? Comprenez-vous cela? Et quand vous viendrez à Paris, venez dîner place Royale.

Moi aussi, je vous aime et du fond de l'âme, car vous êtes un noble cœur et un noble esprit.

Votre ami.

VICTOR.

Grondez pour moi Gatayes qui m'a rendu une foule de services; après quoi, il me plante là, l'ingrat!

Vous nous faites lire les plus charmantes, les plus spirituelles choses du monde; vous faites de la satire en poète, en penseur et en honnête homme; vous mettez le cœur et l'imagination au service de la raison; aussi, nous vous aimons ici beaucoup, mais nous nous plaignons un peu : nous ne vous voyons plus, c'est mal à vous.

Venez donc un de ces soirs (jeudi excepté), dîner place Royale.

A vous *ex intimo corde*.

VICTOR HUGO [1].

Victor Hugo entrait-il vraiment à l'Académie avec

1. Alphonse Karr, *le Livre de bord*, t. III, p. 128.

l'intention d'être le *maréchal des logis* de l'armée romantique, le fourrier chargé de préparer les logements de ceux qui le suivaient? Il ne semble pas qu'il ait pris ce rôle très au sérieux. « Au moment de la double candidature de Sainte-Beuve et Mérimée, — dit un des habitués de la place Royale, M. Théodore Pavie, — il recommandait aux suffrages de la compagnie, dans une séance du jeudi, un poète d'un rare talent, plein d'avenir, son élève favori, Th. Gautier, *et ceci, tandis que Vigny, Émile Deschamps, ses contemporains et ses vieux amis, demandaient à s'asseoir à ses côtés* [1]. » Balzac, qui s'était retiré en 1839 devant la candidature de Victor Hugo[2], songea deux ans plus tard à se présenter, et c'est au poète qu'il s'en ouvrit tout d'abord. L'entrevue eut lieu au Jardies et Léon Gozlan nous en a conservé le souvenir:

Nous nous levâmes, dit-il, pour aller prendre le café sur la terrasse et respirer l'air lumineux et doux d'une belle journée. On causa encore environ une heure autour des tasses, heure charmante et sérieuse, où il fut d'abord question, entre Victor Hugo et Balzac, de l'Académie française. En ce moment, il y avait une vacance à l'Institut. *Hugo promit peu;* Balzac n'espérait pas grand'chose. Il n'était pas en faveur, —l'a-t-il jamais été? — sous la coupole du palais Mazarin [3].

Singulièrement refroidi par la tiédeur de Victor Hugo, Balzac jugea inutile d'aller au-devant d'un échec certain. Il ne se mit pas sur les rangs et attendit [4].

1. *Victor Pavie, sa jeunesse et ses relations littéraires*, p. 254.
2. Balzac écrivait, le 9 février 1849, à son ami M. Laurent-Jan : « L'Académie m'a préféré M. de Noailles. Il est sans doute meilleur écrivain que moi; mais je suis meilleur gentilhomme que lui, car *je me suis retiré devant la candidature de Victor Hugo*. Et puis M. de Noailles est un homme rangé, et moi, j'ai des dettes, palsambleu! » — *Correspondance de H. de Balzac*, t. II, p. 372.
3. *Balzac chez lui*, par Léon Gozlan.
4. Voir, dans *le Correspondant* du 25 novembre 1888, mon

En ce temps-là, le poète, qui plus tard ne paraîtra presque jamais à l'Académie, était assez assidu aux séances. Un jour, sur sa proposition, un prix de 1.500 francs est accordé à Mlle Louise Bertin pour un volume de vers publié sous ce titre modeste : *les Glanes*. Ce lui est une occasion d'écrire à Mlle Bertin, le 16 juin 1842, cette jolie lettre [1] :

.... Quelqu'un doit nous remercier, vous et moi, c'est l'Académie. Grâce à vous, qui avez la gloire d'avoir fait *les Glanes*, grâce à moi qui ai eu l'honneur de lui en lire quelques pages, cette pauvre bonne vieille d'Académie, qui n'avait jusqu'ici couronné que des vers, a enfin couronné de la poésie. C'est un grand pas qui fait honneur à son grand âge. Armand vous a écrit et raconté tout cela, n'est-ce pas ? et les glapissements du vieux Jay dans ses broussailles. L'antique niaiserie classique a été battue sur son propre terrain et houspillée dans son propre sanctuaire.

C'est une horreur ! Gloire à vous ! En somme, votre victoire a été complète. Je ris des vaincus. C'est peu généreux. Pardonnez-le moi, ce sont des accès qui me prennent rarement.

Je travaille, je rêve, je passe ma vie solitairement sous les arbres avec la pensée et avec le souvenir,

> ce triste promeneur
> Qui derrière le temps marche d'un pas rêveur [2].

Dans peu j'irai rejoindre ma colonie au Havre...

Vous, Mademoiselle, aimez-nous toujours un peu, car nous vous aimons bien, et puis, musique et poésie, faites-nous de ces admirables choses qui naissent à la fois de votre belle âme et de votre belle vallée.

Mille tendres respects.

Cette lettre est datée de *Saint-Mandé*. Les années

article sur *Balzac et l'Académie française*. — Voir également à l'*Appendice* le n° III.

1. C'est par erreur que les éditeurs des *Lettres de Victor Hugo aux Bertin* et ceux du *Livre du centenaire des Débats* ont daté de 1843 la lettre du poète.

2. Vers des *Glanes*.

passeront. Le poète verra disparaître ses enfants, l'un après l'autre. Un seul survivra, sa fille Adèle, et lorsqu'il voudra la voir, sachant bien, hélas! qu'elle ne le reconnaîtra pas, c'est à *Saint-Mandé* qu'il lui faudra se rendre, « dans la maison de santé de Mme Rivet, Grande-Rue de Saint-Mandé, nº 106 [1]. » *Sunt lacrymæ rerum.*

II

Le 5 octobre 1843, Victor Hugo fut nommé directeur de l'Académie pour le quatrième trimestre de l'année [2]. MM. Campenon et Casimir Delavigne étant morts sous son consulat, le premier le 24 novembre, le second le 11 décembre, c'était à lui que revenait l'honneur de recevoir leurs successeurs.

Saint-Marc Girardin fut élu, en remplacement de M. Campenon, le 8 février 1844. On était alors au plus fort de la lutte pour la liberté d'enseignement. L'Université était violemment attaquée. L'Académie prit parti pour elle. Rédacteur principal du *Journal des Débats*, professeur applaudi en Sorbonne, M. Girardin était un universitaire de marque. L'Académie le choisit surtout à ce titre et le nomma d'emblée, au premier tour de scrutin, par 18 voix contre 8 données à M. Émile Deschamps

1. *Petites Affiches* du 7 mars 1882. — Voir dans *le Figaro* du 30 juin 1882 l'article intitulé : *Mlle Adèle Hugo*, et dans *le Curieux*, par Charles Nauroy, t. II, p. 378.

2. Victor Hugo, en trois ans, avait été nommé deux fois directeur et une fois chancelier : le 24 juin 1841, Charles Nodier, directeur; Victor Hugo, chancelier; — le 28 juin 1842, Victor Hugo, directeur; Ballanche, chancelier; — le 5 octobre 1843, Victor Hugo, directeur; Charles Nodier, chancelier. — En 1878, le 27 juin, Victor Hugo fut nommé, pour la troisième fois, directeur de l'Académie, en même temps que M. Victorien Sardou était nommé chancelier.

et 7 à Alfred de Vigny. Il vint prendre séance le 16 janvier 1845. Le hasard, cette fois encore, servait à souhait les curieux. Victor Hugo avait les critiques en horreur, et Saint-Marc était un critique. Son principal titre était son *Cours de littérature dramatique*, dont le premier volume venait de paraître, et, dans ce volume, il s'était montré, à l'endroit des romans et des drames du poète, d'une sévérité qui allait jusqu'à l'injustice [1]. En appréciant ce livre, en parlant de son auteur, le chantre d'*Olympio* allait se trouver à la fois juge et partie. Comment se tirerait-il de cette situation délicate?

Le discours de Saint-Marc Girardin fut simple, modeste, sans phrases, sans brouillamini et sans tintamarre, — tout le contraire de ce que serait dans un instant, le spirituel professeur le savait bien, la harangue de son illustre contradicteur. Il s'inclinait d'ailleurs devant lui, en terminant, avec une courtoisie qui n'allait point sans quelque malice :

Oui, j'aime à dire hautement devant vous, Messieurs, combien, depuis quinze ans que je m'entretiens avec eux, nos jeunes étudiants m'ont rendu facile et doux l'accomplissement des devoirs du professorat; combien ils m'ont fait chérir ces causeries familières, qui parfois aussi pourtant ont leurs difficultés, car j'y dois critiquer quelquefois ceux que je voudrais toujours admirer. Chargé de diriger la marche incertaine de tant de jeunes esprits, c'est vers l'antiquité ou vers le dix-septième siècle que j'aime à les conduire, comme vers le modèle qui trompe le moins. Mais nous saluons les modernes en passant, et nous y revenons avec empressement, quand nous avons touché le but et affermi notre jugement. Dans nos écoles, Messieurs, nous croyons à la gloire littéraire du dix-neuvième siècle, et nous en sommes fiers; nous admirons

1. Voir notamment, au tome Ier du *Cours* de Saint-Marc Girardin, ch. II (*Angelo*), ch. III (*Notre-Dame de Paris*), ch. VIII (*le Roi s'amuse*), ch. XVI (*Lucrèce Borgia*).

beaucoup et nous espérons beaucoup ; mais nous faisons en sorte d'élever l'admiration par la critique et de féconder l'espérance par l'étude .

Victor Hugo, en commençant, eut de belles paroles sur M. Villemain, qu'une maladie cruelle éloignait de l'Académie; ce début, dit d'une voix grave et sonore, fut très applaudi [2]. Le prince et la princesse de Joinville, le duc et la duchesse d'Aumale, le duc de Montpensier, assistaient à la séance. Le poète fit devant eux, en ces termes, l'éloge du roi. « Tous font leur tâche et leur devoir, dit-il, l'industriel et le lettré, l'homme de presse comme l'homme de tribune, tous depuis l'humble ouvrier, bienveillant et laborieux, qui se lève avant le jour dans sa cellule obscure, qui accepte la société et qui la sert, quoique placé en bas, jusqu'au roi, *sage couronné, qui du haut de son trône laisse tomber sur toutes les nations les graves et saintes paroles de la concorde universelle.* »

L'éloge de M. Campenon ne le retint pas longtemps ; ce fut l'affaire de quinze ou vingt antithèses dans le goût de celles-ci : « Il fut rêveur dans sa jeunesse, il devint pensif dans ses vieux jours. A ceux qui nous demanderaient s'il fut grand et s'il fut illustre, nous répondrions : Il fut bon et il fut heureux ! » Sur ce mot, lâchant son *pauvre mort*, Victor Hugo déplora le sort que la société fait à la femme, « toujours prête à développer ou une grâce qui nous charme ou une perfection qui nous conseille, acceptant tout du malheur, excepté le fiel, devenant plus douce à mesure qu'elle devient plus triste ». Ce grand lieu commun sur la femme était suivi

1. Voy. le discours de Saint-Marc Girardin au tome Ier de ses *Essais de littérature et de morale*.
2. Charles Labitte, *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1845.

d'un autre lieu commun sur l'Académie, auquel succédait un troisième lieu commun sur « les lettrés, élite des générations » ; — tout cela solennel, démesuré, sans vérité, sans bon sens. Victor Hugo avait l'œil ainsi fait qu'il ne voyait que des choses énormes :

La moindre taupinée était mont à ses yeux.

L'Académie, par exemple, se transformait sous sa plume en une espèce d'Élysée gigantesque et serein, où quarante colosses aux *idées pures* vivaient ensemble dans la paix et dans la gloire, « dans la religion du beau et de l'idéal, dans la contemplation des maîtres éternels ! » L'auditoire, qui avait sous les yeux les quarante *colosses*, — dont quelques-uns s'appelaient Jay, Jouy, Patin, Etienne, Dupaty, Scribe, Pongerville, Viennet, Baour-Lormian, sans parler de cet ineffable Tissot, qui vendait sa voix à un candidat et la donnait à un autre pour se faire payer deux fois [1], — l'auditoire se demandait si l'orateur ne se moquait pas de lui, d'autant que la gravité de son débit ajoutait encore à la solennité de son langage. « On pouvait croire, par moments, écrivait le lendemain Sainte-Beuve, qu'on entendait moins le directeur de l'Académie française s'adressant à un spirituel confrère, que le président d'une loge de francs-maçons recevant un nouvel initié [2]. »

Quant au récipiendaire, il en était à peine question dans la réponse de Victor Hugo. « M. Campenon faisait partie de l'Université ; l'Académie, pour le remplacer, a

1. Sur M. Tissot et ses singulières pratiques en matière d'élections académiques, *voy*. Ernest Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, t. II. p. 279 ; — Mary Lafon, *Cinquante ans de vie littéraire*, p. 170 ; — Armand de Pontmartin, *Souvenirs d'un vieux critique*, t. IX, p. 224.
2. Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*, p. 297.

cherché ce que l'Université pouvait lui offrir de plus distingué ; son choix, Monsieur, s'est naturellement fixé sur vous. » Et c'était tout, ou à peu près. Saint-Marc Girardin était un des premiers journalistes de son temps; Victor Hugo n'eut pas l'air de s'en douter. De même, sur son *Cours de littérature dramatique*, pas une ligne, pas un mot. Il réduisit tous ses titres à deux prix académiques, obtenus aux jours de sa jeunesse. De ses leçons en Sorbonne, il ne parla que pour dire qu'il n'en avait jamais entendu une seule : « Moi qui n'ai jamais eu le bonheur d'être du nombre de vos auditeurs et qui le regrette. » Au demeurant, son nouveau confrère n'était, à ses yeux, qu'un *envieux* et un *médiocre ;* il s'agissait de le lui dire en face, et voici de quelle façon il s'y prit : « M. Campenon, dit-il, *avait le goût de l'admiration ;* il était *sans envie devant les grandes intelligences* comme sans ambition devant les grandes destinées. Il était, chose admirable et rare, du petit nombre de *ces hommes du second rang qui aiment les hommes du premier.* »

Ces méchancetés n'atteignirent point le but que se proposait leur auteur. « Les personnes qui ont assisté à la séance, écrivait Sainte-Beuve, assurent que M. Victor Hugo n'a pas eu sur M. Saint-Marc Girardin tout l'avantage et toute la prépondérance à laquelle il visait [1]. » Une amie du poète, Mme Théodore Pavie, écrivait de son côté, à la date du 27 janvier :

« Je ne suis pas allée à la réception de Saint-Marc Girardin ; j'ai seulement lu les discours. Celui de Hugo m a semblé beau comme tout ce qu'il fait, mais, au fond, il est peu académique, et l'orgueil de l'orateur se trouve dans plusieurs passages, malgré ce qu'il a fait pour ca-

1. *Chroniques parisiennes*, p. 295.

cher ce côté faible et sensible de sa nature [1]... » Un article de Charles Labitte, dans la *Revue des Deux-Mondes*, traduisit très exactement l'impression générale; en voici les dernières lignes:

Certes, on comprendrait à la rigueur que M. Victor Hugo, librement discuté au dehors par M. Saint-Marc Girardin, lui eût fait poliment quelques-unes de ces objections ou d'autres pareilles ; mais c'était à la condition, imposée par les plus simples convenances académiques, de rendre justice au brillant passé d'un confrère dont l'avenir pourrait être plus brillant encore. Le récipiendaire précisément avait revendiqué dans son spirituel discours « la plus vieille et la plus gracieuse des libertés françaises, la liberté de la bonne compagnie, où tout peut se dire, pourvu que tout se dise bien ». M. Hugo a profité de la liberté, mais pas du précepte ; il a oublié que dans les tournois littéraires la chevalerie est encore de mise. Sa harangue tendue et lourde a quelquefois atteint l'éloquence, et nulle part l'urbanité. On sait le profond dédain que M. Victor Hugo professe pour la critique : comment l'illustre poète a-t-il donc consenti à s'essayer dans un genre si misérable, et comment, s'abaissant jusque-là, a-t-il si mal réussi [2] ?

III

Victor Hugo avait une revanche à prendre; la réception de Sainte-Beuve va lui en fournir l'occasion.

Sainte-Beuve s'était mis sur les rangs pour remplacer Casimir Delavigne. C'était sa première candidature, il était jeune, il pouvait attendre [3] ; mais il ne l'entendait point ainsi et apportait dans sa poursuite une véritable passion. Il voulait pouvoir dire :

1. Cartons de Victor Pavie.
2. *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1845. — *Etudes littéraires*, par Charles Labitte, 1846, t. Ier.
3. Sainte-Beuve était né le 23 décembre 1804.

Et j'avais quarante ans quand cela m'arriva.

Théodore Pavie, dans une lettre à son frère, nous le montre au cours de ses visites. Le croquis est parlant :

... A travers la fumée d'un long et noir cigare de *Tuti-Corin*, j'avisai dans la rue un petit monsieur en lévite brune, élégamment taillée ; sur la tête un étroit chapeau placé comme le tien, sur le sommet du crâne, mais reposant sur une espèce de *chiendent* roux et collé aux tempes. Il précédait à pied un cabriolet de remise auquel il signalait de la main la route à suivre, tandis que lui-même s'arrêtait à toutes les bornes,

Comme fait un toutou qu'on lâche le matin.

C'était ce cher *Delorme*, en visite d'académicien, joufflu et rouge comme une pomme d'api avant les gelées, pareil en tout à celui qui, d'après la chanson badine de Musset, serait *grand chantre à Saint-Thomas d'Aquin* [1]. Quand il est en tenue, notre ami ressemble un peu trop à un instituteur primaire ou à un notaire de campagne. En lui serrant la main au passage, je vis tout de suite briller dans ses yeux cet esprit sagace qui lui ouvrira bientôt les portes de l'Académie [2].

1. Alfred de Musset s'était amusé, en 1833, à rimer des vers badins où il faisait figurer tous les rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*. Il suppose M. Buloz en rêve, en cauchemar, voyant toute sa *Revue* en déroute, l'imprimerie bouleversée, le papier qui boit, les *b* qui manquent dans le caractère, puis les rédacteurs perdus ou échappés :

Loeve a fait héritage
De quatre millions,
Dumas meurt en voyage
Faute d'*impressions*,
Chez les filles de joie
Musset s'est abruti,
Ampère en bas de soie
Pour l'Afrique est parti.

Brizeux est à la Morgue,
Sainte-Beuve au lutrin,
Quinet est joueur d'orgue
A Quimper-Corentin...
George Sand est abbesse
En un pays lointain...

2. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.

Le vote eut lieu le 8 février 1844. Tandis que Saint-Marc Girardin était nommé d'emblée pour succéder à M. Campenon, le fauteuil de Casimir Delavigne donnait lieu à une lutte acharnée. Il y eut sept tours de scrutin. Au septième tour, Sainte-Beuve obtint 16 voix; M. Vatout, 16; Alfred de Vigny, 3. La majorité requise était de 18 : l'élection fut remise à un mois.

Grande fut l'irritation de Sainte-Beuve, comme on peut le voir par la lettre qu'il adressait à Victor Pavie :

Que vous dire, cher Pavie, en retour de vos belles paroles? Vous aurez vu qu'au moment où je recevais votre lettre, j'étais en proie à la lutte académique la plus acharnée. Bien que sans issue, elle a été honorable pour moi. On avait tout employé pour Vatout (de la part du roi); de plus un ami à moi, M. Pasquier, était malade et sa voix me serait revenue. Enfin la voix obstinée à de Vigny qui m'a opposé son *veto* jusqu'à la fin a été celle de Victor Hugo; lui-même a proclamé son vote hautement ; voilà, cher ami, où nous en sommes venus. J'ignore l'avenir et si je pourrai l'emporter. Au cas de défaite, je me retire sous ma tente et reprends ma plume de critique pour ne plus la quitter. Nous voilà loin de la poésie, des souvenirs touchants et de cette piété que devait réveiller la pensée présente des morts. La vie est ainsi faite; c'est pour cela qu'il peut devenir doux et facile de la quitter.

Pardonnez, cher Pavie, ces brèves paroles. Mon cœur n'est pas desséché, mais je le renferme de plus en plus ; un jour peut-être je m'assoirai à l'ombre ; là, sans plus de trouble ni de haine, je rouvrirai les trésors enfouis ; vous y êtes [1].

Cependant, on approchait du 14 mars, jour fixé pour le nouveau vote. Dans son numéro du 8 mars, *le National* annonçait que la voix de Victor Hugo était acquise à M. Vatout :

Le soleil du 14 mars éclairera la transfiguration de M. Vatout

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Sainte-Beuve.

en immortel du bout du pont des Arts. MM. Guizot et Villemain n'ont pu refuser à d'instantes prières leurs voix renforcées de celles de leurs amis. Cela ne faisait pas encore la majorité, il manquait deux suffrages pour compléter l'appoint de M. Vatout. Ces deux voix se sont trouvées. L'une d'elles est celle d'un orateur qui a besoin de se faire pardonner les témérités de son dernier discours [1]; l'autre est celle d'un homme de lettres qui brûle de réunir au titre de grand poète celui de grand homme d'État. Mais comme il n'existe pas en France un seul collège disposé à élire ledit académicien, c'est par la Chambre des pairs que le génie politique, auteur du *Rhin*, prétend se révéler. L'Académie pourra bientôt compter parmi ses membres l'immortel auteur du Catalogue de Versailles... Mais M. Thiers aura fait la paix avec le Château et M. Victor Hugo sera pair de France [2].

Sainte-Beuve avait pour lui Chateaubriand et Lamartine, le baron Pasquier et le comte Molé; il fut nommé au second tour de scrutin, par 21 voix contre 12 données à M. Vatout et 3 à Alfred de Vigny. « Sainte-Beuve séchait sur pied, écrivait Doudan au prince de Broglie, et il eût fallu être bien méchant pour ne pas lui donner sa voix [3]. »

IV

Il ne prit séance qu'un an après, le 27 février 1845. C'était la première fois que deux écrivains de l'Ecole nouvelle se trouvaient en présence devant l'Académie. Comment parleraient-ils de Casimir Delavigne, du chef de ce parti classique, objet de leurs furieuses attaques et de leur constant mépris? Comment Victor Hugo, en particulier,

1. M. Thiers.
2. *Le National* du 8 mars 1844.
3. *X. Doudan*, t. II, p. 44. — Lettre du 17 mars 1844.

parlerait-il du récipiendaire, longtemps son premier lieutenant, aujourd'hui son ennemi; de celui auquel il avait dit, dans les *Odes et Ballades*,

Viens, joins ta main de frère à ma main fraternelle,

et dont il avait été, l'an passé, au moment de l'élection, l'adversaire implacable? Dans le brillant et aristocratique auditoire qui, bien avant l'heure fixée, encombrait la salle trop étroite de l'Institut, les uns tenaient pour certain que le poète allait tirer une vengeance éclatante du critique qui l'avait offensé, du lieutenant qui l'avait trahi, que Sainte-Beuve, comme autrefois le phrygien Marsyas, allait être écorché vif par Apollon. A l'appui de leurs dires, ils invoquaient le dernier *Courrier de Paris* de Mme Émile de Girardin, amie particulière de M. Victor Hugo, qui traitait M. Sainte-Beuve de *renégat* et qui adjurait toutes les femmes d'être sans pitié pour ce *chevalier félon*[1]. Les autres, au contraire, affirmaient que tout se passerait de la façon la plus courtoise; ils savaient de bonne source que M. le comte Molé avait pris M. Sainte-Beuve dans sa voiture et l'avait conduit place Royale, où, grâce à lui, un traité de paix avait été signé [2]. Ils étaient bien informés, et quelques instants après l'événement leur donnait raison.

Victor Hugo parla de Casimir Delavigne avec convenance, de Sainte-Beuve avec urbanité. Son langage fut digne, noble, élevé. Il eut sur *Port-Royal* un grand morceau, un air de bravoure, qui fut très applaudi, et qui, malgré quelques fausses notes, méritait de l'être. Comme M. Cousin s'étonnait que M. Royer-Collard parût être content de ces pages, dont la magnificence et l'éclat

1. *Là Presse* du 24 février 1845.
2. *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 252.

juraient si fort avec l'esprit et le style jansénistes : « Mais, répliqua Royer-Collard, ce n'est pas trop mal de la part d'un homme de théâtre [1]. »

Dans son discours, Victor Hugo n'avait pas été seulement homme de théâtre ; il avait été aussi homme d'esprit. Il s'était tiré fort adroitement d'une situation particulièrement délicate et difficile. Son succès fut considérable, et c'était justice. Cette séance du 27 février 1845 restera l'une des plus belles de l'Académie. Pour que la fête fût complète, M. Villemain était venu reprendre ce jour-là ses fonctions de secrétaire perpétuel ; assis à côté du grand poète, il partagea son triomphe. Cette fois encore les princes étaient restés fidèles à Victor Hugo. On lit dans le *Journal des Débats* : « Mgr le duc d'Aumale et les princesses de la famille royale honoraient la séance de leur présence [2]. »

Sainte-Beuve, fort satisfait de la façon dont les choses s'étaient passées, écrivait, quelques jours plus tard, à Victor Pavie :

Le 15 mars 1845.

Cher Pavie, que je suis en retard avec vous pour vous remercier de votre bon souvenir et vous dire qu'à travers mes longs silences je suis le même et tout à un petit nombre dans le passé ! Vous aurez su, du reste, tout le torrent qui m'a entraîné durant un mois. Une candidature n'est rien auprès d'une veille de réception ; enfin tout cela est passé et bien passé. Enfin, je jouis du fauteuil et l'un de mes premiers soins est de régler les comptes du cœur avec les chers amis qui pourraient se croire négligés, s'ils n'étaient indulgents comme des mères. J'ai à peine vu le cher Théodore dans tous ces temps-ci ; j'ai eu cependant le plaisir de le rencontrer l'autre matin et de lui serrer la main, et à vous tous en lui. Hugo a été (vous l'avez su) très bien pour moi en cette grave circon-

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 551, 4e édition.
2. *Journal des Débats*, 28 février 1845.

stance; il l'a été d'autant plus que la veille il avait voulu exiger de moi certaines modifications dans mon discours, lesquelles je n'avais pas consenties, et malgré mon refus fort net, il n'a rien changé à ses éloges. Ainsi tout s'est passé dignement et avec une parfaite convenance. C'est le dernier hommage au passé, hélas! Il y a même de la division là-dedans. Se féliciter de la convenance et dire que, cette condition rigoureusement observée, tout s'est passé à souhait! Cher Pavie, qui nous eût dit cela il y a quinze ans à pareil mois, à pareil jour, lorsque *les Consolations* paraissaient (15 mars)[1]!

Quant à Victor Hugo, il écrivait, à ce même moment, non à Victor Pavie, mais au baron Alexandre de Humboldt, chambellan de S. M. Frédéric-Guillaume IV :

30 mars 1845.

Vous avez bien voulu, monsieur le baron et illustre confrère, me promettre que vous accepteriez de ma main *Notre-Dame de Paris* et être assez bon pour vous charger de l'offrir, en mon nom, à votre auguste Roi, pour lequel vous connaissez ma sympathie et mon admiration. Je joins à *Notre-Dame de Paris* mon discours si sérieux à l'Académie. Je serais heureux que vous eussiez quelque plaisir à accueillir cette marque de ma haute et profonde considération.

VICTOR HUGO.

Tout le monde, du reste, dans la maison de Victor Hugo, aimait, célébrait le roi de Prusse. Ses disciples favoris, MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, avaient fait représenter à l'Odéon, le 21 mai 1844, une tragédie en cinq actes et en vers, *Antigone*. On lit en tête de leur pièce : *DÉDIÉ à S. M. Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, par ses très humbles et très obéissants serviteurs, P. M. et A. V.*

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Sainte-Beuve.

CHAPITRE IV

LA PAIRIE

L'ordonnance du 13 avril 1845. — L'*héritier de pairie*. — Cornet-Hugo ou Hugo-Cornet. — Le *vicomte* Hugo. — Un acte de mariage inscrit sur les registres de la commune de Chabris. — Le général Léopold Hugo. — Un article d'Armand Marrast. — *Le Roi s'amuse*.

I

Quelques jours après avoir écrit sa lettre au baron de Humboldt, Victor Hugo faisait parvenir le témoignage de sa reconnaissance et de son admiration à un autre souverain que le roi de Prusse, au roi Louis-Philippe, qui avait signé, le 13 avril 1845, une ordonnance ainsi conçue :

Louis-Philippe, *roi des Français.*

A tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 23 de la charte constitutionnelle portant :

« La nomination des membres de la Chambre des pairs appartient au roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

« Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut... »

Considérant les services rendus à l'État par le *vicomte* Hugo (Victor), membre titulaire de l'Institut.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Le *vicomte* Hugo (Victor), membre titulaire de l'Institut, est élevé à la dignité de pair de France [1].

1. *Moniteur* du 17 avril 1845. — Furent nommés pairs de France, le même jour que Victor Hugo, le lieutenant-général baron Achard ; Napoléon Mortier, duc de Trévise ; le comte Charles de Mornay ; M. Martell, ancien député de la Gironde, et le général Bertin de Veaux, neveu de M. Bertin l'aîné.

Sur le rapport du baron Feutrier, l'admission du nouveau pair fut prononcée le 22 avril; le 28 du même mois, il prêta serment et prit séance.

La vieillesse est conteuse. Victor Hugo, dans ses dernières années, aimait à rappeler qu'il n'avait tenu qu'à lui d'être pair de France, bien avant 1845, sous la Restauration même. MM. Alfred Barbou et Richard Lesclide, dont les ouvrages ne font que reproduire les conversations du *MAITRE*, ses propos de table et de salon, s'étendent l'un et l'autre sur ce point [1], et il ne tiendra pas à eux qu'à toutes les légendes déjà mises en circulation par le *Témoin de sa vie*, ne se vienne ajouter la légende de l'*Héritier de pairie*. Ils racontent donc, le plus sérieusement du monde, que, dès avant 1822, le *général* comte Cornet, pair de France et cousin germain de la mère du poète, avait voulu lui transmettre son droit de siéger à la Chambre haute. La *chose* avait même reçu un commencement d'exécution, et l'auteur de l'Ode sur *Louis XVII* avait fait partie du groupe des *héritiers de pairie*. Il revenait fréquemment sur cet épisode de sa jeunesse, et M. Richard Lesclide, en particulier, nous en a pieusement conservé les détails. « Les héritiers de pairie, nous dit-il, se tenaient dans un coin de la salle, à eux réservé, et qui était fermé par une grosse corde dorée. Cet honneur se payait d'une assez grande fatigue, car il était défendu aux jeunes gens de s'asseoir ; ils restaient quelquefois debout pendant quatre ou cinq heures, par respect pour l'étiquette. Mais quel plaisir d'être regardé par les belles dames qui remplissaient les tribunes et de faire partie de cette élite dorée! Ces grands enfants n'a-

1. *Victor Hugo et son temps*, par M. Alfred Barbou, p. 227. — *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par M. Richard Lesclide, pp. 54 et suiv.

vaient entre eux aucune camaraderie, et se parlaient avec une morgue et un sérieux déplorable [1]. » Tous ces jeunes gens, au dire du *MAITRE*, étaient orgueilleux comme des « poux », et il citait entre autres « le marquis de Pastoret comme un des poseurs les plus agaçants qu'il fût possible de voir [2] ». Victor Hugo, du reste, leur faussa bientôt compagnie. Le comte Cornet ayant fini par mettre comme condition à la transmission de sa pairie que son héritier s'appellerait Cornet-Hugo ou Hugo-Cornet, Mme Hugo, la mère, n'y voulut jamais consentir, et tout fut rompu.

Il est fâcheux qu'il n'y ait pas un seul mot de vrai dans toute cette histoire.

Mathieu-Augustin Cornet, qui ne fut pas *général* et n'appartint même jamais à l'armée [3], avait été président du conseil des Anciens et avait contribué, pour une bonne part, au succès du coup d'État du 18 Brumaire, le plus abominable des crimes, aux yeux de Victor Hugo [4]. Il devint successivement, sous Bonaparte, sénateur, secrétaire du Sénat, comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, ce qui ne l'empêcha pas de concourir à l'acte du Sénat qui prononça, le 1er avril 1814, la déchéance de Napoléon. Le 4 juin suivant, il fut créé pair de France par Louis XVIII. Une ordonnance royale du 31 août 1817 lui ayant conféré le titre de comte, il prit des armoiries parlantes : trois *cors* de chasse

1. Lesclide, page 54.
2. *Ibid.*, page 55.
3. Voy., dans la *Biographie universelle*, supplément, t. LXI, la biographie de Cornet, par Villenave.
4. Voy., dans LES CHATIMENTS, la fin de *l'Expiation :*

> Pareils aux mots que vit resplendir Balthazar,
> Deux mots dans l'ombre écrits flamboyaient sur César ;
> Bonaparte, tremblant comme un enfant sans mère,
> Leva sa face pâle et lut : *Dix-huit Brumaire !*

supportés par deux *licornes*, avec cette devise : *Rex et Lex*. A partir de ce moment, il signa : comte de Cornet.

Était-il parent de la mère de Victor Hugo ? La chose est possible, puisqu'il était né à Nantes, le 19 avril 1750, et que Mme Hugo, Sophie-Françoise Trébuchet, naquit dans la même ville, le 19 juin 1772. Je dois dire cependant qu'aux Archives municipales de Nantes, sur aucun des actes de baptême, de mariage ou de décès des Cornet ou des Cosson, — nom de la mère de Mathieu-Augustin Cornet, — il n'est fait mention des Trébuchet ou des le Normand, — nom de la mère de Sophie-Françoise Trébuchet. Ce silence ne permet guère de croire qu'il ait existé entre les deux familles des liens de parenté au degré de cousins germains. Je veux bien admettre cependant, contre toute vraisemblance, que Mme Hugo et le comte Cornet aient été parents, voire même cousins germains. Cela n'avancera pas beaucoup, on va le voir, les affaires de l'*héritier de pairie.*

II

L'article 3 de l'ordonnance du 19 août 1815, qui avait rendu la pairie héréditaire, prévoyait le cas où « *la ligne directe viendrait à manquer* dans la famille d'un pair ». Le roi se réservait alors d'autoriser la transmission du titre dans la ligne collatérale qu'il lui plaira de désigner.

Le 25 août 1817, nouvelle ordonnance portant qu'à l'avenir nul ne pourra être appelé à la Chambre des pairs, les ecclésiastiques exceptés, s'il n'a, préalablement à sa nomination, obtenu du roi l'autorisation de former un majorat, lequel ne pouvait être inférieur à 10.000 fr.

de revenu net en immeubles. Les pairs nommés antérieurement au 25 août 1817, s'ils n'étaient pas soumis pour eux-mêmes à cette obligation, ne pouvaient rendre la dignité de pair héréditaire dans leur famille qu'à la condition d'instituer un majorat au profit du bénéficiaire. Il aurait donc fallu que le comte Cornet commençât par former au profit de Victor Hugo un majorat de 10.000 francs de revenu net. A-t-il jamais eu cette intention ? C'est ce que l'on n'a pas osé dire. Eût-il été prêt à payer d'un si haut prix l'honneur de servir de parrain au jeune Victor-Marie Hugo, restait à obtenir l'autorisation du roi, laquelle ne s'accordait que très rarement et à titre tout à fait exceptionnel. De 1815 à 1830, il n'y a eu transmission de pairie que dans les cas suivants :

12 septembre 1817, transmission du titre et de la pairie de l'abbé de Montesquiou au vicomte de Montesquiou-Fézensac, son *neveu*.

15 mai 1818, transmission des titres et de la pairie du duc de Choiseul au marquis de Marmier, son *gendre*.

21 décembre 1825, transmission de la pairie du duc de Duras au duc de Rauzan, son *gendre;* — de celle du maréchal Moncey, duc de Conegliano, à M. Duchesne de Gillevoisin, baron de Conegliano, son *gendre ;* — de celle du duc de Durfort à M. Étienne de Béarn, son *petit-fils*, issu de sa fille ; — de celle du marquis d'Aligre à M. Pomereu d'Aligre, son *petit-fils*, issu de sa fille.

En tout, six transmissions de pairie en quinze ans, et toutes, sauf le cas particulier de l'abbé de Montesquiou, en faveur d'un *gendre* ou d'un *petit-fils*. Le comte Cornet n'avait-il donc, à défaut de fils, ni fille ni gendre ? Était-ce un *vieux célibataire*, plus malheureux encore que M. Dubriage, et n'ayant pas même un *neveu* à qui

laisser son héritage? Point du tout; il était marié et père de famille. Il avait un *gendre*, et dès lors le roi lui-même n'aurait pas pu, en eût-il eu la volonté, user, au profit d'un parent au cinquième ou sixième degré, de l'article 3 de l'ordonnance du 19 août 1815, cet article ne permettant au roi d'autoriser la transmission à un collatéral qu'autant que la *ligne directe* manquerait dans la famille du pair; qu'autant que ce dernier n'aurait ni fils, ni gendre, ni petit-fils.

Un dernier mot. Le comte de Cornet était si éloigné de vouloir transmettre sa pairie au jeune Victor Hugo, — ce que ni lui ni le roi n'auraient pu faire, nous venons de l'établir, — que son désir le plus vif, son rêve le plus chèrement caressé, était de voir son *gendre* lui succéder dans tous ses titres. Et de cela j'ai pour garant un témoin irrécusable, le *Moniteur* lui-même. Dans la séance de la Chambre des pairs du 12 décembre 1832, un des collègues de Cornet, le comte Lemercier, prononça son éloge, où je relève ce passage :

Entièrement dévoué à la monarchie constitutionnelle de Juillet, il lui a fallu faire le sacrifice patriotique de la pairie qu'il avait eu *l'espoir de transmettre à un gendre estimable, issu d'une famille parlementaire*. Cet acte de dévouement lui parut commandé par la nécessité du moment[1]...

Et maintenant, de Victor Hugo, entrant à vingt et un ans, à la Chambre des pairs, comme Georges-Gordon Byron était entré, à vingt et un ans, à la Chambre des lords ; — de ses stations de cinq heures dans le coin réservé, derrière la « grosse corde dorée », sous le feu des regards des belles dames qui *garnissaient les tribunes*, — en un temps où les séances de la Chambre des pairs

1. *Moniteur* du 13 décembre 1832.

n'étaient pas publiques ; — de tous les détails ; dont il s'est plu à orner cette histoire, — que reste-t-il ? M. Richard Lesclide a reproduit, dans son volume, les contes que Victor Hugo s'amusait à faire à ses petits-enfants, *la Bonne puce et le méchant Roi*, *le Chien métamorphosé en ange*, *l'Ane aux deux grandes oreilles*. Je lui conseille de joindre à la collection cet autre conte bleu *l'Héritier de pairie*.

III

L'ordonnance du 13 avril 1845, — on l'aura remarqué, — élevait à la pairie, non pas Victor Hugo tout court, mais le *vicomte* Hugo (Victor).

Ce titre de vicomte, le poète y tenait. J'ai sous les yeux l'Annuaire de l'Institut royal de France pour 1843. J'y lis par deux fois : *le vicomte Hugo* (*Victor-Marie*), *place Royale, 6*. Lorsque la seconde de ses filles fit sa première communion, il donna à l'église Saint-Paul, sa paroisse, deux belles coquilles, qui formèrent un bénitier surmonté de cette inscription :

Donné par le vicomte Hugo, pair de France, à l'occasion de la première communion de sa fille Adèle, 1846.

Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, rapporte, dans ses *Souvenirs*, qu'il fut un jour invité à dîner, en compagnie de l'auteur des *Feuilles d'automne*, chez le baron Bonnaire, alors un des principaux propriétaires de la *Revue des Deux-Mondes*. Le baron Bonnaire avait un service d'argenterie sur lequel étaient gravées ses armes. Un des convives ayant laissé voir qu'il n'était pas un grand clerc en matière de blason, Victor Hugo prit de là occasion de disserter longuement et savamment sur

les armoiries, déclarant que la noblesse française était la première noblesse d'Europe, que les princes romains et les princes russes n'étaient que de petits compagnons et qu'*il s'estimait lui, simple vicomte, bien meilleur gentilhomme que les princes en* in *ou en* ki *de la Russie* [1].

Il n'y avait à cela qu'un petit malheur, c'est que Victor Hugo n'était pas vicomte du tout.

Son père, le général Léopold-Sigisbert Hugo, avait été, il est vrai, créé par le roi Joseph, en 1811, comte de Collogudo-Cuentès y Siguenza [2]; mais ce titre étranger n'a jamais été reconnu en Franee.

Mis hors de lui par la capitulation de Baylen, furieux des désastres qui avaient suivi, Napoléon s'en prenait des échecs de sa politique au delà des Pyrénées à son frère Joseph et à ceux qui l'entouraient. Il n'était donc guère d'humeur à confirmer les grades et à reconnaître les titres distribués par le roi d'Espagne à ses officiers : « L'empereur ne m'aimait pas, dit le général Hugo dans ses *Mémoires ;* il me traitait avec une négligence et une aigreur que rien ne pouvait justifier. Je ne fus *point confirmé dans mon grade en France*, quoique officier général depuis le 20 août 1809. Je serais sorti *général espagnol* de la grande lutte nationale, si l'extrême justice de Sa Majesté Louis XVIII n'eût, en partie, réparé les torts de la fortune envers moi [3]. »

Ce fut Louis XVIII, en effet, qui, voulant récompenser l'honorable conduite de M. Hugo comme commandant supérieur à Thionville, lors du siège de cette place, le confirma, par ordonnance du 21 novembre 1814,

1. *Souvenirs personnels*, par Auguste Barbier, de l'Académie française, p. 268.
2. *Annuaire de la noblesse*, par Borel d'Hauterive (année 1886).
3. *Mémoires du général Hugo*, t. III, pp. 160, 178, 182, 384.

dans son grade de général, à dater du 11 septembre 1813, époque où il avait quitté l'Espagne. Cette ordonnance, et ceci est à noter, ne fait pas mention de son titre de comte. A cet égard, la Restauration maintint les choses au point où les avait laissées la chute de l'Empire. Aussi le général Hugo n'a-t-il jamais pris, dans aucun acte public, le titre de comte, sachant bien qu'il n'y avait pas droit.

Mme Hugo, mère du poète, étant morte le *21 juin 1821*, le général, trente jours après, fit publier les bans de son second mariage. L'acte de ce second mariage, inscrit sur les registres de la commune de Chabris (Indre), l'indique seulement comme « Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, ancien officier général ». Voici le texte de cette pièce, qui ne laisse pas de présenter plus d'une particularité curieuse :

Aujourd'hui, 6 septembre 1821, à six heures du soir, pardevant nous Louis, marquis de Béthune-Sully, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Chabris, sont comparus : Monsieur *Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, ancien officier général,* domicilié ville de Nancy, département de la Meurthe, né à Nancy, le 15 novembre 1773, fils majeur de feu Joseph Hugo, *vivant propriétaire,* décédé à Nancy, le 15 messidor an VII, et de feue Marguerite Michaud, décédée aussi à Nancy le 23 février 1814, d'une part; et de dame Marie Tomat y Saétoni, domiciliée à Chabris, comtesse de Salcano, née à Cervione, le 5 novembre 1784, veuve de Anaclet d'Almay, vivant propriétaire, décédé à la Havane le 15 août 1817; fille majeure de feu Nicolas de Ligny Tomat, décédé en Corse, le 1er novembre 1808, vivant propriétaire, et de feue Lina Saétoni de Campoloro, décédée à Cervione le 15 décembre 1785, d'autre part; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, dont les publications ont été faites dans cette commune, les dimanches *vingt-deux et vingt-neuf juillet* dernier, et, dans la ville de Nancy, les dimanches

vingt-neuf juillet et cinq août... Aucune opposition n'ayant été signifiée, vu aussi la permission de mariage accordée par M. le ministre-secrétaire d'État au département de la guerre, en date du 28 août dernier, nous avons déclaré, au nom de la loi, que Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo et Marie-Catherine Tomat y Saétoni sont unis par le mariage. Pour acte, fait à la mairie de Chabris, en présence des sieurs Jacques Rousseau, chevalier de la Légion d'honneur; de Jacob Schiesingeyer, *cocher de M. le marquis de Béthune-Sully;* de Chantrau Martial, *homme d'affaires de M. de Béthune;* et de Nicolas Kallenboren, *tailleur d'habits.*

Signé: Gal Hugo, V. Dalmay, Rousseau, Jacob Schiesingeyer, Chantrau, Kallenboren, marquis de Béthune-Sully, maire[1].

Cet acte de mariage, dans lequel on remarquera qu'il n'est fait aucune mention de la première femme du général, la mère du poète, fut suivi, à quelques jours de là, d'une lettre de faire part, également fort singulière; elle est ainsi conçue :

M.

Monsieur le général Léopold *HUGO* a l'honneur de vous faire part qu'il vient de faire légaliser, par-devant M. l'officier public de *Chabris* (Indre), les liens purement religieux qui l'unissaient à madame veuve D'ALMÉ, comtesse de *SALCANO.*

Saint-Lazare, près Blois.

De cette lettre du général, je ne veux retenir que ceci: Elle est muette sur son titre de comte. De même, celle qu'il enverra, le 15 novembre 1821, à ses amis et connaissances, pour les informer du mariage de son fils Victor, ne portera d'autre mention que celle-ci : « Monsieur le général Léopold Hugo. »

1. Extrait du Registre des Actes de mariage de la commune de Chabris, pour l'an 1821.

L'acte de mariage du poète, inscrit sur les registres de la paroisse Saint-Sulpice, à la date du 12 octobre 1822, est plus explicite. Il est vrai que Victor Hugo était là pour veiller à ce qu'aucun des titres de son père ne fût oublié. Aussi, l'énumération, cette fois, est-elle complète : « Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur et commandant de l'ordre royal de Naples [1]. » Du titre de comte, pas l'ombre.

L'année suivante, le général Hugo publie ses *Mémoires*, qui sont ceux du général Hugo, et non du *général comte Hugo* [2]. Dans sa *Relation du blocus, du siège et de la défense de Thionville,* publiée également en 1823, il parle de lui à la troisième personne ; mais tandis qu'il donne toujours aux officiers généraux dont le nom se rencontre sous sa plume leur titre nobiliaire : le général *comte* Belliard, le général *comte* Dupont, le général *comte* Durutte, etc., il dit de lui : le général Hugo, tout court.

Louis XVIII l'avait confirmé, — ce que n'avait pas voulu faire Napoléon, — dans son grade de maréchal de camp (général de brigade). Charles X, au mois de juin 1825, le nomma lieutenant général (général de division) [3]. Les ordonnances royales mentionnaient *toujours* le titre nobiliaire de la personne nommée, lorsqu'elle en avait un ; l'ordonnance de juin 1825 ne fait pas mention du titre de comte.

1. Voy. *Victor Hugo avant 1830*, p. 261.
2. *Mémoires du général Hugo, gouverneur de plusieurs provinces et aide-major général des armées en Espagne*. A Paris, chez Ladvocat, libraire, 1823. 3 vol. in-8.
3. *Moniteur* du 5 juin 1825.

La question de fait ainsi élucidée, reste la question de droit, et celle-ci n'est pas moins claire.

En droit, le titre de comte, donné au général Hugo par le roi d'Espagne, eût-il été entériné à la chancellerie de France (ce qui n'a pas eu lieu, on vient de le voir), il n'eût été que personnel. Pour qu'il devînt héréditaire, il aurait fallu que le général Hugo constituât un majorat. Sur ce point, le décret du 30 mars 1806, le sénatus-consulte du 14 août de la même année et le décret du 1er mars 1808 concernant les majorats sont formels. Or, de constitution de majorat il n'y en a pas eu; les biographes qui ont reçu les confidences de Victor Hugo le reconnaissent. M. Barbou lui-même en fait l'aveu : « Le père du poète, dit-il, n'usa point de ce droit [1]. »

Le titre de comte aurait été entériné à la chancellerie ; un majorat aurait été constitué, que cela n'eût encore servi de rien à Victor Hugo, qui était le dernier des trois fils du général.

D'après la législation ancienne sur les titres, ils ne devenaient transmissibles qu'en faveur de l'aîné des descendants du titulaire. La législation moderne est restée la même sur ce point, nonobstant les nombreux exemples contraires qu'on rencontre dans l'usage. « Le titre, disait Napoléon dans son décret du 1er mars 1808, le titre qu'il nous aura plu d'attacher à chaque majorat sera affecté *exclusivement* à celui en faveur duquel la création aura eu lieu, et passera à sa descendance légitime, de mâle en mâle, *par ordre de primogéniture* [2]. » Les puînés ne peuvent faire de la monnaie du titre de leur père, et, si celui-ci est comte, par exemple, s'intituler vicomtes ou barons.

1. *Victor Hugo et son temps*, p. 16.
2. Décret du 1er mars 1808, titre III, section I, article 1er.

En 1845, Victor Hugo n'était pas en bonne odeur auprès des feuilles républicaines, et en particulier auprès du *National*. Quelle jolie page eût pu écrire Armand Marrast, s'il avait su que le nouveau pair, en voulant à toute force être vicomte comme Chateaubriand, se passait la fantaisie d'une usurpation de titre ! Voici l'article par lequel il salua l'entrée du poète au Luxembourg :

Nous vous annonçons enfin la grande nouvelle : le Luxembourg est transformé. L'œuvre a été difficile et longue ; mais le temps n'accomplit qu'avec lenteur les événements qui changent la face du monde. Il y a des astres dont la lumière est en route depuis huit mille ans, et nous attendons encore le jour heureux où il nous sera donné de saluer leur premier rayon. La patrie attendait aussi avec impatience la brillante étoile qui lui était depuis longtemps annoncée. Aujourd'hui enfin, le seizième jour du mois d'avril, au milieu d'une discussion aride, il s'est fait tout à coup un silence solennel. Le ciel est devenu serein et une sorte d'illumination inconnue traversant les vitres est venue colorer d'un rouge vif les pâles tentures de l'enceinte... M. Pasquier, couvert de son mortier, a lu l'ordonnance qui élève à la dignité de pair de France *M. LE VICOMTE* Victor Hugo... Notre poitrine s'est dilatée... Nous ne le savions pas ! Il était vicomte ! Nous avions eu un frisson de poésie, nous avons été saisis de l'enthousiasme du blason. — Ce large front où l'Orient et l'Occident s'étaient rencontrés, nous avions pensé qu'il n'aspirait qu'à la couronne du poète ; c'est une couronne de vicomte qui le surcharge. Le chantre du sacre de Charles X et de la colonne de l'empereur, le poète qui a célébré les bienfaits de la légitimité et les nobles infortunes des peuples souffrants, la lyre qui a eu des accents pour toutes les puissances et quelquefois aussi des consolations pour de patriotiques douleurs ; cet homme enfin qui a essayé, sans réussir, à mettre d'accord des sentiments justes et des idées fausses, il avait déjà bien de la peine à faire excuser un premier ridicule : il y en a joint un autre. Victor Hugo est mort, saluez M. le vicomte Hugo, pair lyrique de France ! La démocratie qu'il a insultée peut désormais en rire : la voilà bien vengée[1] ... !

1. *Le National* du 17 avril 1845.

L'article d'Armand Marrast, si piquant fût-il, ne valait pas ces deux lignes de Charles Maurice, dans son *Courrier des théâtres* : « M. Victor Hugo est nommé pair de France : *le Roi s'amuse* [1]. »

1. *Histoire anecdotique du Théâtre*, par Charles Maurice, t. II, p. 260.

CHAPITRE V

PREMIERS DISCOURS. — LES PARENTS MATERNELS DE VICTOR HUGO

La mort de M. Pierre Foucher. — *Victor Hugo intime.* — Premiers discours à la Chambre des pairs. — Sainte-Beuve et M. Jules Simon. — *ECRIT EN 1846.* — Un faux en écriture... poétique. — Le marquis du C. d'E... — Les parents maternels de Victor Hugo. — *Noble homme.* — Jean-François Tréfbuchet. — Dame Renée-Louise *Le Normand du Buisson.*

I

Si Victor Hugo avait tant désiré la pairie, ce n'était pas seulement pour ajouter un nouveau titre à son titre de vicomte ; c'était pour avoir une tribune et pour devenir ministre. Théodore Pavie écrivait à son frère, dans les derniers jours d'avril 1845 :

> Hier, Mme Hugo est venue nous voir avec sa fille. C'est délicat de la part d'une *pairesse*. On dit que Hugo demande l'ambassade d'Espagne ! Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a le ferme espoir de devenir ministre un jour : qui vivra verra[1] !

Un nouveau deuil vint frapper le poète presque au lendemain de son élévation à la pairie. Il perdit son beau-père, M. Pierre Foucher, le 26 mai 1845. Chef du service de la justice militaire sous la Restauration, M. Foucher avait pris sa retraite en 1828 et avait été remplacé dans ses fonctions par M. de Musset-Pathay, le père d'Alfred de Musset. C'était un homme d'esprit, très lettré

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.

et très religieux. « J'ai ouï dire, écrivait Sainte-Beuve à Victor Pavie, que sa principale ambition désormais serait d'être marguillier à Fourqueux [1]. » Quand il mourut, il voulut, par humilité, qu'on n'envoyât de faire part à personne [2]. A l'occasion de la mort de son père, Mme Victor Hugo écrivit à Victor Pavie cette lettre touchante :

9 juin (1845)

Mon cher Monsieur, votre lettre m'a fait du bien. Quand l'âme souffre, elle est susceptible ; la vôtre a si bien compris la mienne que le soulagement m'est arrivé, car vous savez ce qu'il faut dire. Mon père est mort comme il avait vécu, en sage et en chrétien, entouré de ses enfants. J'ai eu sa dernière étreinte qui était son adieu, si ce mot d'adieu peut servir là où ceux qui vont dans un autre monde vivent plus que jamais en nous. Je n'ai pas eu de désespoir, ainsi que dans ma première épreuve, mais un grand abattement de découragement, la seconde phase de ces sortes de souffrances. *Mon boulet s'est alourdi, ce que je ne croyais pas possible.* En traînant ce boulet, il faut lever les yeux en haut ; c'est ce que je m'efforce de faire.

Les nouvelles que vous me donnez me disent que vous avez eu des inquiétudes sur la santé de vos enfants, mais vous en êtes tiré et je m'en réjouis avec vous, car vos peines sont les miennes, de même que vos joies ; le temps ne fait qu'accroître l'amitié que je vous ai vouée ; cette amitié s'est doublée avec votre femme si digne d'être la vôtre, et vous êtes bien vraiment mes frères, comme l'entendaient les saints apôtres.

Mes enfants vont bien ; mon mari vous serre la main, Monsieur et cher ami.

La vicomtesse *Victor Hugo* [3].

Mon boulet s'est alourdi, ce que je ne croyais pas

1. Lettre du 17 septembre 1836. — Cartons de Victor Pavie : correspondance de Sainte-Beuve.
2. *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 181. — M. Alfred Asseline a reproduit, dans *Victor Hugo intime*, de nombreuses lettres et d'intéressants fragments des *Souvenirs* de M. Pierre Foucher.
3. Cartons de Victor Pavie.

possible... Et cependant il allait s'alourdir encore. Moins de trois mois après l'ordonnance du 13 avril, un bruit se répandait soudain, léger d'abord, « rasant le sol comme hirondelle avant l'orage, » puis s'enflant, grossissant d'heure en heure et remplissant bientôt la cour, la ville, la France entière. Il n'était question de rien moins que de convoquer la Chambre des pairs, alors hors session, de la former en cour de justice, aux termes de l'article 29 de la Charte, pour juger l'un de ses membres, le plus célèbre de tous, Victor Hugo lui-même.

C'était la mode, en ce temps-là, de tirer sur le roi. Il ne s'agissait pourtant de rien de semblable, mais d'un attentat d'un autre genre, de la nature de ceux qui se dénouent d'habitude devant la 6e chambre. Force m'est bien de rappeler un fait dont tous les journaux ont retenti, et qui fut, à son heure, un événement. Et puis, pourquoi serais-je, en cette circonstance, plus royaliste que le roi? Le roi, ici, c'est Victor Hugo, qui, loin de rougir de l'aventure dont il était le héros, en riait volontiers et aimait à en faire le récit entre hommes, « au fumoir, quand les femmes sont au salon [1] ». Il estimait qu' Olympio valait bien Jupiter et pouvait dire, comme lui, du haut de l'empirée:

Mon nom, qu'incessamment toute la terre adore,
Efface ici les bruits qui pouvaient éclater.
    Un partage avec Jupiter
    N'a rien du tout qui déshonore;
Et sans doute il ne peut être que glorieux
De se voir le rival du souverain des Dieux [2].

Cette aventure, est-ce qu'elle n'est pas racontée tout au long dans un ouvrage publié au lendemain de la

1. *Les Confessions de Arsène Houssaye*, t. I, pp. 262 et suiv., 1885. — Le chapitre est intitulé : *Histoire de M. Apollo et de Mme Aphrodita.*
2. *Amphytrion*, acte III, scène x.

mort du poète, sous le titre de *Victor Hugo intime*, par un de ses plus ardents panégyristes, par l'un de ses plus proches parents, M. Alfred Asseline, son cousin germain, à qui je vais laisser la parole?

M. Alfred Asseline était attaché au cabinet de M. Gabriel Delessert, préfet de police en 1848. Dans la nuit du 23 au 24 février, M. Delessert fit brûler dans les cheminées de ses bureaux particuliers une grande quantité de papiers. M. Asseline, après nous avoir donné ce détail, continue ainsi :

Pendant que nous nous passions les piles de dossiers de main en main, un cahier tout mince, qui ne paraissait pas contenir de secrets bien terribles, tomba à mes pieds, sans que personne y prît garde. En me penchant pour lire le nom qui était inscrit sur la chemise de papier gris, je fus tout ébahi de voir le nom de *Victor Hugo* tracé en lettres énormes et au-dessous ces simples mots à l'encre rouge : *A classer.* Je me baissai rapidement pour ramasser le dossier et je le fis entrer de force dans ma poche en le déchirant un peu.

Dans ce dossier, il y avait deux pièces seulement.

La première, continue M. Asseline, était la copie d'un procès-verbal du commissaire de police du quartier de la place Vendôme, constatant le flagrant délit de conversation criminelle dans un petit buen-retiro, loué sous le nom de... dans le passage Saint-Roch.

La deuxième était un ordre, — de la grosse écriture de M. G. Delessert, — ainsi libellé :

« P. M. (police municipale) — M*** (ici le pseudonyme qui déguisait un Javert très décoré, attaché à la contre-police du roi), M*** m'attendra demain au Château, à l'issue du conseil ; l'heure du conseil est dix heures. »

La ville et la cour, — surtout la cour, — s'étaient émues de cette conversation criminelle : le roi, paraît-il, avait été fort mécontent.

Je racontai à Victor Hugo l'histoire de son dossier. — Je

crois savoir, me dit-il *en riant,* qui était cet agent chargé de surveiller les pairs de France [1].

Puisque Victor Hugo et ses proches prenaient si gaiement la chose, on me permettra bien, à moi qui ne suis pas son cousin, d'en dire un mot à mon tour. Je me bornerai du reste à quelques courts extraits des journaux du temps.

Je lis dans *la Patrie* du 6 juillet 1845 :

On parle beaucoup, à Paris, d'un scandale déplorable... Un de nos écrivains les plus célèbres aurait été surpris, hier, en conversation criminelle, par le mari, qui se serait fait assister du commissaire de police. L'épouse infidèle aurait été incarcérée, et l'amant si malheureusement heureux n'aurait dû le triste avantage de conserver sa liberté qu'au titre politique qui rend sa personne inviolable. Ne pouvant douter de l'exactitude de ces faits, nous faisons des vœux pour que les suites en soient le moins graves possible.

Les suites de l'affaire menaçaient, en effet, d'être fort graves. Le mari avait déposé entre les mains du président de la Chambre des pairs une plainte en adultère contre Victor Hugo; et M. Pasquier avait eu beau prier, supplier, il n'avait pu le faire revenir sur sa détermination. Il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle du roi Louis-Philippe pour décider l'époux outragé à retirer sa plainte.

Le National écrivait, dans son numéro du 10 juillet :

La scandaleuse aventure dont plusieurs journaux ont entretenu le public ces jours derniers soulève une grave question de droit constitutionnel. Un illustre personnage, qui cumule les lauriers du Parnasse et le manteau d'hermine de la pairie, a été surpris en conversation criminelle avec la femme d'un peintre. Le mari, qui était à la piste de l'intrigue, se présenta

1. *Victor Hugo intime*, par Alfred Asseline, p. 126. Mme Pierre Foucher, mère de Mme Victor Hugo, était la sœur aînée du père de M. Alfred Asseline.

tout à coup dans l'asile qu'ils avaient choisi aux environs de Saint-Roch, accompagné d'un commissaire de police. Ce fonctionnaire se mit en mesure d'arrêter les coupables pris en flagrant délit. La justice ne se pique point de galanterie : elle s'empara de la dame sans façon et sans explication. Mais le pair se mit à parlementer et invoqua l'inviolabilité dont il est couvert par la Constitution. Le commissaire hésita et finit par laisser partir le galant vicomte. Les mêmes journaux qui ont révélé cette aventure et annoncé un procès en adultère devant la Cour des pairs nous apprennent aujourd'hui que les choses se sont arrangées [1]...

L'aventure, on le pense bien, faisait bruit en province comme à Paris. De Saint-Point, où il était à ce moment, Lamartine écrivait, le 7 juillet :

J'apprends l'aventure d'Hugo. J'en suis fâché, mais ces fautes-là s'oublient vite. La France est élastique, on se relève même d'un canapé [2].

Le 9, il écrit à M. Dargaud ;

L'aventure amoureuse de mon pauvre ami Hugo me désole. On dit qu'il s'éloigne de France pour qu'on ne demande pas l'autorisation de le poursuivre à la Chambre des pairs ; mais ce qui doit être navrant pour lui, c'est de sentir cette pauvre femme en prison pendant qu'il est libre [3].

Navré ou non, Victor Hugo prenait ses passeports au Luxembourg, et *la Quotidienne* du 11 juillet publiait la note suivante :

D'après la promesse qu'il en avait faite à Louis-Philippe, à la sollicitation personnelle duquel M. X... a retiré sa plainte, M. Hugo a pris hier ses passeports et est parti pour effectuer un voyage de trois mois en Espagne.

1. Voir dans les *Mémoires secrets et témoignages authentiques*, par A.-J. de Marnay (Paris, Librairie des bibliophiles, 1875, in-8), les lettres des 16 juillet et 2 août 1845.
2. Lettre au comte de Circourt. — *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme Valentine de Lamartine, t. VI, p. 168.
3. *Op. cit.*, t. VI, p. 170.

Victor Hugo quitta-t-il, en effet, la place Royale et poussa-t-il jusqu'à la Plaza-Mayor ? Le vit-on

Humer l'air à Madrid, sans souci des alcades?

La chose est douteuse. Je lis dans une lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, en date du 19 septembre 1845 :

Merci de votre bon et cordial souvenir. Il est vrai que je travaille pour m'étourdir ; mes pires moments sont ceux où le cerveau est vacant, où la pensée n'ayant plus où se prendre se tourne sur elle-même et se met à se dévorer. Hélas ! la solitude n'est pas bonne, surtout quand il n'y a plus là au-dedans des pensées d'avenir pour l'animer. Et quel débris que nos souvenirs ! Vous m'en touchez quelque chose, mon cher Pavie : je sais à peine plus que vous au sujet de celui autour duquel l'ironie de ma destinée n'a cessé de tourner. Je sais qu'il *n'a pas quitté Paris* et qu'il travaille enfermé, à je ne sais quelle œuvre dont il espère que l'éclat recouvrira l'autre. Je n'ai eu d'ailleurs aucune nouvelle directe, aucun signal de ce côté [1].

Sept mois s'étaient écoulés. La Chambre des pairs discutait un projet de loi sur les dessins et modèles de fabrique. Victor Hugo demanda la parole. C'était le 14 février 1846.

« Un début doit être *terne*. La Chambre n'admet pas qu'on soit un homme d'esprit et un orateur, à moins qu'on ne la laisse le découvrir elle-même [2]. » Cet avis que Sheil, le grand orateur irlandais, donnait à Benjamin Disraëli, entrant au Parlement, quelqu'un l'avait-il donné à Victor Hugo entrant au Luxembourg ? Toujours est-il que son début fut le plus *terne* du monde. Chose extraordinaire ! son *maiden speech* ne contient pas une seule antithèse. Il avait tenu sans doute à montrer tout

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Sainte-Beuve.
2. *Lettres de lord Beaconsfield à sa sœur*, p. 208. Traduction de M. Alexandre de Haye.

d'abord qu'il était un homme pratique, capable de traiter les questions d'affaires. Restait à prouver maintenant qu'il était aussi un orateur, capable de s'élever aux plus hautes cimes de l'éloquence. Nulle inquiétude chez lui à cet égard. N'avait-il pas écrit un jour à son ami Louis Boulanger, de Heidelberg même, où il était surtout hanté par la pensée de la Chambre des pairs : « Je pense que l'étude de la nature ne nuit en aucune façon à la pratique de la vie, et que l'esprit qui sait être libre et ailé parmi les oiseaux, parfumé parmi les fleurs, mobile et vibrant parmi les flots et les arbres, haut, serein et paisible parmi les montagnes, sait aussi, quand vient l'heure, et *mieux peut-être que personne, être intelligent et éloquent parmi les hommes* [1]. »

Le 19 mars 1846, il monta pour la seconde fois à la tribune et prononça, sur la question polonaise, un discours, tout plein, celui-là, de grandes phrases et d'antithèses. Quelques instants auparavant, Montalembert avait traité le même sujet et parlé dans le même sens; son discours avait été couvert d'applaudissements ; celui de Victor Hugo ne recueillit pas une seule marque d'approbation. C'était un échec, un échec complet, d'autant plus grave qu'il atteignait la personne même de l'orateur. Il n'y avait pas, en effet, à s'y tromper; non seulement les membres de la haute Assemblée n'avaient aucune sympathie pour leur nouveau collègue, mais ils lui en voulaient d'avoir, au lendemain même de sa nomination, traîné son manteau de pair de France dans la boue du ruisseau de la rue Saint-Roch. L'insuccès fut si mortifiant que le fils du poète, François-Victor, qui assistait à la séance, quitta la salle en pleurant de dépit [2].

1. *Le Rhin*, t. II, p. 371.
2. *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 267.

En cette même année 1846, le gouvernement présenta deux projets de loi, relatifs, le premier, à des travaux à exécuter dans différents ports de commerce; le second, au rachat du havre de Courseulle. Le marquis de Boissy, dans la séance du 27 juin, demanda que la discussion du premier de ces projets fût remise après le vote du budget des recettes. Il ne s'agissait donc, ce jour-là, que d'une question d'ordre du jour. Victor Hugo n'en monta pas moins à la tribune pour prononcer le discours qu'il avait préparé sur « la consolidation et la défense du littoral ». Le chancelier ne tarda pas à lui faire remarquer qu'il était en dehors de la question, l'invitant « à conclure d'une manière qui, tout en étant d'accord avec ses idées, permît à la Chambre d'avancer sa besogne ». M. Pasquier en parlait bien à son aise. Victor Hugo, qui avait appris par cœur sa harangue, ne pouvait que la continuer telle qu'il l'avait faite. Force fut donc au chancelier de l'arrêter de nouveau. « Ce qui est utile, ce qu'il faut chercher, dit-il, c'est que les délibérations de la Chambre aient un résultat, et les paroles de M. le vicomte Victor Hugo ont un résultat contraire; il a appelé l'attention de la Chambre et l'attention de M. le ministre sur un point très délicat, la défense et la conservation de nos côtes et de nos ports; mais de plus grands développements ne peuvent rien ajouter; il faudrait faire *deux volumes, trois volumes,* pour compléter cet aperçu [1]. » Le poète fut obligé de descendre de la tribune. Il y remonta le 1er juillet et put, cette fois, aller jusqu'au bout de son discours.

En le reproduisant dans ses *Œuvres oratoires,* Victor Hugo a supprimé l'incident du 27 juin et les paroles du duc Pasquier. En revanche, il a suppléé au silence du *Moniteur,* trop sobre à son endroit de formules admira-

1. *Moniteur* du 28 juin 1846.

tives, et là où le journal officiel ne dit rien, il a mis: *Émotion. — Mouvement. — Parlez! tout cela est nouveau!* La fin de son discours n'a été suivie, d'après le *Moniteur*, d'aucune marque d'approbation, pas même d'un simple *très bien!* Qu'à cela ne tienne, Victor Hugo mettra : *Approbation sur tous les bancs* [1].

Après cette séance du 1er juillet 1846, Sainte-Beuve écrivait dans ses *Cahiers:*

Hugo, Lamartine, ne font que transporter sur les matières et les thèmes dits politiques leur faculté lyrique ou descriptive; ils font l'analogue d'une *Harmonie* ou d'une grande *Ode*, ils le font en prose avec une transposition plus ou moins habile, selon les conditions nouvelles ; mais, en faisant cela, ils se croient des hommes politiques. Erreur d'enfant !

Lamartine excelle à ce jeu depuis déjà longtemps ; Hugo aujourd'hui s'y essaye avec pesanteur [2].

Poète lyrique, Victor Hugo l'était si puissamment qu'au fond et en réalité, malgré ses tentatives diverses, il n'a jamais été autre chose. Son théâtre est l'effort d'un poète lyrique qui veut devenir poète dramatique, et qui, malgré une dépense énorme de volonté et de talent, n'y réussit qu'à demi, si bien qu'entraîné par la force même et le poids de son génie, il finit par écrire *les Burgraves*, une ode en trois actes, un drame impossible, une légende lyrique admirable. Dans ses romans, dans *Notre-Dame de Paris* et *les Misérables*, dans *les Travailleurs de la mer, l'Homme qui rit* et *Quatre-vingt-treize*, dans ses lettres sur *le Rhin* et dans l'écrit politique qui leur sert de *Conclusion*, c'est encore le poète lyrique qui prévaut. Dans ses discours, il n'en va pas autrement.

1. Victor Hugo, *Actes et paroles*, t. I, p. 91.
2. Les *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 27.

Suivant un mot très juste de M. Jules Simon, *tout ce qu'il disait à la tribune aurait pu être mis en vers* [1].

II

Cette date de 1846, à laquelle nous sommes arrivés, doit nous arrêter un instant.

Lorsque parurent *les Contemplations*, au mois d'avril 1856, Victor Hugo était républicain, voire même socialiste. Des esprits mal faits,

Les hommes du passé, les combattants de l'ombre,

avaient parfois le mauvais goût de lui rappeler ses anciennes opinions, son royalisme d'antan. Comment faire taire ces trouble-fête? Oh! mon Dieu, rien de plus facile. Le poète prend sa meilleure plume et il écrit des vers ardemment républicains, anti-royalistes au premier chef, des vers tels que ceux-ci :

J'ai vu partout grandeur, vie, amour, liberté,
Et j'ai dit : — Texte : Dieu; *contre-sens : royauté.*
. . . .
Ce sont les rois qui font les gouffres . . . . .
. . . .
Voilà ce que m'apprit l'histoire. Oui, c'est cruel,
Ma raison a tué mon royalisme en duel.
Me voici jacobin. Que veut-on que j'y fasse?
Le revers du louis dont vous aimez la face
M'a fait peur. En allant librement devant moi,
En marchant, je le sais, j'afflige votre foi,
Votre religion, votre cause éternelle,
Vos dogmes, vos aïeux, vos dieux, votre flanelle,
Et dans vos bons vieux os, faits d'immobilité,
Le rhumatisme antique, appelé royauté.
Je n'y puis rien . . . .
. . . .
Parce que j'ai vagi des chants de royauté,
Suis-je à toujours rivé dans l'imbécillité [2]?

1. *Le Temps*, n° du 9 juillet 1890. — *Mon petit journal*, par Jules Simon. — Voir ci-dessus chapitre I. Cf. Lerminier, *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1845.
2. *Les Contemplations*, t. II, p. 88.

Il *éreinte* ainsi la royauté pendant quatre cent seize vers, pas un de moins; et, cela fait, se retournant vers ses adversaires : « Oui, leur dit-il, c'est vrai, j'étais royaliste quand j'étais petit; mais je ne l'étais plus apparemment quand j'ai écrit ces vers, j'étais républicain. Or, ces vers sont antérieurs à 1848. Ils ont été composés en 1846. Rien n'est plus certain, puisqu'il y a en tête, en grosses lettres : *ÉCRIT EN 1846*. Il y a à la fin ceci : *Paris, juin 1846*. Il y a au milieu cette note : *On n'a rien changé à ces vers écrits en 1846* [1]. »

Eh bien ! non, ces vers n'ont pas été écrits en 1846, par cette excellente raison qu'en 1846 Victor Hugo était encore royaliste.

Dans son discours du 19 mars 1846 sur la question polonaise, il proclame les bienfaits de la monarchie et fait profession d'admirer le roi :

Certes, je pourrais presque me dispenser de le dire, je ne suis pas de ceux qui appellent les conflits des puissances et les conflagrations populaires..... C'est un magnifique spectacle depuis trente ans que cette immense paix européenne..... Je suis heureux de la part que mon pays prend à cette paix féconde; *je suis heureux de sa situation libre et prospère sous le roi illustre qu'il s'est donné...*

L'unité d'un peuple s'incarne de deux façons dans les dynasties et dans les nationalités. C'est de cette manière, sous cette double forme, que s'accomplit le difficile labeur de la civilisation; c'est de cette manière que se produisent les *rois illustres* et les peuples puissants. Aussi, *c'est une chose fatale quand les peuples brisent les dynasties* [2].

Si Victor Hugo était républicain lorsqu'il célébrait en ces termes la monarchie de Juillet et le *roi illustre*, le *sage couronné*, auquel il avait dit un jour : *Sire, Dieu*

1. *Les Contemplations*, t. II, pp. 79, 96 et 97.
2. *Moniteur* du 20 mars 1846.

a besoin de vous ! S'il était *jacobin* lorsqu'il dînait au Luxembourg chez le duc Decazes avec lord Palmerston et lord Landsdowne[1], lorsqu'il assistait aux réceptions de M. Guizot [2], et qu'on le voyait aux Tuileries avec son habit de pair de France portant la plaque de Charles III et le ruban des ordres de la Légion d'honneur, de l'Étoile polaire de Suède, de Saint-Michel et de Léopold [3], — il faut avouer qu'il cachait bien son jeu !

En présence de ces faits, d'autres non moins significatifs, que je rappellerai bientôt et qui nous montreront Victor Hugo, en 1847 et en 1848, continuant à servir, à glorifier la monarchie, que devient l'affirmation du poète dans ses *Contemplations?* Que vaut cette date de 1846 inscrite par trois fois sur une pièce de vers républicaine? Cette date est fausse; fausse également la date de 1827, mise en tête d'une pièce insérée par Victor Hugo dans ses *Chansons des rues et des bois* et où sont insultés, de la façon la plus grossière, la royauté et le roi Charles X[4].

Antidater ainsi ses vers, non par hasard ou négligence, mais par calcul, pour faire croire à l'existence d'opinions imaginaires, ce n'est pas un cas pendable, je le veux bien ; cela constitue pourtant un faux en écriture... poétique, que l'on peut se permettre, paraît-il, quand on est le *MAITRE*, mais que ne se permettra jamais un galant homme.

1. 12 juin 1846. — *Choses vues*, p. 109.
2. 18 décembre 1846. — *Choses vues*. p. 167.
3. Henry Houssaye, *De Marine-Terrace à Hauteville-House. Journal des Débats* du 18 septembre 1885.
4. Voy., dans les *Chansons des rues et des bois*, publiées en 1866, la pièce qui a pour titre : *Ecrit en 1827*, ainsi que celle intitulée : *A un visiteur parisien*, pièce ultra-républicaine, datée ainsi par Victor Hugo : *Domrémy*, 182...

III

Et voyez le danger. Victor Hugo commence par se fabriquer une fausse généalogie, et il est amené à prendre des armoiries qui ne lui appartiennent pas. Il installe dans sa salle à manger, au haut bout de la table, un grand fauteuil sculpté, de forme gothique, dont le siège est fermé par une chaîne de fer et qu'il appelle le « Fauteuil des ancêtres », *Cella patrum defunctorum* : le dossier porte l'écusson des Hugo : *d'azur, au chef d'or, chargé de deux merlettes de sable*[1]*;* avec le casque de chevalier et la devise : *Ego Hugo* [2].

Une autre fois, comme il a vieilli sa famille, il essaye de vieillir ses opinions républicaines, qui, elles non plus, ne sont pas assez anciennes, et le voilà conduit à altérer des dates et à produire de fausses pièces.

Il publie, — en 1856, — la lettre suivante, qu'il prétend lui avoir été écrite, en 1846, par le marquis du C. d'E..., *son parent :*

... Je vous ai vu, enfant, Monsieur, chez votre respectable mère et *nous sommes même un peu parents*, je crois. J'ai applaudi à vos premières odes, *la Vendée, Louis XVII... Dès 1827*, dans votre ode dite *A la colonne*, vous désertiez les saines doctrines, vous *abjuriez la légitimité;* la faction libérale applaudissait à votre apostasie. J'en gémissais... Vous êtes aujourd'hui, Monsieur, en *démagogie pure,* en *plein jacobinisme.* Votre discours *d'anarchiste* sur les affaires de Galicie est plus digne du tréteau d'une *Convention* que de la tribune d'une Chambre des pairs. Vous en êtes à la *carma-*

1. Ces armes sont celles des Hugo de Lorraine, descendants de Georges Hugo, capitaine dans les troupes du duc René II, anobli par lettres du 14 avril 1535. Victor Hugo, qui prétendait se rattacher à cette famille, y était complètement étranger. (Voy. *Victor Hugo avant 1830*, chapitre I.)
2. Henry Houssaye, *loc. cit.*

gnole... Vous vous perdez, je vous le dis. Quelle est donc votre ambition? Depuis les beaux jours de votre adolescence monarchique, qu'avez-vous fait? où allez-vous[1] ?...

N'admirez-vous pas comme ce vieux marquis, moins sot qu'il n'en a l'air, choisit habilement les mots les plus propres à chatouiller la démocratique faiblesse de Victor Hugo et de ses amis... de 1856: *Démagogie pure... Jacobinisme... Convention... Carmagnole ?* Victor Hugo aurait dicté lui-même qu'il n'eût pas trouvé mieux.

C'est à cette lettre qu'il aurait répondu, au mois de *juin* 1846, par la pièce de quatre cent seize vers dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais puisque cette réponse, — je l'ai démontré, — n'est pas et ne peut pas être de 1846 comment ne pas avoir, à l'endroit de la lettre elle-même, les doutes les plus sérieux? Si elle existe, qu'on la montre. Victor Hugo n'a certainement pas jeté au panier une lettre jugée par lui si importante, qu'il y répondait par une des plus longues pièces qu'il ait jamais écrites. Dans l'avant-propos qu'il a mis en tête de ses lettres sur *le Rhin*, le poète insiste sur la *bonne foi*, sur le souci de vérité et de scrupuleuse exactitude qu'il apporte en toutes ses publications ; il écrit ces lignes, que j'ai déjà eu occasion de citer : « On pourrait au besoin montrer aux *curieux*, s'il y en avait pour de si petites choses, toutes les pièces de ce journal d'un voyageur authentiquement timbrées et datées par la poste[2]. » Je ne suis pas *curieux*, mais je voudrais bien voir la lettre du marquis du C. d'E..., *timbrée et datée par la poste*.

Elle était doublement précieuse pour Victor Hugo,

1. *Les Contemplations*, p. 79.
2. *Le Rhin*, t. I, p. 20.

cette lettre de 1846. Elle prouvait, d'une part, que ses opinions républicaines n'avaient point attendu, pour se produire, la révolution de Février ; elle montrait, d'autre part, que, s'il était vicomte, du chef de son père ; s'il se rattachait, par son grand-père paternel, — le *menuisier* de Nancy ! — à l'une des plus nobles familles de Lorraine, il se rattachait en outre, par sa mère, à une famille de vieille noblesse. *Nous sommes un peu parents*, lui écrit M. du C. d'E..., un marquis de la vieille roche ; et lui aussitôt, armé de sa raquette poétique, prenant la balle au bond, il la renvoie avec une adresse merveilleuse ; il répond :

Marquis, je m'en souviens, vous veniez chez ma mère,
Vous me faisiez parfois réciter ma grammaire ;
Vous m'apportiez toujours quelque bonbon exquis,
Et nous étions *cousins* quand on était marquis [1].

Il n'est que de commencer. Sa mère, il le sait à merveille, est de famille bourgeoise, fille d'un capitaine de navire marchand, Jean-François Trébuchet. N'importe : il faudra bien, coûte que coûte, que, de ce côté aussi, la transmutation s'opère, que le plomb se change en or, la roture en noblesse. Du petit capitaine de navire, on fera d'abord « un riche armateur [2] » ; du père de Jean-François, on fera « un des chefs de la grande bourgeoisie de la province de Bretagne [3] ». Du grand bourgeois au gentilhomme, il n'y a que la main. C'est le moment de faire apparaître le marquis, — un marquis

Qui n'a pas dit son nom et qu'on n'a pas revu,

mais qui a trouvé le temps cependant de dire à la canto-

1. *Les Contemplations*, t. II, p. 79.
2. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, t. I, p. 16. — *Victor Hugo et son temps*, p. 16.
3. *Victor Hugo et son temps*, loc. cit.

nade : « Mademoiselle Trébuchet, je suis votre cousin. » Après lui, entrent en scène d'autres cousins, des comtes, ceux-là, et qui disent leur nom, le comte de Cornet et Constantin-François Volney, comte de Chassebeuf, l'un et l'autre « cousins germains de Mlle Sophie-Françoise Trébuchet [1] ». Il est vrai que ni l'un ni l'autre ne sont ses cousins germains, et que ni l'un ni l'autre ne sont nobles : Mathieu-Augustin Cornet est fils du « sieur Nicolas Cornet, marchand [2] » ; — Constantin-François Chassebeuf est fils d'un notaire de campagne, fils lui-même d'un procureur de la très petite ville de Craon [3], si bien qu'il disait dans l'une de ses brochures du commencement de la Révolution : « *Nous autres, roturiers*, notre noblesse est l'estime publique [4]... »

C'est égal, nous avançons et le but est proche :

Il ne faut qu'un bon vent qui me porte au rivage.

Ce bon vent allait venir de Nantes, d'où un ami du poète, M. Macé de Challes, reçut un jour une copie de l'acte de baptême de Sophie-Françoise Trébuchet, mère du poète, tel qu'il est consigné sur les registres de la paroisse Saint-Laurent, année 1772. Le texte en était ainsi conçu :

Ce 19 juin 1772, a été baptisée dans l'église paroissiale de Saint-Laurent de Nantes, par nous recteur, soussigné, Sophie-Françoise, née de ce jour à cinq heures du matin, en cette

1. *Propos de table de Victor Hugo*. — *Victor Hugo et son temps*.
2. Acte de baptême de Mathieu-Augustin Cornet. (*Archives municipales de Nantes.*)
3. *Biographie des députés de l'Anjou*, par M. Bougler, t. 1er, p. 150.
4. Dans cette brochure, M. Chassebeuf *faisait serment de ne jamais rechercher ou accepter de titres de noblesse*, ce qui ne l'empêcha point de renoncer au nom de son père pour prendre celui de *Volney* et d'accepter, en 1808, le titre de comte. Les armes qu'il se donna se blasonnaient ainsi : *De sable, aux ruines antiques d'argent, surmontées d'une hirondelle, aussi d'argent, volante en bande.*

paroisse Haute Grande rue, fille de dame Renée-Louise le Normand et de noble homme Jean-François Trébuchet, capitaine de navire; parrain a été noble homme René le Normand fils, et marraine demoiselle Renée-Françoise Robin, ledit sieur René le Normand fils, oncle maternel de l'enfant, et ladite demoiselle Robin, cousine germaine de l'enfant du côté paternel, lesquels signent avec nous, le père absent.

Signé · Renée-Françoise Robin; le Normand, fils ; M. V. Bouvet ; la Drosseau, femme Savariau; Louise le Normand; Trébuchet de la Roulais; Louis le Normand; Ch. M. le Normand; F. Gallouin, recteur de Saint-Laurent [1].

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, à cette copie était jointe celle de l'acte de baptême d'un frère de Sophie-Françoise, Jean-Louis Trébuchet ; et dans cet acte, la mère de l'enfant, la grand'mère du poète, était désignée : « Dame Renée-Louise *le Normand du Buisson.* »

La lumière était faite ! c'était chose prouvée maintenant, *chose vue :* Victor Hugo était noble de partout ! Armé des précieux documents, l'ami se précipite chez le poète, — on était alors, il nous l'apprend lui-même, vers le milieu de l'année 1882 ; — il est reçu par Victor Hugo et « par l'excellente Mme Drouet (?) » ; il met sous leurs yeux ces pièces si éloquentes dans leur simplicité. Qui pourrait désormais se refuser à l'évidence ? Le grand-père maternel de Victor Hugo « n'était plus un *bourgeois*, mais un NOBLE [2] ». C'est écrit en toutes lettres. Voyez plutôt; n'y a-t-il pas bien « *noble homme* Jean-François Trébuchet » ? Sa grand'mère maternelle, dame Renée-Louise le Normand, était elle-même fille d'un noble. C'est encore écrit : ici, son frère est qualifié de « *noble homme* René le Normand fils » ; là, elle est désignée comme « dame le Normand *du Buisson* ».

1. *Archives municipales de Nantes.*
2. *Les Origines de Victor Hugo*, par M. Macé de Challes.

Du Buisson en deux mots! comprenez-vous, ma sœur,
De ces mots séparés la force et la douceur!

Rien ne troubla, ce soir-là, la joie de l'honorable M. Macé de Challes, celle de Victor Hugo et celle non moins pure de « l'excellente Mme Drouet (??) ». Aujourd'hui pourtant, force nous est bien de restituer à l'acte du 19 juin 1772 son véritable sens. Cet acte prouve précisément le contraire de ce que M. Macé de Challes, avec une parfaite bonne foi, je le reconnais, a voulu lui faire dire. L'expression *noble homme*, inscrite dans un acte de l'état civil, est tout justement un certificat authentique de roture. Avant 1789, dans les contrats et les actes de l'état civil, les gentilshommes prenaient le titre d'*écuyer* ou de *messire*. *Noble homme* était le titre que prenaient les bourgeois de quelque importance : *honorable homme*, celui que prenaient les petits bourgeois, les marchands, les artisans. Un avocat, un médecin, un armateur, le capitaine d'un navire marchand (c'était le cas de Jean-François Trébuchet), un procureur au présidial (c'était le cas de René le Normand), était *noble homme*. Un chirurgien, un maître perruquier, un maître maçon, était *honorable homme*. Au chapitre *des biens de fortune*, La Bruyère esquisse le portrait de Périandre, homme nouveau, sorti de rien, mais à qui sa grande fortune permet de se donner pour homme de qualité. « Tout, dit-il, se soutient dans cet homme; rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée. Que son père, si vieux et si caduc, n'est-il mort il y a vingt ans et avant qu'il se fît dans le monde aucune mention de Périandre! Comment pourra-t-il soutenir ces odieuses pancartes [1], qui déchiffrent les conditions, et qui souvent font rougir la veuve et

1. Billets d'enterrements. (*Note de La Bruyère.*)

les héritiers ? Les supprimera-t-il aux yeux de toute une ville jalouse, maligne, clairvoyante, et aux dépens de mille gens qui veulent absolument aller tenir leur rang à des obsèques ? Veut-on d'ailleurs qu'il fasse de son père un *noble homme* et peut-être un *honorable homme*, lui qui est *messire* [1] ? »

Reste l'argument tiré de l'acte de baptême de Jean-Louis Trébuchet, où le nom de le Normand s'agrémente de celui de *du Buisson*. Pour piquant qu'il soit, l'argument n'est guère solide. Nul n'ignore qu'au dix-huitième siècle c'était un usage commun, dans les familles bourgeoises, presque toutes très nombreuses, de joindre au nom paternel un second nom, afin de se distinguer des autres membres de la famille. C'est ainsi, par exemple, que le bon Collin, l'auteur du *Vieux célibataire*, profita de ce que son père possédait quelques arpents dans un canton appelé *Harleville* pour ajouter ce dernier nom au sien. C'est ainsi encore qu'on lit dans les *Mémoires* de Brissot, dont le père exerçait à Chartres la modeste profession de traiteur-rôtisseur :

Né le treizième enfant de ma famille, je portais, pour être distingué de mes frères, suivant l'usage de la Beauce, le nom d'un village où mon père possédait quelques terres. Ce village s'appelait *Ouarville* [2], et Ouarville fut le nom sous lequel j'ai été constamment connu dans mon pays ; ainsi mon troisième frère fut appelé *Thivars;* ainsi Pétion, mon compatriote et mon malheureux ami, était appelé *Villeneuve;* ainsi cent membut du tiers-état de l'Assemblée constituante portaient des surnoms comme nous, et, pas plus que nous sans doute, ne songeaient à s'en faire des titres à la noblesse [3].

1. *Caractères* de La Bruyère, édition des *Grands écrivains de la France,* par M. Ad. Regnier, t. I, p. 252. Voy. la note de l'éditeur.
2. A 4 kilomètres de Chartres.
3. *Mémoires de Brissot,* p. 25.



CHAPITRE VI

LES MISÉRABLES. — LE PAPE

« Parlons un peu de l'Empereur ! » — *Une Aventure de don César de Bazan.* — *Les Misérables* en 1847. — *Les Contemplations.* — Le discours du 13 janvier 1848. — *Le Pape.* — Le 24 février.

I

En 1847, comme en 1847, au risque de contrister son vieil ami le marquis du C. d'E..., Victor Hugo continua de faire sa cour à Louis-Philippe et d'assister aux réceptions de M. Guizot. Dans son volume intitulé *Choses vues,* je trouve les mentions suivantes :

14 janvier 1847. — Hier, jeudi, j'ai dîné chez M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique.

5 février. — Hier, j'étais aux Tuileries. Il y avait spectacle. Après l'opéra, tout le monde alla dans les galeries où était dressé le buffet, et l'on se mit à causer. M. Guizot avait fait, dans la journée, à la Chambre des députés, un discours très noble, très beau et très fier sur notre commencement de querelle avec l'Angleterre. On parlait beaucoup de ce discours.

6 juillet. — *Fête chez le duc de Montpensier.* M. de Montpensier a donné cette nuit une fête dans le parc des Minimes, au bois de Vincennes. C'était beau et charmant... M. de Montpensier faisait les honneurs avec beaucoup de bonne grâce. On dansait sous une immense marquise où se tenaient les princesses. Elles y étaient toutes, excepté Mme la duchesse d'Orléans. M. le duc d'Aumale était revenu exprès de Bruxelles pour assister à la fête [1].

1. Victor Hugo, *Choses vues,* pp. 172, 174, 178.

En même temps qu'il fréquentait chez les princes d'Orléans, Victor Hugo entretenait les meilleures relations avec les Bonaparte, ce qui d'ailleurs, il le savait bien, n'était point vu de mauvais œil aux Tuileries. «Victor Hugo, dit M. Granier de Cassagnac dans ses *Souvenirs*, s'honorait de relations entretenues avec le roi Joseph, vivant aux États-Unis sous le nom de comte de Survilliers. Sa maison de la place Royale était, sinon un point de ralliement, du moins un lieu de rencontre pour les anciens impérialistes. J'y ai vu le prince Joachim Murat, fils du roi de Naples, et j'y ai connu Mme Hamelin, amie de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense[1]. »

Le 14 juin 1847, on discutait au Luxembourg une pétition du prince Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, qui sollicitait l'appui de la Chambre des pairs pour obtenir de voir rapporter, en ce qui le touchait, lui et son fils, la loi de bannissement. Victor Hugo appuya la pétition. Il redit à la tribune ce qu'il avait dit tant de fois dans ses vers, son admiration pour César, son culte pour l'empereur :

In medio mihi Cæsar erit templumque tenebit.

« Quant à moi, s'écriait-il, je suis, par moment, tenté de dire à la Chambre, à la presse, à la France entière : « Tenez, parlons un peu de l'empereur, cela nous fera du bien[2]. » Il a du reste bien soin de faire l'éloge du roi Louis-Philippe, qu'il appelle « le plus éminent des rois de l'Europe ». Il ne néglige pas non plus de célébrer la Chambre des pairs, qui est pour lui « cette sage et illustre assemblée ».

1. Adolphe Granier de Cassagnac, *Souvenirs*, t. I, p. 75.
2. *Moniteur* du 15 juin 1847.

Glorifier ainsi, du même coup, l'empereur Napoléon, le roi Louis-Philippe, et la Chambre des pairs par-dessus le marché, voilà qui n'était guère républicain. Victor Hugo ne disait-il pas d'ailleurs, dans ce même discours : « Je leur imposerais (aux membres de la famille Bonaparte) une condition, une seule : ce serait de demander leur rentrée. — De la demander à qui? *Au roi, qui représente l'unité inviolable et perpétuelle de la nation,* et aux Chambres, qui en représentent le mouvement, la pensée et la vie [1]. » La monarchie paraissait solidement assise. C'était elle qui distribuait les ambassades et les portefeuilles ministériels : Victor Hugo était monarchiste. Dans son discours de réception à l'Académie, parlant de Napoléon, il avait écrit cette phrase : « L'homme qui, comme il l'a dit plus tard à Sainte-Hélène, *eût fait Pascal sénateur et Corneille ministre,* avait trop de grandeur en lui-même pour ne pas comprendre la grandeur dans autrui [2]. » Si Louis-Philippe,

1. *Moniteur*, loc. cit. — Dans le recueil de ses discours, publié en 1875 (*Actes et Paroles*, t. I), Victor Hugo a supprimé ce passage.

2. « Ce mot, écrivait M. Charles Magnin dans son compte-rendu de la séance, ce mot tant répété, tant commenté, *Corneille ministre,* n'est pas plus vrai que celui d'*enfant sublime*, que M. de Salvandy a rappelé en l'amendant, et qu'il aurait mieux fait de laisser dans les biographies où il est né. Quant au mot véritable de Napoléon sur Corneille, il est beaucoup plus sensé, beaucoup plus spirituel, et, si j'ose le dire, d'une tournure beaucoup plus française que celui que la préoccupation de M. Hugo lui a substitué. Voici le fait : Un matin, à Saint-Cloud, et non pas à Sainte-Hélène, à propos de la tragédie d'*Hector*, Napoléon se mit à parler du Théâtre-Français; quelqu'un vint à prononcer le nom de Corneille : « Corneille! s'écria-t-il. Corneille! s'il vivait, je le ferais prince! » Voilà le mot vrai, et je le préfère. Corneille prince! et pourquoi non? Cette alliance de mots est heureuse et naturelle, et depuis longtemps admise dans la langue. Corneille n'est-il pas un des princes de la poésie? le prince de la tragédie française? En vérité, Napoléon me paraît avoir ici tout l'avantage; et la meilleure réponse à M. Victor Hugo était la citation du mot textuel. » Charles Magnin, *Méditations historiques et littéraires*, t. I, p. 385.

après avoir fait *Pascal sénateur*, s'arrêtait à mi-chemin et ne se décidait pas à faire *Corneille ministre*, l'heure du poète ne pouvait néanmoins tarder longtemps. Vienne une régence, et nul doute qu'il ne soit appelé, lui, l'ami du duc et de la duchesse d'Orléans, à servir, à défendre le jeune roi, leur fils.

II

En attendant, il prépare de nouvelles œuvres. Je trouve dans le feuilleton de Théophile Gautier sur *Don César de Bazan*, drame de MM. Dumanoir et d'Ennery, les lignes suivantes:

> Victor Hugo lui-même, portant au fils de son cerveau cette affection que Shakespeare ressentit à l'endroit de Falstaff, et Beaumarchais à l'endroit de Figaro, a fait une comédie intitulée *une Aventure de don César de Bazan;* la résolution qu'a prise le poète de ne plus faire représenter de pièce l'a empêché de la produire sur le théâtre; mais elle paraîtra sans doute un jour sous la forme de livre, et le vrai, le seul César de Bazan, ressuscitera alors avec ses véritables allures[1].

Ces lignes de Théophile Gautier sont du 5 août 1844. En 1846, Victor Hugo avait sur le chantier, non plus une comédie, mais un roman, *les Misérables*. Il avait poussé très avant cet ouvrage au mois de septembre 1847 puisque, à cette date, le plus fervent de ses disciples, M. Auguste Vacquerie, le suppliait de ne pas en retarder la publication ; puisque, le 31 juillet 1848, dans le premier numéro de *l'Evénement*, Charles Hugo pouvait écrire : « En 1830, nous avons eu le roman de *Notre-Dame de Paris;* en 1848, nous aurons le livre des *Misé-*

1. *La Presse* du 5 août 1844. — Cette comédie n'a jamais paru. A-t-elle vraiment existé?

rables. » La page de M. Vacquerie est curieuse à plus d'un titre, et j'hésite d'autant moins à la reproduire qu'après l'avoir insérée dans la première édition de *Profils et Grimaces*, l'auteur a cru devoir la supprimer dans les éditions suivantes :

Sur notre instante prière, il ouvrit le beau secrétaire chinois, et comme ce millionnaire d'idées était en humeur de prodigalité, il nous dit de choisir ce que nous voulions, ode, roman ou drame. Les trente tiroirs du charmant meuble débordaient de manuscrits accumulés, le bois faisait des efforts inouïs pour en posséder des quantités impossibles, la laque s'écaillait et laissait tomber par endroits sa peinture superbe, lâchant un oiseau d'or pour retenir une strophe.

Nous hésitions entre ces étages de merveilles, malheureux à force de bonheur comme une femme entre des dentelles et des perles. *Notre-Dame de Paris* nous disait : choisis le roman, et *les Voix intérieures :* choisis les vers ; mais *Marie Tudor* nous criait : prends le drame. Ne pouvant nous décider, nous fermâmes les yeux, et nous touchâmes du doigt un tiroir au hasard. Le hasard fut pour le roman.

Donc, nous l'entendîmes, le commencement de cette épopée des *Misérables* qui dépassera, nous le prédisons sans peur, la fortune miraculeuse de *Notre-Dame de Paris*. Et les heures passèrent, et la nuit se consuma, et de minces raies de jour firent pâlir la lampe, et notre émotion fut telle qu'aujourd'hui, après deux mois, nous ne pensons pas à ces pages sacrées sans nous sentir troublé à un point indicible. Nous ne reprendrons parfaitement nos sens que quand la publication de ce poème unique nous permettra d'en parler et de répandre au dehors l'admiration qui nous étreint la gorge.

Qu'il soit donc terminé vite et publié aussitôt, ce livre sombre et rayonnant, si impitoyable et si tendre [1]... »

Le disciple donnait, ce jour-là, au maître un excellent conseil. Si Victor Hugo eût à ce moment terminé son livre, s'il l'avait publié avant la révolution de 1848,

1. Auguste Vacquerie, *Profils et Grimaces*, 1re édition, 1856, pp. 111-114.

on peut affirmer sans crainte que le livre eût été admirable de tous points. Et d'abord il n'aurait pas eu dix volumes. Il ne renfermerait pas ces digressions sans nombre et sans fin auxquelles l'auteur s'est laissé aller dans ses longues matinées d'exil, — ces hors-d'œuvre dont un critique s'est amusé à dresser l'inventaire et qui remplissent 985 pages, soit à peu près le tiers de l'ouvrage [1]. Il n'offrirait pas enfin ce défaut capital d'être une œuvre où les contradictions se rencontrent à chaque page, où les insultes à la religion se mêlent aux inspirations les plus chrétiennes, où les évêques catholiques s'agenouillent devant les conventionnels pour recevoir leur bénédiction, où « le divin Marat » est mis à côté de Jésus-Christ [2] !

L'*épopée des Misérables*, — M. Vacquerie avait raison de lui donner ce titre, — est vraiment grande par divers côtés; elle l'est surtout par la conception, qui est d'une vérité profonde, à la fois puissante et simple. Jusqu'ici Victor Hugo avait fait reposer chacun de ses romans et de ses drames sur une antithèse, au fond toujours la même, sur la rencontre dans le même cœur, dans la même âme, des sentiments les plus contraires. Il n'avait cessé d'associer à la bassesse la sublimité, à la difformité morale la plus hideuse la vertu la plus pure. Et cette vertu, remarquez-le bien, ne succédait pas au vice et au crime, elle coexistait avec eux. Vice et vertu faisaient bon ménage ensemble. La courtisane avait

1. *Etude sur les Misérables*, par M. Courtat.
2. *Les Misérables*, 3e partie, livre III, ch. I. — Voici le texte de cet incroyable et monstrueux passage : « *Marat* s'oublie *comme Jésus*. Ils se laissent de côté, ils s'omettent, ils ne songent point à eux. Ils voient autre chose qu'eux-mêmes. Ils ont un regard, et ce regard cherche l'absolu. Le premier a tout le ciel dans les yeux ; le dernier, si énigmatique qu'il soit, a encore sous le sourcil la pâle clarté de l'infini. *Vénérez*, quoi qu'il fasse, quiconque a ce signe, la *prunelle-étoile*. »

des candeurs de vierge, des blancheurs de lys, elle n'en restait pas moins courtisane. L'empoisonneuse était la plus tendre, la plus admirable des mères, elle n'en continuait pas moins à verser le poison à pleines coupes. Dans *les Misérables*, Victor Hugo a changé tout cela. Jean Valjean n'est pas un criminel qui mène de front le vol et la bienfaisance, le crime et la sainteté. C'est un homme qui, après avoir failli, après être tombé, se relève; qui, après avoir traversé le bagne, monte aux plus hauts sommets de l'honneur, mais qui n'y monte que parce qu'il a *changé*, parce qu'il s'est *converti*. L'idée qui domine tout le livre, c'est l'idée chrétienne, l'idée catholique de la réhabilitation par le repentir. Coupable et flétri, l'âme ulcérée, le cœur gros de haine, Jean Valjean s'est trouvé face à face avec un prêtre de Jésus-Christ, avec Mgr Bienvenu, évêque de D. — L'indulgence céleste, le pardon sublime de l'homme de Dieu l'ont ébranlé, terrassé, vaincu. Cette clarté qu'il n'avait jamais vue jusque-là a chassé les ténèbres qui obscurcissaient son âme. «... Il tomba épuisé sur une grosse pierre, les poings dans ses cheveux et le visage dans ses genoux, et il s'écria : Je suis un misérable ! Alors son cœur creva, il se mit à pleurer... Combien d'heures pleura-t-il ainsi ? Que fit-il après avoir pleuré ?... Le voiturier qui faisait à cette époque le service de Grenoble, et qui arrivait à D. vers trois heures du matin, vit, en traversant la rue de l'évêché, un homme dans l'attitude de la prière, à genoux sur le pavé, dans l'ombre, devant la porte de Mgr Bienvenu [1]. » Valjean s'est agenouillé : lorsqu'il se relèvera, il sera un homme nouveau; il commencera une nouvelle vie, toute différente de l'ancienne, et qu'il édifiera sur cette parole de l'évêque : « Jean Valjean, mon frère,

1. *Les Misérables*, t. I, p. 277.

vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je vous achète; je la retire aux pensées noires et à l'esprit de perdition, et je la donne à Dieu[1]. » Il devient bon, bienfaisant, modeste, il se sacrifie par amour de la justice, il s'élève jusqu'à l'héroïsme et jusqu'au surnaturel de la vertu chrétienne; et jamais la pensée de l'évêque ne le quitte, sa parole lui est jusqu'à la fin une lumière et une force, et quand il va mourir, le crucifix à la main, les yeux levés vers le ciel : « Je ne sais pas, dit-il, s'il est content de moi là-haut. J'ai fait ce que j'ai pu[2]. »

Les Misérables ont paru seulement en 1862; mais dès la fin de 1847, les deux premiers volumes, où se trouvent les figures de Mgr Bienvenu, de Mlle Baptistine et de sœur Simplice, étaient entièrement terminés. C'est de beaucoup la partie la plus remarquable du livre : elle serait bien près d'être parfaite, n'était les retouches que l'auteur a faites plus tard à son tableau et qui l'ont un peu gâté.

Certes les honnêtes gens ont plus d'un grief légitime contre la révolution de 1848. Me permettra-t-on de dire qu'à ces griefs il convient d'ajouter le tort qu'elle a fait aux lettres françaises en les privant d'un chef-d'œuvre? J'estime, pour ma part, que l'enthousiasme de M. Vacquerie, écrivant, au mois de *septembre 1847*, les lignes qu'on a lues plus haut, était presque justifié à ce moment. Si *les Misérables* avaient été continués et terminés dans le même esprit qui avait présidé à leur conception; s'ils n'avaient pas été dénaturés, envenimés par les pas-

1. *Les Misérables*, t. Ier, p. 259.
2. *Ibid.*, 5e partie, livre IX, ch. V. — Voir les belles pages de Louis Veuillot sur les deux premiers volumes des *Misérables*, *Revue du monde catholique* (25 avril 1862). *Études sur Victor Hugo* par *Louis Veuillot*, pp. 258-282.

sions de l'auteur devenu démagogue et socialiste; s'ils n'avaient pas été démesurément enflés et grossis par des épisodes qui débordent le cadre primitif, qui sont en dehors de la conception première et ne lui appartiennent pas, l'œuvre du poète, — qui reste encore, je le reconnais, très puissante et très belle, — serait la plus admirable qu'il eût écrite, une des plus belles de notre littérature. Elle eût été vraiment cette *épopée* que l'on était en droit d'attendre du génie de Victor Hugo, qu'il pouvait faire et qu'il n'a pas faite.

III

Les Misérables n'ont pas seuls souffert de la révolution de Février; elle a été également funeste aux *Contemplations*. Publié en 1856, ce recueil se compose de deux volumes: *Autrefois*, *Aujourd'hui*. Le premier volume a été entièrement composé avant 1848, ainsi que la première partie du second. C'est là que se trouvent les pièces vraiment belles du livre, et en particulier celles que le poète a écrites sur la mort de sa fille:

Il est temps que je me repose;
Je suis terrassé par le sort [1]...

Et encore:

Quand nous habitions tous ensemble
Sur nos collines d'autrefois [2]...

Et surtout les admirables stances:

Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres
Et sa brume et ses toits sont bien loin de mes yeux

1. *Les Contemplations*, livre IV, III.
2. *Ibid.*, livre IV, VI.

Maintenant que je suis sous les branches des arbres,
Et que je puis songer à la beauté des cieux [1]...
. . . .

Qu'il y a loin de ces pièces à celles qui terminent l'ouvrage et que l'auteur a composées en 1854 et 1855 ! Il y expose en vers apocalyptiques sa nouvelle religion, digne couronnement de sa politique nouvelle. Pour narguer le pape, pour faire pièce aux *curés*, il n'a rien trouvé de mieux que de ressusciter à son usage la vieille métempsychose. Il loge des âmes de trépassés dans tous les objets de la création, dans le caillou du chemin, dans le chardon qui borde la route, dans l'âne qui mange le chardon. Ce tigre, c'est Domitien ; ce loup, c'est Henri VIII ; ce rocher, c'est Louis XI ; ce chardon, c'est Attila ; ce cheval, c'est Brunehaut, et ce pavé, Frédégonde. Comme il a le cœur très tendre, le poète pleure sur ces malheureux et nous invite à pleurer avec lui :

Pleurez sur l'araignée immonde, sur le ver,
Sur la limace au dos mouillé comme l'hiver,
Sur le vil puceron qu'on voit aux feuilles pendre,
Sur le crabe hideux, sur l'affreux scolopendre,
Sur l'effrayant crapaud, pauvre monstre aux doux yeux [2]...

Au milieu de toutes ces insanités, Victor Hugo a eu un éclair de bon sens. En tête de la pièce dans laquelle il développe son système religieux, il a écrit : *Ce que dit la bouche d'ombre* [3].

IV

Il est un troisième ouvrage de Victor Hugo, commencé avant 1848, ainsi que *les Contemplations* et *les*

1. *Les Contemplations*, livre IV, XV. *A Villequier.*
2. *Ibid.*, livre VI, XXVI.
3. *Ibid.*

Misérables, et qui n'a été terminé, comme eux, que longtemps après la révolution de Février. Je veux parler du *Pape*, publié en 1878.

En 1846, Victor Hugo rendait hautement justice à la grandeur morale et aux bienfaits de la Papauté. Il disait dans son discours sur la question polonaise :

Au moyen-âge, Rome était un État de quatrième rang, mais une puissance de premier ordre. Pourquoi ? C'est que Rome s'appuyait sur la religion des peuples, sur une chose *d'où toutes les civilisations découlent*...

Aujourd'hui la France a hérité d'une partie de la puissance spirituelle de Rome; la France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait et a encore dans les choses de la religion.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, de m'entendre mêler ces mots : civilisation et religion; *la civilisation*, c'est *la religion appliquée* [1].

Victor Hugo prononçait ces paroles le 19 mars 1846. Moins de deux mois après, le 16 juin, Pie IX remplaçait Grégoire XVI sur le trône pontifical. Voici comment le poète, dans une conversation avec M. Guizot, appréciait le nouveau pape et l'autorité dont il était investi :

Si Pie IX veut, il sera le souverain le plus puissant de l'Europe. On ne sait pas ce que peut être un pape. Un pape qui marcherait avec son temps devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a un levier si énorme, — la foi, la conscience, l'esprit ! Toutes les âmes sont des mines toujours chargées pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape. Quel incendie, s'il lui plaît ! quel rayonnement, s'il le veut [2] !

Lorsque s'ouvrit l'année 1848, Victor Hugo était parmi les plus ardents admirateurs de Pie IX. Le 13 janvier,

1. *Moniteur* du 20 mars 1846.
2. Victor Hugo, *Choses vues*, p. 170. — 18 décembre 1864.

dans la discussion de l'adresse, il prononça un discours d'où je détache ce passage :

Il y a, à l'heure où nous parlons, sur le trône de saint Pierre, un homme, un pape, qui a subitement aboli toutes les haines, toutes les défiances, je dirais presque toutes les hérésies et tous les schismes; qui s'est fait admirer à la fois, j'adopte sur ce point pleinement les paroles de notre noble et éloquent collègue M. le comte de Montalembert, qui s'est fait admirer à la fois, non seulement des populations qui vivent dans l'Église romaine, mais de l'Angleterre non catholique, mais de la Turquie non chrétienne ; qui a fait faire enfin, en un jour, pourrait-on dire, un pas à la civilisation humaine... Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'État, aux philosophes, à tous. Grâces lui soient rendues!... Il est venu faire voir aux nations que l'Évangile contient toutes les chartes; que la liberté de tous les peuples comme la délivrance de tous les esclaves était dans le cœur du Christ et doit être dans le cœur de l'évêque; que celui-là qui a dans l'âme la vraie charité divine, la vraie fraternité humaine, a en même temps dans l'intelligence le vrai génie politique, et qu'en un mot, pour qui gouverne les hommes, c'est la même chose d'être saint et d'être grand.

Messieurs, je ne parlerai jamais de l'ancienne papauté, de l'antique papauté, qu'avec vénération et respect; mais je dis cependant que l'apparition d'un tel pape est un événement immense [1].

1. *Moniteur* du 14 janvier 1848. — Louis Veuillot, dans *l'Univers* du 14 janvier, traçait ce croquis de la séance : « La discussion sur l'Italie a tourné court. La Chambre, satisfaite du paragraphe additionnel proposé par la Commission, était pressée de voter. Elle a entendu M. Cousin à peu près par curiosité, *M. Hugo tout à fait par résignation.* Cependant l'illustre poète promettait d'être très sommaire, et, si nos oreilles ne nous ont pas trompé, très sérieux. Il a été, en effet, l'un et l'autre; néanmoins, *on ne l'a pas écouté*, signe à peu près certain qu'il ne disait rien de neuf. Les Assemblées ont un flair admirable pour connaître, dès les premiers mots d'un orateur, s'il présentera des aperçus originaux ou s'il répétera simplement ses devanciers. M. Hugo n'a fait qu'ajouter quelques antithèses et quelques métaphores aux discours de la veille, comme M. Cousin, dans un sentiment moins sincère, n'y avait ajouté que des gestes. Le vote a été unanime. » *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires*, par Louis Veuillot, 1re série, t. IV, p. 69.

J'ai cité, au précédent chapitre, le mot de M. Jules Simon : *Tout ce qu'il disait à la tribune aurait pu être mis en vers.* C'est précisément ce qui arriva au discours du 13 janvier 1848 : Victor Hugo le mit en vers. Il traça un portrait idéal du chef de la catholicité. Il le montra, le cœur affamé de justice, dévoré du zèle des âmes, protecteur des faibles, appui des souffrants, père des pauvres. Mais comment publier ces vers après 1852? Comment les publier après *les Châtiments*, où il avait traité Pie IX d'*assassin* et de *boucher :*

Le pape Mastaï fusille ses ouailles;
Il pose là l'hostie et commande le feu...
Saint-Père, on voit du sang à tes sandales blanches!
Borgia te sourit, le pape empoisonneur...
Ce qui mène aujourd'hui votre troupeau dans l'ombre,
Ce n'est pas le berger, c'est le *boucher*, Seigneur [1]!

Comment les publier, après 1867, après ce poème de *Mentana*, où il avait appelé Pie IX le *sinistre vieillard*, où il avait dit :

Que de sang sur ce prêtre, ô pâle Jésus-Christ!...
Vicaire de celui qui tendait l'autre joue,
A cette heure, ô semeur de pardons infinis,
Ce qui plaît à ton cœur et ce que tu bénis,
Sur notre sombre terre où l'âme humaine lutte,
C'est un fusil tuant douze hommes par minute!
La papauté féroce avoue enfin l'enfer [2].

Le poète, on le sait, n'aimait pas à rien perdre. Un jour, il tire d'un de ses tiroirs le poème commencé en 1848, et resté inachevé. Il supprime des vers, en ajoute d'autres, saupoudre le tout de blasphèmes et lui donne un nouveau cadre. Ce cadre, le voici :

La scène s'ouvre *au Vatican, dans la chambre du pape, la nuit:*

1. Les Chatiments : *Carte d'Europe.* Novembre 1852.
2. *MENTANA*, novembre 1867. — Victor Hugo, *Pendant l'exil*, p. 316.

LE PAPE, dans son lit.

Ah ! je m'endors ! — Enfin !

(Il s'endort.)

Pendant son sommeil, les divers épisodes du poème se déroulent successivement, et dans tous le pape se montre grand, désintéressé, digne des bénédictions des hommes et des bénédictions de Dieu :

LES HOMMES.

Sois béni, père.

DIEU.

Fils, sois béni.

Ici se place la dernière scène, celle du réveil :

Le Vatican. — La chambre du pape. — Le matin.

LE PAPE, se réveillant.

Quel rêve AFFREUX je viens de faire !

Grâce à ce cadre ingénieux, à ce truc habile, l'ancien panégyrique se trouve transformé en satire sacrilège :

Amphora cœpit
Institui; currente rota.., urceus exit [1].

Victor Hugo était tout à ses vers en l'honneur de Pie IX, lorsqu'il fut réveillé par le coup de foudre du 24 février.

Dans l'après-midi de cette journée, il apprend coup sur coup que Louis-Philippe vient d'abdiquer en faveur de son petit-fils, le comte de Paris ; que le duc de Nemours, régent de droit, s'efface devant la régence de sa belle-sœur ; que la duchesse d'Orléans, accompagnée de ses deux enfants et du duc de Nemours, s'est rendue à la Chambre des députés ; que les acclamations de la Chambre presque entière ont salué le comte de Paris comme roi de France et sa mère comme régente, sous la garantie

1. Horace, *Ars poetica.*

du vœu national. Victor Hugo se précipite sur la place de la Bastille, voisine de sa demeure, et là, en présence d'une foule énorme, ouvriers et gardes nationaux, il proclame la royauté du comte de Paris et la régence de la duchesse d'Orléans [1]. Il est à ce moment deux heures après midi. Il ne se doute pas, hélas! qu'à ce même moment, au Palais-Bourbon, un autre grand poète, Lamartine, fait voter, non par les députés chassés de leurs bancs, mais par les émeutiers qui ont envahi la salle, l'établissement d'un gouvernement provisoire chargé de consulter le pays.

Une heure, une minute, devant l'abdication de Louis-Philippe et la régence de la duchesse d'Orléans, dans la ville soulevée, sur cette place pleine de peuple, au pied de cette colonne du haut de laquelle le Génie de la liberté semble étendre sur lui ses mains pleines de couronnes, Victor Hugo a pu croire, il a cru qu'il touchait à l'accomplissement de son rêve, qu'il tenait enfin ce portefeuille de ministre si passionnément désiré, entrevu un instant, — évanoui pour jamais :

Eteint, évanoui, dissipé dans les airs!
Apparu, disparu, — comme un de ces éclairs [2]!

1. *Moniteur* du 24 mai 1850.
2. *Le Roi s'amuse,* acte V, scène III.

CHAPITRE VII

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Victor Hugo et Lamartine au 24 février 1848. — Alexandre Dumas et les curés de Paris. — L'élection du 4 juin. — Victor Hugo et l'état de siège. — De la place Royale à la rue d'Isly. — *L'ÉVÈNEMENT.* — *Le National s'amuse.* — Charles Hugo, Lamennais et Barbès. — M. Auguste Vacquerie et *la Marseillaise.*

I

La Chambre des pairs était tombée avec la royauté. Le soir du 24 février, Victor Hugo n'était plus rien qu'un académicien et un grand poète. Victor Hugo n'était rien, — et Lamartine, à la même heure, était tout. Après avoir commis la faute d'ouvrir la porte à une révolution, Lamartine conjurait une révolution plus terrible, domptait des passions furieuses, faisait reculer le drapeau rouge et conservait à la France le drapeau qui la rassurait. Pendant trois mois, il allait parler à Paris, à la France, à l'Europe, avec un éclat incomparable ; il allait jouir d'une popularité inouïe. Le jour où la nation se réunira, dans ses comices, il sera nommé dans dix départements [1], il sera l'élu de 2.300.000 voix. A l'ouverture de l'Assemblée nationale, quand, après avoir rendu compte de ses actes, il descendra de la tribune, l'Assemblée tout entière se lèvera devant lui ; revenu à son banc, il lui faudra se

1. Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Dordogne, Finistère, Gironde, Ille-et-Vilaine, Nord, Saône-et-Loire, Seine et Seine-Inférieure.

lever trois fois à son tour devant l'ovation prolongée des représentants du peuple. Ces heures seront courtes, sans doute; ces triomphes n'auront pas de lendemains; mais quelques semaines lui auront suffi pour inscrire son nom dans l'histoire en traits ineffaçables. Lorsqu'il sortira du pouvoir, il pourra répéter ces vers d'un poète, ami de sa jeunesse :

> C'est pour périr bientôt que le flambeau s'allume,
> Mais il brille un moment sur les autels des dieux[1] !

Qui pourrait dire quels ravages a exercés, dans l'âme de Victor Hugo, ce spectacle de Lamartine, chef du gouvernement, salué, acclamé par tout un peuple? Est-ce qu'il n'avait pas, lui Hugo, cent fois plus de génie que Lamartine[2], plus d'éloquence, d'idées, de volonté, d'énergie? Le rêveur des *Méditations* avait gravi les plus hautes cimes du pouvoir, et lui, *le penseur*, *LE MAITRE*, resterait en chemin? Cela n'était pas possible, cela ne serait pas! Victor Hugo se jura qu'il arriverait. Lui aussi toucherait le but, dût-il pour cela renier toutes ses convictions, changer et changer encore, servir dans tous les camps, défendre et déserter toutes les causes! Nous allons le suivre dans cette course au pouvoir, acharnée, furieuse, misérable. S'il nous arrive d'être sévère pour lui, dur peut-être, n'oublions pas que ses actes trouvent en partie leur explication, sinon leur excuse, dans les impressions qu'il avait ressenties au lendemain du 24 février : le cerveau d'Olympio n'avait pu résister à ce que j'appellerai *le coup de soleil de Lamartine*.

1. Vers de Charles Loyson, dans *le Bonheur de l'étude*, 1817.
2. M. Auguste Vacquerie écrivait, vers ce même temps (septembre 1847), à propos de « la foi de Victor Hugo en lui-même » : *La première condition du génie est un ORGUEIL SANS BORNES.* » (*Profils et Grimaces*, 1re édition, p. 113.)

II

Le décret du 5 mars 1848 avait déclaré électeurs tous les Français âgés de vingt et un ans, et éligibles tous les Français âgés de vingt-cinq ans, sans condition de cens. Ce décret mit en émoi la république des lettres. Romanciers, poètes, journalistes, tous les *ouvriers* de la pensée s'imaginèrent, non sans naïveté, que le peuple leur serait plus clément que la bourgeoisie, et que le suffrage universel irait droit à leurs noms. Tandis qu'Alfred de Vigny, Alphonse Karr, et vingt autres se présentaient en province, Balzac, Alexandre Dumas, Victor Hugo posaient leur candidature à Paris. Alexandre Dumas adressait à tous les curés de la capitale cette circulaire qui vaut seule un long roman :

Monsieur le Curé,

Si, parmi les écrivains modernes, il est un homme qui a défendu le spiritualisme, proclamé l'âme immortelle, exalté la religion chrétienne, vous me rendrez la justice de dire que c'est moi.

Aujourd'hui, je viens me proposer comme candidat à l'Assemblée nationale. J'y demanderai le respect pour toutes les choses saintes; la religion a toujours été pour moi au premier rang.

Je crois la nourriture spirituelle aussi nécessaire à l'homme que la nourriture matérielle; je crois qu'un peuple qui saura allier la liberté et la religion sera le premier des peuples, je crois enfin que nous serons ce peuple-là.

C'est dans le désir de contribuer, autant qu'il sera en moi, a cette œuvre sociale, que je viens vous demander, non seulement votre voix, mais encore les voix que la haute confiance inspirée par votre caractère peut mettre à votre disposition.

Je vous salue avec l'amour d'un frère et l'humilité d'un chrétien.

Alexandre Dumas [1].

1. *Le Représentant du peuple*, 4 juin 1848.

Ce diable d'homme avait le don de rendre amusante la politique même. On pense bien que Victor Hugo prenait les choses moins gaiement : il était sérieux comme un augure. Dans sa lettre aux électeurs, en date du 20 mars 1848, il écrivait:

J'appartiens à mon pays, il peut disposer de moi...
J'ai écrit trente-deux volumes, j'ai fait jouer huit pièces de théâtre, parlé six fois à la Chambre des pairs...
Mon nom et mes travaux ne sont peut-être pas absolument inconnus de mes concitoyens. Si mes concitoyens jugent à propos, dans leur liberté et dans leur souveraineté, de m'appeler à siéger, comme leur représentant, dans l'assemblée qui va tenir en ses mains les destinées de la France et de l'Europe, j'accepterai avec *recueillement* cet *austère* mandat...
S'ils ne me désignent pas, je remercierai le ciel, comme ce Spartiate, qu'il se soit trouvé dans ma patrie neuf cents citoyens meilleurs que moi...

Cette circulaire, au demeurant assez banale, méritait d'être louée en ceci que le mot de *République* n'y était pas prononcé.

Les élections eurent lieu le 23 avril. Paris avait trente-quatre députés à nommer. Lamennais arriva le trente-quatrième avec 104.871 voix. Victor Hugo n'était pas élu. Il venait seulement le quarante-huitième, avec 59.446 voix, immédiatement suivi par Changarnier, qui en avait obtenu 58.654. Lamartine était élu le premier avec 259.800 voix, ce qui faisait dire à un homme d'esprit : « Ce n'est pas étonnant, il y a longtemps que nous savions que Lamartine valait une foule de *Millevoyes*[1]. »

L'Assemblée nationale se réunit le 4 mai. Par suite d'options, d'annulations ou de démissions, il y eut lieu de procéder à de nouvelles élections dans vingt-trois dépar-

1. Armand de Pontmartin, *Opinion publique* du 2 mai 1848.

tements, notamment dans celui de la Seine, appelé à nommer onze représentants.

Victor Hugo se remit sur les rangs. Quatre listes étaient en présence : celles du *National*, de *la Réforme*, des *Clubs*, — et celle du *Constitutionnel.* C'est sur cette dernière que figurait Victor Hugo, en compagnie du général Changarnier et de M. Thiers, que les républicains tenaient alors pour leur plus dangereux adversaire. A la veille de l'élection, une feuille démocratique appréciait en ces termes la candidature du poète : « Favori de Guizot, abonné des Tuileries, courtisan émérite ; à l'affût de toutes les gloires, de tous les noms, promenant sa grandeur ennuyée, se posant tout vivant sur un piédestal d'argile pétri de ses mains ; suivi d'un état-major dont la morale n'est pas le premier but, se comparant à Corneille, daignant amnistier Racine, espérant le Panthéon, accusant la société et rêvant le Mirabeau. Voilà l'homme que nous avons vu haranguer le peuple, le flattant dans ses jours de colère quand il est roi, lui prodiguant l'injure quand il est vaincu [1]. »

Le dimanche 4 juin, Thiers, Changarnier et Victor Hugo furent élus. Cette fois, Victor Hugo venait le septième avec 86.965 voix. Le huitième était Louis-Bonaparte, avec 84.420 voix. Le neveu de Napoléon et le poète qui avait chanté le *Retour de l'Empereur* arrivaient ensemble, portés par les mêmes suffrages. Et c'était justice. Victor Hugo était, à cette date, un fervent impérialiste. Quelques jours avant le vote, le 29 mai, dans la séance des cinq associations d'art et d'industrie, il avait dit en défendant sa candidature : « J'ai demandé, il n'y a pas encore un an de cela, que la famille de l'empereur ren-

1. *L'Organisation du travail*, n° 1, 3 juin 1848.

trât en France. La Chambre me l'a refusé, la *Providence me l'a accordé*[1]. »

Victor Hugo prit séance à l'Assemblée nationale le 13 juin. Dès le 20 juin, il montait à la tribune. On discutait la question des ateliers nationaux. Ils avaient fourni un nombreux contingent à l'émeute dans la journée du 15 mai. Leur dissolution immédiate était réclamée par l'immense majorité de l'Assemblée, et si elle ne fut pas décrétée brusquement et d'urgence, on le dut surtout à M. de Falloux. « Ne fermons pas, disait-il dans la séance du 30 mai, ne fermons pas une porte à l'oisiveté sans en ouvrir deux au travail; » le 19 juin, il proposa d'allouer aux ateliers nationaux une allocation de 3 millions et de continuer les pouvoirs de la commission de quinze membres qui avait été chargée de l'examen de ce crédit [2]. Victor Hugo appuya les propositions de M. de Falloux. Très déclamatoire dans la forme, son discours fut, au fond, très conservateur :

Nous connaissions déjà, dit-il, le désœuvré de l'opulence, vous avez créé le désœuvré de la misère, cent fois plus dangereux pour lui-même et pour autrui. La monarchie avait les oisifs, la république aura les fainéants.

Non, je ne crois pas, je ne puis croire, — et je le dis en toute sincérité, — que cette pensée monstrueuse ait pu germer dans la tête de qui que ce soit, encore moins d'un ou de plusieurs de nos gouvernants, de créer dans la ville la plus civilisée du monde, avec les éléments admirables dont se compose la population ouvrière, des prétoriens de l'émeute au service de la dictature ! A mon sens, le pouvoir révolutionnaire s'est mépris... On a fait monter la misère ! Prenez garde, deux fléaux sont là à votre porte ; deux monstres attendent et rugissent là dans les ténèbres, derrière nous et derrière vous : la

1. *Avant l'exil*, p. 132.
2. *Discours et mélanges politiques*, par le comte de Falloux, t. I, p. 105. — *Mémoires d'un Royaliste*, par le même, t. I, p. 333.

guerre civile et la guerre servile, c'est-à-dire le lion et le tigre. Ne les déchaînez pas. Au nom du ciel, aidez-nous[1] !

Victor Hugo professait qu'on ne doit jamais toucher à ses œuvres anciennes, qu'on ne doit jamais corriger ses ouvrages. Cela ne l'a pas empêché, lorsqu'il a réimprimé ses discours, d'y faire des suppressions et des additions qui en dénaturent complètement le caractère. En un endroit de ce discours du 20 juin 1848, il avait dit : « Eh bien, — c'est aux socialistes que je m'adresse[2]. » Plus tard, devenu socialiste, il a refait ainsi sa phrase : « Eh ! bien, — *socialiste moi-même*, c'est aux socialistes *impatients* que je m'adresse[3]. »

III

Le 23 juin, à la pointe du jour, le faubourg Saint-Antoine et le faubourg Saint-Marceau se couvrent de barricades ; les premiers coups de feu sont tirés par l'insurrection. Dans la matinée du 24, l'Assemblée décrète la mise en état de siège de la capitale et la concentration de tous les pouvoirs entre les mains du général Cavaignac. Réunie ensuite dans ses bureaux, elle nomme soixante commissaires avec mission de se rendre dans les différents quartiers de Paris pour faire connaître les décrets qui viennent d'être rendus. Victor Hugo fut choisi comme commissaire par le quatrième bureau, avec deux autres membres de la droite, l'abbé de Cazalès[4] et M. Denissel[5]. Il fit son devoir ; le 24 et le 25 juin, accompa-

1. *Moniteur* du 21 juin 1848.
2. *Ibid.*
3. *Actes et Paroles*, t. I, p. 150.
4. Représentant de Tarn-et-Garonne.
5. Représentant du Pas-de-Calais.

gné de M. Raynal [1] et de plusieurs autres représentants, on le vit, rue Saint-Louis, rue Vieille-du-Temple, rue de Montreuil, affronter les barricades et haranguer les insurgés [2].

Vingt-sept ans plus tard, parlant de l'insurrection qu'il avait combattue, Victor Hugo a écrit : « L'insurrection de Juin fut fatale, fatale par ceux qui l'allumèrent, fatale par ceux qui l'éteignirent... Après la victoire, il [3] dut se séparer des vainqueurs... Au lieu de pacifier, on envenimait; au lieu de relever, on foudroya; on acheva l'écrasement; toute la violence soldatesque se déploya; Cayenne, Lambessa, déportations sans jugement; il s'indigna; il prit fait et cause pour les accablés; il éleva la voix pour toutes ces pauvres familles désespérées; il repoussa cette fausse république de conseils de guerre et d'état de siège [4]. »

Sauf que Victor Hugo se préoccupa du sort fait aux détenus et à leurs familles, comme s'en préoccupèrent, du reste, presque tous les membres de l'Assemblée, sans distinction d'opinion, pas une seule de ses affirmations qui ne soit inexacte.

Le décret de transportation fut voté le 27 juin, au scrutin secret. MM. Baune, Caussidière, Pierre Leroux, protestèrent. Victor Hugo se tut.

Au mois d'août 1848, Victor Hugo fut nommé vice-président d'une réunion de représentants, formée dans le but de visiter les prisons et les forts, d'adoucir la situation des détenus et le sort de leurs familles. Cette réunion, dont le président était M. Parisis, évêque de Lan-

1. Représentant de l'Aude.
2. *La Presse* du 25 juin 1848. — La *Gazette des Tribunaux* du 30 septembre 1848.
3. L'auteur parle ici de lui à la troisième personne.
4. *Actes et Paroles*, introduction, p. XXVI.

gres, et qui comptait parmi ses membres MM. de Montalembert, La Rochejacquelein, de Vogüé, Vivien, de Falloux, marchait d'accord avec le général Cavaignac : en faire partie ne marquait donc point que l'on *se séparât des vainqueurs*. Victor Hugo s'en séparait si peu à ce moment qu'il traçait lui-même en ces termes le programme de la réunion :

L'Assemblée nationale est animée des intentions les plus patriotiques ; elle veut *punir les vrais coupables et amender les égarés;* mais elle ne veut rien au delà de la sévérité strictement nécessaire..... Cette réunion ne se compose encore que de membres qui se sont spontanément rapprochés et qui appartiennent à toutes les opinions représentées dans l'Assemblée... Son premier soin serait de visiter les forts, *en ayant soin de ne s'immiscer dans aucune des attributions du pouvoir judiciaire ou du pouvoir administratif*. Elle se préoccuperait de tout ce qui peut, *sans désarmer, bien entendu, ni énerver l'action de la loi,* adoucir la situation des prisonniers et le sort de leurs familles [1].

Bien loin qu'il se soit élevé contre *la violence soldatesque*, Victor Hugo a pris la défense de l'armée et demandé pour ses chefs une récompense nationale. Il faisait partie du comité de l'intérieur ; un jour que le ministre, M. Senard, s'y était rendu, il lui demanda pourquoi le Gouvernement mettait en oubli les familles des généraux de Bréa, de Bourgon et Renaud, alors que des pensions avaient été accordées aux familles des généraux Négrier et Damesme. « Il défendit énergiquement les droits de l'armée dans la personne de ses généraux tombés, comme l'archevêque de Paris, victimes de la plus sainte cause. Il insista vivement pour qu'une récom-

1. *L'Opinion publique* du 13 août 1848. — *La Presse* du 14 août. — *Avant l'exil*, p. 449.

pense nationale, qui honorerait l'armée tout entière, fût accordée à leur famille [1]. »

A-t-il du moins combattu *l'état de siège et les conseils de guerre?* Dans le premier volume d'*Actes et paroles,* il a un chapitre intitulé : *Conseils de guerre. — Etat de siège.* On y lit ce qui suit :

Tant que dura l'état de siège, et à quelque époque que ce fût, M. Victor Hugo regarda comme de son devoir de lui résister sous quelque forme qu'il se présentât. Un jour, le 28 septembre 1848, il reçut, en pleine séance de l'Assemblée constituante, un ordre de comparution comme témoin devant un conseil de guerre... C'était l'état de siège pénétrant jusque dans l'Assemblée. M. Hugo refusa d'obéir à ce qu'il appela, le lendemain même, en présence du conseil, *cette étrange intimation...* Deux heures plus tard, nouvelle injonction de comparaître apportée par un gendarme dans l'enceinte même de l'Assemblée. Nouveau refus de M. Victor Hugo. Dans la soirée, une prière de venir déposer comme témoin lui est transmise de la part des accusés eux-mêmes. *Après avoir constaté son refus au tribunal militaire,* M. Victor Hugo se rendit au désir des accusés et comparut, le lendemain, devant le conseil ; mais il commença par protester contre l'empiétement que *l'état de siège* s'était permis sur l'inviolabilité du représentant [1].

Les choses ne se sont point passées tout à fait ainsi. Pas un seul instant, Victor Hugo n'a protesté contre l'*état de siège* et contre la juridiction des *conseils de guerre.* Lorsqu'il reçut pour la première fois la cédule de comparution, il adressa au commissaire du gouvernement, M. d'Hennezel, la lettre suivante, — qu'il a eu bien soin de ne pas reproduire :

Monsieur le Commissaire,

Je ferai mon possible, mais je ne puis répondre de me pré-

1. *Opinion publique* du 6 septembre 1848.
2. *Actes et paroles,* t. I. — *Avant l'exil,* p. 459.

senter au conseil. Je suis renvoyé au troisième bureau, à onze heures. A midi et demi, l'Assemblée entre en séance et entame immédiatement la question très importante de l'amendement de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur les deux Chambres.

L'Assemblée n'admettrait certainement pas que le premier devoir du représentant fût ailleurs que dans son enceinte ; le conseil de guerre ne peut avoir sur ce point d'autre opinion que l'Assemblée nationale. Je répète que ma déposition n'est d'aucune importance. C'est à peine si je pourrai reconnaître le prévenu. *Je ferai cependant tout ce que je pourrai pour me rendre au conseil. Mais il peut être certain que, si je suis absent, c'est que ma présence à l'Assemblée m'aura paru indispensable.* Il s'agit, je le répète, des plus importantes questions de la Constitution.

Recevez, Monsieur le Commissaire, et veuillez faire agréer à M. le président et au conseil, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Victor Hugo.

Jeudi, 28 septembre [1].

Le conseil lui fait adresser un nouveau réquisitoire. Cette fois, ce n'est plus Victor Hugo, c'est le président de l'Assemblée nationale qui répond lui-même en écrivant au bas du réquisitoire les lignes suivantes :

Le représentant du peuple Victor Hugo est retenu à l'Assemblée nationale par ses devoirs de représentant ; il lui est impossible de se rendre *à cette heure* à la réquisition du président du conseil de guerre.

Le président de l'Assemblée nationale,

Armand Marrast [2].

Le lendemain 29, Victor Hugo se présenta devant le conseil. « En venant déposer, dit-il, je suis convenu *avec M. le président de l'Assemblée nationale* que j'expliquerais sous quelles réserves je me présente... L'exer-

1. *La Presse* du 30 septembre 1848.
2. *Id.*

cice des fonctions de représentant est sacré. Il constitue comme il impose un droit, un devoir inviolable... Aucun pouvoir ne peut arracher le représentant de son siège au moment où il délibère et où le sort du pays peut dépendre du vote qu'il va déposer dans l'urne. » Et il s'empressait d'ajouter : « Que le conseil, du reste, ne voie pas dans mes paroles autre chose que l'accomplissement d'un devoir. Personne plus que moi n'honore la glorieuse épaulette que vous portez, et je ne cherche pas, certes, à vous rendre plus difficile la pénible mission que vous accomplissez. » Il résumait enfin ses explications en disant : « Je ne refuse point de venir ici... Ce que je veux maintenir, c'est mon droit de représentant... *Ce n'est qu'une question d'heure choisie...* Rien n'était plus facile que de concilier les droits de la représentation nationale et les exigences de la justice : c'était de demander l'autorisation de M. le président de l'Assemblée et de s'entendre sur l'heure [1]. »

Voilà donc à quoi se réduit cette fameuse *résistance à l'état de siège*, cette énergique réprobation des conseils de guerre : il ne s'agit que de *s'entendre sur l'heure !*

Sur cette question de l'état de siège, Victor Hugo en prend vraiment trop à son aise. A l'entendre, l'état de siège l'a toujours trouvé devant lui debout, frémissant, indigné. Il a toujours protesté « contre toutes les variétés de joug, depuis le mariage sans le divorce dans la famille jusqu'à *l'état de siège* dans la cité [2] » ; « il a toujours repoussé cette fausse république de conseils de guerre et *d'état de siège* [3]. » A quelque époque que

1. *Gazette des Tribunaux* du 30 septembre 1848.
2. *Avant l'exil,* introduction, VI.
3. *Ibid.,* introduction, XXVI.

ce fût, il a toujours « résisté à *l'état de siège* sous quelque forme qu'il se présentât[1] ».

Voilà les *Paroles*. Voyons les *Actes*.

Le 24 juin 1848, Victor Hugo vote la mise en état de siège de Paris; il accepte d'être l'un des commissaires chargés d'aller le proclamer dans la ville.

Le 1er août, il appuie l'interpellation d'un membre de la droite, M. Crespel de Latouche, sur la suppression de *onze* journaux, frappés d'interdit le 25 juin, sur l'arrestation et la détention au secret, neuf jours durant, du directeur de *la Presse*, M. Émile de Girardin. Tout en demandant qu'on laisse reparaître les journaux supprimés, il se prononce très nettement pour le maintien de l'état de siège. « Je le déclare, dit-il, *l'état de siège est nécessaire*[2]. »

Le 2 septembre, un membre de la gauche, M. Liechtenberger, fait une proposition relative à la levée de l'état de siège avant la discussion sur le projet de constitution. Victor Hugo se garde bien de l'appuyer. Après avoir dit que l'état de siège n'implique pas la suppression de la liberté de la presse, il ajoute : « Pour pacifier la rue, vous avez l'état de siège; pour contenir la presse, vous avez les tribunaux... *L'état de siège est un état défini et légal*, on l'a dit déjà... Quant à moi, je le déclare, j'ai prétendu *donner au pouvoir exécutif l'état de siège*, je l'ai armé de toute la force sociale pour la défense de l'ordre; je lui ai donné toute la somme de pouvoir que mon mandat me permettait de lui conférer... Quant à moi, *qui crois l'état de siège nécessaire... Que l'état de siège soit maintenu* et que la loi soit respectée, voilà ce que je demande[3]. » —

1. *Avant l'exil*, p. 459.
2. *Moniteur* du 2 août 1849.
3. *Moniteur* du 3 septembre 1848.

Dans ce même discours du 2 septembre, il faisait encore cette déclaration, qu'il a supprimée dans ses œuvres, mais qui subsiste au *Moniteur* :

L'Assemblée, l'opinion de la majorité de l'Assemblée, je le pense, n'est pas que l'état de siège soit levé. *Ce n'est pas la mienne du moins.* Quant à moi, je déclare que je voterai pour le maintien de l'état de siège[1]...

L'année suivante, la question reparaîtra. En 1849 comme en 1848, Victor Hugo votera pour l'établissement de l'état de siège, et, lorsqu'on parlera de le lever, pour son maintien.

Qu'après de tels votes, — votes publics, plusieurs fois répétés, enregistrés au *Moniteur*, — Victor Hugo ait osé écrire : « *A quelque époque que ce fût, j'ai regardé comme de mon devoir de résister à l'état de siège sous quelque forme qu'il se présentât,* » — *C'EST ROIDE.*

IV

Le 25 juin, entre six et sept heures du matin, deux mille insurgés s'étaient portés sur la caserne des Minimes, située rue des Tournelles, et sur diverses issues de la place Royale. Malgré une vigoureuse défense, les troupes se virent bientôt cernées de toutes parts; les cartouches manquaient, les issues étaient fermées, même le cul-de-sac Guéménée ; on apportait de la paille pour brûler les portes au fond du passage. Tout à coup, on apprend que la caserne des Minimes, qui commande l'une des portes de la place et qu'occupent cinquante hommes de la garde républi-

1. *Moniteur* du 3 septembre 1848.

caine, commandés par le sous-lieutenant Lebas, vient d'ouvrir ses portes aux insurgés. Ceux-ci se précipitent par la rue des Tournelles dans la place Royale; les gardes nationaux surpris se jettent sous les galeries; la mairie est évacuée et cinq compagnies du 18e léger rendent les armes [1]. Il était huit heures et demie. La maison de Victor Hugo était vide. Depuis la veille, Mme Hugo et ses enfants s'étaient réfugiés chez un ouvrier fumiste, et ils s'y tinrent cachés pendant plusieurs jours [2]. Cette maison de la place Royale, où Victor Hugo avait vécu seize années, où l'imagination aime à se le représenter, dans tout l'éclat de son génie et de sa gloire, entouré de sa femme et de ses enfants, avant l'heure des ambitions politiques, des luttes violentes, des haines furieuses, cette heureuse et douce maison ne devait plus le revoir. Il allait la quitter sans retour, et ce n'est pas sans émotion que nous nous en éloignons avec lui : cette *hégire* du poète, au mois de juin 1848, marque la fin des plus belles années de sa vie, de celles où, suivant le mot déjà cité de Sainte-Beuve, *il était sous le rayon.*

Mme Hugo écrivait, le 26 juillet 1848, à Victor Pavie :

Monsieur et bien cher ami, nous nous sommes vus la dernière fois après de si terribles choses que les individus disparaissaient et que, même entre amis les plus fidèles et les plus anciens, tout sentiment semblait atténué, ou tout au moins on était si certain de cet inaltérable attachement, qu'il semblait inutile de le témoigner, dans un moment où toute

1. Procès du sous-lieutenant Lebas, 9 septembre 1848. — *Moniteur* du 12 juillet 1848. — *Histoire de la république de 1848*, par Victor Pierre, t. I, p. 387. Ce consciencieux et remarquable ouvrage m'a été très utile pour toute la période qui va de 1848 à 1852, et je me fais un devoir de reconnaître ici les particulières obligations que j'ai à son auteur.

2. *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, p. 268.

question est en jeu, hors cette même affection. C'est l'impression qui m'est restée de votre visite à la place Royale. Hélas ! nous l'avons quittée; mes enfants ont eu une si affreuse impression de ces quatre journées qu'ils n'ont même plus voulu coucher dans cet endroit où ils ont reposé pendant près de dix-sept ans, et dix-sept ans pour eux, c'est l'existence ! Nous demeurons *rue d'Isly, n° 5*, à la Madeleine. Quel bond ! Plus d'arbres, plus de fontaines, plus de souvenirs ! J'en suis venue, cher Monsieur, c'est ce qui est affreux, à éviter le souvenir, à éviter la souffrance ; je ne suis pas plus heureuse de me dérober au coup de poignard. Ma maladie a cruellement éprouvé mon cerveau. Je tâche de rassurer ma conscience en me disant que jusqu'ici je n'ai pas été responsable. Je demande que la mémoire me revienne.

Dans la même lettre, Mme Hugo annonçait à Victor Pavie la prochaine apparition du journal de son mari, *l'Événement* :

... Nos amis fondent donc un journal. Ils voudraient le plus de propagande possible. Ne pourriez-vous, cher ami, vous charger de *faire coller avec soin quelques affiches dans la bonne ville d'Angers ?* On vous les enverrait francs de port. Je mets ci-joint les noms des rédacteurs et une ligne de mon mari qui vous indique ce que sera le journal. Il a de grandes chances de succès. Répondez-moi ; nous comptons sur votre amour pour le bien en cette occasion et sur votre amitié pour ces mêmes rédacteurs.

Crie-t-on les journaux à Angers ? Mais ce que l'on cherche avant tout ce sont les abonnés.

Mille tendresses à votre bonne femme, si digne de vous, et à vous cette amitié de vingt-cinq ans.

Adèle VICTOR HUGO [1].

L'Opinion publique, au même moment, insérait les lignes suivantes sous la rubrique : *Nouvelles de l'Assemblée :*

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Mme Victor Hugo.

M. Victor Hugo s'est empressé d'annoncer à ses collègues que samedi prochain il publierait le premier numéro de *son* journal *l'Événement* [1].

Le premier numéro parut le 31 juillet 1848. En tête se lisait cette épigraphe :

Haine vigoureuse de l'anarchie; tendre et profond amour du peuple.

VICTOR HUGO.

Le nouveau journal reposait sur une idée neuve et originale à sa date, que le numéro spécimen indiquait en ces termes :

Un mot sur notre titre. — En général, la presse a, selon nous, un tort grave. En tout temps, dans les jours calmes comme dans les jours révolutionnaires, la politique occupe le premier rang... La première page est vouée à la politique...

Les colonnes sont les membres du journal : l'idée doit luire au front. Il n'est pas indifférent que la pensée soit logée dans la tête ou dans les pieds...

Nous donnerons la place la plus visible à l'événement de la journée, quel qu'il soit... Notre idée est bien simple, et cependant elle n'est encore venue à personne : nous rangerons les faits, non selon l'importance, mais selon l'espèce. Nous mettrons en relief l'incident significatif des vingt-quatre heures.

... L'ouragan passera. Alors la politique ne sera plus toujours le premier mot de notre jourual. L'événement, ce ne sera plus le complot, l'émeute, le martyre de l'archevêque : ce sera la découverte utile ou glorieuse, l'exposition des peintres ou de l'industrie, l'apparition d'un beau livre, le procès célèbre, l'éruption quelconque de la pensée ou de la passion de l'homme [2].

Si le cadre était neuf, si le programme était plein de promesses, pour le remplir, les collaborateurs ne man-

1. *L'Opinion publique* du 21 juillet 1848.
2. *L'Evénement*, numéro-specimen, 31 juillet 1848.

quaient pas, quelques-uns ayant fait partie des vieilles bandes d'*Hernani* et du *Roi s'amuse*, les autres, nés d'hier et ne datant que des *Burgraves*, tous ardents, dévoués, enthousiastes, de ceux qui pouvaient dire à Victor Hugo :

Oui, de ta suite, ô roi, de ta suite ! j'en suis [1].

Et d'abord, la famille même du maître : Charles Hugo, le fils aîné du poète, — en attendant François-Victor, qui, en ce moment-là même, quittait les bancs du collège Charlemagne, après de brillants succès au concours général [2], — Auguste Vacquerie et Paul Meurice, — Mme Victor Hugo. Venaient ensuite Théophile Gautier, Méry, Léon Gozlan, Auguste Préault, Alphonse Karr, Gérard de Nerval, Édouard Thierry. Derrière ces *anciens*, le bataillon des *jeunes :* Théodore de Banville, Auguste Vitu, Champfleury, Alexandre Dumas fils, Henri Nicolle, Adolphe Gaïffe, Philoxène Boyer, Marc Fournier, Charles Monselet, Alfred Busquet, Édouard Plouvier, Henri Mürger [3].

Victor Hugo voulait bien avoir un journal à lui, rédigé sous son inspiration, où il serait absolument le maître ; mais il lui convenait aussi d'en avoir les bénéfices sans en avoir les charges. Le cas échéant, il voulait pouvoir le désavouer. C'est pourquoi on lisait dans *l'Événement* du 7 août :

1. *Hernani,* acte I, scène IV.
2. Le concours général de 1848 (10 août) fut l'un des plus brillants du siècle. En philosophie, à côté du nom de François-Victor Hugo, je relève ceux d'Edmond About, Taine, Francisque Sarcey, Paul Albert, Ernest Hello, Henri d'Audigier. — En rhétorique, Prévost-Paradol. — Dans les autres classes, Alfred Tonnellé, Alaux, Gustave Merlet, Edmond Villetard, Lachelier, Pierrot-Deseilligny, Crouslé, Georges Perrot, Edouard Goumy, Imbert de Saint-Amand, Emile Boutmy, etc.
3. *L'Evénement* des 31 juillet, 1er et 3 août 1848.

M. Victor Hugo est entièrement étranger à la rédaction de *l'Evénement* et n'y prend aucune part, directe ni indirecte. Nous avons en littérature et en politique des idées communes avec Victor Hugo, nous acceptons pleinement, pour notre profession de foi, celle qu'il a adressée aux électeurs de Paris, et qui lui a valu 87.000 suffrages; mais, nous l'avons dit, il demeure irresponsable vis-à-vis de nous.

En tête du numéro du 8 août se lisait la lettre suivante :

Monsieur,

Trouvez bon que je vous remercie d'avoir bien voulu spontanément déclarer que je suis absolument étranger à *l'Evénement*, et que je n'y prends aucune part, directe ni indirecte. Je ne comprends pas le journalisme autrement; le jour où je ferai un journal, je le signerai.

Quant à présent, tout mon temps est pris par l'Assemblée et par les travaux qu'elle impose aux représentants.

Je compte parmi vos collaborateurs plusieurs de mes meilleurs et de mes plus chers amis; mais ils savent, vous savez vous-même, avec quel soin scrupuleux je me suis toujours abstenu de tout ce qui pourrait ressembler à une influence de mon opinion sur la leur. Au temps où nous sommes, le devoir a deux formes : l'isolement et le dévouement. L'indépendance de toute responsabilité extérieure est plus que jamais nécessaire à l'homme public livré aux luttes de la tribune, ce qui n'exclut pas la solidarité de tous les penseurs devant les ennemis de l'ordre social. Ce que vous faites de votre côté, je le fais du mien. A chacun sa règle, à chacun sa tâche.

Nous devons nous entr'aider dans nos périls et nous isoler dans nos consciences. Nous avons tout à la fois tant de choses à combattre et tant de choses à juger ! Vous êtes les premiers à comprendre que, comme juge des événements, des hommes et des idées, commis par le peuple à la plus austère des fonctions, je dois rester dans ma solitude.

Voyez en moi, du reste, Monsieur, un de vos lecteurs les plus sympathiques. J'applaudis du fond du cœur à vos nobles efforts que le succès couronnera certainement. Oui, haïssez l'anarchie, aimez le peuple, tout est là. Un jour, espérons-le,

quand le malentendu des doctrines et des systèmes aura cessé, la haine finira. Il ne restera plus que l'amour. Ce jour-là, le problème sera résolu, l'envie s'en ira du cœur du pauvre et l'égoïsme du cœur du riche; nous ne serons plus seulement des citoyens, nous serons des frères.

Agréez, je vous prie, l'assurance cordiale de ma considération la plus distinguée.

Victor Hugo[1].

Cette lettre et la note qui l'avait précédée ne trompèrent personne : le poète était bien réellement l'inspirateur du journal de MM. Meurice et Vacquerie. Pas un jour, pas une heure, *l'Événement* ne cessa de suivre Victor Hugo, comme l'ombre suit le corps. Un de ses premiers rédacteurs, Alphonse Karr, a dit dans ses *Mémoires :*

Hugo créa, avec ses deux fils, Auguste Vacquerie, le frère de son gendre mort, Paul Meurice et quelques autres, tous ou presque tous jeunes gens d'esprit et de talent, un journal appelé *l'Événement.* Victor Hugo n'écrivait pas ostensiblement dans ce journal, mais *il l'inspirait et le dirigeait,* tout en laissant sur beaucoup de points la bride sur le cou à ses jeunes associés... De temps en temps, on reconnaissait l'ongle à sa griffe, *ex ungue leonem,* comme Victor Hugo le dit lui-même dans une de ses lettres [2]...

V

A l'époque où fut fondé *l'Événement,* Victor Hugo n'était pas républicain; il ne devait le devenir qu'un an plus tard, nous verrons dans quelles circonstances et pour quels motifs. « En 1848, écrivait-il un jour à Alphonse Karr, je n'étais que libéral; *c'est en 1849 que je suis devenu républicain* [3]. David d'Angers, — un

1. *L'Evénement* du 8 août 1848.
2. Alphonse Karr, *le Livre de bord,* t. III, p. 143.
3. Lettre du 30 mai 1869.

vrai républicain, celui-là, pur, sincère, désintéressé, qui abandonnait, chaque mois, aux salles d'asile et aux bureaux de bienfaisance, son indemnité de représentant, — David écrivait à Victor Pavie, au mois d'août 1848 : « La conduite politique de Victor Hugo m'afflige beaucoup. Comment le génie peut-il s'amoindrir ainsi, et le cœur ne pas battre pour la patrie, réveillée par quelque chose d'aussi grand que ce qui se passe sous nos yeux [1] ? »

Il suffit de feuilleter *l'Événement* pour voir à quel point le poète haïssait la république et les républicains; non seulement les républicains *rouges*, les montagnards, les socialistes, mais encore les républicains modérés, ceux du *National* surtout, qui s'étaient permis, sous le règne de Louis-Philippe, de médire de ses drames et de le comparer à *Claudien*[2]. « *Le National*, écrivait *l'Événement*, a toujours *aboyé sur le passage étincelant des chefs-d'œuvre*[3]. » C'était là un crime impardonnable; on le lui fit bien voir. Sous ce titre : *le National s'amuse*, le journal de Victor Hugo commença, dès le 14 août, une série d'articles, où la rancune littéraire attisait la haine politique. Ils avaient pour auteur Charles Hugo[4] qui, déjà, avant

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de David d'Angers.
2. « Non, vous n'êtes ni Homère, ni Eschyle, ni Shakespeare, ni Corneille, ni Molière. Voulez-vous, ô poète, que je vous dise ce que vous êtes? un poète de décadence. Vous en avez le faux sublime et la fausse naïveté : *Vous êtes Claudien*. Comme Claudien, vous prenez les grands mots pour les grandes choses. » (*Le National* du 13 mars 1843, article d'Hippolyte Rolle.)
3. *L'Événement* du 12 octobre 1848.
4. A la suite d'un article de Charles Hugo, publié dans *l'Événement* du 12 octobre 1848, M. Léopold Duras, rédacteur en chef du *National*, demanda une réparation par les armes. Le duel n'eut pas lieu. Sur ce petit épisode, le lecteur trouvera de *très*

même la fondation de *l'Événement*, avait publié, dans les feuilles réactionnaires, de violentes attaques contre les républicains de la veille. Il les dénonçait comme « un troupeau d'hommes ambitieux qui habillent leur égoïsme d'un faux amour du peuple », comme « des égoïstes, des intrigants et des fripons : — des égoïstes qui demandent la souveraineté du peuple, non pas pour diminuer sa misère, mais pour augmenter leur bien-être ; — des intrigants, qui veulent voler le pouvoir dans un portefeuille ; — des fripons, qui veulent y voler des billets de banque ».

Lamennais avait été l'ami de Victor Hugo[1]. En 1848, Lamennais est républicain. Voici comment parle de lui Charles Hugo :

Ce faux tribun caché sous le faux prêtre, qui était royaliste et confesseur en 1820, qui est sans-culotte et émeutier en 1848, qui nous montre la haine, la vengeance et le fiel tombant à flots dans le cœur du peuple des mains d'un homme qui devait y semer la conciliation, la paix et la douceur, qui change l'autel contre la barricade, et *qui mâche la cartouche avec les mêmes lèvres qui ont touché l'hostie du Seigneur !*

Barbès lui-même, — le saint de la démocratie, « le combattant et le martyr du progrès[2], » dont Victor Hugo saluera plus tard « la grande âme[3] », — Barbès n'est pas mieux traité que Lamennais. Il était alors prisonnier à Vincennes, mais cela n'arrêtait point Charles Hugo :

curieux et *très piquants* détails au tome III (pp. 148 et suivantes) du *Livre de bord* d'Alphonse Karr. Alphonse Karr était l'un des témoins de Charles Hugo ; l'autre témoin était Paul de Molènes.

1. Voy. *Victor Hugo avant 1830*, chap. VIII.
2. *A Armand Barbès*, lettre de Victor Hugo du 15 juillet 1862. — *Pendant l'exil*, p. 212.
3. « Je salue votre grande âme, V. H. » (*Op. cit.*)

Pauvre M. Barbès ! écrivait-il, qui, le 25 juin, dans sa chambre du donjon de Vincennes, avait mis des bottines vernies et des gants jaunes, et avait invité la femme du gouverneur à dîner le lendemain au palais National !

Il ne se doutait pas de cette traîtreuse liste qui se composait pendant ce temps-là [1] et qui lui décommandait son dîner.

Arrière, donc, M. Barbès !

Arrière ! arrière !

Si quelque chose pouvait me faire regretter la défaite des insurgés, ce serait cela. J'aurais voulu, je l'avoue, que l'insurrection triomphât pendant douze heures, rien que pour assister à l'immense pied-de-nez de messieurs les républicains de l'avant-veille lorsqu'ils seraient arrivés avec leurs gants blancs et leur sourire jaune pour partager le gâteau, et qu'ils auraient aperçu toutes ces mains rudes et noires à la besogne !

J'aurais été satisfait d'être témoin de cette malice de la Providence et de voir enfin Raton manger les marrons à la barbe de *BERTRAND.*

Au culte de Barbès, les républicains de ce temps-là en joignaient un autre, le culte de *la Marseillaise.* Charles Hugo vient de dire son fait à Barbès. C'est M. Auguste Vacquerie qui se chargera de crier silence à *la Marseillaise.* Dans son feuilleton du 11 septembre, rendant compte d'une représentation de *Phèdre* par Mlle Rachel, il terminait par ces lignes, — dont le *rappel* lui sera sans doute agréable :

La toile tombée, un certain nombre de voix ont crié : *la Marseillaise !* On se souvient peut-être qu'avant son départ, Mlle Rachel avait l'habitude de terminer tous ses rôles par *la*

1. Liste trouvée sur un insurgé et d'après laquelle le nouveau gouvernement aurait été ainsi composé : Flotte, cuisinier, président de la République; — Adam, cambreur, ministre de la guerre; — Malarmé, monteur en bronze, ministre de l'intérieur; — Valério, scieur de long, ministre des affaires étrangères; — Savary, cordonnier, ministre de la justice; — Colfavru, homme de lettres, ministre de l'instruction publique.

Marseillaise... Mlle Rachel a compris que *CE CHANT DE MASSACRE ET DE SANG* n'était plus d'à-propos après les sanglantes journées de Juin, et elle a eu le bon sens de faire dire par le régisseur qu'elle était trop fatiguée pour chanter[1].

1. *L'Evénement* du 11 septembre 1848.

CHAPITRE VIII

LE DIX DÉCEMBRE

La Constitution de 1848. — *Le Troisième retour de l'Empereur.* — *Le Soleil du Dix Décembre.* — Un dîner chez M. de Falloux. — Victor Hugo et l'Amnistie. — Le Comité électoral de la rue de Poitiers. — L'élection du 13 mai 1849.

I

Le rapport sur le projet de constitution avait été déposé par Armand Marrast dans la séance du 30 août. La discussion s'ouvrit le 5 septembre.

L'article 5 du préambule abolissait la peine de mort en matière politique. Les représentants Coquerel, Kœnig et Buvignier proposèrent de le rédiger ainsi : *La peine de mort est abolie*. Défendu par MM. Coquerel, Laboulie, Victor de Tracy, Victor Lefranc et Victor Hugo, cet amendement fut écarté par 498 voix contre 216 [1].

Un débat important s'éleva sur l'article 20, relatif à l'organisation des pouvoirs : y aurait-il deux assemblées ? n'y en aurait-il qu'une seule, comme le voulait le projet ? La cause des deux Chambres fut plaidée par MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne et Rouher. MM. Anthony Thouret et Lamartine soutinrent la cause de la Chambre unique. L'amendement de M. Duvergier de Hauranne qui rétablissait les deux Chambres ne réunit que 289 voix. 530 représentants se prononcèrent

1. Le discours de Victor Hugo fut prononcé dans la séance du 15 septembre 1848.

contre. Victor Hugo vota pour l'amendement avec toute la droite [1].

Restait une question non moins grave. Par qui serait élu le président de la République? par le suffrage universel ou par l'Assemblée? Trois systèmes étaient en présence. Le premier, rejetant le principe même de la Présidence, n'admettait qu'un président du conseil des ministres, nommé par l'Assemblée et révocable par elle ; c'était le système qui fonctionnait depuis le 28 juin. M. Grévy proposait de le consacrer en l'insérant dans la Constitution. Victor Hugo vota, avec la majorité, contre l'amendement Grévy, qui eut pour lui les membres de la Montagne et les démocrates purs au nombre de 158 [2].

Les républicains modérés demandaient que le président fût élu par l'Assemblée, mais irrévocablement et pour un temps fixe. *Le National* préconisait cette combinaison, qui devait assurer l'élection du général Cavaignac et garantir, au moins pour un temps, la consolidation de la République. Malgré les efforts de MM. Leblond, Flocon et Martin (de Strasbourg), l'Assemblée repoussa ce second système par 610 voix contre 211 [3]. Victor Hugo n'avait eu garde de s'y rallier, étant au premier rang de ceux qui combattaient le général Cavaignac.

Le 9 octobre, l'Assemblée décida, par 627 voix contre 130, que le président serait nommé par le suffrage de tous les électeurs. Ce vote était dû surtout à un magnifique discours de Lamartine. L'ancien membre du Gouvernement provisoire espérait-il que le suffrage

1. Séance du 27 septembre 1848. (*Moniteur* du 28 septembre.)
2. L'amendement Grévy fut repoussé par 643 voix contre 158. — Séance du 7 octobre 1848. (*Moniteur* du 8 octobre.)
3. Séance du 7 octobre 1848. (*Moniteur* du 8 octobre.)

universel le porterait à la présidence? De son côté, Victor Hugo caressait-il le même espoir? Toujours est-il qu'il se prononça lui aussi, ainsi que le firent d'ailleurs tous les adversaires de la République, pour la nomination par le peuple[1].

Aux termes de l'article 107 du projet de constitution, tout Français devait *en personne* le service militaire. *Le remplacement était interdit.* Dans la séance du 20 octobre, l'Assemblée se prononça pour la discussion immédiate de la question, et dans la séance du 21, après un discours de M. Thiers, et malgré les efforts du général de Lamoricière, ministre de la guerre, elle consacra le principe du remplacement par 663 voix contre 140. Le *Moniteur* ayant porté Victor Hugo comme absent lors du vote sur l'ajournement, le poète écrivit au rédacteur la lettre suivante :

Monsieur,

Le *Moniteur* me porte, par erreur, comme absent, lors du vote d'hier. J'étais présent et j'ai contribué par mon vote à la solution immédiate de cette question du remplacement qui excitait tant d'anxiétés dans le pays. J'ai voté contre l'ajournement, de même que j'ai voté aujourd'hui, avec le regret que mon tour d'inscription ne me permît pas de prendre la parole, contre l'interdiction du remplacement militaire, interdiction contraire à la liberté, aux intérêts supérieurs de la civilisation et à ce fécond développement de toutes les aptitudes dans toutes les directions, qui font la grandeur de la France.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Victor Hugo.

21 octobre 1848[2].

Le 2 novembre, Félix Pyat proposa d'inscrire dans la

1. *Moniteur* du 10 octobre 1848.
2. *Moniteur* du 22 octobre 1848.

Constitution le *droit au travail.* Son amendement fut repoussé par 638 voix contre 86. Victor Hugo avait voté contre [1]. Patience ! le jour n'est pas loin où il professera toutes les doctrines du citoyen Félix Pyat.

Le vote définitif de la Constitution eut lieu le 4 novembre. Elle fut acceptée par 739 suffrages ; 30 voix seulement la repoussèrent. Il y eut près de deux cents abstentions. Victor Hugo n'avait pas trouvé que ce fût assez de s'abstenir, il avait tenu à voter contre, en même temps que MM. Berryer, Benoist d'Azy, Crespel de Latouche, de Montalembert, de Puységur, de la Rochejaquelein, de Sesmaisons. Le lendemain, sous ce titre : *le Vote de Victor Hugo contre la Constitution*, *l'Événement* publiait un article qui se terminait ainsi : « Sur presque toutes les questions fondamentales, M. Victor Hugo est resté en désaccord avec la Constitution [2]. »

A la même heure, paraissait dans le *Moniteur* la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

L'institution d'une Assemblée unique me paraît si périlleuse pour la tranquillité et la prospérité d'un pays, que je n'ai pas cru pouvoir voter une constitution où ce germe de calamités est déposé.

Je souhaite profondément que l'avenir me donne tort.

Veuillez agréer,

Victor Hugo.

Paris, ce 5 novembre.

En même temps que cette lettre, le *Moniteur* en publiait une autre ainsi conçue :

Monsieur le Rédacteur,

Plusieurs membres de la faible minorité qui a repoussé hier

1. *Moniteur* du 3 novembre 1848.
2. *L'Evénement* du 5 novembre 1848.

l'ensemble de la Constitution, et dont j'ai fait partie, vous ayant adressé des explications sur leur vote, je vous demande la permission d'y ajouter la mienne.

Je suis convaincu qu'il ne saurait y avoir ni stabilité pour les pouvoirs publics ni indépendance pour les simples citoyens sous un gouvernement où l'*omnipotence législative est concentrée dans une assemblée unique*...

Le représentant qui se rencontrait ainsi avec Victor Hugo dans l'expression de ses craintes pour l'avenir et dans sa réprobation de la Constitution du 4 novembre était M. de Montalembert [1]. En 1848, en 1849 encore, jusqu'à la fin de l'Assemblée nationale, ils ne cessèrent presque jamais de confondre leurs votes, — ce qui n'empêchera pas Victor Hugo de dire à la tribune, le 23 mai 1850 : « M. de Montalembert m'a accusé hier, et dans le parti auquel il appartient, on m'accuse volontiers d'avoir, comme on dit, déserté le camp de l'ordre. Messieurs, je n'ai, je le dis à M. de Montalembert, *je n'ai jamais été*, il le sait bien, *dans le même camp que lui* [2]. »

II

La Constitution était votée ; restait à élire le président. Ici encore, M. de Montalembert et Victor Hugo allaient se retrouver *dans le même camp ;* tous les deux patronnèrent la candidature du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Seulement, tandis que M. de Montalembert le soutenait assez mollement, sans grand enthousiasme, Victor Hugo et son journal *l'Événement* prenaient la tête du mouvement napoléonien. Dès le 25 septembre, au lendemain de la quintuple élection du prince à Paris

1. *Moniteur* du 6 novembre 1848. — Lettre de M. de Montalembert, représentant du Doubs.
2. *Moniteur* du 24 mai 1850.

et dans les départements de l'Yonne, de la Charente-Inférieure, de la Moselle et de la Corse, *l'Événement* publia un article intitulé: *Le troisième retour de l'Empereur*, où se lisaient ces lignes:

M. Louis-Napoléon Bonaparte doit, dit-on, arriver ce soir à Paris. Ce n'est pas un homme qui revient, — c'est une idée...

Depuis 1815, le peuple attend Napoléon... Il a besoin d'un idéal, d'une vision, d'un amour. Cet idéal, cette vision, cet amour, c'est *L'EMPEREUR*... Celui que le peuple vient de nommer représentant, c'est le vainqueur d'Iéna, c'est le héros d'Arcole, c'est l'homme de l'apothéose et du succès, c'est l'homme de la colonne et de la gravure; sa candidature date d'Austerlitz [1]...

Un mois après, le 26 octobre, l'Assemblée nationale fixe au 10 décembre l'élection présidentielle. Sans perdre un jour, le journal de Victor Hugo pose la candidature de Louis Bonaparte. Son article respire un véritable lyrisme :

Ce nom a le rayonnant mirage de l'empire. Ce nom, *NAPOLÉON*, quel que soit l'homme qui le porte, veut dire tant de choses! Il veut dire Marengo, il veut dire Austerlitz, il veut dire : *Souvenirs*, — il veut dire aussi *Espérances!*...

Maintenant, si on nous suppose un peu prévenus pour Louis Bonaparte, on ne se trompera pas. Nous sommes comme le peuple et comme l'enfant, nous aimons ce qui brille... Nous avons l'enthousiasme, précisément parce que nous avons l'impartialité. Nous voyons passer dans la rue un homme qui s'appelle Napoléon, nous ne pouvons nous empêcher de le saluer au passage. Sans nous associer à cette superstitieuse faveur qui accompagne aujourd'hui M. Louis Bonaparte, nous la comprenons. C'est un touchant *appel que la France fait à Dieu*. Elle a *besoin d'un homme qui la sauve,* et ne le trouvant pas autour d'elle dans la sombre tempête des événements, elle *s'attache avec un suprême effort au glorieux rocher de Sainte-Hélène* [2].

1. *L'Événement* du 25 septembre 1848.
2. *L'Événement* du 28 octobre 1848.

La campagne était ouverte ; *l'Evénement* la mènera jusqu'à la fin avec une ardeur passionnée. Sa devise des premiers jours, — *Haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple,* — était un peu démodée. Il eût pu la remplacer par celle-ci : *Haine vigoureuse du général Cavaignac et de la République, tendre et profond amour de Louis Bonaparte et de l'Empire.*

En 1842, Victor Hugo avait dit à Louis-Philippe : *Sire, Dieu a besoin de vous !* En 1848, le journal de Victor Hugo dit à Louis Bonaparte : *Prince, la Providence a besoin de vous !* L'article du 29 octobre se termine ainsi : « Le nom ne peut pas se rapetisser, *la PROVIDENCE se doit à elle-même d'en sauvegarder la gloire.* Ce n'est pas seulement M. Louis Bonaparte qui est *engagé* à le conserver grand, *c'est DIEU !* »

A partir du 1er novembre, *l'Événement* parut avec un format un peu modifié et se vendit *un sou,* ce qui ne laissa pas d'étonner un peu, les journaux, en ce temps-là, n'ayant presque pas d'annonces. Il faut avouer d'ailleurs que, pour un journal à un sou, il était brillamment rédigé, et que l'acheteur n'avait pas à regretter son argent, lorsqu'il lisait des articles tels que celui-ci, intitulé *un Nom :*

Pour le peuple, quand ce nom est *NAPOLÉON,* il signifie confiance, renaissance du crédit, ordre, grandeur et gloire. Quand les travailleurs et les paysans vont voir un Napoléon à la tête de la République, le courage leur reviendra, et ils croiront que c'est Napoléon qui leur a rendu le courage... Qu'importe ! pourvu qu'ils aient abondance et joies. Le pêcheur, dans l'orage, adresse sa prière à sa bonne vierge de bois, puis reprend, plein d'espoir, la rame et le gouvernail. Qui le ramènera au port ? *Le National* dit : c'est l'aviron. Nous disons, nous : c'est la Madone, et le peuple est de notre avis...

A notre avis, quand M. Louis Bonaparte ne serait qu'un nom, la France ferait bien encore de se déclarer pour ce nom immense. Mais nous prouverons encore sans peine que sous ce nom de Napoléon il y a aujourd'hui un homme, — que derrière l'idole il y a l'idée [1].

Dans une brochure en faveur du général Cavaignac publiée, au mois de novembre, sous ce titre : *les Candidats à la présidence*, l'auteur, Ernest Bersot, signalait, au premier rang des soutiens de la candidature bonapartiste, avec Thiers et Émile de Girardin, Victor Hugo. « L'aigle de Boulogne, — écrivait Bersot, — s'abat sur l'Assemblée. M. Hugo monte sur l'aigle et *pousse droit au soleil levant*. Bon voyage, ô génie ! » — « Partout, écrivait à cette même heure *l'Événement*, partout les modérés sont résolus à voter pour le neveu de l'empereur. Ils cèdent à l'opinion du maréchal Bugeaud, de M. Odilon Barrot, M. Thiers, M. Molé, le général Bedeau, M. de la Rochejaquelein, M. Berryer, *M. VICTOR HUGO* [2]. »

S'ils ne s'épargnaient pas à défendre, à glorifier Louis Bonaparte, Victor Hugo et son journal ne s'acquittaient pas avec moins de zèle de l'autre partie de leur tâche, celle qui consistait à démolir le général Cavaignac. Injures et outrages pleuvaient sur lui comme grêle. Le père du général avait siégé sur les bancs de la Convention. Voici en quels termes *l'Événement* parlait de lui :

Le nom de *Cavaignac* est le nom d'un homme que l'histoire associe à la plus terrible des époques, qui siégea sur les bancs les plus révolutionnaires de la Convention, qui signa la condamnation de Louis XVI, qui *traîna toute sa vie une guillotine après lui*, qui se montra parmi les plus cruels et qui se cacha parmi les plus obscurs, qui fut *odieux comme Fou-*

1. *L'Evénement* du 18 novembre 1848.
2. *L'Evénement* du 9 novembre 1848.

quier-Tinville et qui n'est pas illustre comme Danton, — d'un homme enfin qui *compte ses heures d'existence par des heures de mort...*

Le fils de cet homme s'écrie avec orgueil, sans qu'on l'y provoque : « Je suis fier du nom de mon père. » L'Assemblée applaudit. *La France s'indigne*[1].

Quatre jours avant l'élection, on apprit que sur la liste des condamnés politiques, des républicains de la veille à qui le gouvernement proposait d'accorder des récompenses nationales, figuraient, à côté d'un certain nombre de voleurs, la femme et les enfants de Pépin, le complice de Fieschi, la sœur de l'assassin Lecomte, et le citoyen Boucheron, condamné à six ans de détention pour attentat sur les ducs d'Orléans, de Nemours et d'Aumale. Les feuilles qui patronnaient la candidature de Louis Bonaparte n'étaient pas pour laisser tomber cet énorme scandale. Elles en tirèrent parti : c'était leur droit. A *l'Événement* revint l'honneur de jeter le cri le plus retentissant, de trouver la formule la plus saisissante. *Les prix Montyon de la République* : tel était le titre de son article du 7 décembre, qui se terminait ainsi :

Si le général Cavaignac était nommé Président de la République, il faudrait arracher du Panthéon Voltaire et Rousseau pour y mettre Alibaud et Fieschi, et changer l'inscription du fronton en celle-ci :

AUX ASSASSINS, LA PATRIE RECONNAISSANTE !

Le matin du 10 décembre, cet appel se lisait en tête du journal de Victor Hugo :

Que le peuple de Paris, que le peuple des campagnes vote avec le calme qui convient à la force ! qu'il surveille et qu'il agisse ! Il est un nom qui résume tous les souvenirs du passé, *toutes les espérances de l'avenir ;* c'est le nom de *l'homme*

1. *L'Evénement* du 20 novembre 1848.

que le peuple a le plus aimé et qui a le plus aimé le peuple : c'est le nom de NAPOLÉON. Quand le peuple écrit ce nom, il fait plus que d'écrire, il signe !

Il signe son bonheur, son bien-être, sa grandeur ! Napoléon disait à ses soldats en face des pyramides : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ! »

Nous disons au peuple, en face de la colonne : « Du haut de ce monument, la gloire vous conseille ! »

Ecoutez-la !

Le 15 décembre 1840, le jour du retour des cendres de l'empereur, Victor Hugo avait écrit :

Ciel glacé ! soleil pur ! oh ! brille dans l'histoire !...

Le 10 décembre 1848, sous le titre *le Soleil d'aujourd'hui*, son journal écrivait :

Quand la Providence veut qu'un de ces jours-là (jours de soleil) soit précisément consacré à un grand acte politique, remercions-la ; car elle tourne alors les esprits vers les souvenirs glorieux... Aujourd'hui, dussent les sceptiques railler à l'aise, nous, les enfants et le peuple, nous voyons dans cette magnifique journée quelque chose de providentiel : *le soleil se souvient que Napoléon l'a illustré*[1] !

Louis Bonaparte fut élu par 5.334.226 voix. Le général Cavaignac, qui n'avait obtenu que 1.448.107 suffrages, descendit du pouvoir : l'événement n'avait pas trompé les prévisions du poète. Dix jours plus tard, le jeudi 21 décembre, il fut invité à dîner chez le sculpteur Pradier. Le général Cavaignac, ami du maître de la maison, était au nombre des convives, ainsi qu'une douzaine d'artistes et d'hommes de lettres, parmi lesquels Alphonse Karr. Le dîner n'avait rien de politique. A peine arrivé, cependant, Victor Hugo, s'adossant à la cheminée, entonna un chant de triomphe sur le résultat

1. *L'Evénement* du 11 décembre 1848.

de l'élection présidentielle. On se regarda avec stupéfaction, on chuchota ; Pradier était pâle comme un marbre. Victor Hugo ne voyait rien, n'entendait rien, et continuait son dithyrambe.

— Messieurs et amis, dit tout à coup Alphonse Karr, une motion ! convenons de ne pas parler de politique... par égard... pour les vainqueurs.

On rit, la glace était rompue ; le dîner, un instant compromis, se termina le plus gaiement du monde [1].

III

« Assurément, si, après l'élection du 10 décembre, un membre de l'Assemblée nationale avait des titres incontestables à faire partie du cabinet du 20 décembre, c'était M. Victor Hugo. » Rien de plus vrai que ces lignes d'Émile de Girardin dans *la Presse* du 4 mars 1849. Ces titres de Victor Hugo, Louis-Napoléon ne les méconnaissait point, et il était très disposé à lui confier un portefeuille. M. de Falloux le rappelait en ces termes, le 17 juillet 1851, dans une courte réplique au discours où le poète avait longuement injurié le prince-président :

Quant à M. le Président de la République, moi qui ai eu l'honneur d'être ministre de son gouvernement, moi qui m'en fais honneur partout et en toutes circonstances, M. Victor Hugo me permettra, à ce titre, de lui répondre qu'au moment où il en parlait avec des termes si profondément amers chacun de nous se rappelait que, pendant longtemps, sous M. le Président de la République, le nom de l'honorable M. Victor Hugo circulait sur une foule de listes ministérielles.... *(Exclamations à gauche. Agitation prolongée.)*

A droite. C'est parfaitement vrai !

M. DE RESSÉGUIER. Il était dans les salons de l'Élysée !

1. Alphonse Karr, *le Livre de bord*, t. III, p. 153.

M. de Morny. Il fait ce métier-là depuis trente ans !

M. de Heeckeren. Je l'ai vu, je l'ai entendu !

M de Falloux. Il figurait sur ces listes pour le ministère de l'instruction publique, ce dont personne ne s'étonnait, d'abord à cause de certaines compétences personnelles que nul ne conteste à M. Victor Hugo ; ensuite, parce que rien dans son langage ni dans ses votes, à cette époque, ne pouvait faire qu'on s'étonnât de le rencontrer sur cette liste.

M. Legros-Devaux. Ni à l'Élysée. *(Rires bruyants à droite*[1]*.)*

Victor Hugo était présent. Il ne protesta pas. Le lendemain il apporta à la tribune une réponse laborieusement préparée ; elle est muette sur cette partie du discours de M. de Falloux.

Toutes les fois qu'il avait été question de l'entrée de Victor Hugo au ministère, la bonne volonté du Président était venue se briser contre un obstacle invincible, la résistance de tous les autres membres du cabinet, se refusant opiniâtrément à l'accepter pour collègue.

Sachant qu'il avait pour lui le prince-président, convaincu que ce dernier, un peu plus tôt, un peu plus tard, trouverait l'occasion de récompenser ses services, Victor Hugo resta dans le camp du neveu de l'empereur et continua de voter avec la droite.

Le 2 janvier 1849, il vote un crédit applicable à un supplément de traitement de l'archevêque de Bourges, élevé au cardinalat [2].

Le 4, il repousse une interpellation des députés de la gauche, attaquant M. de Falloux pour avoir institué près de lui des commissions chargées de préparer une loi sur l'instruction primaire et une loi sur l'instruction secondaire [3].

1. *Moniteur* du 18 juillet 1851.
2. *Moniteur* du 3 janvier 1849.
3. *Moniteur* du 5 janvier.

Le 22, il vote le projet de loi tendant à faire renvoyer les auteurs et complices de l'attentat du 15 mai devant la Haute-Cour de justice [1].

L'Assemblée constituante procéderait-elle, avant de se séparer, à l'élection de la totalité des membres du Conseil d'État, ce qui lui permettrait de n'y faire entrer que des républicains? La droite, — et Victor Hugo avec elle, — votèrent pour que l'élection fût faite par l'Assemblée législative [2].

Léon Faucher, ministre de l'intérieur, très courageux, très crâne, avait pris vis-à-vis de la gauche une attitude de combat. Le 10 janvier 1849, il avait invité les préfets à surveiller l'association de la *Solidarité républicaine* et à la poursuivre, soit comme société secrète, soit pour contravention à la loi qui proscrivait les affiliations de clubs à clubs [3]. Le 24 janvier, sans licencier encore la garde mobile, dont l'esprit était douteux, il avait réduit ses bataillons de vingt-cinq à douze; les douze bataillons conservés pouvaient être employés, non seulement à Paris, mais sur un point quelconque du territoire français ou de l'Algérie. Il avait prescrit les précautions nécessaires pour prévenir tout désordre dans le quartier des écoles et aux cours du Collège de France. Le 26 janvier, il était monté à la tribune et y avait lu un projet de décret sur les clubs : le premier article était ainsi conçu : *Les clubs sont interdits*. Le cabinet demandait l'urgence pour son projet. Dans la séance du 27 janvier, sur le rapport de M. Senard, l'urgence fut repoussée par 418 voix contre 242, aux applaudissements enthousiastes de la gauche. Victor Hugo avait

1. *Moniteur* du 23 janvier.
2. *Moniteur* du 28 janvier.
3. *Moniteur* de 1849, p. 27

voté pour le ministère. Encouragé par le vote contre l'urgence et voulant prendre acte de cette victoire, M. Ledru-Rollin déposa une demande de mise en accusation des ministres. Le 31 janvier, elle vint en discussion et fut écartée par 458 voix contre 250. Le nom de Victor Hugo figure, avec celui de Montalembert, parmi ceux des représentants qui prirent parti contre M. Ledru-Rollin, pour M. Léon Faucher et ses collègues[1].

Huit jours avant, il est vrai, le 23 janvier, sur la question de savoir s'il serait nommé une commission de trente membres pour l'examen du budget de 1849, la gauche tout entière avait voté pour, et Victor Hugo avec elle. C'est du moins ce que constate le *Moniteur* du 24 janvier. Mais il arrive au *Moniteur* lui-même de se tromper. Dans son numéro du 25, il insérait la note suivante :

Monsieur le Rédacteur,

C'est par suite d'une erreur que, dans le scrutin de division d'aujourd'hui 23 janvier, mon nom se trouve mêlé à ceux des honorables membres qui ont appuyé la formation d'une commission de trente membres pour l'examen du budget. Mon intention a été de voter dans le sens contraire, et mon vote doit être compté à l'opinion opposée. Dans la situation où est le pays, la prompte séparation de l'Assemblée nationale étant, selon moi, nécessaire, mes votes tendront toujours à abréger la durée de nos travaux et à renvoyer au pouvoir législatif tout ce qui n'exige pas rigoureusement l'action du pouvoir constituant.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

VICTOR HUGO[2].

M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, avait l'honneur, à ce moment, de personnifier, plus que

1. *Moniteur* du 1er février 1849.
2. *Moniteur* du 25 février 1849.

personne, plus que M. Thiers et M. de Montalembert eux-mêmes, la réaction politique et religieuse. Le 17 janvier, il donna un grand dîner au prince-président. Les journaux du temps nous ont conservé la liste des convives. La voici : Le prince Louis-Napoléon, l'archevêque de Paris, le curé des Quinze-Vingts, qui avait recueilli Mgr Affre au 26 juin, MM. Thiers, Molé, Berryer, *Victor Hugo*, duc de Noailles, maréchal Bugeaud, Villemain, Cousin, Viennet, Saint-Marc Girardin, Changarnier, de Pastoret, Baraguey d'Hilliers, de Barthélemy, de Rauzan, de Mouchy [1] :

D'anti-républicains c'était un fort bon plat.

Grande fut la colère sur les bancs de la gauche. Armand Marrast surtout ne pouvait digérer ce dîner *réactionnaire*. — « Il n'y avait pas un républicain! » s'écria-t-il. — « Quoi! répliquait une feuille royaliste, pas même le Président de la République [2] ! »

Victor Hugo dînait chez M. de Falloux, Mme Victor Hugo quêtait pour les conférences de Saint-Vincent de Paul. On lit dans le *Moniteur* du 2 février 1849 :

Une assemblée de charité aura lieu dimanche 4 février, en l'église de Sainte-Marguerite, en faveur des familles pauvres secourues par la conférence de Saint-Vincent de Paul.

Une messe basse sera dite. Aussitôt après la messe, un sermon sera prêché par M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

La quête sera faite par Mesdames :
Drouyn de Lhuys, au ministère des affaires étrangères ;
Durand, rue Neuve-du-Luxembourg, 27 ;
Victor Hugo, rue de la Tour-d'Auvergne, 37 ;
De Lamartine, rue de l'Université, 82 ;
De Montreuil, rue Taranne, 10 ;
De Saint-Priest, rue Neuve-des-Capucines, 14.

1. *L'Opinion publique* du 18 janvier 1849.
2. *Ibid.*, n° du 20 janvier.

Après quelques mois passés au n° 5 de la rue d'Isly, Victor Hugo était venu habiter rue de la Tour-d'Auvergne, n° 37, où il devait rester jusqu'au coup d'État[1]. Mme Victor Hugo écrivait à Victor Pavie, quelques semaines après cette nouvelle installation :

... Vous nous trouverez ayant fait une grande enjambée. Nous sommes aussi bien logés que possible, après avoir quitté la place Royale. Mais c'est égal, on n'arrache pas sans étouffement, de son cœur, ces souvenirs qui étaient accrochés aux murs et j'ai des moments où je souffre beaucoup de ne plus traverser mes sombres couloirs. On pleure même la douleur que l'on ne ressent plus. Souffrir toujours, et si rarement être heureux, voilà la vie!

Avons-nous la chance de revoir David, votre représentant? Il est *bien monté et bien exclusif d'opinion* [2], cet honnête citoyen et ce grand statuaire.

A vous,

Vicomtesse Victor Hugo[3].

1. Dans une lettre datée de *Liège, 1er mai 1849*, Sainte-Beuve écrivait à Victor Pavie : « *ON* ne demeure plus rue d'Isly, mais rue de la Tour-d'Auvergne, 37. »

2. David d'Angers, représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée constituante, siégeait sur les bancs de la gauche, aux antipodes par conséquent de Victor Hugo. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. — Voici comment le *grand statuaire* jugeait à son tour le *grand poète*, dans une lettre adressée également à Victor Pavie et datée du 7 juin 1849 : «.... Au moins cette haute intelligence (Lamartine) a toujours eu de nobles accents. Jamais la bassesse et le sensualisme ne l'ont effleurée... Hugo, *d'une nature plus sensuelle, ne sait pas s'élever au-dessus de la vanité bourgeoise.* Il tient plus à ce titre de comte, que Napoléon jetait volontiers, avec dédain, à ses soldats qu'au don si rare, si précieux que la nature a déposé en lui avec tant de générosité. Son ambition va jusqu'à l'habit de pair, et il déserte cette grande cause populaire qui devrait être la sienne, puisqu'il est, somme toute, un enfant du peuple. » Cartons de Victor Pavie : correspondance David d'Angers.

3. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Mme Victor Hugo.

IV

Jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, les votes *réactionnaires* de Victor Hugo ne se démentiront pas.

Le général Changarnier et le maréchal Bugeaud, qui commandent l'un à Paris et l'autre à Lyon, ne font pas mystère de leur hostilité à la République. Les républicains multiplient contre eux leurs ordres du jour de défiance. Victor Hugo est là, avec toute la droite, pour soutenir les deux généraux[1].

S'agit-il de déclarer « jours fériés et fêtes nationales les journées du 24 février et du 4 mai[2] », le parti républicain tout entier vote pour ; les ennemis les plus déclarés de la République, Thiers et Berryer en tête, s'abstiennent : Victor Hugo vote contre, avec les membres les plus ardents de la droite, Montalembert, de la Rochette, de Sesmaisons, de Carayon-Latour, Vesin, de Sèze, de Panat, de Pioger, de Saint-Victor, de Saint-Georges, etc.[3]. Son journal déclare que « l'autorité du peuple a été *escamotée* le 24 février[4] ».

Quelques jours avant, dans la séance du 8 février, M. Guigue de Champvans, à l'occasion du projet de loi électorale, avait parlé avec respect du passé de la France et de la vieille monarchie. « Eh ! mon Dieu, je le sais bien, avait-il dit, il y a des personnes qui voudraient rayer le passé de la France... Ce ne sont pas les républicains, j'imagine, qui ont inventé la propriété, qui ont inventé la famille... Ce ne sont pas les républicains qui ont in-

1. *Moniteur* des 2 février, 12 février, 5 mars, 3 mai, 25 mai 1849.
2 Le 4 mai était l'anniversaire de la première séance de l'Assemblée nationale de 1848.
3. *Moniteur* du 16 février 1849.
4. *L'Evénement* du 2 mars 1849.

venté l'unité française, la civilisation, la centralisation, ni la France. *C'est un héritage de la monarchie, après tout, que la France. (Exclamations à gauche. A l'ordre ! A l'ordre !)* Chaque institution a eu son jour d'utilité et quelquefois son heure de gloire ; *la monarchie a eu des siècles de durée. C'est elle qui a composé, pièce à pièce, la France telle qu'elle est, avec une persévérance que la puissance traditionnelle peut seule donner.* Il y avait beaucoup de féodalité dans la monarchie de Louis XIV. Messieurs, sachons aussi, à notre tour, laisser beaucoup de choses de la monarchie dans notre république, si nous voulons qu'elle pénètre dans l'esprit et dans le cœur de nos concitoyens [1]... » Tandis qu'à gauche des exclamations violentes, des cris furieux accueillaient cet éloge de la monarchie, sur les bancs de la droite, une voix s'écria: *Mais c'est de l'histoire ; voulez-vous la supprimer* [2] ? C'était la voix de Victor Hugo. Ce n'était qu'une interruption ; mais plus qu'un long discours, elle disait bien haut dans quel camp siégeait alors le poète.

Un membre de la droite, M. Deslongrais, dépose une proposition tendant à faire allouer au prince-président une somme de 600,000 francs par an à titre de frais de représentation. Victor Hugo vote pour [3].

Le projet de loi sur les clubs, présenté par Léon Faucher le 26 janvier, vient en discussion le 21 mars. L'article premier portant : *Les clubs sont interdits*, est adopté par 405 voix contre 303. Parmi les membres qui ont voté cette interdiction se trouve Victor Hugo [4].

S'il est partisan de la liberté de la presse, comme le

1. *Moniteur* du 9 février 1849.
2. *Ibid.*
3. *Moniteur* du 13 mars 1849.
4. *Moniteur* du 22 mars 1849.

sont du reste tous les membres de la droite sans exception, il repousse comme eux, dans la discussion du projet de loi sur le cautionnement des journaux, tous les amendements de la gauche, celui qui réclame « l'abolition à partir du 1er mai 1849, du cautionnement des journaux ou écrits périodiques [1], » — celui qui propose « de réduire de moitié le taux des cautionnements imposés aux journaux ou écrits périodiques, par le décret du 8 août 1848 [2] » ; — et encore celui « qui dispense de verser un cautionnement tout nouveau journal qui ne sera publié que pendant les quarante-cinq jours précédant les élections aux Assemblées législatives [3] ». Ne trouve même pas grâce devant lui l'article suivant, présenté par la Commission : « Pendant les quarante-cinq jours précédant les élections générales, tout citoyen pourra, sans avoir besoin d'aucune autorisation municipale, afficher, crier, distribuer et vendre tous journaux, feuilles quotidiennes ou périodiques, et tous autres écrits ou imprimés relatifs aux élections. Les écrits ou imprimés autres que les journaux doivent être signés de leurs auteurs et déposés dans chaque arrondissement, au parquet du procureur de la République, avant qu'on puisse les afficher, crier, vendre ou distribuer [4]. »

Il ne se peut pas du moins qu'il n'ait pas voté avec la gauche, lorsque celle-ci a réclamé l'*amnistie* pour les transportés de Juin, puisqu'aussi bien il affirme, — en 1875, — que, dès le lendemain des journées de Juin, il s'est « indigné contre les transportations sans jugement et a pris fait et cause pour les accablés [5] ». Non seule-

1. *Moniteur* du 21 avril 1849.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Avant l'exil*, introduction, XXVI.

ment il n'a pas voté pour l'amnistie, mais il a voté *contre*. Le 1er février 1849, MM. Schœlcher, Lagrange et Pelletier déposent une proposition d'*amnistie générale*. Par 531 voix contre 167, l'Assemblée refuse de la prendre en considération. Victor Hugo est porté absent au moment du vote. Plusieurs de ses collègues, portés absents comme lui, écrivent, les uns, pour dire comment ils auraient voté s'ils avaient été présents ; les autres, pour expliquer qu'ils ne veulent pas d'une amnistie absolue pour tous les crimes et délits politiques commis depuis le 24 février, mais qu'ils adhèrent aux mesures de clémence et de pardon appliquées aux transportés sans jugement. Victor Hugo garde le silence.

Le 2 mai, la question de l'amnistie se représente à l'occasion du projet de loi relatif à la célébration de l'anniversaire du 4 mai 1848. La Commission proposait d'y introduire un article ainsi conçu : « Amnistie pleine et entière est accordée à tous les individus transportés en vertu du décret du 27 juin 1848. » Victor Hugo vote contre cet article [1], ce qui était une façon comme une autre de « s'indigner contre les déportations sans jugement », et de « prendre fait et cause pour les accablés ».

V

Ces questions, d'ailleurs, si importantes qu'elles fussent, s'effaçaient alors devant une question d'ordre général, qui dominait toutes les autres. L'élection du 10 décembre avait eu une signification sur laquelle il était impossible de se méprendre. Les cinq millions de suffrages donnés à Louis-Napoléon, — nommé, non pas *quoique*

1. *Moniteur* du 3 mai 1849.

prince, mais *parce que* prince, — l'infime minorité recueillie à grand'peine par le général Cavaignac et par Ledru-Rollin [1], indiquaient, avec une clarté et une force irrésistibles, que le pays s'éloignait de la République et revenait à des idées d'ordre, de tradition et d'autorité. Que les prochaines élections législatives dussent être antirépublicaines, cela ne faisait doute pour personne. Dès lors le rôle de chacun était tout tracé. Les républicains devaient vouloir que l'Assemblée constituante, — qui avait été pour eux une autre *Chambre introuvable*, — prolongeât son existence le plus longtemps possible. Les adversaires de la République devaient vouloir la séparation de l'Assemblée à bref délai. On pouvait mesurer l'ardeur antirépublicaine de ces derniers à l'ardeur même qu'ils mettaient à réclamer la dissolution. Nul ne la poursuivit avec plus de passion que Victor Hugo.

Dès le 28 décembre 1848, un représentant, M. Rateau [2], avait déposé une proposition portant que les élections pour la nomination des membres de l'Assemblée législative auraient lieu le 4 mars 1849. Le comité de législation, appelé à donner son avis sur la prise en considération, se prononça pour le rejet par l'organe de son rapporteur, M. Grévy. La discussion s'ouvrit le 12 janvier. Au moment du vote, plusieurs membres de la droite, parmi lesquels Victor Hugo, demandèrent le scrutin de division [3]. 400 voix contre 396 se prononcèrent pour la prise en considération.

La proposition fut par suite renvoyée aux bureaux; dans le sien, le 15 janvier, Victor Hugo posa ainsi la question : Il y a d'un côté l'Assemblée, qui a vécu presque

1. Ledru-Rollin n'avait eu que 370.119 voix.
2. Représentant de la Charente.
3. *L'Opinion publique* du 14 janvier 1849.

un an, ce qui est « une fort belle longévité révolutionnaire », qui a eu ses fautes et ses torts, qui n'a rendu qu'un service, un seul, en faisant face à l'émeute, en juin; de l'autre côté, le pays, qui demande l'abdication de l'Assemblée, qui a pour lui le droit et qui a pour lui la raison. Après avoir réfuté les unes après les autres les objections de ses adversaires, il compara la France « à un malade étendu, depuis un an bientôt, *sur le lit de douleur d'une révolution*, qui veut changer de position, qui veut se retourner du côté gauche sur le côté droit ». — « Je voterai, dit-il en terminant, pour que l'Assemblée se sépare au terme le plus prochain [1]. »

La majorité des bureaux nomma des commissaires hostiles à la proposition. Cette fois encore, M. Grévy fut chargé du rapport. La première délibération eut lieu le 29 janvier. Après un discours de Jules Favre, appuyant les conclusions de la Commission, Victor Hugo monta à la tribune pour les combattre, pour demander à l'Assemblée, comme l'avait fait M. de Montalembert dans la séance du 12 janvier, de se dissoudre et de ne pas prolonger une situation qui était « l'agonie du crédit, du commerce, de l'industrie et du travail [2] ».

Rien de plus curieux que la façon dont Victor Hugo a reproduit, en 1875, au tome premier d'*Actes et Paroles*, ce discours de 1849. Comme il ne faut pas que le lecteur puisse se douter qu'à cette époque l'orateur faisait partie de la droite et recueillait ses applaudissements, l'orateur supprime les indications suivantes, enregistrées pourtant par le *Moniteur* : — *Marques d'assentiment à droite.* — *Approbation à droite.* — *A droite : Très bien ! très bien !* — *Nouvelle approbation à droite.*

1. *Avant l'exil*, p. 451.
2. *Moniteur* du 30 janvier 1849.

— *A droite : Très bien ! — Vive approbation à droite. — A droite : Oui ! oui !— A droite : C'est vrai !*

A la fin du discours, le *Moniteur* met : *Approbation à droite.* Victor Hugo biffe cette mention compromettante et y substitue ces mots : *Mouvement prolongé.*

Supprimer tout ce qui rappelle l'adhésion de la droite, c'est bien, mais ce n'est pas assez. Pour atteindre son but, besoin est que Victor Hugo élague également tout ce qui, dans le *Moniteur*, révèle l'hostilité, l'indignation, les colères de la gauche. Il n'a garde d'y manquer et rature encore ceci : *Exclamations et rires à gauche. — Nouvelle interruption à gauche. — Plusieurs membres à droite : Attendez le silence. — Nouveaux rires à gauche. Vive approbation à droite. — Rires au banc de M. Ledru-Rollin. — Réclamations à gauche. — Rumeurs à gauche. — A gauche : Allons donc ! — A gauche : Personne n'a dit cela ! — Réclamations à gauche. — Rires ironiques à gauche. Voix à droite : C'est vrai ! — A gauche : Ah ! Ah ! — A droite : C'est indécent. Ce sont des exclamations d'écoliers*[1].

Deux incidents de son discours nous le montrent (dans le *Moniteur*) aux prises avec les deux principaux orateurs de l'extrême gauche, Jules Favre et Ledru-Rollin.

M. Jules Favre. *Je n'ai pas dit un mot de cela.*

M. Victor Hugo. Si on ne le dit pas, on le pense, et je réponds à la pensée (*approbation à droite*), et c'est mon droit. (*Parlez !*)

Ledru-Rollin n'interrompit point les périodes de Victor Hugo ; il se contenta de hausser les épaules et de rire. D'où ce petit épisode :

1. *Moniteur* du 30 janvier 1849.

(*L'orateur se tourne vers le banc de M. Ledru-Rollin.*) En vérité, monsieur Ledru-Rollin, c'est puéril.

Plusieurs membres à droite. C'est un parti-pris d'interrompre.

M. Denjoy. Il y a quatre ou cinq membres qui interrompent ainsi constamment.

Un Membre. C'est au banc de M. Ledru-Rollin.

Le Président. J'invite ces messieurs à vouloir bien écouter en silence. On respecte le droit de la tribune en leurs personnes; ils doivent le respecter dans leurs collègues [1].

Supprimé l'incident Jules Favre. Supprimé l'incident Ledru-Rollin.

VI

Par 416 voix contre 405, l'Assemblée avait décidé de passer à une seconde délibération. Le 7 février, la proposition Rateau, amendée par M. Lanjuinais, fut votée par 470 voix contre 337. La séparation ne devait plus avoir lieu à jour fixe. L'Assemblée, retenant à son ordre du jour la loi sur le Conseil d'État et la loi sur la responsabilité du Président et des ministres, n'y ajouterait plus que la loi électorale; cette dernière loi une fois votée, on procéderait à la confection des listes, et les élections auraient lieu le dimanche qui suivrait la clôture de ces listes. A cet ordre du jour ainsi réglé, on ajouta, sur la motion des citoyens Depasse, Pascal Duprat, Dupont et Dezeimeris, le vote du budget de 1849. Victor Hugo avait naturellement voté, ainsi que tous les membres de la droite, contre cette motion [2].

Désormais les jours de l'Assemblée constituante étaient comptés. La période électorale était ouverte.

1. *Moniteur* du 30 janvier 1849.
2. *Moniteur* du 8 février 1849.

Le 3 mars, la réunion parlementaire de la *rue de Poitiers*[1], après une séance préliminaire chez M. Molé, décida de former un *comité électoral*, composé de 72 membres, dont 36 seraient pris dans le sein de la réunion et 36 en dehors de l'Assemblée. Victor Hugo fut l'un des 72. Il avait pour collègues la fleur des pois du « parti de l'ordre », Berryer, Thiers, Molé, le maréchal Bugeaud, de Montalembert, de Larcy, Baze, Denjoy, Rouher, de Morny, de Kerdrel, Béchard, Sauvaire-Barthélemy, de la Rochette, de Vogüé, — et parmi les membres choisis en dehors de l'Assemblée, le duc de Noailles, le duc de Padoue, le prince de Chalais-Périgord, comte d'Haussonville, le comte de la Ferronnays, le marquis de la Ferté-Mun, Victor Cousin, Henry de Riancey, Persigny, le général Piat. Certes, de cette liste, comme de celle des convives de M. de Falloux, on pouvait dire avec Armand Marrast : « Mais il n'y a pas là dedans un seul républicain ! »

Il fallait à ce *comité électoral* des correspondants, des agents actifs et sûrs. M. de Montalembert mit à sa disposition les cadres des anciens *comités de défense religieuse*[2]. Il ne paraît pas que Victor Hugo se soit, plus que M. Molé ou le duc de Noailles, effrayé de tels auxiliaires. Pour répondre à la propagande socialiste, la *rue de Poitiers* répandit à profusion dans les campagnes et les ateliers des brochures dues à la plume du maréchal Bugeaud, de Louis Veuillot, rédacteur en chef de *l'Univers*, d'Alfred Nettement et de Théodore Muret, rédacteurs de *l'Opinion publique*, de M. Adol-

1. Cette réunion, qui comprenait environ deux cents membres, avait pour chefs MM. Molé, Thiers, Berryer et de Falloux. Elle tenait ses séances rue de Poitiers, dans l'amphithéâtre de l'Académie de médecine.

2. *Histoire de la seconde République française*, par Pierre de la Gorce, t. II, p. 135.

phe Baudon, le futur président général de la Société de Saint-Vincent de Paul. Une souscription fut ouverte, le 28 mars, pour faire face aux frais de cette propagande. Elle s'éleva en quelques heures à 50.000 francs. Victor Hugo souscrivit pour une somme de 300 francs[1].

Les journaux du « parti de l'ordre » constituèrent, le 21 avril, un comité dit de la *Presse modérée*, destiné à seconder l'action du *comité électoral de la rue de Poitiers*. En faisaient partie *l'Assemblée nationale*, *le Constitutionnel*, *le Corsaire*, *le Courrier français*, *le Dix-Décembre*, *la Gazette des Tribunaux*, *le Journal des villes et des campagnes*, *le Moniteur de l'armée*, *le Moniteur du soir*, *la Patrie*, *le Pays*, *l'Union*, *l'Univers*, L'ÉVÉNEMENT.

Les élections étaient fixées au 13 mai. Paris avait vingt-huit députés à nommer. Quatre listes principales se trouvèrent en présence : la liste des *socialistes*, la liste des *Amis de la Constitution*, celle de l'*Union électorale* et celle de la *Presse modérée*. Ces deux dernières portaient les mêmes noms, sauf cinq. L'*Union électorale* avait admis cinq républicains, Dufaure, La Moricière, Cavaignac, Lasteyrie, Marie. Sous les inspirations du comité de la rue de Poitiers, la *Presse modérée* les avait remplacés par le général de Bar, Louis-Lucien Bonaparte, Garnier-Pagès, le général Gourgaud et le général Piat. Victor Hugo figurait sur la liste de l'*Union électorale* et sur celle de la *Presse modérée*. Son nom était porté en même temps sur une troisième liste, patronnée par *l'Opinion publique* et par la *Gazette de*

1. M. de Heeckeren à M. Victor Hugo : « Vous avez donné trois cents francs pour les combattre ! » (Séance du 18 juillet 1851. *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale législative*, t. XVI, p. 96.)

France[1]. Il fut élu le dixième, par 117.069 voix. Lamartine, qui avait été, l'année précédente, élu par dix départements et qui avait recueilli à Paris 260.000 suffrages, n'avait pu, cette fois, se faire nommer ni à Paris ni en province. Si les deux grands poètes s'étaient rencontrés, le jeudi 17 mai 1849, sur les marches du palais Mazarin, où ils n'allaient plus guère, ils auraient pu échanger entre eux ce bout de dialogue : — Quelle nouvelle aujourd'hui, Lamartine ? — Aucune, si ce n'est que vous montez, et que je descends.

1. *L'Opinion publique* du 9 mai recommandait à ses amis cette liste dressée dans une réunion électorale de la droite, et sur laquelle figuraient le maréchal Bugeaud, le général Bedeau, Cochin fils, de La Rochejaquelein, Beugnot, Molé, de Pastoret, d'Audiffret, le général Oudinot, Madier de Montjau (père). Le nom de *Victor Hugo* était encadré entre celui de *M. de Falloux* et celui de *M. Hyde de Neuville.*

CHAPITRE IX

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 13 juin 1849. L'expédition de Rome. Encore l'état de siège. Le général Changarnier. — Itinéraire de la droite à l'extrême gauche. Le *Chemin de Damas*. — Le discours du 19 octobre 1849. Montalembert. — Le ministère du 31 octobre et *les Châtiments*. — Discours sur la liberté d'enseignement, la déportation et la loi électorale. Un duel oratoire.

I

Le 28 mai 1849 eut lieu l'ouverture de l'Assemblée législative. Victor Hugo s'assit sur les bancs de la droite. Ses votes à la Constituante, sa campagne en faveur de Louis-Napoléon, la guerre que faisait son journal à la Constitution du 4 novembre et à ses défenseurs, sa participation aux actes du *Comité électoral de la rue de Poitiers*, tout avait marqué sa place au premier rang des députés conservateurs, parmi les chefs du « parti de l'ordre ». Il était de ceux qui, en attendant mieux, se résignaient maintenant à la république, mais à une condition, c'est que les républicains en seraient exclus. « Au fond, — écrivait alors à côté de lui Mme Victor Hugo, — au fond, je crois que, sauf exception, la république ira au pays *tant qu'elle ne sera pas aux mains des républicains*[1]. »

Quelques mois à peine se seront écoulés, et il ne sera pas seulement devenu républicain, il sera socialiste. Il

1. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Mme Victor Hugo.

sera allé, d'un bond, de la droite à l'extrême gauche. Vous l'aviez laissé dans la plaine, vous le retrouverez à la crête de la montagne. Hier encore il siégeait à côté de Montalembert; il siège aujourd'hui à côté de Félix Pyat.

Il faut le dire, l'histoire parlementaire n'offre pas un autre exemple d'une volte-face si subite et si complète, d'une telle et si flagrante apostasie.

Certes, et Victor Hugo lui-même l'a bien compris, une explication était ici nécessaire. Il s'y est repris à deux fois pour en trouver une. En 1850, devant ceux-là mêmes qui venaient d'être les témoins de son changement à vue, il ne craignit pas de dire que, « depuis l'année 1827, époque où il avait atteint l'âge d'homme, » il n'avait pas changé; que ses opinions, dans quelque question de principe que ce fût, n'avaient jamais varié [1]. L'affirmation était puérile autant qu'audacieuse : on ne nie pas la lumière en plein midi. Besoin était de chercher autre chose. En 1875, on était loin des événements; l'oubli commençait à descendre sur eux. Il crut alors pouvoir risquer l'explication qu'on va lire:

En 1848, son parti n'était pas pris sur la forme sociale... Après juin 1848, il attendait; mais après *juin 1849*, il n'attendit plus. L'éclair qui jaillit des événements lui entra dans l'esprit. Un éclair qui reste, c'est là la lumière du vrai dans la conscience. En 1849, cette clarté définitive se fit en lui. Quand il vit Rome terrassée au nom de la France;... quand il vit, après le *13 juin*, le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progrès, quand il vit cette joie cynique, il fut triste, il comprit; et, au moment où toutes les mains des vainqueurs se tendaient vers lui pour l'attirer dans leurs rangs, il sentit dans le fond de son âme qu'il était un vaincu. Une morte était à terre; on

1. Réplique à M. de Montalembert, séance du 23 mai 1850. (*Moniteur* du 24 mai.)

criait : C'est la République! il alla à cette morte et reconnut que c'était la Liberté. Alors il se pencha vers ce cadavre et il l'épousa. Il vit devant lui la chute, la défaite, la ruine, l'affront, la proscription, et il dit : C'est bien.

Tout de suite, le 15 juin, il monta à la tribune, et il protesta. A partir de ce jour, la jonction fut faite dans son âme entre la République et la Liberté. A partir de ce jour, sans trêve, sans relâche, presque sans reprise d'haleine, opiniâtrément, pied à pied, il lutta pour ces deux grandes calomniées.

Telle est l'histoire de ce qu'on a appelé son apostasie [1].

Ainsi, c'est le 13 juin 1849 que Victor Hugo a trouvé son *chemin de Damas* [2], qu'il a été, comme saint Paul, « environné et frappé d'une lumière du ciel, » ébloui, transformé par une clarté soudaine et définitive.

Un double éclair *a jailli* ce jour-là *des événements*, lui montrant à la fois *Rome terrassée au nom de la France*, et, à Paris, la liberté sacrifiée aux passions aveugles d'une majorité hypocrite.

II

Examinons. Rome d'abord. Sur la question romaine, deux politiques étaient en présence : l'une, qui n'admettait pas l'intervention de la France dans les affaires italiennes, qui repoussait toute action de la République française contre la République romaine en vue de ramener le pape à Rome; — l'autre, qui se proposait de restaurer, même par les armes, le pouvoir du Saint-Père. De ces deux politiques, la seconde avait toujours eu l'appui de Victor Hugo.

1. *Actes et Paroles*, introduction, XXVI. Dans cette introduction, Victor Hugo parle de lui à la troisième personne.
2. « Tout homme peut, s'il est sincère, refaire l'itinéraire, variable pour chaque esprit, du chemin de Damas. » (*Actes et Paroles*, XXIII.)

Le 9 février 1849, la Constituante romaine avait décrété la déchéance du pape comme souverain temporel et proclamé la république démocratique. A Paris, la gauche redoutait que le Gouvernement n'intervînt et ne s'associât aux autres puissances, si même il ne les devançait. Un membre de la Montagne, M. Buvignier, dans la séance du 8 mars, dénonça les projets des royautés coalisées du Nord contre l'indépendance italienne. Après une discussion à laquelle prirent part Ledru-Rollin, Lamartine, le général Cavaignac, un ordre du jour motivé fut déposé par M. Martin (de Strasbourg) ; il était ainsi conçu : « L'Assemblée nationale, confiante dans la pensée que le Gouvernement fera respecter le droit qu'a chaque peuple de régler seul ses affaires intérieures, passe à l'ordre du jour. » Victor Hugo vota pour l'ordre du jour pur et simple demandé par la droite[1]. C'était donner carte blanche au Gouvernement et l'autoriser à intervenir.

Le 31 mars, à la suite d'un discours de M. Thiers, et malgré une violente opposition de la gauche, l'Assemblée adopte un ordre du jour présenté au nom du comité diplomatique et dont voici les termes : « L'Assemblée nationale déclare que si, pour mieux garantir l'intégrité du territoire piémontais et mieux *sauvegarder les intérêts et l'honneur de la France*, le pouvoir exécutif croyait devoir appuyer ses négociations par *l'occupation partielle et temporaire d'un point quelconque de l'Italie*, il trouverait dans l'Assemblée nationale le plus sincère et le plus entier concours. » La droite et avec elle Victor Hugo votent pour cet ordre du jour[2].

1. *Moniteur* du 9 mars 1849.
2. Adopté par 444 billets blancs contre 320 billets bleus. Sur la discussion qui précéda le vote, voyez *l'Expédition de Rome en 1849*, par Léopold de Gaillard, pp. 148 et suiv. — *Moniteur* du 1er vril 1849.

Quinze jours à peine écoulés, le 16 avril, M. Odilon Barrot, président du conseil, demande d'urgence à l'Assemblée, en conséquence du vote du 31 mars, un crédit de 1.200.000 francs, *pour l'entretien, pendant trois mois, du corps expéditionnaire de la Méditerranée.* Cette fois, plus de doute. Il s'agit bien d'une expédition militaire, d'une expédition qui vise Civita-Vecchia d'abord, Rome ensuite. Les crédits sont accordés par 393 voix contre 283. Victor Hugo vote avec la majorité [1]. C'était donner mandat au ministère d'aller terminer la question romaine à Rome [2].

Le soir même, le général Oudinot, nommé au commandement du corps expéditionnaire de la Méditerranée, partait pour Marseille. Nos troupes débarquaient à Civita-Vecchia le 25 avril. Le 28, elles se portaient en avant. Le 30, le général Oudinot subissait un échec sous les murs de Rome, perdant deux canons et deux cent cinquante prisonniers. Sous le coup de l'émotion produite par la nouvelle de cet échec, la commission de l'Assemblée nationale chargée d'examiner les faits relatifs à l'expédition d'Italie proposa, par l'organe de son rapporteur, M. Senard, la résolution suivante : « L'Assemblée nationale invite le Gouvernement à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné. » Voter pour cette résolution, c'était interdire au Gouvernement de donner suite à l'attaque du 30 avril et mettre à néant tout projet d'intervention ; voter contre elle, au contraire, c'était se prononcer nettement, formellement, pour le siège et la prise de Rome, le renversement de la République romaine, la

1. *Moniteur* du 17 avril 1849.
2. Voy. Léopold de Gaillard, p. 161.

restauration du pouvoir pontifical. Le vote eut lieu le 7 mai. Le texte de la commission fut adopté par 328 voix contre 231. Victor Hugo avait voté contre, avec M. de Montalembert, avec M. de Falloux et tous les partisans de l'expédition de Rome [1].

Les journaux rendirent publique, dès le lendemain, une lettre adressée au général Oudinot par le prince-président. Louis-Napoléon, loin de s'incliner devant la décision de l'Assemblée, la bravait ouvertement. « Notre honneur militaire, écrivait-il, est engagé : je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. » M. Ledru-Rollin réclama la mise en accusation du président de la république et de ses ministres et sollicita une résolution formelle de l'Assemblée consacrant la reconnaissance de la République romaine. Les débats durèrent trois jours. Dans la séance du 11 mai, M. Ledru-Rollin demanda que l'Assemblée, se retirant dans ses bureaux, nommât une commission chargée de formuler une résolution qui déclarerait le ministère déchu de la confiance de l'Assemblée. L'ordre du jour pur et simple fut réclamé et mis aux voix ; il donna au ministère une majorité de 329 voix contre 292. On vota ensuite sur la demande de mise en accusation du président et des ministres. 388 voix contre 138 firent justice de la proposition. Victor Hugo vota avec les 329, puis avec les 388 [2], donnant ainsi une nouvelle approbation aux actes du ministère, à la politique de M. Odilon Barrot et de M. Buffet, de M. Drouyn de Lhuys et de M. de Falloux.

La question, dès ce moment, était définitivement tranchée. Il ne restait plus au général Oudinot qu'à remplir le blanc-seing qui lui avait été donné par le prince-pré-

1. *Moniteur* du 8 mai 1849.
2. *Moniteur* du 12 mai 1849.

sident, par les ministres et les représentants du peuple, et en particulier par Victor Hugo. Le 3 juin, deux colonnes, sous le commandement du général Regnaud de Saint-Jean d'Angély, enlevèrent la villa Pamfili, dont les Romains avaient fait une sorte de camp retranché. A partir du 5 juin, des travaux d'approche, l'établissement des batteries, le tir en brèche, en un mot, toutes les phases d'un siège méthodique, se succédèrent sans autre incident que deux sorties infructueuses, exécutées par les assiégés.

Ledru-Rollin, rendons-lui cette justice, était toujours sur la brèche. Le 11 juin, il remontait à la tribune pour interpeller de nouveau le cabinet sur les affaires romaines. Il termina en déposant sur le bureau une demande d'accusation contre le ministère. Cette demande fut repoussée, dans la séance du 12, par une majorité de 377 voix. Victor Hugo en faisait partie [1].

Ainsi, au mois de juin 1849, à l'époque même où il prétend s'être séparé de la majorité, il continuait de lui appartenir. C'est à un autre moment, nous le verrons tout à l'heure, qu'il a déserté ses rangs; et s'il s'est éloigné d'elle, ce n'est point parce qu'elle avait commis le *crime* de *terrasser Rome au nom de la France*. Si ce fut un crime, est-ce qu'il n'en avait pas été le complice? Si cette majorité, qu'il qualifie d'*hypocrite*, a voulu l'expédition de Rome, il l'a voulue comme elle ; si elle a ordonné à nos troupes de mettre le siège devant Rome, il l'a ordonné comme elle; si elle a soutenu, approuvé les ministres qui ont prescrit au général Oudinot de *terrasser Rome*, il les a soutenus, approuvés comme elle.

1. *Moniteur* du 13 juin 1849.

III

La seconde partie de l'explication essayée par Victor Hugo est-elle plus fondée que la première? Les *événements* dont Paris a été le théâtre le *13 juin 1849* ont-ils eu pour effet de dessiller les yeux du poète, de le rejeter, en haine de la réaction et de son triomphe, du côté de la république et de la liberté? Ici encore, sur le second point comme sur le premier, les affirmations de Victor Hugo sont justement le contre-pied de la vérité.

Le 12 juin, à la suite du vote de l'Assemblée repoussant la mise en accusation des ministres, la Montagne et la presse socialiste lancèrent un appel aux armes. Le 13, il y eut un commencement d'insurrection aux cris de: *Vive la République romaine!* Grâce à l'énergie du général Changarnier, elle fut promptement étouffée, et ses chefs, Ledru-Rollin en tête, durent prendre la fuite, sans avoir paru derrière une barricade.

Quels furent, à ce moment, les sentiments de Victor Hugo? A l'en croire, il fut *triste*, il *sentit dans le fond de son âme qu'il était un vaincu*. Ne lui en déplaise, il était bel et bien, ce jour-là, dans les rangs des vainqueurs. Force nous est bien de croire qu'il n'était pas si *triste* que cela, puisque son journal manifestait bruyamment sa joie et raillait cruellement les *vaincus*.

On lit dans *l'Événement* du 13 juin:

Rendons justice à l'énergique et rapide déploiement de force et aux habiles et fortes dispositions stratégiques qui ont, comme par enchantement, couvert Paris d'un réseau militaire et qui ont prévenu peut-être de grands malheurs...

L'armée était animée du meilleur esprit. Nous avons entendu dire à des soldats qu'ils savaient bien que c'était leur

question qu'on agitait et l'honneur du drapeau français qui était en jeu...

Le Président de la République, à cheval, a parcouru la ligne des boulevards, et est revenu par les quais, accueilli sur tous les points par des cris sympathiques [1]...

Dans son numéro du 14, après avoir flétri les *factieux* et les avoir montrés arrivant au Conservatoire des arts et métiers « sans avoir rencontré aucun appui dans la population, *animée du plus vif amour de l'ordre* », le journal de Victor Hugo ajoutait:

Une fois M. Ledru-Rollin et sa compagnie dans l'intérieur du Conservatoire, la troupe se sépara en deux bandes : l'une qui se dirigea vers le poste, qui barricada l'entrée par la rue, et qui se disposa à combattre; l'autre qui se disposa à délibérer.

Inutile de dire que M. Ledru-Rollin était parmi ces derniers.

M. Pouillet [2] conduisit cette *Convention errante* dans une salle du Conservatoire... Les *factieux* auraient, dit-on, mis le ministère, la majorité et le Président hors la loi, nommé un gouvernement provisoire démocratique et social, et proclamé la Convention. Mais ces résolutions n'avaient rien de décisif et d'énergique... Ils se sentaient isolés et abandonnés de l'opinion publique... Ils avaient *l'épouvante de leur audace.*

... M. Pouillet allait sortir de la salle, lorsque M. Ledru-Rollin l'arrêta et lui dit :

— Un instant. Par où s'en va-t-on?

— Vous vous décidez donc à la fin? dit M. Pouillet; il est bien tard...

Précédant les *Montagnards effarés*, il leur ouvrit une petite porte dérobée qui donnait sur un jardin. M. Ledru-Rollin et ses collègues purent ainsi s'évader du Conservatoire, *d'où ils*

1. *L'Evénement* du 13 juin 1849.

2. M. Pouillet, membre de l'Institut, était administrateur du Conservatoire des arts et métiers, que Ledru-Rollin et ses amis avaient choisi comme point de ralliement, parce qu'il était situé rue Saint-Martin, dans le quartier classique de l'émeute, à portée des cinquième et sixième mairies, dont les légions étaient favorables à la cause démocratique.

espéraient épouvanter le czar Nicolas et où ils n'avaient fait qu'importuner M. Pouillet [1].

Cependant Victor Hugo insiste. « *Tout de suite*, écrit-il, *le 15 juin*, je montai à la tribune et je protestai [2]. » Il se garde bien de dire contre quoi il protesta; ou plutôt cette phrase, rapprochée de celles qui précèdent, nous dit très clairement qu'il a protesté, le 15 juin, contre le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progrès, contre la majorité « jetant enfin le masque et foulant aux pieds, avec une joie cynique, le cadavre de la Liberté ». Malheureusement, le *Moniteur* est là, qui nous apprend à quoi se réduit ce qu'il appelle sa *protestation*. Dans la soirée du 13 juin, des gardes nationaux de la 1re légion avaient dévasté quelques imprimeries, l'imprimerie Proux, rue Neuve-des-Bons-Enfants, et celle de M. Boulé, rue Coq-Héron. Ces excès avaient atteint, en même temps que les journaux socialistes, des journaux du parti de l'ordre. Le 15 juin, Victor Hugo monta à la tribune et prononça ces quelques paroles:

Messieurs, je demande à l'Assemblée la permission d'adresser une question à MM. les membres du cabinet.

Cette assemblée, *dans sa modération et dans sa sagesse*, voudra certainement que tous les actes de désordre soient réprimés, de quelque part qu'ils viennent. S'il faut en croire les détails publiés, des actes de violence regrettables auraient été commis dans diverses imprimeries. Ces actes constitueraient de véritables attentats contre la légalité, la liberté et la propriété.

Je demande à M. le ministre de la justice ou, en son absence, à MM. les membres du cabinet présents, si des poursuites ont été ordonnées, si des informations sont commencées [3].

1. *L'Evénement* du 14 juin 1849.
2. *Actes et Paroles*, t. I, p. 27.
3. *Moniteur* du 16 juin 1849.

Et c'est tout. Le ministre de l'intérieur déclara qu'il avait déjà donné des ordres pour que les auteurs de ces actes de violence fussent recherchés et poursuivis. La majorité applaudit aux paroles du ministre, et l'incident fut clos. A la même heure, tous les journaux du parti de l'ordre, les feuilles royalistes en particulier, la *Gazette de France*, *l'Opinion publique* et *l'Union*, stigmatisaient ces excès avec énergie, sans croire pour cela qu'ils changeaient de camp et se séparaient de la majorité. Victor Hugo lui-même entendait si peu rompre avec elle que, de toutes les mesures qui furent alors proposées par le gouvernement ou par les membres de la droite, il n'en est pas une seule à laquelle il ne se soit associé par ses votes. Les vainqueurs n'avaient point *à l'attirer dans leur camp :* il y était venu de lui-même et il y restait.

Le 13 juin, le ministre de l'intérieur avait demandé la mise en état de siège de Paris et du territoire composant la première division militaire. L'Assemblée s'était immédiatement réunie dans ses bureaux. Le quatrième bureau, très réactionnaire, tour à tour présidé par le maréchal Bugeaud[1] et par M. Berryer, élut Victor Hugo commissaire. A cinq heures et demie, M. Gustave de Beaumont donnait lecture du rapport de la commission. Il y était dit : « La société menacée par les partis anarchiques ne peut être sauvée que par l'union intime de tous les amis de l'ordre... *Plus la répression sera prompte et énergique, plus elle sera efficace; il est des cas où l'énergie est encore de l'humanité.* » Le rapporteur concluait en ces termes : « Votre commission a été d'avis *à l'unanimité* de vous proposer de déclarer l'urgence sur le décret; *à la même unanimité*, elle vous propose d'a-

1. Le maréchal Bugeaud mourut le 10 juin 1849.

dopter le décret lui-même. » L'article 2 de ce décret autorisait « le pouvoir exécutif à étendre l'état de siège aux villes dans lesquelles semblables insurrections éclateraient ». C'était l'état de siège facultatif, remis à la discrétion du Président et de ses ministres : mesure exorbitante à coup sûr et dont Victor Hugo et ses collègues de la commission prenaient la responsabilité devant l'Assemblée et devant le pays. Cette responsabilité, les collègues du poète l'accepteront tout entière et jusqu'au bout. Quant à lui, il en sera quitte pour écrire tranquillement plus tard, beaucoup plus tard, en 1875 : « *A quelque époque que ce fût*, M. Victor Hugo regarda comme de son devoir de résister à l'*ETAT DE SIÈGE, sous quelque forme qu'il se présentât*[1]. » 394 voix, dont celle de Victor Hugo, votèrent l'état de siège ; il y eut vingt-deux opposants[2].

L'Assemblée eut à statuer, le 19 juin, sur un autre projet de loi présenté par le ministère, et aux termes duquel le gouvernement était autorisé, pendant une année, à interdire les clubs et autres réunions publiques de nature à compromettre la sécurité. La gauche refusa de prendre part à la discussion d'une loi qui constituait à ses yeux une violation de la Constitution, — laquelle, en effet, avait inscrit le droit de réunion parmi les droits des citoyens[3]. Victor Hugo était si éloigné à ce moment de partager les sentiments de la gauche qu'il n'hésita pas à armer le gouvernement contre les clubs et les réunions publiques[4].

Les premières séances de l'Assemblée législative, les

1. *Avant l'exil*, p. 459. — Voy., ci-dessus, chapitre VII, les votes de Victor Hugo en faveur de l'état de siège en 1848.
2. *Moniteur* du 14 juin 1849.
3. *Constitution de 1848*, ch. II, article 8.
4. *Moniteur* du 20 juin 1849.

scandales dont elle était presque quotidiennement le théâtre, avaient fait comprendre la nécessité d'apporter des modifications importantes au règlement. Le rapport de la commission chargée de le reviser fut déposé le 28 juin. Tandis que les règlements des dernières assemblées délibérantes n'admettaient que des peines morales, le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal et la censure, le projet de la commission créait une peine nouvelle, la censure avec exclusion temporaire du lieu des séances. Si le membre exclu reparaissait à l'Assemblée avant l'expiration du délai fixé, sa présence était constatée par le bureau. Le président devait lever la séance et, sur son ordre, le représentant était arrêté et conduit *dans un local préparé a cet effet par les soins des questeurs*, où il gardait les arrêts pendant trois jours [1]. Cette disposition, qui visait surtout la Montagne, fut combattue comme *monarchique* par les orateurs de la gauche. Elle fut votée par les membres de la droite, et en particulier par Victor Hugo, dans la séance du 6 juillet [2].

Un décret du président de la République, en date du 15 juin, avait rétabli le général Changarnier dans le double commandement des gardes nationales de la Seine et des troupes de la première division militaire. Ce cumul devait cesser avec le rétablissement de la paix publique dans la capitale. Désirant prolonger le plus longtemps possible les pouvoirs exceptionnels du général Changarnier, M. de Montalembert demanda l'abrogation pure et simple de l'article 67 de la loi du 23 mars 1831 sur la garde nationale, article qui interdisait la réunion des deux commandements. La commission qui fut nommée se prononça, non pour la suppression absolue, mais

1. Règlement de l'Assemblée nationale législative, art. 122.
2. *Moniteur* du 7 juillet 1849.

pour la suspension de cet article 67, jusqu'à ce que l'organisation de la garde nationale et la constitution de l'armée eussent été réglées par une loi. Plusieurs membres de la majorité refusèrent de suivre la commission; ils craignaient de frayer le chemin à la dictature militaire; quelques-uns même, comme le général Baraguey-d'Hilliers, évoquaient les souvenirs du 18 Brumaire. Victor Hugo n'avait point de ces craintes. Il vota, le 7 juillet, d'accord avec M. de Montalembert, la proposition de la commission [1].

Le 9 juillet, il vote de nouveau en faveur de Changarnier, le vainqueur du 13 juin, à l'occasion d'un projet de loi relatif à l'indemnité des frais de service du commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, projet violemment combattu par la gauche [2]. C'est sans doute pour racheter ses votes de 1848 et de 1849 en faveur du général que, longtemps après, il a tracé de lui ce portrait : « *Ancien héros déformé,* interrupteur injurieux, vaillant soldat devenu *clérical trembleur*, général devant Abd-el-Kader, *caporal derrière Nonotte et Patouillet*, se donnant, lui si brave, la peine d'être *bravache*, et *ridicule* par où il eût dû être admiré, ayant réussi à faire de sa très réelle renommée militaire un *épouvantail postiche*, lion qui coupe sa crinière et s'en fait une perruque [3]. »

En 1870, au lendemain de nos premières défaites, Changarnier, oubliant son emprisonnement, ses dix-huit ans d'exil, sa carrière brisée, est accouru au quartier général de l'empereur, et, malgré ses soixante-dix ans, a repris le harnais de guerre. Et Victor Hugo, qui insulte

1. *Moniteur* du 8 juillet 1849.
2. *Moniteur* du 10 juillet 1849.
3. *Avant l'exil*, p. XXVIII.

à ce vaillant, qu'a-t-il fait pendant la guerre? Il a fait des vers, et nous savons, par une de ses lettres, qu'il les a vendus fort cher [1]. Il s'est coiffé du képi et il a été des derniers à le quitter. Quoi encore? A l'assemblée de Bordeaux, il ne se faisait pas faute d'entretenir ses auditeurs des gardes qu'il avait montées, de ses persévérantes démarches pour obtenir d'être envoyé aux remparts. Un de ses collègues, M. Courcelle, représentant de la Haute-Saône, rapporte à ce sujet, dans ses *Souvenirs inédits*, une anecdote qu'il veut bien m'autoriser à reproduire ici. Tous deux faisaient partie du premier bureau de l'Assemblée, présidé par l'amiral La Roncière Le Noury. Un jour, Victor Hugo parla, selon sa coutume, de sa conduite pendant le siège, du violent désir qu'il avait eu, du commencement à la fin, de marcher à l'ennemi. Et désignant le président : — « Oui, continua-t-il, mon noble ami, mon vaillant ami l'amiral, qui est là, vous dira que j'ai voulu partager ses dangers, que je l'ai, a plusieurs reprises, sollicité pour le faire. » — N'y tenant plus, l'amiral se tourna vers son voisin, et, se faisant de sa main un écran, lui dit à demi voix : — « Mais ce n'est pas vrai! Ce n'est pas vrai! Je l'ai un jour invité à déjeuner dans mon fort, et il n'a jamais osé venir [2]! »

IV

Il nous faut revenir à 1849 et à « l'histoire » contée par Victor Hugo pour expliquer « ce qu'on a appelé son apostasie ». Cette « histoire ne » tient pas, nous ve-

1. *Lettres inédites de Victor Hugo,* publiées par M. Henry Lapauze dans *le Figaro* du 21 février 1891.
2. Voir l'Appendice IV.

nons de le voir, devant les faits et les dates. Le *Moniteur* est là qui en fait bonne justice. Il n'est pas vrai que sa conversion aux idées républicaines et socialistes doive être attribuée à « l'éclair qui jaillit pour lui des événements », en 1849, le 13 ou le 15 juin, le jour où il vit « Rome terrassée au nom de la France » et Paris livré à la réaction. Son explication écartée, — et elle ne peut pas ne pas l'être, — force est bien de reconnaître que sa conduite est sans excuses, puisque la seule qu'il ait pu trouver est démontrée fausse et mensongère; force est bien de dire que ceux-là ne se trompaient pas qui lui jetaient à la face les noms « d'apostat » et de « transfuge ».

Comme il n'est pas cependant d'effet sans cause, comme il n'est pas de conduite, si étrange soit-elle, qui n'ait ses motifs, il ne nous sera peut-être pas difficile de découvrir ceux qui ont déterminé la volte-face de Victor Hugo.

M. de Falloux raconte, dans ses *Mémoires*, qu'au mois de juin 1848, appelé à faire partie d'une commission que présidait M. Goudchaux et où les républicains étaient en grande majorité, il lui soumit un ensemble de projets concertés avec son ami M. de Melun : dotation aux sociétés de secours mutuels, amélioration des caisses d'épargne, protection des enfants dans les manufactures, assainissement des quartiers populaires, destruction des logements insalubres, etc. Les républicains, qui se servaient du peuple, mais qui jusque-là n'avaient guère songé à le servir, ouvrirent de grands yeux; M. Goudchaux regarda M. de Falloux d'un air stupéfait, éleva ses mains au-dessus de sa tête et s'écria : « Laissez-moi respirer, je vous en prie. Je suis noyé sous ce flot d'innovations [1] ! »

1. *Mémoires d'un royaliste*, par M. de Falloux, t. I, p. 331.

Élu à l'Assemblée législative par le département d'Ille-et-Vilaine, M. Armand de Melun demanda à l'Assemblée, dès le début de ses travaux, de nommer dans ses bureaux une commission de trente membres, pour préparer et examiner les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique.

La discussion sur cette proposition s'ouvrit le 9 juillet 1849. Victor Hugo prit le premier la parole. Il appartenait encore à la droite. Dans cette même séance du 9 juillet, un instant avant de monter à la tribune, il avait voté, contre toute la gauche, en faveur de l'indemnité allouée au général Changarnier pour frais de service et de représentation.

Il appuya énergiquement la proposition de M. de Melun. Déjà, dans son bureau, après avoir affirmé que « le grand homme politique d'à présent serait *un grand homme chrétien* », il s'était élevé contre l'*esprit d'anarchie*, contre les *partis violents*, les *hommes chimériques*, qui, « trouvant la misère publique à leur disposition, la saisissent et la précipitent contre la société ». A la tribune, il renouvelle ces déclarations, il félicite la majorité d'avoir, le 13 juin, vaincu le *terrorisme et l'esprit de révolution*. « Messieurs, dit-il, vous venez, avec le concours de la garde nationale, de l'armée et de toutes les forces vives du pays, vous venez de raffermir l'état ébranlé encore une fois. Vous n'avez reculé devant aucun péril, hésité devant aucun devoir. Vous avez sauvé la société régulière, le gouvernement légal, les institutions, la paix publique, la civilisation même[1]. » Ce qu'il veut, ce qu'il demande, c'est que l'Assemblée prépare « le code coordonné et complet, le grand *code chrétien* de la prévoyance et de l'assistance publique » ; c'est

1. *Moniteur* du 10 juillet 1849.

qu'elle étouffe « les *chimères du socialisme* sous les *réalités de l'Évangile* [1]».

Bien qu'il eût, dès cette époque, écrit en partie son livre sur *les Misérables* [2], Victor Hugo n'apportait sur ce grand sujet, la Misère, aucune idée, aucune vue nouvelles. Au fond, tout son discours roulait sur un lieu commun, le plus vulgaire du monde et le plus rebattu, sur l'insuffisance de la force matérielle pour rétablir et conserver l'ordre, sur la nécessité de faire la paix, non seulement dans la rue, mais dans les esprits et dans les cœurs. Mais cela, nul ne le contestait. A quoi bon dès lors monter à la tribune pour proclamer pompeusement une vérité reconnue et acceptée de tous, à droite aussi bien qu'à gauche? Victor Hugo, afin de motiver sa harangue, supposait que cette vérité était violemment combattue; que beaucoup, parmi ses collègues, la repoussaient, estimant qu'il n'y avait rien à faire, que la répression suffisait pour le présent et la compression pour l'avenir, que tout le reste était déclamation et chimère. Il commença ainsi : « Messieurs, j'entends dire à tout instant, et *j'entendais dire encore tout à l'heure autour de moi, au moment où j'allais monter à cette tribune,* qu'il n'y a pas deux manières de rétablir l'ordre. On disait que dans les temps d'anarchie il n'y a de remède souverain que la force, qu'en dehors de la force, tout est vain et stérile, et que la proposition de l'honorable M. de Melun et toutes autres propositions analogues doivent être tenues à l'écart, parce qu'elles ne sont, je

1. En plusieurs endroits de son discours, Victor avait parlé des *chimères du socialisme*. Dans son texte, revu et corrigé à l'époque où, devenu socialiste, il essayait de faire croire qu'il l'avait toujours été, il a mis : *les chimères d'UN CERTAIN socialisme*. (Cf. *Avant l'exil*, pp. 206 et 207, et le *Moniteur* du 10 juillet 1849.)

2. Voir ci-dessus, chapitre VI.

répète le mot dont on se servait, que du socialisme déguisé. »

De tous les bancs de la droite s'élevèrent des dénégations, des protestations indignées. Le discours de Victor Hugo était écrit; il continua donc : « J'ajouterai, Messieurs, qu'on allait encore plus loin... » Ici Victor Hugo met simplement ce mot : *Interruption.* Il supprime la scène qui suivit ses paroles et que le *Moniteur* nous a conservée :

Vives et bruyantes réclamations. Voix nombreuses: Qui a dit cela?

M. Benoist d'Azy. Ce sont des chimères. Vous combattez une opinion que personne dans l'Assemblée n'a exprimée et ne veut accepter. L'Assemblée tout entière se lève pour la combattre.

M. le Président. J'entends de toutes parts des réclamations. Personne n'accepte l'objection, personne ne prétend l'avoir faite; vous pouvez la prendre comme une abstraction, mais votre adversaire n'est pas là. (*Très bien! Approbation générale.*)

. . . .

M. de Chazelles. C'est très commode de réfuter ainsi des arguments que personne n'a faits.

M. Molé, *membre de la Commission.* La proposition de M. de Melun a été appuyée *à l'unanimité, dans les bureaux, dans la Commission, partout!*

M. Cordier. Il n'y a rien de loyal dans cette manière de discuter [1].

Un peu plus loin, nouvelles protestations, que Victor Hugo a eu encore bien soin de biffer, lorsqu'il a reproduit son discours :

Un membre à droite. La Commission représente la majorité de l'Assemblée que vous attaquez indignement. *(L'agitation continue.)*

Voix nombreuses. Qui? qui?

1. *Moniteur* du 10 juillet 1849.

Le président dut intervenir de nouveau. « Vous prétendez, dit-il à l'orateur, d'une manière générale, qu'on a dit telle chose; chacun peut prendre votre assertion pour un fait personnel, et je n'entends plus qu'un démenti universel dans ce moment-ci. » (*Oui, oui. Très bien*[1].)

A cette observation de M. Dupin, Victor Hugo fait sur-le-champ une réplique triomphante, que l'on peut lire tout au long au tome Ier de ses *Actes et Paroles*. Mais voyez le guignon : les sténographes n'en ont pas entendu un traître mot, et voilà pourquoi le *Moniteur* est muet. Est-ce que, par hasard, cette foudroyante réplique aurait été *improvisée* par l'orateur... *au bas de l'escalier* de la tribune ?

Victor Hugo n'avait aucunement prémédité d'insulter ses collègues de la droite, avec lesquels il n'avait cessé de voter depuis un an, avec lesquels il venait de voter une heure auparavant. Il avait simplement supposé une objection, parce qu'il en avait besoin, parce que, faute de cette objection, son discours n'avait pas de raison d'être. Dans sa pensée, ce n'était qu'un artifice oratoire. Il n'en avait pas prévu les conséquences, qui furent considérables. A partir de ce jour-là, en effet, la droite, qui ne l'avait jamais aimé, ne fit plus mystère de l'antipathie qu'elle ressentait à son endroit [2].

1. *Moniteur* du 10 juillet 1849.

2. Dans ses *Mémoires*, qui paraissent au moment où s'imprime ce volume, M. de Melun parle longuement de la séance du 9 juillet et de l'intervention de Victor Hugo, qui parla, dit-il, *sans se préoccuper du projet et sans en discuter les articles*. « Ses paroles, ajoute M. de Melun, rehaussées par son emphase et ses antithèses habituelles, soulevèrent une véritable tempête. Les interpellations les plus vives lui furent adressées par la droite; il y répondit avec amertume, soutenu par les clameurs approbatives de la gauche, et *de ce jour-là data la rupture éclatante entre le poète et les conservateurs... Les blessures faites ce jour-là à son amour-propre ne cessèrent de s'envenimer. Il passa à l'ennemi avec armes et bagages.* » *Mémoires du vicomte A. de* t. II. *Melun*.

Qu'elle l'acceptât jamais pour un de ses chefs, il n'y fallait plus compter. L'Élysée du moins lui restait, et, après tout, rien n'était perdu, puisque ce n'était pas la droite, mais le prince-président qui choisissait les ministres.

Ce n'était un mystère pour personne, à ce moment, que Louis-Napoléon supportait impatiemment son ministère. L'indépendance de M. Odilon Barrot, de M. de Falloux, de M.de Tocqueville, n'était pas pour lui plaire. Sur la question romaine, en particulier, il ne les suivait pas sans résistance, combattu qu'il était entre les premiers sentiments de sa jeunesse et les engagements contraires que lui avait imposés son avènement à la tête d'une nation catholique. — « Ah! M. Molé, s'écriait-il un jour, dans quelle galère m'avez-vous mis là [1] ! »

Le rôle de Victor Hugo était donc tout indiqué : se rapprocher de la gauche sur la question romaine, puisque aussi bien c'était là répondre aux désirs du prince-président et servir sa politique personnelle, — continuer sur la plupart des autres questions de voter avec la droite, et attendre.

Au lendemain même du discours du 9 juillet, son journal prit la défense de Louis Bonaparte contre les feuilles républicaines. Une Exposition des produits de l'industrie avait lieu aux Champs-Élysées. L'avis suivant ayant été affiché : « Demain le *prince* Louis-Napoléon Bonaparte visitera la galerie de l'orfèvrerie, » *le National* dénonça cet acte de courtisanerie. *L'Événement* prit fait et cause pour le *prince :*

Vous pouvez, écrivait-il, être forts sur les articles de la Constitution de 1848, mais vous méconnaissez étrangement les *lois éternelles de l'histoire.* Allez! ne vous croyez pas

1. *Mémoires d'un royaliste,* par M. de Falloux, t. I, p. 526.

plus profonds que le suffrage universel, qui, avec sa *divine sagesse* populaire, a choisi *à dessein*, dans une sorte de dynastie démocratique, *un prince*, pour le premier président de la République. *L'avenir est presque toujours ainsi fait du passé*, et c'est de la mort que naît la vraie vie[1].

Le 7 août, lors des interpellations relatives à l'expédition de Rome, Victor Hugo vota avec la gauche contre l'ordre du jour pur et simple. Le lendemain, il vota avec la droite en faveur du projet de loi sur l'organisation judiciaire, défendu par M. Rouher et attaqué par les républicains avec d'autant plus de violence que, dans le serment demandé aux membres des cours et tribunaux, aucune allusion n'était faite à la République[2].

Le 9 août, il vote contre le projet de loi organique sur l'état de siège, et, dans la même séance, il vote pour le maintien de l'état de siège à Lyon et dans la 6e division militaire[3]. Le 10 août, il vote avec la majorité tous les crédits demandés pour les ministères de la marine, de l'intérieur et de l'agriculture. Le 11, l'Assemblée adopte un projet de loi relatif aux officiers généraux que le gouvernement provisoire avait privés de leurs commandements. Aux termes de ce projet de loi, étaient relevés de la retraite les officiers généraux qui y avaient été admis d'office par le décret du 17 avril 1848. Cette fois encore, Victor Hugo vote avec la droite[4].

Le lendemain, l'Assemblée législative, qui siégeait depuis le 28 mai, se prorogea jusqu'au 1er octobre. Pendant ces courtes vacances, un grave incident se produisit. Le *Moniteur* du 7 septembre publia la lettre du Président de la République au colonel Edgar Ney, son

1. *L'Evénement* du 10 juillet 1849.
2. *Moniteur* du 9 août 1849.
3. *Moniteur* du 10 août 1849.
4. *Moniteur* du 12 août 1849.

aide-de-camp en mission à Rome. Dans cette lettre, qui portait la date du 18 août, Louis-Napoléon jetait publiquement l'outrage à la Commission pontificale, aux *trois cardinaux* délégués par le Souverain Pontife pour gouverner en attendant son retour. Il dictait à Pie IX un programme de réformes qu'il résumait ainsi : Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral. La gauche poussa des cris de joie. Louis-Napoléon se séparait de la majorité. Il rompait avec ses ministres; leur chute pouvait être retardée de quelques semaines, elle était inévitable. Victor Hugo crut que son heure était enfin venue. Pour arriver, — il le croyait du moins, — il n'avait qu'à suivre le Président, à célébrer sa politique, à porter aux nues la lettre à Edgar Ney. Ainsi va-t-il faire.

Le jour même de la reprise des séances, le 1er octobre, M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, déposa sur le bureau de l'Assemblée une demande de crédits pour couvrir les dépenses de l'expédition romaine. Cette demande fournissait l'occasion d'un débat solennel. La *Commission des crédits* choisit pour rapporteur M. Thiers. Dans son rapport, qui rendait un éloquent hommage à l'attitude de Pie IX et qui reconnaissait dans le *Motu proprio* du Souverain Pontife, accordant les libertés municipales et provinciales désirables, un acte dont une injuste prévention pouvait seule méconnaître la valeur, M. Thiers ne faisait pas la moindre allusion à la lettre à Edgar Ney. Cette lettre, qui était dans toutes les mémoires, il feignait de l'ignorer. Ce silence blessa profondément Louis-Napoléon. Quel gré ne saurait-il pas à l'orateur qui le vengerait d'une telle humiliation, qui se ferait le héraut et le champion de sa politique personnelle? Cet orateur, ce sera Victor Hugo.

Il prit la parole dans la séance du 19 octobre : « C'est en ce moment, dit-il, qu'une lettre parut, lettre écrite par le Président de la République à l'un de ses officiers d'ordonnance envoyé par lui à Rome en mission... Cette lettre fut un événement décisif et considérable. Pourquoi? Parce que cette lettre n'était autre chose qu'une traduction de l'opinion, parce qu'elle donnait une issue au sentiment national, parce qu'elle rendait à tout le monde le service de dire très haut ce que chacun pensait, parce qu'enfin cette lettre, même dans sa forme incomplète, contenait toute une politique. » Et un peu plus loin : « Vous avez devant vous, d'un côté, le Président de la République réclamant la liberté du peuple romain au nom de la grande nation qui, depuis trois siècles, répand à flots la lumière et la pensée sur le monde civilisé ; vous avez, de l'autre, le cardinal Antonelli refusant au nom du gouvernement clérical. Choisissez ! » Quant à lui, son choix était fait : il restait du côté du Président de la République. Il sollicitait de l'Assemblée « une éclatante manifestation qui, repoussant le *Motu proprio* et *adoptant la lettre du Président*, donnerait à notre diplomatie un inébranlable point d'appui. » Il ajoutait : « Comment termine-t-on une révolution ? C'est en l'acceptant dans ce qu'elle a de vrai, en la satisfaisant dans ce qu'elle a de juste. M. le Président de la République l'a pensé et je l'en loue, et c'est dans ce sens qu'il a pesé sur le gouvernement du Pape. De là sa lettre 1. »

Victor Hugo ne se contenta pas de faire à la tribune l'éloge de la lettre présidentielle ; il présenta l'ordre du jour suivant : « L'Assemblée *adoptant*, pour le maintien de la liberté et des droits du peuple romain, *les principes contenus dans la lettre du Président* et dans les

1. *Moniteur* du 20 octobre 1849.

dépêches du gouvernement, clôt la discussion. » Cet ordre du jour ne fut pas mis aux voix. Les crédits furent votés par 467 voix contre 168 [1].

V

Les bravos de la gauche avaient salué Victor Hugo descendant de la tribune. Montalembert, qui lui succédait, débuta par ces paroles : « Messieurs, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtiment qu'il méritait dans les applaudissements qui l'ont accueilli... » Un hourra d'acclamations éclate sur les bancs de la majorité. La gauche crie, s'agite ; le tumulte gagne les tribunes. Saisissant un moment de silence, Montalembert reprend : « Puisque le mot de châtiment vous blesse, Messieurs, je le retire, et j'y substitue celui de *récompense.* » Le tumulte redouble. C'est en vain. Le mot est dit, il restera. Montalembert continue : « Je dis donc que l'orateur a déjà recueilli pour récompense les applaudissements de l'extrême opposition, mais que *la majorité dont il a fait partie jusqu'aujourd'hui,* que les électeurs modérés de Paris qui, comme moi, l'ont nommé... *(interruption),* qui l'ont nommé pour représenter le grand parti et les grands intérêts de l'ordre ; que ces électeurs-là auront le droit de se demander si c'est pour recueillir de tels applaudissements qu'ils l'ont envoyé à cette tribune [2]. »

La majorité tout entière s'associe par ses bravos redoublés aux sentiments de son orateur. Entre elle et Victor Hugo la rupture est désormais complète, irrévo-

1. Séance du 20 octobre. *Moniteur* du 21.
2. *Moniteur* du 20 octobre 1849.

cable. Mais, après tout, il en peut prendre aisément son parti. S'il s'est séparé de la majorité, ne s'est-il pas rattaché plus étroitement que jamais à Louis-Napoléon? Ce nouveau converti a choisi lui-même son *chemin de Damas;* il sait que ce chemin conduit à l'Élysée.

A quelques jours de là, l'événement que tous prévoyaient se réalisait. Le prince-président renvoyait ses ministres et formait un nouveau cabinet [1]. Victor Hugo n'était pas appelé à en faire partie. Le coup fut d'autant plus rude que, cette fois, il avait cru toucher au but. La blessure ne se fermera jamais. Elle saignait encore, trois ans plus tard, quand il fit *les Châtiments*. MM. Rouher, Fould, Parieu, lui ont été préférés le 31 octobre, ils se sont assis au banquet ministériel pendant que lui, Hugo, restait à la porte; il ne se lassera pas de les insulter. Il écrira :

> Soyez maudits, Troplong, *Fould,* Magnan, Faustin deux !..
>
> La férocité, c'est Carrelet; la bassesse
> Signe *Rouher*...
>
> Vers l'Elysée en joie, où sonne le tambour,
> Tous se hâtent, *Parieu,* Montalembert, Sibour,
> *Rouher,* cette catin, Troplong, cette servante...
>
> O Ducos le Gascon, ô *Rouher* l'Auvergnat !...
> Et vous, juifs, *Fould-Shylock,* Sibour-Iscariote,
> Toi, *Parieu,* toi, Bertrand, horreur du patriote ;...
> O valets solennels, ô majestueux fourbes !...
>
> ..... Souvent du fond des geôles sombres
> Sort, comme d'un enfer, le murmure des ombres
> Que Baroche et *Rouher* tiennent sous les barreaux,
> Car ce tas de laquais est un tas de bourreaux;
> Etant les cœurs de boue, ils sont les cœurs de roche;
> Ma strophe alors se dresse, et pour cingler Baroche,
> Se taille un fouet sanglant dans *Rouher* écorché [2] !

1. Le cabinet du 31 octobre 1849, dont les principaux membres étaient M. Rouher, ministre de la justice; M. de Parieu, ministre de l'instruction publique; M. Achille Fould, ministre des finances.
2. *Les Châtiments,* passim.

J'en passe, et des meilleurs ! Il n'est pas jusqu'à ce malheureux général d'Hautpoul qui, pour avoir pris le portefeuille de la guerre dans le cabinet du 31 octobre, n'attrape lui aussi force horions :

Ce ventre a nom *d'Hautpoul*, ce nez a nom d'Argout...

Ours que Boustrapa montre et qu'il tient par la sangle,
Dansez ! dansez, Berger, *d'Hautpoul*, Murat, citrouilles !

VI

Louis-Napoléon avait repoussé les avances de Victor Hugo. Après l'exclusion dont il venait d'être l'objet, lors de la formation du cabinet du 31 octobre, le poète ne pouvait plus rien espérer du côté de l'Élysée. Moins encore pouvait-il compter sur les sentiments et l'appui de la majorité. Entre elle et lui, depuis la séance du 19 octobre, il y avait de l'irréparable. S'il voulait arriver, et il le voulait plus que jamais, il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de se jeter dans les bras de la gauche. Un autre, à sa place, se rappelant que, la veille encore, il siégeait à droite, n'eût pas dépassé les bancs de la gauche modérée. Mais la gauche modérée, à ce moment, n'avait aucune chance de ressaisir le pouvoir. Aux élections pour la Législative, elle avait subi un véritable désastre. A peine comptait-elle dans l'Assemblée, sur plus de sept cents membres, soixante-dix représentants. La république socialiste et radicale, au contraire, avait fait passer cent quatre-vingts de ses candidats. Tandis que Lamartine, Marie, Garnier-Pagès, Armand Marrast, étaient exclus de la nouvelle Chambre, Ledru-Rollin était élu le second dans le département de la Seine et était honoré de quatre autres élections. Félix Pyat était élu trois fois ; Théodore Bac, le sous-officier commissaire,

Michel de Bourges, Mathieu de la Drôme étaient élus deux fois [1]. Aux élections complémentaires du 8 juillet 1849, à Paris, sauf un nom, celui de M. Goudchaux, la liste républicaine avait été entièrement radicale et socialiste. Sans chefs, presque sans soldats, les républicains modérés cachaient leur humiliation et leur défaite dans l'ombre de la Plaine. La crête de la Montagne brillait des feux du soleil levant :

L'aube sur les grands monts se levait frémissante.

Victor Hugo alla à la Montagne.

Une autre raison encore l'y poussait. Depuis que Ledru-Rollin avait dû gagner la frontière, en passant par la petite porte du Conservatoire des arts et métiers, la Montagne n'avait plus qu'un seul orateur, le citoyen Jules Favre. Ni M. Jules Grévy, ni M. Joly, ni M. Arago fils, ni M. Pascal Duprat, ni M. Mathieu de la Drôme ne pouvaient compter. Michel de Bourges, vieilli, n'avait pu soutenir la grande réputation qui l'avait précédé. Me Crémieux n'était que le plus spirituel des avocats. C'était un avocat aussi que Jules Favre, un avocat et un rhéteur. Son talent, certes, était considérable, mais son autorité était nulle. Il avait le don d'irriter la droite, mais sans émouvoir, sans entraîner, sans passionner la gauche. La place, laissée vide par Ledru-Rollin, était donc à prendre : Victor Hugo ne mit pas en doute qu'il la pourrait remplir. Il s'y appliqua de son mieux, mais sans y

1. « Le socialisme avait conquis plusieurs départements dans le Centre : c'était la Corrèze, l'Allier, le Cher, la Nièvre, la Creuse, la Dordogne, la Haute-Vienne. En Alsace, il avait fait passer presque tous ses candidats. Enfin, il était presque maître de la vallée de la Saône et du Rhône ; à part les départements de Vaucluse, du Gard, des Hautes-Alpes, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, toute cette région lui appartenait. » *Histoire de la seconde République française*, par Pierre de la Gorce, t. II, p. 141.)

réussir. Sans doute, ce que la droite lui avait refusé, les applaudissements, la louange, l'encens, tout cela, la gauche le lui donnera et lui fera bonne mesure; mais elle ne le reconnaîtra pas pour son chef, elle ne lui donnera pas sa confiance; s'il ne se souvient plus qu'il a été pair de France, qu'il a travaillé de toutes ses forces à l'élection de *M. Bonaparte* et qu'hier encore il siégeait à droite, elle ne l'oubliera pas si vite; elle aura tôt fait d'ailleurs de s'apercevoir que, si Ledru-Rollin était un véritable orateur, toujours sur la brèche, toujours prêt, il n'en allait pas précisément de même avec Victor Hugo, qui n'était prêt, lui, que tous les six mois. En deux ans, du mois de décembre 1849 au mois de décembre 1851, il ne prononcera que cinq discours.

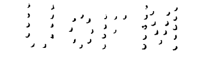
Le 15 janvier 1850, il parla dans la discussion du projet de loi sur la liberté d'enseignement. Son discours ne fut qu'une longue personnalité contre Montalembert, une revanche posthume exercée contre l'orateur de la droite, en mémoire de la dure leçon que celui-ci lui avait infligée le 19 octobre 1849. Transportant à la tribune les effets de scène et de style de la Porte-Saint-Martin, il disait aux membres de la droite:

Votre loi est une loi qui a un masque...

C'est votre habitude. Quand vous forgez une chaîne, vous dites : Voici une liberté ! Quand vous faites une proscription, vous criez : Voilà une amnistie !...

Vous êtes les parasites de l'Église, vous êtes la maladie de l'Église. Ignace est l'ennemi de Jésus. Vous êtes non les croyants, mais les sectaires d'une religion que vous ne comprenez pas. Vous êtes les metteurs en scène de la sainteté.

A propos d'une loi, qui était une loi de liberté, qui mettait fin à une lutte de dix ans entre l'Église et l'Université, — d'une loi préparée par M. de Falloux, accep-



tée par M. Cousin, défendue par M. Thiers, Victor Hugo évoquait Harvey, Galilée, l'inquisition, Torquemada, le parti clérical, les Jésuites; il accusait la majorité de n'avoir d'autre idéal que celui qu'il résumait en ces mots: « la *sacristie souveraine*, la liberté trahie, l'intelligence vaincue et liée, les livres déchirés, le prône remplaçant la presse, *la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes, et les génies matés par les bedeaux!* »

Les Montagnards n'avaient jamais été à pareille fête. Félix Pyat lui-même ne leur avait jamais servi un tel régal. Bourzat, Ronjat, Cholat, Duprat et Sautayra s'écriaient en chœur:

On n'a que lui qui puisse écrire de ce goût!

Et pourtant, même dans ce discours, il lui était échappé des phrases, des mots où se trahissait le réactionnaire de la veille. A un moment, entre lui et le président Dupin, s'établit ce curieux colloque:

M. le Président. Par ces expressions, vous attaquez non seulement ce que vous appelez le parti clérical, mais encore la religion elle-même.

M. V. Hugo. Je croyais avoir fait, dès les premiers mots, une distinction comprise de l'Assemblée. Cette distinction, j'y insiste *en couvrant de ma vénération l'Église, notre mère à tous*[1].

En 1875, ce dialogue est remplacé par ces deux lignes: *M. le président et M. Victor Hugo échangent un colloque qui ne parvient pas jusqu'à nous*[2].

En un autre endroit, parlant de Mgr Affre, l'orateur s'était exprimé ainsi: « C'est l'archevêque de Paris abordant avec un sourire *sublime* le faubourg Saint-

1. *Moniteur* du 16 janvier 1850.
2. *Actes et Paroles*, t. I, p. 246.

Antoine *révolté* [1]. » En 1875, tout est changé : le sourire de Mgr Affre n'est plus *sublime*, le faubourg Saint-Antoine n'est plus *révolté* [2].

Le discours sur la déportation, prononcé dans la séance du 5 avril 1850, est un morceau littéraire soigneusement travaillé, éloquent par endroits, mais où l'éloquence est souvent voisine de la déclamation. Il fut aisé de voir ce jour-là que Victor Hugo, en dépit de ses merveilleuses qualités d'écrivain, ou plutôt à cause de ces qualités même, n'était à aucun degré un homme de tribune. La moindre interruption le démontait. Il venait de dire : « Qu'une révolution survienne, les hommes d'affaires, les gens habiles, ne sont plus que des nains. » — « Et les imbéciles sont des géants ! » s'écria une voix à droite, celle de M. Boissié [3]. Certes, le mot n'atteignait pas Victor Hugo. Quelle riposte eût lancée aussitôt un Berryer, un Guizot, un Montalembert ! Victor Hugo perd contenance, regarde la droite, la gauche, cherche une réponse qui ne vient pas. Il se retourne vers le président, comme pour lui demander aide et protection. M. Dupin, qui jouit malicieusement de son embarras, se garde bien de l'en tirer. A la fin, Victor Hugo, au milieu de l'hilarité générale, reprend purement et simplement sa phrase, telle qu'il l'avait écrite dans son cabinet [4]. — Quelques instants après, il fit remarquer que si la loi en discussion eût existé en 1848 et que la révolution eût été vaincue, Louis-Philippe aurait pu déporter M. Odilon Barrot. Ce dernier se leva : « J'ai défendu ce gouvernement, dit-il,

1. *Moniteur* du 16 janvier 1850.
2. *Actes et Paroles*, t. I, p. 240.
3. Représentant de Lot-et-Garonne. (*Moniteur* du 6 avril 1850.) Il va sans dire que Victor Hugo a supprimé cette interruption, ainsi que la scène qui a suivi.
4. *L'Opinion publique* du 6 avril 1850.

je n'ai pas conspiré. Si je m'honore de quelque chose dans ma carrière politique, c'est de n'avoir jamais conspiré contre aucun gouvernement; c'est d'avoir défendu jusqu'au bout et le dernier la Constitution de mon pays. Si vous appelez cela un attentat, et s'il y avait un gouvernement au monde, fût-ce celui de vos amis, qui punît le respect et la défense des lois comme un attentat, ce parti serait d'avance jugé et vous seriez bien malheureux de lui appartenir [1]. » De nouveau pris au dépourvu, Victor Hugo s'arrête, cherche et ne trouve rien. Une voix lui crie : *Mais répondez donc !* — Une autre ajoute : *Ah ! c'est que cela n'était pas prévu*[2] *!* Victor Hugo cherche toujours et finit par trouver ceci : « L'honorable M. Odilon Barrot, dont personne plus que moi n'apprécie le noble caractère (*Rire prolongé sur les bancs de la majorité*), l'honorable M. Odilon Barrot s'est mépris sur le sens de mes paroles. Quand j'ai parlé d'une justice qui aurait pu l'atteindre, je n'ai pas parlé d'une *justice juste*, j'ai parlé d'une *justice injuste*. Je répète que je parle d'une *justice injuste ;* c'est la justice des partis. Or la justice injuste frappe l'homme juste, et pouvait et peut encore frapper M. Odilon Barrot [3]. » On devine l'explosion de rires qui accueillit cette mirifique trouvaille sur *la justice injuste qui frappe l'homme juste !*

Chacun de ses discours donna lieu du reste à des incidents pareils, religieusement passés sous silence dans son volume *Avant l'exil.*

Dans la séance du 21 mai 1850, lors de la discussion

1. *Moniteur* du 6 avril 1850. Victor Hugo a tronqué les paroles d'Odilon Barrot. Il faudrait du reste un volume, — *justum volumen* — si l'on voulait signaler toutes les altérations qu'il a fait subir aux textes du *Moniteur.*

2. *L'Opinion publique* du 6 avril 1850.

3. *Actes et Paroles,* t. I, p. 267. — Cf. *Moniteur* du 6 avril 1850.

de la loi sur la réforme électorale, la violence de son langage provoqua de nombreuses et vives interruptions, qui amenèrent la scène suivante :

M. Victor Hugo. Messieurs, je sais bien que ces interruptions calculées et systématiques...

Voix à droite. Mais on rit... voilà tout.

Autres voix. Cela dérange votre discours appris par cœur, n'est-ce pas ?

M. Napoléon Bonaparte. On ne doit pas interrompre, voilà tout.

Voix à droite. On a le droit de rire, grand citoyen.

M. Victor Hugo. Ces interruptions ont pour but de déconcerter la pensée de l'orateur.

Voix. Dites donc la mémoire ! la mémoire ! (*Rires.*)

M. Victor Hugo. On veut ôter à l'orateur la liberté d'esprit...

Voix. La mémoire ! la mémoire [1] !

Ce fut encore le *parti clérical* qui fit les frais de ce discours du 21 mai. Toujours Loyola ! Loyola partout ! Le passage suivant souleva un tonnerre d'applaudissements à gauche :

Si Voltaire vivait, comme le présent système, qui cache sous un masque d'austérité transparente son intolérance religieuse et son intolérance politique, ferait certainement condamner Voltaire pour offense à la morale politique et religieuse, Voltaire tomberait sous votre loi et vous auriez sur vos listes d'exclus et d'indignes le repris de justice Voltaire, ce qui ferait grand plaisir à Loyola !...

Par une dernière hypocrisie, qui est en même temps une suprême ironie, et qui complète admirablement le système des sincérités régnantes, lesquelles appellent les proscriptions romaines *amnistie* et la servitude de l'enseignement *liberté*, cette loi continue à donner à ce suffrage restreint, à ce suffrage mutilé, à ce suffrage privilégié, à ce suffrage des domiciliés, le nom de suffrage universel !... Cette loi, je ne dirai pas,

1. *L'Opinion publique* du 22 mai 1850.

à Dieu ne plaise ! que c'est Tartufe qui l'a faite, mais j'affirme que c'est Escobar qui l'a baptisée [1] !

En quittant la tribune, Victor Hugo s'arrêta au bas de l'escalier de gauche. Les membres de la Montagne descendirent de leurs places et défilèrent devant lui. Il disparut seulement quand ce baisemain démocratique et social fut terminé [2].

Le lendemain, Montalembert prit la défense du projet de loi. « Je reconnais, dit-il en commençant, que je dois à cette Constitution, contre laquelle j'ai voté [3], que je lui dois respect et obéissance, mais pas autre chose. J'ai le droit de la juger et je ne lui dois rien de ce culte, de cet amour, de cette espèce de superstition qu'on vient réclamer aujourd'hui pour elle. Je m'étonne seulement de voir quels sont les docteurs et les pontifes de ce culte nouveau, des hommes dont la vie a été une attaque permanente aux pouvoirs établis et aux constitutions précédentes, et qui réclament pour leur œuvre nouvelle une sorte d'idolâtrie injustifiable. » Il ajouta :

Vous comprenez bien, Messieurs, que je ne dis pas ces paroles pour l'honorable général Cavaignac, qui a loyalement et glorieusement servi son pays sous la royauté, et que la royauté aussi a loyalement et convenablement récompensé. Je ne le dis pas non plus, ou du moins je ne le dirais pas pour M. Victor Hugo, s'il était ici... (*Bruyante hilarité*) ; car, s'il

1. Voici le commentaire autorisé dont le journal de Victor Hugo, dans son numéro du 22 mai 1850, accompagnait ce passage du *Maître :* « Voyant M. de Montalembert rire de ce rire *idiot* dont il a l'habitude quand il entend des choses sérieuses, l'orateur a ajouté : — « Ce qui ferait plaisir à Loyola. » M. de Montalembert n'en a pas été quitte pour ce mot. Après avoir démontré les hypocrisies du projet, M. Victor Hugo a ajouté : « Je n'affirme pas que c'est *Tartufe* qui a fait la loi, mais c'est *Escobar* qui l'a baptisée. » *L'Événement* du 22 mai 1850.

2. *L'Opinion publique* du 22 mai 1850.

3. Comme Montalembert, Victor Hugo avait voté contre la Constitution. Voyez ci-dessus, chapitre VIII.

était ici pour m'entendre, je lui rappellerais les antécédents de sa vie, toutes les causes qu'il a chantées, toutes les causes qu'il a flattées, toutes les causes qu'il a reniées. (*Longs bravos à droite.*)

Mais il n'est plus ici.

C'est une vieille habitude chez lui: comme il se dérobe au service des causes vaincues, il se dérobe aussi aux représailles qu'on a le droit d'exercer sur lui. (*Très bien! très bien! Applaudissements redoublés sur les bancs de la majorité* [1].)

A l'ouverture de la séance du 23 mai, Victor Hugo réclama la parole. Il avait eu toute la nuit pour préparer sa réplique. Celle de Montalembert suivit immédiatement. Ce fut un combat corps à corps, une lutte épique:

O chocs affreux! terreur! tumulte étincelant!

En dépit de son talent, Victor Hugo fut vaincu. Aussi bien, sa palinodie était là, publique, flagrante, qui le livrait désarmé à son adversaire. Montalembert, maître de lui-même, attaquait, le front levé et la main haute, ne perdant aucun de ses coups, fier, dédaigneux, méprisant, comme a droit de l'être le soldat fidèle en face du transfuge [2].

Montalembert était, avec Berryer, le plus grand orateur de l'Assemblée législative, et il faisait à la tribune

1. Séance du 22 mai 1849. (*Moniteur* du 23 mai.) — Sur cette séance du 22 mai et sur celle du 23, voir deux admirables articles de Louis Veuillot. (*Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires,* 1re série, t. V, pp. 482-496.) Ces articles, Victor Hugo les avait sur le cœur. Pour se venger, il ne lui fallut pas moins de deux pièces des *Châtiments*, de quarante strophes, où le rédacteur en chef de *l'Univers* est traité de *Zoïle Cagot,* de *Ravaillac,* d'*espion*, de *VOLEUR,* de *gredin*, de *bandit,* de *triple gueux*, d'*assassin* et de *crapule*. C'est de la poésie, je le veux bien, mais c'est aussi de l'épilepsie.

2. *Œuvres du comte de Montalembert*, DISCOURS, t. III, p. 454.— Plus heureux que Louis Veuillot, Montalembert s'en tire, dans *les Châtiments,* avec trente-quatre strophes. Il y est simplement traité de *Judas,* de *Baskir*, de *Croate,* de *louche rhéteur*, de *renard* et de *vipère*,

une autre figure que Victor Hugo. Un bon juge, M. Désiré Nisard, en a porté ce jugement : « M. Thiers, je l'aurais écouté tous les jours ; M. Guizot, les dimanches ; M. de Montalembert valait plus qu'eux tous ; ce n'était pas un avocat, ce n'était pas un journaliste, ce n'était pas un professeur ; c'était un *monsieur*, un monsieur qui parlait bien [1]. » Victor Hugo était un poète qui écrivait bien. *Nascuntur poetæ, oratores fiunt.* Orateur, Victor Hugo ne le devint jamais ; il ne pouvait pas le devenir, parce qu'il était incapable de s'oublier lui-même, de s'identifier à une cause, de se passionner pour ce qui n'était pas sa personne, son ambition, sa gloire. Et comme sa personne, sa gloire et son ambition n'intéressaient que médiocrement son auditoire, pas une seule fois il ne l'a remué, pas une seule fois il ne s'est rendu maître de son cœur et de son esprit. Cette préoccupation constante de soi-même, qui se trahissait dans chacune de ses phrases, avait quelque chose d'irritant. Le sentiment qu'on éprouvait en l'écoutant était un mélange d'étonnement, d'admiration — et d'impatience. Nul ne se sentit jamais entraîné par la parole de cet *orateur* qui ne fut, en toute rencontre, que l'*avocat de sa cause*.

En tête de ses *Œuvres oratoires*, Victor Hugo a écrit : « Tous les discours de tribune qu'on trouvera dans ce livre ont été *improvisés*... Celui qui parle ici, réserve faite de la méditation préalable, n'a prononcé dans les Assemblées que des discours *improvisés* [2]. » Comment ! ces longues périodes d'une coupe si savante, d'une symétrie si parfaite, d'une correction si absolue ; ces méta-

1. Cité par M. Eugène Loudun, dans le *Journal de Fidus*, t. III, p. 303.
2. V. Hugo, *Actes et Paroles*, t. I, pp. XXXV et XXXVII.

phores si patiemment suivies ; ces antithèses qui jamais ne bronchent, tout cela aurait été improvisé dans la chaleur de la lutte, dans le tumulte des Assemblées ! Nul lecteur ne le croira. Quant aux auditeurs du poète, ils savaient à quoi s'en tenir. Cormenin a dit, dans le *Livre des Orateurs*, où Victor Hugo ne figure que pour mémoire : « Victor Hugo, trop enflé de pensées et de style, n'a jamais été qu'un grand poète et non pas un grand orateur, *puisqu'il n'improvisait pas*[1]. » M. Jules Simon ne s'exprime pas autrement dans ses *Souvenirs de 1848* :

Les amis de Victor Hugo, qui, sur la fin de sa vie, lui attribuaient tous les genres de gloire, le traitaient de grand orateur. On a des discours de lui qui sont admirables. *Peut-on dire que ce soient des discours ?* Ce sont bien plutôt de grandes pages *écrites* par ce grand poète, qui maniait la langue sous toutes ses formes et sera toujours compté au premier rang de nos prosateurs. *Il n'improvisait pas : il récitait ou il lisait.* Il en résultait que ses apparitions à la tribune étaient très rares [2].

1. *Le Livre des Orateurs*, par Timon (M. de Cormenin), t. II, p. 245 ; 19e édition, 1869.
2. Jules Simon, *le Temps* du 9 juillet 1890.

CHAPITRE X

LE DEUX-DÉCEMBRE

Le Palais-Bourbon et la Comédie-Française. Reprise d'*Angelo*. Mlle Rachel. — La mort de Balzac. — Le procès de Charles Hugo. M. Suin et M. Partarieu-Lafosse. *Le Père la Rancune*. — Le discours sur la revision. Victor Hugo et la présidence de la République. — Le Deux-Décembre. *Histoire d'un crime*. Le crayon de Baudin. — *Choses noires*. Saltabadil-Criscelli. — Le décret du 9 janvier 1852.

I

Tandis que Victor Hugo s'efforçait ainsi de jouer les premiers rôles sur la scène du Palais-Bourbon, son nom reparaissait sur l'affiche du théâtre de la rue Richelieu.

M. Arsène Houssaye avait été nommé, le 15 novembre 1849, administrateur de la Comédie-Française. Un jour, il venait de donner l'ordre d'envoyer à tous les journaux cette simple ligne : *Le prix des places est augmenté au Théâtre-Français*. Victor Hugo entra. Mlle Rachel était dans le cabinet directorial. Très poliment, mais avec une froideur glaciale, le poète s'inclina devant la grande actrice, qui lui répondit par un salut presque tragique. Comme s'il n'eût rien vu, M. Arsène Houssaye prit un air radieux.

— C'est pour moi, dit-il, une bonne fortune de vous voir tous les deux dans mon cabinet. Vous m'apparaissez comme les deux symboles de mon idéal au théâtre :

le monde antique et le monde nouveau, Eschyle et Shakespeare.

— Eh bien, dit Mlle Rachel, la fille d'Eschyle va embrasser Shakespeare.

On s'embrassa de fort bonne grâce. De part et d'autre, on fit assaut de paroles courtoises. L'entrevue dura plus d'une heure. Mlle Rachel dit à Victor Hugo qu'elle voulait jouer *Angelo*, *Marion de Lorme*, *Hernani*, *Lucrèce Borgia*. Elle savait le rôle de *la Tisbé;* elle en dit quelques passages avec tant de force et de sentiment que Victor Hugo s'écria : « Je retrouve Mme Dorval avec du style. » Il tendit la main à M. Arsène Houssaye : « Adieu, Thespis, conduisez bien votre char. — Et n'ayez pas peur des bâtons dans les roues, » ajouta Rachel [1].

Angelo fut repris le 18 mai 1850. Tous les rôles étaient excellemment tenus. Voici quelle était la distribution : *Angelo*, Beauvallet ; *Rodolfo*, Maillart ; *Homodei*, Maubant ; *Anafesto Galeofa*, Mathien ; *La Tisbé*, Mlle Rachel ; *Catarina Bragadini*, Mlle Rebecca ; *Reginella*, Mme Thénard ; *Dafné*, Mlle Favart. Rachel et sa sœur Rebecca furent admirables. Théophile Gautier écrivait dans son feuilleton :

Mlle Rebecca, qui représentait Catarina, jouée autrefois par madame Dorval, n'est pas restée au-dessous de son illustre devancière. Cette jeune sœur de Mlle Rachel possède un don précieux, le don des larmes ; elle en verse et en fait répandre en dépit du paradoxe de Diderot sur le comédien, où il est dit que, pour faire éprouver, il ne faut rien sentir. Jamais sensibilité plus communicative n'a soulevé la poitrine d'une actrice. Elle s'est fait admirer à côté de sa sœur, l'étoile n'a pas été éteinte par le rayonnement de l'astre; que dire de plus [2] ?

1. Arsène Houssaye, LES CONFESSIONS, *Souvenirs d'un demi-siècle* (1830-1880), t. I.
2. *La Presse* du 27 mai 1850.

Quant à Mlle Rachel, voici comment la jugeait le feuilletoniste de *la Presse :*

Nous n'avons jamais rien vu de plus grand, de plus sinistre, de plus terrible... On peut affirmer hardiment que personne ne jouera mieux la Tisbé que mademoiselle Rachel. Son cachet y est empreint d'une manière indélébile. Ce rôle fait corps avec elle ; il lui appartient comme elle lui appartient. Chaque actrice a ainsi dans son répertoire un rôle qui la résume. Mademoiselle Rachel en a deux : Rachel dans la tragédie, Tisbé dans le drame. Quand on veut voir tout ce qu'elle est, c'est là qu'il faut la voir [1].

La pièce fit de très belles recettes [2]. Cependant, du 18 mai au 22 juin, elle ne fut jouée que dix fois. En un an, du 18 mai 1850 au 21 mai 1851, elle n'eut que dix-neuf représentations [3]. Si ce n'était pas un échec, ce n'était pas non plus un succès. Il semble bien que Mlle Rachel ait été pour quelque chose dans ce résultat : après s'être prise d'un bel enthousiasme pour le drame de Victor Hugo, elle s'était tout à coup refroidie. Peut-être, en jouant la Tisbé, avait-elle voulu seulement reprendre un des grands rôles de Mlle Mars et de Mme Dorval [4], et montrer qu'elle le pouvait tenir mieux que ses deux devancières ? Toujours est-il qu'elle refusa de paraître dans les autres drames du poète. Elle ne joua ni *Marion de Lorme*, ni *Dona Sol*, ni *Lucrèce Borgia*. Le poète ne devait pas le lui pardonner. Dans un livre écrit à côté de lui, sous son toit, par le plus ardent de ses disciples, celui qui ne jura jamais que par la parole du Maître, et pour qui Victor Hugo est la *moitié de Dieu*, s'il n'est pas Dieu tout en-

1. Théophile Gautier, *la Presse* du 27 mai 1850.
2. La plus forte atteignit 4694 fr. 20 (25 mai 1850); la plus faible fut de 2902 fr. 80 (11 juin).
3. Archives de la Comédie-Française.
4. Mme Dorval, qui avait créé, en 1835, le rôle de Catarina Bragadini, joua plus tard le rôle de La Tisbé.

tier[1], dans un des chapitres de *Profils et Grimaces*, Mlle Rachel est ainsi jugée :

Mademoiselle Rachel ne joue pas les drames discutés; elle joue les tragédies consacrées... Elle est l'alliée prudente des batailles gagnées; elle aide ceux qui ont réussi.... *C'est un talent lâche...*

Il lui manque l'initiative, la spontanéité, l'originalité... Madame Dorval faisait le succès; elle, c'est le succès qui la fait...... Elle tâtonne, elle hésite, elle attend que le spectateur se prononce..... Elle ne s'impose pas, elle se propose. Elle verse son cœur *comme les domestiques versent à boire*, s'arrêtant quand on lui dit: assez.

Ce tâtonnement est ce qui a fait le succès de mademoiselle Rachel... C'est une actrice économe qui ne se dépense pas en une fois, qui garde ce qu'elle a et qui y ajoute, à qui tous les jours rapportent, qui ramasse un effet *comme une fille d'ordre ramasse une épingle*, et qui finit par en avoir une jolie pelote...

Elle a été funeste à tout, d'abord au Théâtre-Français, mais c'est bien fait. Elle l'a ruiné en ayant l'air de l'enrichir. Elle faisait de l'argent, mais à la condition de jouer très peu. Elle a eu l'habileté de comprendre que son succès n'était pas un de ces courants intarissables qui coulent largement sans crainte de diminuer; elle restait six mois sans y puiser, elle lui donnait le temps de se refaire et le laissait s'amasser goutte à goutte dans son réservoir artificiel.

1. Dans les *Demi-teintes*, publiées en 1845, M. Auguste Vacquerie a fait au bon Dieu l'honneur de le comparer à Victor Hugo. S'adressant à ce dernier, il lui dit sans plus de façons :

Il va sortir de vous un livre ce mois-ci.
Une nature encor dans votre tête est née,
Et le printemps aura son jumeau cette année !
Ici-bas et là-haut, vous serez deux Seigneurs.

Et un peu plus loin :

Vous faites votre livre et Dieu fait son printemps,
Et, par ce duel d'églogue, imité du vieux temps,
Nous pourrons comparer un univers à l'autre.

M. Vacquerie était jeune alors; il avait un reste de timidité pour ne pas heurter trop fort les préjugés régnants, il se résignait à placer sur la même ligne Dieu qui a créé le monde et M. Hugo qui a écrit *le Rhin;* il leur partageait le prix, il les mettait *ex-æquo*. J'imagine qu'aujourd'hui il donnerait à Victor Hugo le prix tout entier.

Que mademoiselle Rachel ait *ruiné matériellement et moralement le Théâtre-Français*, nous nous en consolons ; c'est un théâtre de moins, mais il y en a d'autres..... Mais *elle a nui aussi à l'art*. Personne n'a été plus mauvais au drame ; elle a été l'amie de ses ennemis ; ils n'avaient pas de drapeau, elle leur a prêté un linceul ! Dans ce moment, *elle est en Amérique ; qu'elle y reste !* qu'elle y réussisse, qu'elle y soit écrasée de dollars, qu'elle s'y plaise, qu'elle y aime Racine, qu'elle l'y épouse et qu'ils y aient beaucoup de tragédies !

Elle a été aimée de tous ceux qui n'aiment pas, elle a été *l'adoration de toutes les haines, l'admiration des envieux, la religion des athées* [1].

II

Le ministère avait déposé, le 21 mars 1850, un projet de loi qui élevait le cautionnement des journaux et rétablissait le timbre. Ce projet était en réalité fort peu menaçant pour les intérêts de la presse ; cela n'empêcha pas Victor Hugo, lorsque vint la discussion, le 9 juillet, d'accuser le gouvernement et la majorité de vouloir *tuer l'esprit humain*. Ce discours ne fut du reste qu'une réédition de ses discours précédents, une variation nouvelle sur ce vieux thème toujours le même : le gouvernement, c'est la majorité ; la majorité, c'est le parti clérical ; le parti clérical, c'est le parti jésuite ; le parti jésuite, c'est... c'est M. de Montalembert. Depuis qu'il siège à la Montagne, Victor Hugo ne sort pas de là.

Montrant à ses adversaires l'abîme où ils allaient tomber, il parla des *avertissements* qu'il avait donnés aux deux monarchies. Ses paroles provoquèrent un incident dont, selon sa constante habitude, il a donné, dans ses *Œuvres oratoires*, une version infidèle. Voici son texte :

1. Auguste Vacquerie, *Profils et Grimaces*, 1856.

Messieurs, j'ai le droit de parler ainsi. Dans *mon obscurité*, j'ai été de ceux qui ont fait ce qu'ils ont pu, j'ai été de ceux qui ont averti les deux monarchies, qui l'ont fait loyalement, qui l'ont fait inutilement, mais qui l'ont fait avec le plus ardent et le plus sincère désir de les sauver. (*Clameurs et dénégations à droite* [1].)

Ouvrons maintenant le *Moniteur* et les autres journaux du temps. Nous y trouvons ceci :

M. Victor Hugo. J'ai été, dans mon obscurité, j'ai été de ceux qui ont averti les deux monarchies entraînées... (*Exclamations ironiques à droite.*)

M. de Mornay. *N'abordez pas ce terrain-là, croyez-moi.*

M. Victor Hugo. J'ai été de ceux-là ; les faits sont là pour le prouver...

Un membre à droite. Et les lettres aussi [2].

Les interruptions sont au *Moniteur*; mais pour Victor Hugo elles n'existent pas. Cependant l'incident continue:

M. Victor Hugo. Je répète que j'ai été de ceux qui ont averti les deux monarchies entraînées... (*Mais non ! mais non !*) Eh bien ! je vais vous citer une date, et vous pourrez lire ; lisez ce que j'ai dit à la Chambre des pairs le 12 juin 1847.

(*M. de Montebello dit quelques mots de sa place en riant.*)

M. Victor Hugo. M. de Montebello doit s'en souvenir.

M. de Montebello. Mais non ! mais non [3] !

Voici comment Victor Hugo arrange les choses :

Vous le niez ? Eh bien ! je vais vous citer une date. Lisez mon discours du 12 juin 1847 à la Chambre des pairs ; M. de Montebello, lui, doit s'en souvenir.

(*M. de Montebello baisse la tête et garde le silence. Le calme se rétablit* [4].)

1. *Actes et Paroles*, t. I, p. 310.
2. *Moniteur* du 10 juillet 1850.
3. Le *Moniteur* du 10 juillet 1850. — *L'Opinion publique.*
4. *Actes et Paroles*, t. I, p. 311.

Qu'était-ce donc que ce fameux discours du 12 juin — ou plutôt, pour être exact, du 14 juin 1847, — dont l'évocation suffisait pour obliger le duc de Montebello à courber le front et à garder un silence humilié? C'était le discours en faveur de la rentrée en France de la famille Bonaparte, consacré tout entier à célébrer les gloires de l'Empire, ce qui n'était pas, j'imagine, pour couvrir de confusion le fils du maréchal Lannes! C'était le discours où Victor Hugo avait dit : « Quant à moi, je suis par moments tenté de dire à la Chambre, à la presse, à la France entière : Tenez, parlons un peu de l'Empereur, cela nous fera du bien[1]! » Quand l'orateur de la Montagne évoquait le souvenir de cette harangue ultra-bonapartiste, le duc de Montebello, certes, avait bien le droit de rire.

Quelques instants plus tard, c'était la Chambre tout entière, de la droite à l'extrême gauche, qui riait aux dépens du poète. Il avait demandé la parole et prononcé son discours à l'occasion d'un amendement de M. Savoye, un montagnard comme lui. Lorsque celui-ci voulut parler à son tour, on lui cria de la droite : — Mais vous avez cédé votre tour de parole à M. Victor Hugo! — et le malheureux Savoye de répondre : « J'en appelle à la conscience de tout le monde. *M. Victor Hugo n'a pas dit un seul mot de mon amendement*[2]. » La Chambre se pâma :

Nulle voix ne peut rendre et nulle langue écrire
Le bruit que fit alors la tempête du rire.

Peu de semaines après cette séance du 9 juillet, Victor Hugo fut amené à prononcer un discours littéraire. Honoré de Balzac mourut le dimanche 18 août 1850, à

1. Sur le discours du 14 juin 1847, voir ci-dessus chapitre VI.
2. *Moniteur* du 10 juillet 1850.

onze heures et demie du soir. Les funérailles eurent lieu le 21 août[1]. La lettre de part était ainsi conçue :

M

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de Monsieur Honoré de Balzac, décédé le 18 août 1850, à l'âge de 51 ans, en son domicile, rue Fortunée, 14, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à onze heures du matin, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, sa paroisse.

On se réunira à la chapelle du quartier Beaujon, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 193.

De profundis.

De la part de madame Eve de Balzac, née comtesse Rrewuska, sa veuve, et de toute sa famille [2].

Victor Hugo prononça sur sa tombe de belles et religieuses paroles ; il rendit justice au grand romancier, à son génie et à son œuvre[3]. *Poète* et *prophète* sont synonymes, dit-on. Je crois bien pourtant qu'à ce moment le poète ne prévoyait guère que le nom de Balzac ferait un jour pâlir le sien, que son influence serait incomparablement plus grande que la sienne, que l'auteur de la *Comédie humaine* serait placé beaucoup plus près de Shakespeare que l'auteur de *Ruy Blas*, que le Napoléon littéraire du XIXe siècle, ce ne serait pas Victor Hugo, ce serait Balzac.

Dans son discours, il montrait « ce travailleur puissant et jamais fatigué », courbé sans cesse sur son œuvre, ajoutant chaque jour une pierre au monument qu'il avait projeté d'élever. Ce qu'il a dit de Balzac, il

1. Dans le recueil de ses discours (*Actes et Paroles*, t. I, p. 420), Victor Hugo place par erreur au 20 août les funérailles de Balzac.
2. *Le Curieux*, par Charles Nauroy, t. I, p. 270.
3. Balzac a dédié à Victor Hugo un de ses plus beaux livres : *Illusions perdues*.

est juste de le dire aussi de lui. Rien d'ailleurs ne se ressemblait moins que leurs méthodes et leurs habitudes de travail. L'auteur de la *Comédie humaine* travaillait la nuit, et sa *Correspondance* nous apprend dans quelles conditions. Au moment où il composait *Eugénie Grandet*, il écrivait à sa sœur, Mme Laure Surville : « Je me couche à six heures avec mon dîner dans le bec. L'animal digère et dort jusqu'à minuit. Auguste me pousse une tasse de café avec lequel l'esprit va tout d'une traite jusqu'à midi. Je cours à l'imprimerie porter ma copie et prendre mes épreuves pour donner de l'exercice à l'animal qui rêvasse tout en marchant. On met bien du noir sur du blanc en douze heures, petite sœur, et, au bout d'un mois de cette existence, il y a pas mal de besogne de faite. Pauvre plume ! il faut qu'elle soit de diamant pour ne pas s'user à tant de labeur[1] ! » Dans une autre lettre, il écrit : « Je ne dors plus que cinq heures ; de minuit à midi, je travaille à mes compositions, et, de midi à quatre heures, je corrige mes épreuves [2]. » La réalité de ce labeur acharné, prodigieux, invraisemblable, est attestée par tous les témoins de sa vie. « Bien rarement, lisons-nous dans les *Souvenirs* de Léon Gozlan, qui fut souvent son hôte à sa campagne des *Jardies*, bien rarement Balzac passait-il la soirée avec les amis qu'il invitait. Cela n'arrivait jamais quand le travail le pressait beaucoup. Immédiatement après le dessert, il nous disait adieu et allait se mettre au lit. Plus d'une fois, l'été, à sept heures, au milieu des plus douces splendeurs de la soirée, je l'ai vu nous quitter et remonter soucieusement aux Jardies, afin d'aller goûter par force, par violence, un sommeil imposé, malsain ; afin de pouvoir se

1. *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, page 245.
2. *Idem*, t. I, page 263.

lever à minuit et travailler jusqu'au lendemain[1]. » Théophile Gautier dit, de son côté, dans son étude sur *Honoré de Balzac* : « Pendant deux ou trois mois de suite, lorsqu'il avait quelque œuvre importante en train, il travaillait seize ou dix-huit heures sur vingt-quatre ; il n'accordait à l'animalité que six heures d'un sommeil lourd, fiévreux, convulsif, amené par la torpeur de la digestion, après un repas pris à la hâte. Il disparaissait alors complètement ; ses meilleurs amis perdaient sa trace[2]... » Quelquefois ils apprenaient qu'il avait quitté Paris, qu'il était en province, dans sa chère Touraine, pour se reposer sans doute. Or voici comment il se reposait, lorsqu'il était en villégiature sur les bords de la Loire, chez son ami M. de Margonne[3], au château de Saché : « Il lui arrivait de se renfermer dans sa chambre et d'y rester plusieurs jours. C'est alors que, plongé dans une sorte d'extase et armé d'une plume de corbeau, il écrivait nuit et jour, s'abstenant de nourriture et se contentant de décoction de café qu'il préparait lui-même[4]... »

Cette fièvre, cette frénésie de travail devait tuer Balzac. Il est mort à peine âgé de cinquante et un ans. Victor Hugo s'est éteint à quatre-vingt-trois ans, comme il convient à un homme qui a beaucoup travaillé, mais sagement, bourgeoisement, avec la régularité d'un parfait employé. Et d'abord, pas de travail de nuit. Le matin seulement, frais et reposé, il se rendait à son cabinet, — j'allais dire à son bureau, — se plaçait, debout, devant un très haut pupitre, prenait de grandes feuilles de papier et les couvrait de sa grosse écriture, et cela jusqu'à midi.

1. *Souvenirs des Jardies*, par Léon Gozlan, p. 36.
2. *Portraits contemporains*, par Théophile Gautier, p. 82.
3. *Une ténébreuse affaire* lui est dédiée.
4. *Notes biographiques sur H. de Balzac*, par le Dr A. Fournier, maire de Tours.

Le lendemain, à la même heure, il recommençait, et ainsi tous les jours. Jamais de relâche, mais aussi jamais d'excès; un travail bien ordonné, méthodique, commençant et finissant à heures fixes. Cette exacte régularité se concilie malaisément, il le faut reconnaître, avec l'idée que l'on se fait d'ordinaire du labeur poétique, de cette fièvre d'inspiration, qui est une fièvre d'accès. Mais il convient de ne pas oublier deux choses : la première, c'est que, dans la réalité, de nos jours au moins, le poète n'est plus cet être à part, marqué au front par la muse, que l'inspiration visitait à certaines heures, qu'elle saisissait aux cheveux et qu'elle emportait sur les cimes. La seconde, c'est que Victor Hugo est un grand peintre, un grand sculpteur, un grand musicien, un grand joaillier, un grand mosaïste, mais n'est peut-être pas, dans le sens vrai et large du mot, un grand poète. Tout chez lui vient de la tête, même ses vers d'amour, de la tête et de la main : rien ne vient du cœur. La tête était merveilleusement organisée; la main était prodigieusement habile. Avec cela, quand on est, comme l'auteur de la *Légende des siècles,* un homme de génie et un incomparable artiste, on peut, tous les matins, se mettre à son pupitre et faire de la copie; on peut composer cinquante volumes, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre ; mais une pièce qui aille à l'âme, qui nous arrache des larmes, qui nous fasse jeter un cri, cette pièce-là, — que vous trouverez chez Musset, — il vous est interdit de l'écrire!

III

Vainement j'essaie de revenir à la littérature. En dépit que j'en aie, la politique est là qui me rappelle. Les funérailles de Balzac se terminèrent par un incident que

la Presse, dans son numéro du 22 août, rapporte en ces termes :

Après la cérémonie, un grand nombre d'ouvriers qui avaient voulu assister aux funérailles du grand écrivain et montrer que le peuple sait porter les deuils de la pensée, a suivi M. Victor Hugo, et, à la sortie du cimetière [1], l'a tout à coup salué des plus vives et des plus sympathiques acclamations. Le grand poète s'est vu immédiatement entouré et applaudi par toute cette foule, qui l'a accompagné des cris de : « Vive le défenseur de la liberté de la presse ! Vive le défenseur du peuple ! Honneur à Victor Hugo ! »

Au moment où M. Victor Hugo est monté en voiture, les ouvriers se sont pressés à la portière et c'était à qui échangerait un serrement de main avec l'illustre orateur, profondément touché et reconnaissant. Les cris de *Vive la République !* ont été chaleureusement et unanimement répétés [2].

Entre le discours du 9 juillet 1850 sur la presse et celui qui le suivit, — le discours sur la revision, du 17 juillet 1851, — une année entière s'écoula. Victor Hugo n'était même pas prêt tous les six mois. Le 11 juin 1851, il est vrai, il avait parlé devant la Cour d'assises de la Seine. Son fils Charles comparaissait ce jour-là devant le jury sous l'inculpation d'attaque au respect dû à la loi, à propos d'un article publié dans *l'Événement* et intitulé *Exécution de Montcharmont*. Ce Montcharmont était un braconnier qui avait assassiné deux gendarmes et un garde forestier [3]. Le gérant du journal, M. Erdan, était poursuivi en même temps que Charles Hugo, signataire de l'article. M. l'avocat général Suin soutenait l'accusation. Victor Hugo défendit son fils, à côté de Me Crémieux, qui plaidait pour M. Erdan. L'auteur du *Dernier jour d'un condamné* dit de fort belles

1. Le cimetière du Père Lachaise.
2. *La Presse* du 22 août 1850.
3. *Gazette des Tribunaux* du 12 juin 1801.

choses contre la peine de mort, dans un langage d'une magnificence et d'une correction inconnues jusque-là au Palais; mais il paraît qu'il n'ébranla guère les jurés, car ceux-ci, après quelques minutes seulement de délibération, acquittèrent le client de Me Crémieux et déclarèrent coupable le client de Victor Hugo. La Cour, présidée par M. Partarieu-Lafosse, condamna Charles Hugo à six mois de prison et à cinq cents francs d'amende [1]. Et voilà pourquoi on trouve, dans *les Châtiments*, et ce pauvre M. Suin et ce malheureux M. Partarieu-Lafosse.

> Quand un *Suin*, un Parieu, payé pour sa ferveur,
> Vous parlant en plein nez, vous appelle sauveur...
>
> Autour de ces belles,
> Colombes de l'orgie, ayant toutes des ailes,
> Folâtrent *Suin*, Mongis, Turgot et d'Aguesseau...
>
> Pour Rouher, Fould et *Suin*, ces rebuts du ruisseau...
>
> Fould, vous êtes un fat; *Suin*, vous êtes un cuistre...
>
> Il s'étale effroyable, ayant tout un troupeau
> De *Suins* et de Fortouls qui vivent sur sa peau...
>
> Veux-tu qualifier
> La justice vénale, atroce, abjecte et fausse,
> Commence à *Partarieu* pour finir par *Lafosse* [2].

Dans les dernières années du *Maître*, les jeunes poètes qui fréquentaient chez lui le nommaient *LE PÈRE*. Les soldats de Catinat l'appelaient *le Père la Pensée*; et c'était bien dit. Serait-on moins dans le vrai si l'on appelait Victor Hugo *le Père la Rancune*?

IV

Au moment où le procès de Charles Hugo se plaidait devant la Cour d'assises, une question d'une gravité ex-

1. *Gazette des Tribunaux* des 11 et 12 juin 1851.
2. *Les Châtiments*, passim.

ceptionnelle agitait le pays et passionnait l'Assemblée. Le 23 mai 1851, un groupe de 233 représentants avait déposé une proposition ainsi conçue : « L'Assemblée nationale, vu l'article 110 de la Constitution[1], émet le vœu que la Constitution soit revisée en totalité, conformément audit article. »

Chaque jour affluaient sur le bureau de la Chambre des pétitions revisionnistes. Dans la séance du 3 juin, l'Assemblée décida que l'examen des pétitions et des propositions relatives à la revision serait remis à une commission de quinze membres. Cette commission se prononça en faveur de la revision et choisit pour rapporteur M. de Tocqueville. La discussion s'ouvrit le 14 juillet. Elle durait depuis trois jours, et l'on avait entendu M. de Falloux, le général Cavaignac, M. Grévy, M. Michel de Bourges, Berryer, M. Pascal Duprat et M. de La Rochejaquelein, lorsque, dans la séance du 17, Victor Hugo prit la parole. La veille, Berryer avait prononcé un admirable discours, le plus beau peut-être qu'ait entendu la tribune française. Victor Hugo, rendons-lui cette justice, n'essaya pas de lui répondre. Aussi bien son discours était écrit depuis plusieurs jours ; son siège était fait. Il s'agissait pour lui, cette fois, de tirer vengeance du prince-président et de l'affront qu'il en avait reçu. Il s'agissait aussi d'écarter, dans la personne de Louis-Napoléon, l'unique rival qui lui pût disputer, en 1852, le pouvoir suprême. Que de la revision sortît la monarchie, cela il ne le craignait pas, et il n'avait pas à le craindre, en effet, puisque la fusion

1. Aux termes de cet article, l'Assemblée nationale pouvait, dans la dernière année d'une législature, émettre le vœu que la Constitution fût modifiée en tout ou en partie. Le vœu devait réunir les trois quarts des suffrages exprimés. Le nombre des votants ne pouvait être moindre de cinq cents.

n'était pas faite et qu'il entrait dans le plan de M. Thiers et de ses amis de faire durer la république jusqu'à la majorité de M. le comte de Paris. Mais si la revision était votée, n'aurait-elle pas pour conséquence la réélection du président ? Qu'elle fût écartée, au contraire, et Louis-Napoléon ne pouvait être réélu. L'article 46 de la Constitution portait : « Le Président de la République est élu pour quatre ans, et *n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années.* » Au mois de mai 1852, Louis-Napoléon n'étant pas rééligible, les partis monarchiques restant divisés, le parti républicain serait en situation de faire passer son candidat. Quel serait ce candidat ? Cavaignac avait contre lui son échec du 10 décembre et ne serait pas d'ailleurs accepté par les socialistes. Ledru-Rollin avait contre lui d'être exilé depuis trois ans et serait certainement repoussé par les républicains modérés. En dehors de Cavaignac et de Ledru-Rollin, le parti républicain n'avait pas un homme, pas un nom, — ou plutôt il en avait un, un seul, celui de Victor Hugo. Ainsi du moins les choses apparaissaient-elles au poète ; et dès lors avec quelle ardeur, avec quelle passion n'allait-il pas combattre la demande de revision ! Son discours dépassa en violence tout ce que l'on avait entendu jusque-là. Deux heures durant, il déversa sur les causes qu'il avait autrefois servies, sur les idées qu'il avait autrefois défendues, sur les hommes qu'il avait autrefois glorifiés, l'injure et l'outrage. Il entrait évidemment dans son dessein de provoquer la colère de ses auditeurs. Il y réussit. Seulement à la colère se mêla bientôt l'indignation. Ces violences de parole, en effet, n'avaient pas, chez leur auteur, l'excuse d'une conviction ancienne et profonde, d'un attachement à des principes qui avaient été ceux de toute sa vie. Elles ne pouvaient pas non plus être mises

sur le compte des entraînements de l'improvisation. Tout était appris dans cette harangue, le geste, les tirades, le grandiose, les familiarités même et les vulgarités, tout, jusqu'aux injures, les plus misérables de toutes, des injures récitées. Il accusait ses collègues de la majorité « de *se coucher à plat ventre avec terreur*, toutes les fois qu'ils entendaient prononcer les mots démocratie, liberté, humanité, progrès, et de *se coller l'oreille contre terre pour écouter s'ils n'entendront pas enfin venir le canon russe?* » Il appelait le prince-président « vainqueur de Satory », « Augustule » et « Napoléon le Petit ». Plus encore que dans ses précédents discours, il s'associait aux revendications socialistes. Il inscrivait sur son programme le droit au travail, le remplacement de la magistrature inamovible par une magistrature élue et temporaire, le vote direct du peuple entier, par oui et par non, dans les grandes questions politiques et sociales. Il déclarait que la République devait être la liquidation des griefs de l'humanité depuis que l'histoire existe. Il reprochait à ses adversaires de vouloir « faire reculer Dieu », affirmant que l'œuvre, objet et but de ses efforts, était l'œuvre même entrevue par Socrate et pour laquelle il avait bu la ciguë, l'œuvre faite par Jésus-Christ et pour laquelle il avait été mis en croix ! Mêlés à ces violences et à ces déclamations, il y avait des effets de style, des images, des énumérations dont on admirerait l'éclat en un autre lieu et sur une autre scène. C'était un beau pamphlet, ce n'était pas un beau discours. Lamartine écrivait, quelques jours après, dans *le Conseiller du peuple* : « M. Hugo a parlé en grand artiste, non en homme d'État. Il a fait une ardente invective à la manière de Rome ou d'Athènes, il n'a pas fait un bon discours. *L'éloquence n'est-elle pas, avant*

tout, l'art de dire des choses convenables au pays, à l'auditoire, à la cause, au temps [1]*?* »

A peine était-il descendu de la tribune, presque étouffé sous les embrassements de la Montagne, que M. de Falloux, en quelques mots simples, calmes, polis, avec la dignité et l'autorité de l'honnête homme, fit justice des excès de langage de Victor Hugo, de ces insultes préméditées, apprises par cœur, lancées aux légitimistes par un ancien légitimiste, aux orléanistes par un ancien orléaniste, aux bonapartistes par un ancien bonapartiste. Victor Hugo voulut répondre. On refusa de l'entendre[2].

Il avait, dans son discours, pour mieux réveiller et aviver les vieilles haines, évoqué tous les spectres du passé, depuis Louis XVI et le duc d'Enghien jusqu'à Murat et au maréchal Ney. Le lendemain, le prince de la Moskowa monta à la tribune : « Messieurs, dit-il, permettez-moi de faire entendre une prière, c'est aux orateurs de tous les partis que je l'adresse : Paix aux morts ! (*Vive et sympathique approbation*). Respectons les douleurs des familles, ne troublons pas le repos des tombeaux. (*Assentiment général.*) En vérité, Messieurs, ces apparitions sanglantes que, pour des intérêts politiques, on évoque chaque jour à cette tribune, sont bien douloureuses. (*C'est vrai ! Très bien !*) Elles ne peuvent qu'augmenter, exciter les passions politiques... L'honorable M. Victor Hugo n'était pas obligé, hier, de se rappeler que ma mère vivait encore (*Sensation*), que mon frère et moi nous étions là pour l'entendre. (*Mouvement prolongé.*) Il a donc pu, *pour la troisième fois*, obéissant d'ailleurs à des sentiments dont ma famille doit être profondément touchée, appeler la condamna-

1. *Le Conseiller du peuple*, III, p. 177.
2. *Moniteur* du 18 juillet 1849.

tion de mon père au service de la cause qu'il défendait ici. Je le répète, les considérations individuelles de personnes doivent s'effacer devant les nécessités d'un discours politique. Ainsi donc, ce n'est pas au nom de la douleur de ma famille que je le sollicite, c'est au nom du pays qui ne peut rien gagner aux agitations de cette Assemblée, que je le prie de nous épargner à tous, à l'avenir, de rappeler d'aussi pénibles souvenirs[1]. »

Au milieu de l'émotion générale, Victor Hugo demande la parole. Il a des explications à fournir. Il insiste. Comme la veille, l'Assemblée refuse de l'écouter. Après un discours de M. Baroche, qui prend directement à partie le poète[2], celui-ci peut enfin dire quelques mots. « M. Victor Hugo a parlé dix minutes à peine pour un fait personnel, écrivait *l'Événement* au sortir de la séance; il a été interrompu vingt-deux fois par la droite, d'après *le Moniteur*. La dernière interruption a été faite par cinq cents voix[4]. »

446 représentants votèrent pour la revision, 278 contre[4]. La Constitution exigeant, pour ce cas spécial, les trois quarts des suffrages exprimés, la proposition ne fut pas adoptée. Ce résultat pouvait consoler Victor Hugo des affronts qu'il venait de subir. Puisque Louis-

1. *Moniteur* du 19 juillet 1851.
2. M. Baroche a osé attaquer Victor Hugo. Il en portera, lui aussi, la peine, et le poète lui prodiguera, dans *les Châtiments*, les plus grossières injures :

> Baroche, dont le nom n'est plus qu'un vomitif...
>
> Les âmes de Baroche et de Troplong, ces gueuses !...
>
> Crois
> A l'âme de Baroche entr'ouvrant sa corolle,
> Crois à l'honnêteté de Deutz...
>
> Montrant ses nudités, cynique, infâme, indigne,
> Sans mettre à son Baroche une feuille de vigne.

3. *L'Evénement* du 19 juillet 1851.
4. Séance du 19 juillet 1851. (*Moniteur* du 20 juillet.)

Napoléon restait inéligible, le poète n'avait-il pas les plus grandes chances de le remplacer à l'Élysée au mois de mai 1852 ? Les colères mêmes de la droite ne le désignaient-elles pas aux suffrages de tous les républicains? L'heure si longtemps attendue était proche; il touchait au but si patiemment poursuivi, si passionnément désiré:

Comme un aigle arrivé sur une haute cime,
Il criait tout joyeux avec un air sublime :
— L'avenir! l'avenir! l'avenir est à moi!

V

Le Deux-Décembre le réveilla de son rêve.

Il a écrit l'histoire du coup d'État de Louis Bonaparte et il a donné pour titre à son livre : *Histoire d'un crime*[1]. Eh! oui, sans doute, le 2 Décembre fut un crime; mais s'il a réussi, est-ce que Victor Hugo n'a pas été pour beaucoup dans son succès? N'avait-il pas, de 1830 à 1848, célébré avec enthousiasme les grandeurs de l'Empire? N'avait-il pas dressé des autels à Napoléon et chanté le *Retour de l'Empereur?* En 1848, n'avait-il pas béni la Providence, qui rendait enfin les Bonapartes à ses vœux? Au 10 décembre, n'avait-il pas été le plus ardent champion de la candidature napoléonienne? Qui plus que lui, depuis deux ans, avait travaillé à rendre odieuse et impopulaire l'Assemblée nationale, seul obstacle aux desseins de Louis-Napoléon? Et en même temps, par ses déclamations et ses excès de langage, ne lui avait-il pas rendu le service d'effrayer le pays, de le disposer à se jeter dans les bras d'un sauveur? Victor Hugo a été, en réalité, un des principaux artisans du coup d'État : c'est là un

1. *Histoire d'un crime*, par Victor Hugo, deux volumes in-8, 1878.

titre que ne lui enlèveront ni *les Châtiments*, ni *Napoléon le Petit*, ni *l'Histoire d'un crime*. Le coup d'État une fois accompli, et accompli par sa faute, il a protesté, il a résisté. Il convient assurément de lui en savoir gré, — tout en reconnaissant qu'il lui était bien difficile de faire autrement. Pouvait-il, lui, le plus en vue des membres de la Montagne, le plus violent des orateurs de l'extrême gauche, pouvait-il faire moins que M. Charamaule, M. Maigne ou M. Versigny?

Le préfet de police, M. de Maupas, ne lui avait pas fait l'honneur de le faire empoigner dans la nuit par ses commissaires; il l'avait laissé libre, comme il laissait libre Me Crémieux, ne jugeant pas le poète plus dangereux que l'avocat. Victor Hugo a voulu montrer que « le préfet de Maupas » n'y entendait rien; il a écrit deux volumes pour établir qu'il était bel et bien un foudre de guerre. Pendant six cents pages, il promène son lecteur à travers les rues de Paris, il remue les pavés, il dresse des barricades, — mais il n'y monte pas. Non certes qu'il ne fasse rien; il écrit des proclamations, il rédige des appels aux armes, il prend des notes au crayon pour son livre[1] ! Je sais bien que ce crayon était celui de Baudin !! Mais c'est égal, M. de Maupas n'était point tant sot d'être bien tranquille à son endroit. Celui-là ne se fait pas tuer qui *prend des notes* un jour d'émeute. Et pourtant il y a deux ou trois moments, dans *l'Histoire d'un crime*, où le lecteur redoute une catastrophe. Le 2 Décembre, à trois heures de l'après-midi, le poète prend sur la place de la Bastille l'omnibus de la Madeleine, en compagnie de son collègue Arnaud (de l'Ariège)

1. « Tout en marchant, j'écrivais des notes au crayon (*avec le crayon de Baudin* que j'avais sur moi); j'enregistrais les faits pêle-mêle. » *Histoire d'un crime*, t. II, p. 56, au chapitre intitulé: *Ma visite aux barricades.*

et de deux proscrits italiens, Carini et Montanelli... Mais il faut l'entendre lui-même.

J'avais dans le cœur le regret amer de l'occasion échappée le matin. Je me disais que dans les journées décisives ces minutes-là viennent et ne reviennent pas. Il y a deux théories en révolution : enlever le peuple ou le laisser arriver. La première était la mienne ; j'avais obéi, par discipline, à la seconde. Je me le reprochais. Je me disais : le peuple s'est offert et nous ne l'avons pas pris. C'est à nous maintenant, non de nous offrir, mais de faire plus, de nous donner.

Cependant l'omnibus s'était mis en marche. Il était plein. J'avais pris place au fond à gauche ; Arnaud (de l'Ariège) s'était assis à côté de moi..... A mesure que l'omnibus avançait vers le centre de Paris, la foule était plus pressée sur le boulevard. Quand l'omnibus s'engagea dans le ravin de la Porte-Saint-Martin, un régiment de grosse cavalerie arrivait en sens inverse. Au bout de quelques secondes, ce régiment passa à côté de nous. C'étaient des cuirassiers. Ils défilaient au grand trot et le sabre nu..... Subitement le régiment fit halte..... En s'arrêtant, il arrêta l'omnibus. Les soldats étaient là. Nous avions sous les yeux, devant nous, à deux pas, leurs chevaux pressant les chevaux de notre voiture, ces Français devenus des mameloucks, ces citoyens combattants de la grande République transformés en souteneurs du bas-empire. De la place où j'étais je les touchais presque. *Je n'y pus tenir.*

Je baissai la vitre de l'omnibus, je passai la tête dehors et, regardant fixement cette ligne épaisse de soldats qui me faisait front, je criai : — A bas Louis Bonaparte ! Ceux qui servent les traîtres sont des traîtres !

..... Au cri que j'avais poussé, Arnaud s'était retourné brusquement ; il avait, lui aussi, abaissé sa vitre, et il était sorti à mi-corps de l'omnibus, le bras tendu vers les soldats, et il criait : A bas les traîtres !.....

— A bas les traîtres ! crièrent Carini et Montanelli.

— A bas le dictateur ! A bas les traîtres ! répéta un généreux jeune homme que nous ne connaissions pas et qui était assis à côté de Carini.

A l'exception de ce jeune homme, l'omnibus tout entier semblait pris de terreur.

— Taisez-vous ! criaient ces pauvres gens épouvantés ; vous allez nous faire tous massacrer !.....

Les soldats écoutaient dans un silence sombre. Le brigadier, l'air menaçant, se tourna vers nous et agita son sabre. La foule regardait avec stupeur.

Que se passait-il en moi dans ce moment-là ?..... J'étais dans un tourbillon. J'avais cédé à la fois à un calcul, trouvant l'occasion bonne, et à une fureur, trouvant la rencontre insolente. Une femme nous criait du trottoir : Vous allez vous faire écharper. Je me figurais vaguement qu'un choc quelconque allait se faire, et que, soit de la foule, soit de l'armée, l'étincelle jaillirait. J'espérais un coup de sabre des soldats, ou un cri de colère du peuple. Mais rien ne vint, ni le coup de sabre, ni le cri de colère..... Un moment après le régiment s'ébranla au galop et l'omnibus repartit [1].

Victor Hugo n'a point inventé de toutes pièces la scène de l'omnibus. Seulement, le rôle qu'il se donne n'est point précisément celui qu'il a joué. Mon témoin ici est Arnaud (de l'Ariège) lui-même, qui, après avoir lu ce chapitre de *l'Histoire d'un crime*, disait en souriant à son ancien collègue M. Albert de Rességuier : « C'est moi, et non Victor Hugo, qui ayant baissé la vitre de l'omnibus et passé dehors la tête et la moitié du corps, me mis à haranguer le régiment et ses officiers, en protestant, de toutes mes forces, contre la violation de la Constitution et la trahison du président Bonaparte. *Pendant ce temps, Victor Hugo, assis près de moi, me tirait par le pan de ma redingote en me répétant: — Mais taisez-vous donc ! Taisez-vous donc ! vous allez nous faire massacrer* [2] *!* »

1. *Histoire d'un crime*, t. I, p. 155, au chapitre intitulé : *l'Incident du boulevard Saint-Martin.*

2. Lettre de M. le comte Albert de Rességuier, du 16 mars 1891. — « Voici, m'écrit M. de Rességuier, en me transmettant ces détails, voici l'affirmation très nette, très précise que mon très véridique ancien collègue et ami. Arnaud (de l'Ariège), opposait au récit de Victor Hugo. » M. Albert de Rességuier a été le collègue de Victor Hugo et d'Arnaud (de l'Ariège) aux Assemblées constituante et législative.

Quelques heures après l'*incident du boulevard Saint-Martin*, Victor Hugo allait bravement au-devant d'un autre péril. A la tombée de la nuit, il pénétrait, rue de la Roquette, dans l'arrière-boutique d'un marchand de vins, s'y rencontrait avec un ouvrier mécanicien, « vêtu d'un paletot et coiffé d'une casquette ». Le dialogue suivant s'engage entre l'ouvrier et le représentant du peuple :

L'ouvrier mécanicien alla à la porte de la rue, s'assura qu'elle était bien fermée, puis revint et dit :

— Il y a beaucoup d'hommes de bonne volonté. Ce sont les chefs qui manquent. Écoutez, citoyen Victor Hugo, je puis vous dire cela, à vous. Et il ajouta en baissant la voix :

— J'espère un mouvement pour cette nuit.

— Où ?

— Au faubourg Saint-Marceau.

— A quelle heure ?

— A une heure.

— Comment le savez-vous ?

— Parce que j'en serai.

Il reprit :

— Maintenant, citoyen Victor Hugo, s'il y a un mouvement cette nuit dans le faubourg Saint-Marceau, voulez-vous le diriger ? Y consentez-vous ?

— Oui.

— Avez-vous votre écharpe ?

Je la tirai à demi de ma poche. Son œil rayonna de joie.

— C'est bien, dit-il, le citoyen a ses pistolets, le représentant a son écharpe. Tout le monde est armé.

Je le questionnai :

— Etes-vous sûr de votre mouvement pour cette nuit ?

Il me répondit :

— Nous l'avons préparé et nous y comptons.

— En ce cas-là, dis-je, *sitôt la première barricade faite, je veux être derrière, venez me chercher.*

— Où ?

— *PARTOUT OU JE SERAI*[1].

1. *Histoire d'un crime*, t. I, p. 167.

L'attitude était héroïque, mais l'adresse était un peu vague.

Le faubourg Marceau cependant ne bougeait pas. La rive gauche restait calme. Le quartier latin dormait. Victor Hugo va se charger de le réveiller.

Deux de ses collègues de la gauche, M. Jules Simon et M. Crépu [1], le rencontrent sur les boulevards, auprès du passage des Panoramas. Victor Hugo dit à M. Jules Simon : « Si je me faisais tuer au quartier latin, et que l'on portât mon cadavre par les rues, croyez-vous que cela soulèverait les étudiants ? — Je n'en doute pas, » répond M. Jules Simon. Victor Hugo lui serre la main et descend par la rue Vivienne. « Y pensez-vous ? » dit M. Crépu à M. Jules Simon, et celui-ci de le rassurer : « Oh ! il est sincère, mais il y a loin d'ici le quartier latin [2] ! »

Ceci se passait le 3 décembre. Toute réflexion faite, Victor Hugo reste sur la rive droite. Il prend un fiacre, arrive place de la Bastille et se trouve en face du général Marulaz, entouré de son état-major et à la tête de trois régiments en bataille. A deux pas du général, des commissaires de police, des officiers de paix et vingt sergents de ville. Victor Hugo fait arrêter son fiacre... Mais ici encore il convient de le laisser parler lui-même :

Je m'arrachai mon écharpe, je la pris à poignée et, passant mon bras et ma tête par la vitre du fiacre baissée et agitant l'écharpe, je criai :

— Soldats, regardez cette écharpe. C'est le symbole de la loi, c'est l'Assemblée nationale visible. Où est cette écharpe est le droit. Eh bien ! voici ce que le droit vous ordonne. On vous trompe, rentrez dans le devoir. C'est un représentant du peuple qui vous parle, et qui représente le peuple représente l'ar-

1. Représentant de l'Isère.
2. M. Jules Simon, *Revue de famille*, septembre 1890.

mée. Soldats, avant d'être des soldats, vous avez été des paysans, vous avez été des ouvriers, vous avez été et vous êtes des citoyens. Citoyens! écoutez-moi donc quand je vous parle. La loi seule a le droit de vous commander. Eh bien! aujourd'hui, la loi est violée. Par qui? Par vous. Louis Bonaparte vous entraîne à un crime. Soldats, vous qui êtes l'honneur, écoutez-moi, car je suis le devoir. Soldats, Louis Bonaparte assassine la République. Défendez-la. *Louis-Bonaparte est un bandit, tous ses complices le suivront au bagne.* Ils y sont déjà. Qui est digne du bagne est au bagne. Mériter la chaîne, c'est la porter. Regardez cet homme qui est à votre tête et qui ose vous commander. *Vous le prenez pour un général, c'est un forçat.*

Les soldats semblaient pétrifiés.

Quelqu'un qui était là (remerciement à cette généreuse âme dévouée) m'étreignit le bras, s'approcha de mon oreille et me dit :

— Vous allez vous faire fusiller.

Mais je n'entendais pas et je n'écoutais rien.

Je poursuivis, toujours secouant l'écharpe :

— Vous qui êtes là, habillé comme un général, c'est à vous que je parle, Monsieur. Vous savez qui je suis ; je suis un représentant du peuple et je sais qui vous êtes, et je vous l'ai dit, *vous êtes un malfaiteur.* Maintenant voulez-vous savoir mon nom? Le voici :

Et je lui criai mon nom.

Et j'ajoutai :

— A présent, vous, dites-moi le vôtre.

Il ne répondit pas.

Je repris :

— Soit, je n'ai pas besoin de savoir votre nom de général, mais *je saurai votre numéro de galérien.*

L'homme en habit de général courba la tête. Les autres se turent... J'eus un mépris énorme, et je passai outre. Je m'engageai dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine[1]

L'auteur de *l'Histoire d'un crime* ne se pique pas de logique. Dans cette *Histoire* même, dans *Napoléon le Petit* et *les Châtiments*, il traite les soldats d'*assassins*

1. *Histoire d'un crime,* t. I, p. 208.

et de *bourreaux;* il les montre « abrutis de vin et de fureur », « fusillant le peuple à bout portant, » tirant sur les passants « comme des chasseurs sur leur gibier », « tuant pour tuer »,

Gorgés, payés, repus, joyeux, fous de colère.

Les généraux sont des bandits comme leurs soldats.

O cosaques! voleurs! chauffeurs! routiers! bulgares!
O généraux brigands!...
Routiers, condottieri, vendus, prostitués!!

Et ces *brigands*, ces *assassins*, ces *gueux*, qui « tuent pour tuer », les voilà maintenant doux comme des agneaux, patients comme des anges! Ils souffrent qu'on les traite de *bandits* et de *forçats!* Devant la provocation et l'outrage, ils *se taisent* et *courbent la tête!* Et non seulement le général, mais ses aides-de-camp, ses officiers d'état-major, — tous, même les commissaires de police, et les officiers de paix, et les sergents de ville! Ils laissent Victor Hugo et son fiacre s'éloigner tranquillement et remonter la rue du Faubourg-Saint-Antoine, dans la direction des barricades! Après cette invention, il faut tirer l'échelle. *L'Histoire d'un crime* est un roman, le plus invraisemblable de tous ceux que nous devons au poète, le roman du *Deux-Décembre,* pour faire suite au roman de *Quatre-Vingt-Treize*, *l'Homme qui rugit,* pour faire le pendant de *l'Homme qui rit.*

Je me reprocherais de ne pas signaler une autre invention de l'auteur, non moins divertissante que celle de la harangue de la place de la Bastille:

Le 3 décembre, chez M. Abbatucci, rue Caumartin, nº 31, en présence du docteur Conneau et de Pietri, un Corse, né à Vezzani, nommé Jacques-François Criscelli, homme attaché au service personnel et secret de Louis Bonaparte, avait reçu de

la bouche de Pietri l'offre de 25.000 francs « pour prendre ou tuer Victor Hugo ». Il avait accepté et dit :

— C'est bon, si je suis seul. Mais si nous sommes deux ?...

Pietri avait répondu.

— Ce sera 50.000 francs[1].

Autres choses noires, tel est le titre du chapitre où se trouve cette révélation. Quelques pages plus haut, il avait déjà cité ce billet adressé à l'acteur Bocage :

Mon cher Bocage,

Aujourd'hui, à six heures, 25.000 francs ont été promis à celui qui arrêterait ou tuerait Hugo.

Vous savez où il est. Que sous aucun prétexte il ne sorte.

A vous. AL. DUMAS.

Au dos : Bocage, 18, rue Cassette[2].

Bocage ! Alexandre Dumas ! la caution n'est pas bourgeoise.

Lorsque parut *l'Histoire d'un crime*, Adolphe Granier de Cassagnac, qui était resté l'ami du poète, voulut tirer au clair cette *chose noire*. Il écrivit à ce sujet à M. de Maupas, le préfet de police du Deux-Décembre, et en reçut cette réponse :

Château de Vaux par Fouchères (Aube).
27 septembre 1878.

Mon cher ami,

Victor Hugo se flatte, en disant qu'on a mis sa personne à prix ; 25.000 francs pour sa capture, c'était beaucoup, en tout cas. Morny m'a donné l'ordre de l'arrêter. Je me suis refusé à le faire. Victor Hugo n'était nullement dangereux. Arrêté, il eût été un embarras.

Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'il se cachait très soi-

1. *Histoire d'un crime*, t. II, p. 102.
2. *Histoire d'un crime*, t. II, p. 49.

gneusement et ne se montrait nulle part où il pouvait flairer un danger quelconque. Il s'est constamment tenu dans le rôle d'organisateur à distance.

Tout à vous de cœur. DE MAUPAS [1].

Dans ses *Mémoires*, publiés en 1884, M. de Maupas ajoute ce qui suit : « Nous connaissions la demeure de M. Victor Hugo ; nous eussions pu le faire arrêter dix fois ;... nous n'avions nul intérêt à le faire, et c'est de notre consentement qu'il a pu, comme M. de Girardin et quelques autres idéologues, se livrer librement à ses agitations [2]. »

La vérité est évidemment dans ces lignes de M. de Maupas. Libre, Victor Hugo n'était pas plus dangereux que M. de Girardin, M. Crémieux, M. Jules Favre, M. Michel de Bourges et autres émeutiers en chambre. Prisonnier, il eût été gênant. Assassiné, son sang eût marqué d'une tache ineffaçable le front du nouvel empereur. Sans doute, — et *les Châtiments* en font foi, — Louis Bonaparte était à lui seul Mandrin, Cartouche, Schinderhannes, Poulailler, Poulmann, Papavoine, Castaing, Mingrat, Soufflard, Contrafatto, Lacenaire et Troppmann [3]. J'ai peine pourtant à me le représenter faisant poignarder Victor Hugo par un spadassin, comme cela se passe dans *le Roi s'amuse* :

CRISCELLI.

A votre gré.
Tout cousu dans un sac je vous le livrerai.

LOUIS BONAPARTE, lui donnant l'argent.

Bien. — A minuit ! — J'aurai le reste de la somme [4].

1. *Souvenirs du second Empire*, par Ad. Granier de Cassagnac, t. I, p. 261.
2. *Mémoires sur le second Empire*, par M. de Maupas, t. I, p. 749.
3. *Les Châtiments*, passim.
4. *Le Roi s'amuse*, acte IV, scène III.

Louis Bonaparte, M. de Morny et M. de Maupas songeaient si peu à faire égorger Victor Hugo qu'ils laissaient le Théâtre-Français, le dimanche 7 décembre, afficher *Marion de Lorme* [1]. M. de Morny vint un instant et dit à M. Arsène Houssaye : « Il faut sauver Victor Hugo. Je suis de ceux qui le voulaient ministre et non révolté. Il ne sera proscrit que s'il se proscrit lui-même [2]. »

Victor Hugo quitta Paris le 11 décembre [3], sous la blouse et avec les papiers d'un ouvrier. C'était son beau-frère, M. Victor Foucher, conseiller à la Cour de cassation, qui les lui avait procurés [4]. Louis Bonaparte, loin d'en vouloir à M. Foucher d'avoir ainsi ménagé au poète les moyens de sortir de Paris sain et sauf, lui en sut gré, au contraire : le 17 décembre 1851, il le nommait membre du comité consultatif de l'Algérie [5] ; au mois de novembre suivant, il l'appelait à faire partie de la commission départementale de la Seine [6].

Le 14 décembre, Victor Hugo arriva à Bruxelles [7].

Le 9 janvier 1852, un décret du Président de la Répu-

1. Voici quelle était la distribution : *Louis XIII*, Geffroy. — *Saverny*, Brindeau. — *Didier*, Maillart. — *L'Angély*, Got. — *M. de Nangis*, Maubant. — *Laffemas*, Chéry. — *Marion de Lorme*, Mlle Judith. — La recette fut de 1119 francs. La veille, samedi 6 décembre, après deux relâches dues aux troubles de la rue, *la Coupe enchantée* et *le Verre d'eau* avaient fait seulement 650 fr. 40. (Archives de la Comédie-Française.)

2. Arsène Houssaye, *les Confessions*, t. III, p. 144.

3. *Pendant l'exil*, p. 3.

4. *Souvenirs du second Empire*, par Ad. Granier de Cassagnac, t. II, p. 261 : « Moi qui savais qu'on n'avait pas voulu l'arrêter, quoique sa retraite fût connue, et qu'on avait fait semblant de ne pas le voir, lorsqu'il partit sous la blouse et avec les papiers d'un ouvrier, que M. Victor Foucher, son beau-frère, lui avait procurés... »

5. *Moniteur* du 18 décembre 1851.

6. *Moniteur* du 11 novembre 1852.

7. *Histoire d'un crime*, t. II, p. 207.

blique prononça « l'expulsion du territoire français, pour cause de sûreté générale, de soixante-six anciens représentants de l'Assemblée ». Le nom de Victor Hugo figurait, le quinzième, sur cette liste de proscription.

VI

J'arrêterai là cette étude. D'ordinaire, les biographes se passionnent pour leur héros ; ils s'attachent à lui et le suivent jusqu'à la tombe. Je me sépare du mien alors qu'il a dépassé à peine le milieu de la route, *nel mezzo del cammin di sua vita*. Écrire la vie d'un homme, c'est devenir son hôte et s'asseoir à son foyer ; c'est, pour quelque temps du moins, si grand que soit cet homme et si humble que soit son biographe, c'est vivre avec lui d'une vie commune. Cette communauté de vie ne doit-elle pas cesser, lorsqu'a cessé toute communauté d'idées, de principes, de sentiments ? Les années qu'il me faudrait maintenant raconter, le poète les a consacrées à combattre, à insulter tout ce qui m'est cher. Pourquoi me condamnerais-je à le suivre ? La force et le courage me manqueraient...

Au moment de fermer ces pages, le lecteur qui a bien voulu m'accompagner jusqu'ici attend peut-être de moi une conclusion. Mais cette conclusion ne se dégage-t-elle pas, avec une irrésistible clarté, des faits que j'ai rappelés, des documents que j'ai reproduits ? Dans la préface de l'édition définitive de ses *Œuvres*, Victor Hugo a écrit ces lignes : « Il est un don suprême qui se fait souvent seul, qui n'en exige aucun autre, qui quelquefois

reste caché, et qui a d'autant plus de force qu'il est plus renfermé. *Ce don, c'est l'estime*[1]. »

Le poète avait raison : *L'ESTIME, C'EST LE DON SUPRÊME.* Au lecteur de dire maintenant si Victor Hugo y peut prétendre.

1. Œuvres complètes de Victor Hugo. *Edition définitive.* J. Hetzel et A. Quantin, 1880, t. Ier, préface, p. vii.

APPENDICE

LE BARON VICTOR HUGO [1]

M. Jules Le Petit a publié, dans les *Annales littéraires*, un projet d'autobiographie, *écrit et signé de la main même de Victor Hugo*, et daté de 1828. Voici en entier ce document :

Hugo (Victor-Marie, *baron*), né à Besançon le 26 février 1802, *d'une famille de Lorraine anoblie en 1535 dans la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine* [2].

Victor Hugo commença la vie en voyageant à la suite de nos armées, où son père servait. Education toute militaire. Va successivement en Corse, à l'île d'Elbe, à Genève, à Rome, à Naples à Florence; de l'Italie passe en Espagne où son père était gouverneur de deux provinces; reste dix-huit mois à Madrid au séminaire des NOBLES, en attendant l'âge d'entrer au collège des pages du roi, revient en France achever ses études.

Débute en 1817 dans les lettres, en remportant, âgé de 15 ans, la *première mention honorable* [3] dans un concours de l'Académie française, où débutèrent également MM. Lebrun et Saintine, qui partagèrent le prix; Ch. Loyson, qui eut l'accessit; Casimir Delavigne, qui eut une mention particulière.

1. Se rapporte à la page 206 du tome Ier.
2. Pour la généalogie véritable de Victor Hugo, complètement étranger à la *famille de Lorraine anoblie en 1535*, voir le chapitre Ier de *Victor Hugo avant 1830*.
3. Inexact. La pièce de Victor Hugo obtint, non la *première* mention honorable, mais la *cinquième* seulement. — Voy. *Victor Hugo avant 1830*, pages 94 et suivantes.

En 1819 et 1820, remporte trois prix d'Ode à l'Académie des Jeux Floraux et reçoit à 18 ans son diplôme de maître ès-jeux floraux et le titre antique de *docteur de la gaie science.* A la mort de M. de Fontanes, l'Académie, en nommant M. de Chateaubriand pour lui succéder comme maître des jeux floraux, choisit Victor Hugo pour lui remettre ses lettres de nomination.

En 1822, Victor Hugo publie son premier recueil d'*Odes.*

En 1823, *Han d'Islande.* Il s'en vend *douze mille exemplaires* à son apparition[1].

En 1824, le deuxième recueil d'*Odes.*

En 1825, Victor Hugo est nommé chevalier de la Légion d'honneur, avec M. de Lamartine, son ami. Le Roi l'invite à assister au Sacre. Il publie l'Ode du *Sacre.*

En 1826, *Bug-Jargal* et le troisième recueil de poésies intitulé *Odes et Ballades.*

En février 1827, l'*Ode à la Colonne,* à l'occasion des titres déniés par l'ambassadeur d'Autriche aux Maréchaux de France.

En décembre 1827, *Cromwell.*

On réimprime en ce moment *Cromwell* et la 4me édition des *Odes et Ballades.*

A la mort de son père, le lieutenant général comte Hugo, décédé le 29 janvier 1828, *le titre de baron est échu à Victor Hugo.*

Au verso de la troisième page de cette notice, on lit ces quelques lignes :

Voici, Monsieur, les détails que vous avez désirés et que je vous ai fait trop attendre. Tout cela est bien insignifiant, mais vous y mettrez de l'intérêt et de la vie. Excusez-moi de griffonner ainsi et croyez-moi votre bien dévoué.

V. H.

Ce 26 mai 1828.

Sur le pli extérieur de cette feuille, qui fut envoyée par la poste, on lit l'adresse suivante :

1. Au lieu de *douze mille exemplaires,* l'éditeur de *Han d'Islande* en avait vendu *sept cents,* et avait fait faillite. — Voir *Victor Hugo avant 1830,* pages 296 et suivantes.

Monsieur

Monsieur Pr.... (Proyen ou Prozon ?)
au bureau de *l'Oracle européen*,
rue du Colombier, nº 13.

Au-dessous les mots : *très pressée*, et, dans l'angle supérieur de droite, cette mention : *particulière*. — Cachet à la cire noire *avec armoiries et couronne comtale*, et timbres noirs de la poste[1].

II

VICTOR HUGO ET TOURGUÉNEFF [2]

L'anecdote suivante, également empruntée aux *Souvenirs sur Tourguéneff*, n'est pas moins caractéristique :

Sur la vanité d'Hugo, Tourguéneff ne tarissait pas, et M. Garchine a recueilli sur ses lèvres cette étrange anecdote.

Un soir, des admirateurs d'Hugo réunis dans son salon rivalisaient à qui mieux mieux à vanter son génie, et on énonça, entre autres choses, cette idée, que la rue qu'il habitait devrait porter son nom.

Quelqu'un remarqua que cette rue était trop petite et bien peu digne du grand poète. L'honneur de porter son nom appartient à un endroit plus remarquable de la capitale.

Et chacun d'énumérer les endroits de Paris les plus fréquentés, en suivant une échelle ascendante, jusqu'à ce qu'un jeune homme s'écria avec enthousiasme que la ville même de Paris devrait considérer comme un honneur de porter le nom du grand poète.

Appuyé à la cheminée, Hugo écoutait complaisamment ces

1. Annales littéraires, *publication collective des Bibliophiles contemporains pour 1890*. (Novembre 1890.)
2. Se rapporte à la page 13 du tome II.

enchères de flatteries. Tout à coup, devenu pensif, il se tourna vers le jeune homme et lui dit d'un ton doctoral :

— Ça viendra, mon cher, ça viendra [1] !

III

L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — BALZAC ET ALFRED DE MUSSET. VICTOR HUGO ET SAINTE-BEUVE [2]

On lit, dans les *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par M. Richard Lesclide, qui a été pendant plusieurs années le secrétaire du *Maître* :

Voici ce que Victor Hugo nous a raconté hier, 2 mars 1877, en souvenir d'un grand écrivain :

« *Je passais en voiture dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, quand, devant l'église, j'aperçus M. de Balzac qui me faisait signe d'arrêter.* Je voulus descendre; il m'en empêcha et me dit, en me prenant les mains :

— Je voulais aller vous voir. Vous savez que je me porte à l'Académie ?

— Non.

— Eh bien, je vous le dis. Qu'en pensez-vous ?

— Je pense que vous arriverez trop tard. Vous n'aurez que ma voix.

— C'est surtout votre voix que je veux.

— Êtes-vous tout à fait décidé ?

– Tout à fait.

Balzac me quitta. L'élection était déjà à peu près convenue; des noms très littéraires s'étaient ralliés, pour des motifs politiques, à la candidature de *M. Vatout*. J'essayai de faire de la propagande pour Balzac ; je me heurtai à des idées arrêtées et n'obtins aucun succès. J'étais contrarié de voir un homme comme Balzac réduit à une seule voix et songeais que si j'en

1. *Souvenirs sur Tourguéneff*, par Isaac Pavlovsky, p. 67.
2. Se rapporte à la page 53 du tome II.

obtenais une seconde, je créerais dans son esprit un doute favorable pour chacun de mes collègues. Comment conquérir cette voix?

Le jour de l'élection, j'étais assis auprès de l'excellent Pongerville, le meilleur des hommes; je lui demandai à brûle-pourpoint :

— Pour qui votez-vous ?

— Pour *Vatout*, comme vous savez.

— Je le sais si peu que je viens vous demander votre voix pour Balzac.

— Impossible.

— Pourquoi cela?

— Parce que voilà mon bulletin tout préparé. Voyez : *VATOUT.*

— Oh! cela ne fait rien.

Et sur deux carrés de papier, de ma plus belle écriture, j'écrivis : *BALZAC.*

— Eh bien ? me dit Pongerville.

— Eh bien, vous allez voir.

L'huissier qui recueillait les votes s'approcha de nous, je lui remis un des bulletins que j'avais préparés. Pongerville tendit à son tour la main pour jeter le nom de *Vatout* dans l'urne ; mais une tape amicale que je lui donnai sur les doigts fit tomber son papier à terre. Il le regarda, parut indécis, et comme je lui offrais le second bulletin sur lequel était écrit le nom de Balzac, il sourit, le prit et le donna de bonne grâce. »

Et voilà comment Honoré de Balzac eut deux voix au dépouillement du scrutin de l'Académie [1].

L'histoire est amusante, mais c'est un conte. L'élection de Vatout, bibliothécaire du roi Louis-Philippe, a eu lieu le 6 janvier 1848. Balzac, ce jour-là, n'a pas eu une

1. *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par Richard Lesclide, p. 243. Ce récit a été publié deux fois du vivant même de Victor Hugo, en 1877 et en 1879. — En 1877, dans la Lune Rousse du 8 mars sous ce titre : *Balzac à l'Académie* (conversations de Victor Hugo recueillies par Richard Lesclide). *Comment Honoré de Balzac eut deux voix quand il se présenta à l'Académie française*. (*Récit du 2 mars 1877.*) — En 1879, dans la savante et si remarquable monographie du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul : *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, p. 399.

seule voix, par l'excellente raison qu'il n'était pas candidat. Il n'y eut qu'un tour de scrutin, et les suffrages se répartirent de la manière suivante entre les cinq concurrents, MM. Vatout, Alexis de Saint-Priest, Gustave de Beaumont, Philarète Chasles et Alfred de Musset :

Vatout, 18 voix.
A. de Saint-Priest, 7.
G. de Beaumont, 5.
Philarète Chasles, 2.
Alfred de Musset, 2.

Dira-t-on que le fond de l'anecdote est exact; que Victor Hugo s'est seulement trompé de date et qu'il a voulu parler, non de l'élection de M. Vatout (6 janvier 1848), mais de celle de M. de Saint-Priest, successeur de M. Vatout, qui eut lieu le 18 janvier 1849, et lors de laquelle Balzac obtint, en effet, deux voix? L'explication ne saurait être admise. En janvier 1849, Victor Hugo n'a pas pu rencontrer Balzac à Paris, *dans la rue du Faubourg Saint-Honoré, devant l'église*, attendu que Balzac était en Pologne depuis le mois de septembre 1848 et ne devait en revenir qu'au mois de mai 1850.

II

Des notes de Victor Hugo, prises au jour le jour et classées par lui sous cette étiquette : *Tas de pierres*, les exécuteurs testamentaires du poète ont extrait un volume publié en 1887 sous le titre de *Choses vues*.

Parmi ces notes, il s'en trouvait une portant cette date: *14 janvier*, sans indication de l'année. Victor Hugo y raconte comment Alfred de Vigny et lui ont fait manquer

ce jour-là l'élection de l'Académie. « D'un côté, dit-il, on portait Empis; de l'autre Victor Le Clerc. Nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre. Nous avons mis des billets blancs [1]. » Suivent des détails sur les incidents du vote, sur les voix données, aux divers tours de scrutin, à Émile Deschamps, Alfred de Musset, etc. Il s'agissait de remplacer M. de Jouy. Le petit épisode académique auquel se rapportent les pages de Victor Hugo est du 14 janvier 1847. Rien n'était plus facile que d'en déterminer la date ; cela exigeait tout au plus quelques minutes de recherches. Les éditeurs ont jugé sans doute que la chose n'en valait pas la peine, et bravement ils ont mis en tête de ce chapitre : *1850.*

Je trouve dans les Papiers de Victor Pavie une lettre de Sainte-Beuve, relative à cet incident, et qui renferme de très intéressants détails.

Ce 18 janvier (1847).

Votre lettre me fait un vrai plaisir. On aime à savoir que les amis tiennent toujours, même de loin, même à travers les distances et les années. Quelques notes connues suffisent pour rendre tout le chant qui est si cher et que pourtant l'on ne chante plus. Vous avez senti, me dites-vous, *se réveiller votre âme antique* en lisant Eschyle. Et moi, j'ai senti, en lisant Théocrite [2], se réveiller mon *âme pastorale*, cette âme de l'âge d'or que tant de couches d'airain et de plomb recouvrent et qui est enfouie au fond de notre passé. Que vous dire d'ailleurs du présent ? Nous avons fait manquer l'autre jour l'élection de Le Clerc : décidément cet homme est plus universitaire que l'Université ; c'est bien *rance*, comme dirait Amyot, pour l'Académie. Bref, sans nous être concertés, Hugo, Vigny, moi et un ou deux autres, nous avons voté en blanc, et même il y a eu une voix qui s'est amusée à écrire successive-

1. *Choses vues*, p. 283.
2. Sainte-Beuve venait de publier, dans le *Journal des Débats* (11 novembre, 2 et 16 décembre 1846), trois articles sur *Théocrite*, recueillis depuis au tome III de ses *Portraits littéraires*.

ment les noms de *Béranger*, d'Alfred de *Musset* et de *Lamennais*[1]. Voilà qui prouve, cher Pavie, que la jeunesse n'est pas morte dans nos cœurs. On va tâcher maintenant que Musset se glisse à travers les deux champions et *fasse coin* entre deux [2]. On verra au dernier moment s'il en faut passer absolument par Le Clerc, mais au moins ce ne sera pas sans marchander et sans s'assurer une compensation pour la fois suivante. Vous voyez donc par là que, sans être bien unis, nous ne nous nuisons pas à l'Académie; il y a des accords qui subsistent (indépendamment de toute récente relation) entre gens du même âge, du même nid et de la même couvée. On sent de même sur une foule de points, quoi qu'on en aie, et il faudrait bien de l'effort pour s'empêcher d'agir dans le même sens.

L'autre jour encore, j'ai dîné chez M. de Salvandy [3], à côté de M. Ingres : je me suis mis du côté de sa bonne oreille (il est sourd de l'autre), et je l'ai fait causer, durant tout un long dîner ministériel, de Rome, de la Grèce, de la *peinture d'Apelles* et de toutes ces choses dont il parle comme un maître à la fois et comme un enfant.

Voici mes nouvelles, cher Pavie, elles répondent à votre Eschyle. Venez-nous avec le printemps, — non sans madame Pavie; venez-nous au complet, *non sine fistula*, comme dit

1. « Il faut tout dire : C'est moi qui ai écrit *Béranger* et *Musset*, mais il y en a eu un autre qui s'est mis en train et qui a *osé* Lamennais. » Note de Sainte-Beuve.

2. Alfred de Musset pouvait être le candidat de Sainte-Beuve, il n'était pas celui de Victor Hugo. Musset s'était permis de rire du *Maître;* le crime était impardonnable, on le lui fit bien voir. Dans *Profils et Grimaces*, M. Auguste Vacquerie n'a pas consacré moins de cinquante pages à l'*éreintement* d'Alfred de Musset.

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

3. Ce dîner chez M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, avait eu lieu le 14 janvier 1847. Voici les noms des convives : Victor Hugo, Sainte-Beuve, Dupin aîné, Charles de Rémusat, les chimistes Gay-Lussac et Dumas, Leverrier, le marquis de Normanby, ambassadeur d'Angleterre, le duc de Caraman, les généraux Fabvier et Rapatel, Alfred de Musset, Ponsard, Michel Chevalier, Vitet, Victor Le Clerc, Scribe, Emmanuel Dupaty, Montalembert, Philippe de Ségur, Mignet, Auber, Halévy, Pradier, Ingres, Alfred de Vigny. *Tempi passati!*

Horace [1] : que le poète ne vienne jamais sans sa muse du cœur et sans l'âme du foyer.

A vous, Ste-B.

IV

LE BUSTE DE 1842 [2].

David d'Angers, avec sa générosité habituelle, avait fait hommage à la ville de Besançon, patrie du poète, de son buste de Victor Hugo, qui fut placé dans la bibliothèque de la ville. M. Courcelle, représentant de la Haute-Saône à l'Assemblée nationale de 1871, a bien voulu me communiquer à ce sujet les détails qui suivent et dont je me reprocherais de priver le lecteur.

Au mois de septembre 1870, lorsque les portes de Paris se fermèrent devant les Prussiens, ce fut un souci pour beaucoup de savoir comment tant de pauvres gens, à qui le travail allait manquer, et en particulier cette population suburbaine qui avait dû se replier tout entière en dedans des remparts, allait faire pour vivre. Des comités de secours se formèrent aussitôt en grand nombre, et, parmi eux, des comités alsaciens, bretons, provençaux, lorrains, etc.., etc..., créés par les Parisiens riches ou aisés que leur naissance rattachait à telle ou telle province, pour venir en aide à leurs compatriotes. La Société qui se proposait de secourir les Francs-Comtois sans ressources fut une des premières constituées; elle avait pour trésorier M. S. Courcelle, ancien banquier à Vesoul. Elle dut se préoccuper tout d'abord de trouver des adhérents, et, à cet effet, les membres déjà inscrits

1. Ode 1re du livre IV.
2. Se rapporte à la page 34 du tome II. Voir aussi page 181.

se chargèrent d'aller à domicile solliciter des souscriptions. Ils rencontrèrent partout une sympathie empressée. Les cœurs comme les bourses s'ouvrirent largement. Aussi les deux commissaires qui avaient reçu mission de se présenter chez Victor Hugo, — M. B..., avocat au Conseil d'État, et M. G..., attaché au Ministère des affaires étrangères, — étaient-ils pleins de confiance lorsqu'ils franchirent le seuil de l'illustre poète. Ils exposent l'objet de leur démarche, le but de la Société. Dès les premiers mots, Victor Hugo, se récrie, disant : « Mais toutes les villes de France me réclament comme un des leurs !... Je ne suis pas Franc-Comtois ! !... je suis Lorrain !!!... »

Les commissaires insistent respectueusement : la ville de Besançon n'avait-elle pas eu l'honneur de lui donner naissance ? Le monde entier ne savait-il pas par cœur les vers : *Un jour dans Besançon... ?* — Et Victor Hugo de les interrompre encore : — « Oui, sans doute..., je suis né à Besançon, mais par hasard !... Oh ! par hasard ! un accident... »

Pressé par ses interlocuteurs, — les Francs-Comtois sont presque aussi entêtés que les Bretons, — le poète finit par leur dire : « Les Francs-Comtois que vous voulez secourir ne sont-ils pas des *réfugiés politiques ?* Oui, n'est-ce pas ? On pourrait leur appliquer un secours à ce titre ? » Un des deux commissaires, qui voulait avant tout grossir les ressources de l'œuvre, s'empressa de répondre : « Mais certainement, vous êtes dans le vrai, ce sont bien des réfugiés politiques... » Le *Maître* alors délivra, sur la caisse du *Rappel*, un bon de 100 francs, à prendre sur les fonds affectés aux *Réfugiés*.

Aux termes de son règlement, la Société ne devait pas distribuer d'argent; ses membres étaient autorisés à faire seulement des dons en nature, aliments, linge,

chauffage, etc. Les règlements n'étant pas faits pour un homme comme Victor Hugo, il s'empressa de remettre à un pauvre diable de statuaire nommé L... des bons de 10 francs, que le trésorier ne fit pas d'abord difficulté de payer. Il y en eut bientôt pour 160 francs. Le trésorier écrivit au poète pour lui rappeler que l'on avait, en sa faveur, dérogé à la règle; que, de plus, sa souscription était depuis longtemps absorbée au profit d'un seul bénéficiaire. Il confia sa missive à un délégué spécial, chargé de solliciter un nouveau versement et qui revint sans avoir rien obtenu. Le statuaire, pendant ce temps-là, poussait des cris désespérés. Deux membres du Comité se rendirent à son domicile et trouvèrent, sur un grabat, un malheureux paralytique, qui avait été autrefois artiste sculpteur et qui, ayant fait, disait-il, le buste de Victor Hugo, le lui avait offert. Que ce dernier détail fût exact ou non, la misère de L... était si profonde que le Comité, passant par-dessus ses statuts, décida de lui continuer quelques envois d'argent.

En février 1871, à l'Assemblée de Bordeaux, Victor Hugo et le trésorier de l'Œuvre des secours aux Francs-Comtois se trouvèrent faire partie tous deux du premier bureau, présidé par l'amiral La Roncière Le Noury [1]. Malgré ses cheveux gris et sa barbe grise, Victor Hugo avait encore des allures juvéniles; il portait un képi de garde national, un veston de fantaisie très court, une chemise de laine rouge. M. Courcelle, dès la première réunion du bureau, alla saluer le poète. Le *Maître* était, en ce moment, debout, seul, dans l'embrasure d'une fenêtre. Son collègue déclina sa qualité de trésorier du Comité franc-comtois. Victor Hugo aussitôt, d'un mouvement très vif, avec beaucoup de chaleur et de grâce,

1. Voy. ci-dessus, chap. IX, page 181.

lui prit les deux mains qu'il garda dans les siennes, et, avec cette cantilène très prononcée qui lui était propre : « Ah ! c'est vous, dit-il, mon cher trésorier, que je suis aise de vous voir, de faire votre connaissance !... Y a-t-il longtemps que vous n'êtes allé à Besançon ? — Oh ! oui, longtemps, bien longtemps. D'abord, je ne suis pas de Besançon, mais de Vesoul. Ensuite, j'étais, comme vous, enfermé dans Paris ; et, à l'heure qu'il est, je ne sais pas encore si ma petite ville est restée debout, si ma famille est vivante ! J'ai reçu une dépêche moitié allemande, moitié française, m'apprenant que j'étais nommé député et m'invitant à me rendre à Bordeaux. Je suis venu... mais je ne sais rien, absolument rien du pays, et je suis mortellement inquiet ! A mon très grand regret, je ne puis rien vous apprendre de Besançon. — *Ah ! tant pis !* reprit Victor Hugo, *tant pis ! vous m'auriez dit si mon buste était toujours dans la Bibliothèque !* »

V

LE CÉNACLE DE 1829 ET LE CÉNACLE DE 1884 [1].

I

Alcide de Beauchesne fut un des amis de jeunesse de Victor Hugo et l'un de ses plus fervents disciples. Ses *Souvenirs poétiques* (1830) ont eu trois éditions. Un autre de ses volumes de vers, *le Livre des jeunes Mères* (1858), a été couronné par l'Académie française. Historien, il a écrit la *Vie de Madame Élisabeth* et *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort*. M. de Beauchesne

1. Se rapporte à la page 173 du tome I.

est mort le 5 décembre 1873. Sa fille, Mme de Bellaigue, eut occasion de voir une dernière fois Victor Hugo en 1884. J'extrais d'une lettre de Mme Mennessier-Nodier à Victor Pavie les détails de cette entrevue.

Fontenay-aux-Roses, 15 octobre 1885.

Je savais bien, par ce que j'ai ressenti moi-même, quelle cruelle impression vous ferait éprouver le récit de la « pompe sinistre[1] » dont vous me parlez.

Quelqu'un qui m'aurait dit, il y a seulement trente ans, qu'aucun de ceux qui ont le sang de mon père dans les veines n'irait porter un dernier adieu à ce Victor tant aimé et tant admiré chez nous, je l'aurais cru atteint de ce mal qui n'avait encore frappé qu'Eugène Hugo, et qui depuis s'est étendu sur toute la maison, sans épargner le plus grand.

Nous vivions absolument séparés, malgré le lien tout puissant qui aurait dû y conduire plus particulièrement ma fille Marie, la filleule du « Maître », comme on l'appelait dans ce triste Cénacle[2]. Jugez-en.

Un jour de l'année dernière, où ce maître si complètement esclave recevait en présence de ses gardiens une amie à moi, que j'aime pour elle-même et aussi en souvenir de son père, Alcide de Beauchesne (l'auteur d'un beau livre intitulé *Louis XVII*), elle lui rappelait, comme les ayant appris de celui auquel sa piété filiale a voué une sorte de culte, quelques faits, quelques mots de l'ancienne intimité, bien précieusement gardés dans sa mémoire. Alors lui, tout attendri et prenant sa tête entre ses mains, a murmuré : *O mon passé ! mon passé !* J'appuie sur « murmurer », parce qu'un peu plus tard la visiteuse, sans penser à mal, s'étant permis de nommer *la providence*, les chaises des surveillants se sont rapprochées, indiquant par là l'intention de mettre fin à ce redoutable entretien[3]...

1. Les funérailles de Victor Hugo.
2. Sur les relations qui unissaient Victor Hugo à Charles Nodier et à sa famille, voyez *Victor Hugo avant 1830* chap. x et xv, et *Victor Hugo après 1830*, t. I, chapitre II.
3. Cartons de Victor Pavie.

II

On vient de voir comment la fille de Charles Nodier, après Victor Pavie et en accord de sentiment avec lui, caractérisait les funérailles du poète. Sur ces obsèques de Victor Hugo, sur cette journée du 1er juin 1885, j'ai publié, il y a deux ou trois ans, dans un article sur Lamartine, quelques pages qui seront peut-être ici à leur place et que je demande au lecteur la permission de reproduire en finissant.

« Lamartine est mort à Passy le 1er mars 1869, pauvre, oublié, dans l'ombre et le silence, — heureux pourtant, car il avait à son chevet des amis véritables, une nièce, ou plutôt une fille, digne de porter son nom, Mme Valentine de Lamartine, un prêtre qui allait mériter bientôt les palmes du martyr, celui-là même qui avait reçu le dernier soupir de Chateaubriand, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine. Il mourait fidèle au *Dieu de son berceau;* il pressait sur ses lèvres ce *crucifix* qu'il avait célébré dans ses *Méditations*, en vers impérissables :

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir :
Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne,
O toi qui sais mourir !

Je chercherai la place où sa bouche expirante
Exhala sur tes pieds l'irrévocable adieu,
Et son âme viendra guider mon âme errante
Au sein du même Dieu.

Ah ! puisse, puisse alors, sur ma funèbre couche,
Triste et calme à la fois, comme un ange éploré,
Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
L'héritage sacré [1] !

1. *Nouvelles Méditations poétiques*, XXII.

« Seize ans plus tard, le 22 mai 1885, l'autre grand poète du XIXe siècle, Victor Hugo, mourait à son tour, non plus dans la détresse et l'isolement, mais au milieu d'incalculables richesses et dans tout l'éclat d'une apothéose. Jamais plus de bruit ne s'était fait autour de son nom. La foule se pressait aux portes de son hôtel, où s'inscrivaient d'heure en heure toutes les célébrités de la politique, de la littérature et des arts. Mais les portes de cet hôtel avaient refusé de s'ouvrir devant l'Archevêque de Paris; Dieu était absent de cette maison où mourait, sans consolation et sans prières, celui qui avait dit un jour à sa fille :

Va prier pour ton père! — Afin que je sois digne
De voir passer en rêve un ange au vol de cygne,
Pour que mon âme brûle avec les encensoirs!
Efface mes péchés sous ton souffle candide,
Afin que mon cœur soit innocent et splendide
Comme un pavé d'autel qu'on lave tous les soirs [1]!

« Non moins différentes ont été les funérailles des deux poètes. Le 3 mars 1869, un cercueil presque solitaire traversait Paris au milieu de l'indifférence publique. Il arrivait, le lendemain à sept heures du matin, à Mâcon, et, après une courte halte à l'église Saint-Vincent, il partait pour Saint-Point, sans pompe officielle, sans cortège militaire, suivi seulement d'un groupe d'amis, que venaient grossir, à mesure que l'on avançait dans la campagne, d'autres amis, des paysans, vignerons et laboureurs, des femmes, des vieillards. Peu à peu le ciel gris avait effacé sa tenture de deuil; il brillait maintenant comme aux jours heureux. Quelques nuages blancs flottaient dans l'azur, comme des nuages d'encens. Le soleil étincelait sur la neige, dont les champs étaient couverts. Chaque commune, son curé en tête,

1. Les Feuilles d'automne : *la Prière pour tous.*

escortait le char funèbre jusqu'aux limites de son territoire. A Monceaux, à Milly, les paysans se firent ouvrir le corbillard pour jeter de l'eau bénite sur le cercueil; les femmes l'embrassaient avec des sanglots et disaient : « Qu'allons-nous devenir? Nous avons perdu notre bon monsieur! » Au terme de la route, à Saint-Point, on posa un moment le cercueil sur le seuil de la maison du maître, où des laboureurs le prirent pour le porter à l'église. Les prières dites, on se dirigea vers la chapelle où le mort avait dès longtemps marqué sa place. Sur une tenture noire brillait l'inscription de la reconnaissance populaire : *Ses bienfaits ne sortiront pas de nos cœurs....* Le long de l'arceau resplendissait, en lettres de bronze, la sainte parole : *Speravit anima mea!*

« Aucun discours ne fut prononcé. Seule, la cloche sainte mêla à la voix du prêtre sa voix triste, et joyeuse pourtant :

Si quelque main pieuse en mon honneur te sonne,
Des sanglots de l'airain, oh! n'attriste personne;
Ne va pas mendier des pleurs à l'horizon!
Mais prends ta voix de fête et sonne sur ma tombe
Avec le bruit joyeux d'une chaîne qui tombe
Au seuil libre d'une prison!

« Le vœu du poète était rempli; il reposait près de son enfant, entre sa mère et sa femme, dans l'humble cimetière de campagne où dormaient tous les siens [1].

« En regard de ces funérailles chrétiennes — les funérailles de Lamartine, — faut-il placer ici celles de Victor Hugo? Faut-il rappeler ces obsèques de théâtre, ce grand défilé d'opéra, ce cortège de cent cinquante mille hommes partant de l'Arc-de-Triomphe, traversant l'avenue des

1. *Souvenirs sur Lamartine*, par M. Charles Alexandre, son secrétaire, pp. 396 et suivantes.

Champs-Élysées, comme autrefois les cendres de l'Empereur, au milieu d'une foule immense et d'une immense acclamation; ces chars magnifiques chargés de couronnes sans nombre, et, à leur suite, attirant tous les regards, — aussi glorieux que ce char doré, entièrement recouvert du haut en bas d'un crêpe violet semé d'abeilles, où des aigles déployaient leurs ailes, où quatorze Victoires portaient sur une table d'or le cercueil de Napoléon, — le char humble et nu, le corbillard du pauvre, où quatre planches supportaient le cercueil de Victor Hugo; derrière le cercueil, les innombrables étendards de la franc-maçonnerie et de la libre-pensée, les députations de la province et de l'étranger, de la ville et de la banlieue, les ministres coudoyant les *Rigolos de Montmartre*, les sénateurs précédant les *Beni-Bouffe-Toujours*; partout, sur les trottoirs, aux fenêtres, aux balcons, sur les toits, une mer moutonnante de curieux et de spectateurs ; lorsqu'on arriva au Panthéon, d'où la veille un décret de la République avait chassé sainte Geneviève, vingt et un orateurs, vingt et un discours, grotesques, emphatiques et creux, sans souffle, sans émotion, sans style, d'une platitude inouïe, d'un ridicule monumental ; — et au-dessus de ces vaines rumeurs, par une ironie sublime, dominant cette pompe païenne, cette foule affolée, ce cercueil sans prières, debout, baignée d'air et de soleil, rayonnante, victorieuse, cette croix de pierre que les travailleurs de la République n'avaient pu abattre, la croix de Jésus-Christ !

« Depuis ces obsèques du 1er juin 1885, trois ans à peine sont passés, et déjà de tout ce bruit que reste-t-il? Trois volumes d'œuvres inédites de Victor Hugo ont paru[1], habilement lancés par des disciples qui sont eux-

1. *Le Théâtre en liberté*, 1885. — *La Fin de Satan*, 1886. — *Choses vues*, 1887.

mêmes des maîtres dans l'art de la réclame : le public n'y a pas pris garde. Légion hier, les hugolâtres ne sont plus aujourd'hui qu'une pincée. La réaction s'est produite, immédiate, brutale, exagérée et injuste comme toutes les réactions. Ceux-là même qui n'y ont pas cédé reconnaissent que si l'artiste, chez Victor Hugo, est incomparable, s'il est le maître souverain du rythme et de l'image, on ne trouve pas, — sauf dans une seule de ses œuvres, qui est une œuvre de colère et de haine, — on ne trouve pas chez lui le frémissement de la passion, l'élan de l'enthousiasme, la voix de l'âme ou le cri du cœur. Il éblouit souvent, il étonne toujours, il n'émeut jamais. Il ne poursuit pas le vrai, mais l'extraordinaire; et c'est pourquoi, couronnant sa vie par une suprême et colossale antithèse, il veut, lui qui laisse sept millions dans ses coffres, être conduit à sa dernière demeure par le *corbillard du pauvre!* Tout Victor Hugo est là : à ses poésies comme à ses funérailles manque cette qualité que rien ne remplace et hors de laquelle il n'est pas de vraie grandeur, la *sincérité*[1]. »

1. *Portraits littéraires*, par Edmond Biré, p. 139. 1888.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

PREMIERS DISCOURS. — LES PARENTS MATERNELS DE VICTOR HUGO

CHAPITRE VI

LES MISÉRABLES. — LE PAPE

CHAPITRE VII

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

CHAPITRE VIII

LE DIX DÉCEMBRE

Pages.

CHAPITRE IX

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

CHAPITRE X

LE DEUX-DÉCEMBRE

APPENDICE

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

ÉMILE COLIN — IMP. DE LAGNY